

PRIMATURE  
-----  
SECRETARIAT PERMANENT DU  
PLAN NATIONAL DE  
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE  
ET SOCIAL



BURKINA FASO  
Unité - Progrès - Justice



# RAPPORT DE PERFORMANCE DE L'ANNÉE 2019

Juillet 2020

## SOMMAIRE

---

---

<i>LISTE DES TABLEAUX</i> .....	<i>ii</i>
<i>LISTE DES ANNEXES</i> .....	<i>v</i>
<i>SIGLES ET ABREVIATIONS</i> .....	<i>vi</i>
<i>RESUME</i> .....	<i>xiii</i>
<i>INTRODUCTION</i> .....	<i>1</i>
<i>I. EVOLUTION DE L'ECONOMIE BURKINABE EN 2019</i> .....	<i>3</i>
<i>II. PERFORMANCE 2019 DE LA MISE EN ŒUVRE DU PNDES PAR AXE</i> .....	<i>5</i>
<b>II.1. Axe 1 : Réformer les institutions et moderniser l'administration</b> .....	<b>5</b>
<b>II.2. Axe 2 : Développer le capital humain</b> .....	<b>35</b>
<b>II.3. Axe 3 : Dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois</b> .....	<b>79</b>
<b>II.4. Bref aperçu du processus de la transformation de l'économie au Burkina Faso</b> .....	<b>113</b>
<b>II.5. Indicateurs des objectifs de développement durable</b> .....	<b>116</b>
<i>III. DISPOSITIONS DE MISE EN ŒUVRE, DU SUIVI ET D'ÉVALUATION DU PNDES EN 2019</i> .....	<i>117</i>
<b>III.1. Fonctionnement des organes et instance du dispositif</b> .....	<b>117</b>
<b>III.2. Financement du PNDES</b> .....	<b>118</b>
<b>III.3. Analyse de l'efficacité de la coopération au développement</b> .....	<b>120</b>
<i>IV. PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2020 DE LA MISE EN ŒUVRE DU PNDES</i> ....	<i>123</i>
<b>IV.1. Perspectives 2020-2021 de l'Axe 1 : Réformer les institutions et moderniser l'administration</b> .....	<b>123</b>
<b>IV.2. Perspectives 2020-2021 pour l'Axe 2 : Développer le capital humain</b> .....	<b>126</b>
<b>IV.3. Perspectives de l'Axe 3 : Dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois</b>	<b>130</b>
<i>CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS</i> .....	<i>136</i>
<i>Annexe</i> .....	<i>i</i>
<i>Annexe 1 : Cadre de mesure de la performance globale de la mise en œuvre du PNDES</i> ....	<i>i</i>
<i>Annexe 2 : Bilan 2019 des matrices régionales des réformes stratégiques et des investissements structurants</i> .....	<i>xvii</i>
<i>Annexe 3 : Indicateurs nationaux ODD</i> .....	<i>xxii</i>
<i>Table des matières</i> .....	<i>xxvi</i>

## LISTE DES TABLEAUX

<b>Tableau 1</b> : Indicateurs d'effet en matière de renforcement de la démocratie.....	5
<b>Tableau 2</b> : Produits attendus relatifs au renforcement de la démocratie .....	6
<b>Tableau 3</b> : Situation des indicateurs d'effet en matière de justice, de paix et de droits humains .....	6
<b>Tableau 4</b> : Produits (hors réformes) en matière de justice, de droits humains et de paix .....	7
<b>Tableau 5</b> : État de mise en œuvre des réformes du CSD Justice et Droits humains. ....	9
<b>Tableau 6</b> : Autres produits importants hors MRSIS attendus de l'effet attendu 1.1.1.....	10
<b>Tableau 7</b> : Situation des indicateurs de l'effet attendu 1.1.2.....	11
<b>Tableau 8</b> : Situation de mise en œuvre de la réforme en matière de sécurité et de protection civile .....	11
<b>Tableau 9</b> : Taux de réalisation des constructions d'infrastructures sécuritaires en %.....	12
<b>Tableau 10</b> : Situation des constructions des Brigades territoriales de gendarmerie et de compagnies de gendarmerie en %.....	13
<b>Tableau 11</b> : Recrutements effectués de 2016 -2019 .....	13
<b>Tableau 12</b> : Situation de mise en œuvre des investissements .....	14
<b>Tableau 13</b> : Niveau de mise en œuvre des investissements structurants du domaine de la défense en 2019.....	15
<b>Tableau 14</b> : Produits livrés en matière d'accès à l'information.....	16
<b>Tableau 15</b> : Produits relatifs à la coopération financière et au maintien de la paix .....	17
<b>Tableau 16</b> : Évolution de quelques indicateurs de produits.....	18
<b>Tableau 17</b> : Situation sur les concours de 2015 à 2019.....	19
<b>Tableau 18</b> : Indicateurs clés de l'effet attendu 1.2.1.....	21
<b>Tableau 19</b> : Produits attendus en matière de planification, gestion et financement du développement .....	22
<b>Tableau 20</b> : État de mise en œuvre des réformes du domaine de la planification .....	23
<b>Tableau 21</b> : État de mise en œuvre des réformes du domaine de la gestion de l'économie .....	24
<b>Tableau 22</b> : État de mise en œuvre des réformes du domaine du financement de l'économie.....	25
<b>Tableau 23</b> : État de mise en œuvre des réformes en matière de réédition des comptes.....	26
<b>Tableau 24</b> : Profil des indicateurs sur l'environnement du climat des affaires.....	27
<b>Tableau 25</b> : Produits attendus relatifs à l'effet attendu 1.2.2 .....	27
<b>Tableau 26</b> : État de réalisations des réformes et investissements du domaine de la dynamisation des économies locales et de réduction des disparités.....	32
<b>Tableau 27</b> : Réalisation physique des 18 investissements structurants de santé publique .....	38
<b>Tableau 28</b> : Indicateurs d'accès aux services de santé de qualité.....	39
<b>Tableau 29</b> : Évolution des indicateurs « l'accès aux services de santé adéquats pour les maladies transmissibles et non transmissibles est amélioré » .....	41
<b>Tableau 30</b> : Évolution des indicateurs ressources spécifiques .....	42
<b>Tableau 31</b> : Situation des produits visant l'amélioration de la nutrition de la population.....	43
<b>Tableau 32</b> : Situation des indicateurs d'effet en matière d'éducation de leur cible .....	45
<b>Tableau 33</b> : Situation des réalisations d'infrastructures au profit du MENAPLN.....	46
<b>Tableau 34</b> : Situation des recrutements et de mise à disposition de personnel pour le MENAPLN .....	47
<b>Tableau 35</b> : Situation des produits contribuant à l'amélioration des conditions d'apprentissage... ..	48
<b>Tableau 36</b> : Situation des produits visant l'amélioration d'accès au secondaire .....	49
<b>Tableau 37</b> : Situation des produits visant l'amélioration de l'accès à l'EFTP .....	49

<b>Tableau 38</b> : Produits relatifs à l'ingénierie de la formation en EFTP et à la certification .....	51
<b>Tableau 39</b> : Réalisations d'infrastructures scolaires et de formation par les CT en 2019 .....	51
<b>Tableau 40</b> : Exécution des produits relatifs à l'accès à un enseignement supérieur de qualité .....	52
<b>Tableau 41</b> : Indicateurs de production par domaine de Recherche et d'innovation (RI) .....	55
<b>Tableau 42</b> : Indicateurs de valorisation par domaine de Recherche et d'innovation (RI) .....	56
<b>Tableau 43</b> : Exécution des produits relatifs à la réinsertion socioéconomique des travailleurs déflatés et retraités .....	60
<b>Tableau 44</b> : Situation de la création d'emplois dans les différents secteurs de l'économie entre 2016-2019 .....	61
<b>Tableau 45</b> : Produits relatifs à la promotion du dialogue social .....	61
<b>Tableau 46</b> : Produits relatifs à l'accès des jeunes, des femmes et des catégories sociales marginalisées à l'emploi .....	62
<b>Tableau 47</b> : Exécution des produits relatifs à la promotion des micros et petites entreprises .....	63
<b>Tableau 48</b> : Exécution des produits relatifs au renforcement de la protection de l'enfant .....	64
<b>Tableau 49</b> : Exécution des produits relatifs à l'autonomisation socio-économique de la femme ..	65
<b>Tableau 50</b> : Situation des indicateurs de l'effet 2.5.1 .....	67
<b>Tableau 51</b> : Situation de réalisation des produits en matière de satisfaction durable des besoins en eau potable .....	68
<b>Tableau 52</b> : Situation des réalisations en milieu urbain et péri-urbain .....	68
<b>Tableau 53</b> : Réformes introduites en matière d'accès à l'eau potable .....	69
<b>Tableau 54</b> : Indicateurs d'effet en matière d'assainissement .....	69
<b>Tableau 55</b> : Produits en matière d'assainissement durable des eaux usées et excréta .....	70
<b>Tableau 56</b> : Indicateurs d'effet en matière d'environnement et de qualité du cadre de vie en 2019 .....	70
<b>Tableau 57</b> : Indicateurs de produit en matière d'environnement et de qualité du cadre de vie en 2019 .....	71
<b>Tableau 58</b> : Situation des indicateurs de l'EA2.5.2 .....	72
<b>Tableau 59</b> : Produits attendus relatifs à l'effet attendu 2.5.2 .....	73
<b>Tableau 60</b> : Produits attendus relatifs à l'effet attendu 2.5.2 .....	73
<b>Tableau 61</b> : Situation des indicateurs de l'effet 2.5.3 .....	74
<b>Tableau 62</b> : Situation des indicateurs d'accès à des logements décents et aux bâtiments publics ..	76
<b>Tableau 63</b> : Produits attendus relatifs aux intrants et équipements agricoles .....	80
<b>Tableau 64</b> : Situation des indicateurs d'effet sur la production animale et halieutique .....	81
<b>Tableau 65</b> : Situation des indicateurs d'effet sur la production animale et halieutique .....	82
<b>Tableau 66</b> : Situation d'exécution des produits liés à la sécurisation foncière .....	83
<b>Tableau 67</b> : Situation des indicateurs d'effet sur la commercialisation des produits agricoles .....	83
<b>Tableau 68</b> : Situation d'exécution des produits liés à la transformation des produits ASPHF .....	84
<b>Tableau 69</b> : Situation des indicateurs d'effets sur la contribution du secteur primaire à l'emploi décent .....	84
<b>Tableau 70</b> : Situation des indicateurs d'effets relatifs au renforcement de la résilience .....	85
<b>Tableau 71</b> : Produits attendus relatifs au renforcement de la résilience des ménages agricoles .....	85
<b>Tableau 72</b> : Indicateurs de l'effet attendu 3.2.1 .....	87
<b>Tableau 73</b> : Produits attendus relatifs au renforcement de la résilience des ménages agricoles .....	87
<b>Tableau 74</b> : Situation d'exécution des actions menées pour la promotion de l'artisanat .....	88

<b>Tableau 75</b> : Quelques produits réalisés en matière de promotion de l’entrepreneuriat culturel et touristique.....	90
<b>Tableau 76</b> : Quelques produits réalisés en matière de sauvegarde du patrimoine culturel et touristique.....	91
<b>Tableau 77</b> : Quelques produits réalisés dans les domaines des sports et des loisirs .....	91
<b>Tableau 78</b> : Indicateurs de l’effet attendu 3.2.3.....	92
<b>Tableau 79</b> : Situation des produits attendus relatifs au développement minier .....	92
<b>Tableau 80</b> : Actions et réalisations majeures pour le développement minier.....	93
<b>Tableau 81</b> : Évolution des indicateurs d’effet PNDES 3.3.1.....	95
<b>Tableau 82</b> : Indicateurs de produits dans le domaine du transport, de la mobilité urbaine et de la sécurité routière, des services financiers et de télécommunications.....	96
<b>Tableau 83</b> : Autres indicateurs de produit d’effet PNDES 3.3.1 .....	97
<b>Tableau 84</b> : Indicateurs de l’effet attendu 3.2.3.....	97
<b>Tableau 85</b> : Investissements structurants et réformes stratégiques relatifs au renforcement de la mise en marché des produits nationaux.....	98
<b>Tableau 86</b> : Réalisations des collectivités pour la promotion du commerce et l’expansion des industries de services.....	99
<b>Tableau 87</b> : Situation des indicateurs de l’effet attendu 3.4.1.....	101
<b>Tableau 88</b> : Situation des produits de l’effet attendu 3.4.1 .....	101
<b>Tableau 89</b> : Situation des produits de l’effet attendu 3.4.1 (suite).....	102
<b>Tableau 90</b> : Profil des indicateurs du désenclavement interne et externe en infrastructures routières.....	103
<b>Tableau 91</b> : Profil des indicateurs des principaux produits des infrastructures routières.....	103
<b>Tableau 92</b> : Projets d’infrastructures routières.....	103
<b>Tableau 93</b> : Situation des études routières au 31 décembre 2019.....	104
<b>Tableau 94</b> : Projets d’infrastructures des voiries urbaines.....	104
<b>Tableau 95</b> : Puissance d’énergie raccordée au réseau.....	105
<b>Tableau 96</b> : Importation d’énergie et construction de centrale.....	106
<b>Tableau 97</b> : Projets de construction de centrales en cours d’exécution .....	106
<b>Tableau 98</b> : Profil des indicateurs de performance du domaine des TIC .....	107
<b>Tableau 99</b> : Indicateur de développement des infrastructures de télécommunications.....	108
<b>Tableau 100</b> : Situation des indicateurs de l’effet attendu 3.5.1.....	111
<b>Tableau 101</b> : Situation des produits de l’effet attendu 3.5.1 .....	111
<b>Tableau 102</b> : Situation des indicateurs de l’effet 3.5.2 .....	112
<b>Tableau 103</b> : État du fonctionnement des CSD .....	118
<b>Tableau 104</b> : Composition du financement du PNDES entre 2016 et 2019.....	119
<b>Tableau 105</b> : Récapitulatif des conventions signées de 2016 à 2019 (en milliards FCFA) .....	120
<b>Tableau 106</b> : Décaissement et exécution des ressources des projets et programmes en 2019.....	121

## **LISTE DES ANNEXES**

---

Annexe 1 : Cadre de mesure de la performance globale de la mise en œuvre du PNDES .....	i
Annexe 2 : Bilan 2019 des matrices régionales des réformes stratégiques et des investissements structurants .....	xvii
Annexe 3 : Indicateurs nationaux ODD .....	xxii

## SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>ABDH</b>	: Approche basée sur les droits humains
<b>ABNORM</b>	: Agence burkinabè de normalisation, de la métrologie et de la qualité
<b>AFP-PME</b>	: Agence de financement et de promotion des petites et moyennes entreprises
<b>ANLF</b>	: Autorité nationale de lutte contre la fraude
<b>ANEEMAS</b>	: Agence nationale d'encadrement de l'exploitation artisanale et semi mécanisée
<b>ANEREE</b>	: Agence nationale des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique
<b>ANJE</b>	: Alimentation du nourrisson et du jeune enfant
<b>ANTR</b>	: Agence nationale des terres rurales
<b>APD</b>	: Aide publique au développement
<b>ARV</b>	: Antirétroviral
<b>ASBC</b>	: Agents de santé à base communautaire
<b>ASPHF</b>	: Agro-sylvo-pastoral, halieutique et faunique
<b>BADF</b>	: Banque agricole du Faso
<b>BD</b>	: Bureaux domaniaux
<b>BIT</b>	: Bureau international du travail
<b>BMC</b>	: Brigade mobile de contrôle
<b>BNPS</b>	: Brigade nationale de sapeurs-pompiers
<b>BTP</b>	: Bâtiment et travaux publics
<b>CAIMA</b>	: Centrale d'approvisionnement des intrants et matériels agricoles
<b>CAMVET</b>	: Centrale d'achat des médicaments vétérinaires
<b>CATI</b>	: Centre d'appui à la technologie et à l'innovation
<b>CCA</b>	: Chef de circonscription administrative
<b>CCI-BF</b>	: Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso
<b>CCP</b>	: Commissariat central de police
<b>CCR</b>	: Cadre de concertation régional
<b>CDC-BF</b>	: Caisse des dépôts et consignations du Burkina Faso
<b>CEDEAO</b>	: Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest
<b>CEDJ</b>	: Centre d'écoute et de dialogue pour les jeunes
<b>CEFAB</b>	: Centre de facilitation des affaires de Bagré
<b>CEFPO</b>	: Centre de formation professionnelle de Ouagadougou
<b>CEG</b>	: Collège d'enseignement général
<b>CELPAC</b>	: Centre de lecture publique et d'animation culturelle
<b>CENI</b>	: Commission électorale nationale indépendante
<b>CEN-SAD</b>	: Communauté des États sahélo-sahariens
<b>CENTIF</b>	: Cellule nationale de traitement des informations financières
<b>CEP</b>	: Champs écoles de producteurs
<b>CERAV/AFRIQUE</b>	: Centre régional pour les arts vivants en Afrique
<b>CERFITEX</b>	: Centre de recherche et de formation pour l'industrie textile
<b>CES/DRS</b>	: Conservation des eaux et des sols/ Défense et la restauration des sols
<b>CESF</b>	: Centre d'éducation spécialisée et de formation
<b>CESP</b>	: Commission de l'enseignement supérieur privé
<b>CFE</b>	: Contribution financière en matière d'eau

<b>CFP</b>	:	Centre de formation professionnelle
<b>CGCT</b>	:	Code général des collectivités territoriales
<b>CHR</b>	:	Centre hospitalier régional
<b>CHU</b>	:	Centre hospitalier universitaire
<b>CM</b>	:	Centre médical
<b>CMA</b>	:	Centre médical avec antenne chirurgicale
<b>CMA-BF</b>	:	Chambre des métiers de l'artisanat du Burkina Faso
<b>CNAA</b>	:	Centre national d'artisanat d'art
<b>CNAMU</b>	:	Caisse nationale d'assurance maladie
<b>CNATAC</b>	:	Centre national d'appui à la transformation artisanale du coton
<b>CNPD</b>	:	Commission nationale de la planification du développement
<b>CNRST</b>	:	Centre national de la recherche scientifique et technologique
<b>CNSS</b>	:	Caisse nationale de sécurité sociale
<b>CORUS</b>	:	Centre des opérations de réponse aux urgences sanitaires
<b>COTEVAL</b>	:	Comité technique de vérification des avant-projets de loi
<b>CPD</b>	:	Commissariat de police de district
<b>CPIA</b>	:	Country policy and institutional assessment
<b>CPN</b>	:	Consultation prénatale
<b>CPS</b>	:	Chimio-prévention saisonnière
<b>CQP</b>	:	Certificat de qualification professionnelle
<b>CRD</b>	:	Cadre régional de dialogue
<b>CSD</b>	:	Cadre sectoriel de dialogue
<b>CSPS</b>	:	Centre de santé et de promotion sociale
<b>CT</b>	:	Collectivités territoriales
<b>DAO</b>	:	Dossier d'appel d'offres
<b>DGPN</b>	:	Direction générale de la police nationale
<b>DS</b>	:	District sanitaire
<b>EA</b>	:	Effet attendu
<b>EFTP</b>	:	Enseignement et formation techniques et professionnels
<b>EHCVM</b>	:	Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages
<b>EJSR</b>	:	Enfants et jeunes en situation de rue
<b>ENASAP</b>	:	Ecole nationale de sapeurs-pompiers
<b>ENEP</b>	:	Ecole nationale des enseignants du primaire
<b>ENO</b>	:	Espace numérique ouvert
<b>ENS/UNZ</b>	:	Ecole normale supérieur/Université Norbert Zongo
<b>EP</b>	:	Etablissements pénitentiaires
<b>FAPEX</b>	:	Fonds d'appui à l'exportation
<b>FDCT</b>	:	Fonds de développement culturel et touristique
<b>FDE</b>	:	Fonds de développement de l'électrification
<b>FDS</b>	:	Forces de défense et de sécurité
<b>FIE</b>	:	Fonds d'intervention pour l'environnement
<b>FIM-BF</b>	:	Fédération des industries de la mode du Burkina Faso
<b>FONRID</b>	:	Fonds national de la recherche et de l'innovation pour le développement
<b>FCFA</b>	:	Franc des colonies françaises d'Afrique
<b>GDT</b>	:	Gestion durable des terres
<b>GES</b>	:	Gaz à effet de serre
<b>GIRE</b>	:	Gestion intégrée des ressources en eau

<b>GSP</b>	:	Garde de sécurité pénitentiaire
<b>HCNRSI</b>	:	Haut conseil national de la recherche scientifique et de l'innovation
<b>HIMO</b>	:	Haute intensité de main-d'œuvre
<b>IAC</b>	:	Instituteurs adjoints certifiés
<b>IDE</b>	:	Infirmier diplômé d'Etat
<b>IESR</b>	:	Institution d'enseignement supérieur et de recherche
<b>INERA</b>	:	Institut de l'environnement et de recherches agricoles
<b>INESS</b>	:	Institut national d'excellence des soins de santé
<b>INSP</b>	:	Institut national de santé public
<b>IRSAT</b>	:	Institut de recherche en sciences appliquées et technologies
<b>ISEPC</b>	:	Institut supérieur d'études de protection civile
<b>LED</b>	:	Lampes à diode électroluminescente
<b>LMD</b>	:	Licence-Master-Doctorat
<b>LOLF</b>	:	Loi organique relative aux lois de finances
<b>MAC</b>	:	Maison d'arrêt et de correction
<b>MAS</b>	:	Malnutrition aiguë sévère
<b>MASA</b>	:	Marché des arts et du spectacle africain
<b>MCA</b>	:	Millennium challenge account
<b>MCIA</b>	:	Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat
<b>MDHPC</b>	:	Ministère des droits humains et de la promotion civique
<b>MEG</b>	:	Médicaments essentiels génériques
<b>MENA</b>	:	Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation
<b>MENAPLN</b>	:	Ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales
<b>MESRSI</b>	:	Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation
<b>MFPTPS</b>	:	Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale
<b>MFSNF</b>	:	Ministère de la femme, de la solidarité nationale et de la famille
<b>MINEFID</b>	:	Ministère de l'Economie, des finances et du développement
<b>MJ</b>	:	Ministère de la justice
<b>MJFIP</b>	:	Ministère de la jeunesse, de la formation et de l'insertion professionnelles
<b>MJPEJ</b>	:	Ministère de la jeunesse et de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes
<b>MOD</b>	:	Maître d'ouvrage délégué
<b>MRSIS</b>	:	Matrice de réformes stratégiques et d'investissements structurants
<b>MS</b>	:	Ministère de la santé
<b>OCI</b>	:	Organisation de la conférence islamique
<b>ODD</b>	:	Objectifs de développement durable
<b>OEV</b>	:	Orphelins et enfants vulnérables
<b>OHADA</b>	:	Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires
<b>OMP</b>	:	Opérations de maintien de paix
<b>ONAPREGECC</b>	:	Observatoire national de prévention et de gestion des conflits communautaires
<b>ONEA</b>	:	Office national de l'eau et de l'assainissement
<b>ONEDD</b>	:	Observatoire national de l'environnement et du développement durable
<b>ONEF</b>	:	Observatoire national de l'emploi et de la formation professionnelle
<b>ONG</b>	:	Organisation non gouvernementale

<b>ORSEC</b>	:	Organisation des secours d'urgence
<b>OSC</b>	:	Organisation de la société civile
<b>OST</b>	:	Office de santé des travailleurs
<b>PAA-BF</b>	:	Projet d'appui à l'artisanat au Burkina Faso
<b>PACD-PME/PMI</b>	:	Projet d'appui à la création et au développement des petites et moyennes entreprises et petites et moyennes industries
<b>PADDT</b>	:	Programme d'appui à l'aménagement et au développement durable du territoire
<b>PADEL</b>	:	Programme d'appui au développement des économies locales
<b>PADEL-B</b>	:	Projet d'appui au développement du secteur de l'élevage au Burkina Faso
<b>PAFESI</b>	:	Projet d'appui à la formalisation des entreprises du secteur informel
<b>PAG</b>	:	Plan d'aménagement et de gestion
<b>PAGIF</b>	:	Programme d'appui à la gestion intégrée des frontières
<b>PAI</b>	:	Plans annuels d'investissement
<b>PAM</b>	:	Programme alimentaire mondial
<b>PAO</b>	:	Plan d'action opérationnel
<b>PARPED</b>	:	Programme augmentation de revenus et promotion de l'emploi décent
<b>PASEL</b>	:	Projet d'appui au secteur de l'électricité
<b>PATECE</b>	:	Projet d'appui à la transformation de l'économie et à la création de l'emploi
<b>PAV</b>	:	Point d'atterrissage virtuel
<b>PCD</b>	:	Plan communal de développement
<b>PCEE</b>	:	Pôle de croissance écotouristique de l'Est
<b>PCIME</b>	:	Prise en charge intégrée des maladies de l'enfant
<b>PCS</b>	:	Pôle de croissance du Sahel
<b>PD/UD</b>	:	Parcelle et unité de démonstration
<b>PDEC</b>	:	Programme de développement des entreprises culturelles
<b>PEFA</b>	:	Public expenditure and financial accountability
<b>PEPU</b>	:	Projet d'électrification des zones péri-urbaines
<b>PF</b>	:	Planification familiale
<b>PF/DS</b>	:	Promo-femmes/Développement solidarité
<b>PFNL</b>	:	Produits forestiers non ligneux
<b>PFTE</b>	:	Pires formes de travail des enfants
<b>PGES</b>	:	Plan de gestion environnementale et sociale
<b>PGO</b>	:	Partenariat pour un gouvernement ouvert
<b>PIB</b>	:	Produit intérieur brut
<b>PIPHE-SA</b>	:	Projet de création et de mise en place d'incubateur, de pépinière et d'hôtel d'entreprises dans le secteur agro-alimentaire
<b>PLD</b>	:	Plan local de développement
<b>PMAP</b>	:	Programme de modernisation de l'administration publique
<b>PME</b>	:	Petites et moyennes entreprises
<b>PME/PMI</b>	:	Petites et moyennes entreprises/Petites et moyennes industries
<b>PMI</b>	:	Petites et moyennes industries
<b>PNA-PF</b>	:	Plan national d'accélération de la planification familiale
<b>PNAS</b>	:	Politique nationale d'action sociale
<b>PNCD</b>	:	Politique nationale de la coopération au développement
<b>PNDD</b>	:	Politique nationale de développement durable

<b>PNDES</b>	:	Plan national de développement économique et social
<b>PNE</b>	:	Politique nationale de l'emploi
<b>PNPS</b>	:	Politique nationale de protection sociale
<b>POS</b>	:	Plans d'occupation des sols
<b>PPA</b>	:	Power purchase agreement
<b>PPM</b>	:	Plans de passation des marchés
<b>PPP</b>	:	Partenariat public-privé
<b>PRD</b>	:	Plan régional de développement
<b>PRED</b>	:	Programme de restructuration des entreprises en difficulté
<b>PRIELER</b>	:	Projet de renforcement des infrastructures électriques et d'électrification rurale
<b>PRSPV</b>	:	Plan de réponse et de soutien aux personnes vulnérables
<b>PSCE/JF</b>	:	Programme spécial de création d'emploi pour les jeunes et les femmes
<b>PSDMS</b>	:	Plan de développement des mutuelles sociales
<b>PSIG</b>	:	Peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie
<b>PSV-BF</b>	:	Projet sécurisation des visas
<b>PTDIU</b>	:	Programme des transports et de développement des infrastructures urbaines
<b>PTF</b>	:	Partenaires techniques et financiers
<b>PTFM</b>	:	Plate-forme multifonctionnelle
<b>PTME</b>	:	Prévention de la transmission mère-enfant du VIH/SIDA
<b>PUS</b>	:	Programme d'urgence pour le Sahel
<b>PVLP</b>	:	Programme de valorisation des produits locaux
<b>PvVIH</b>	:	Personnes vivant avec le VIH
<b>RAMS-BF</b>	:	Réseau d'appui aux mutuelles de santé au Burkina Faso
<b>RAMU</b>	:	Régime d'assurance maladie universelle
<b>RASPC</b>	:	Rencontre administration-secteur privé de la culture
<b>RCD</b>	:	Rapport sur la coopération au développement
<b>REDD+</b>	:	Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts
<b>RESINA</b>	:	Réseau informatique national de l'administration
<b>RGPH</b>	:	Recensement général de la population et de l'habitation
<b>RIME</b>	:	Répertoire interministériel des métiers et des emplois
<b>RP</b>	:	Responsable de programme
<b>RSCPM</b>	:	Registre des sociétés civiles, des professions et des métiers
<b>RSE</b>	:	Responsabilité sociétale des entreprises
<b>RTB</b>	:	Radio diffusion et télévision du Burkina
<b>SAMAO</b>	:	Semaine des activités minières de l'Afrique de l'Ouest
<b>SDAGE</b>	:	Schéma directeur d'aménagement et de gestion de l'eau
<b>SDAGO</b>	:	Schéma directeur d'aménagement du Grand Ouaga
<b>SDAU</b>	:	Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme
<b>SDE</b>	:	Sage-femme diplômée d'Etat
<b>SDDEP</b>	:	Schémas directeurs de drainage des eaux pluviales
<b>SDGDU</b>	:	Schémas directeurs de gestion des déchets urbains
<b>SEERA</b>	:	Semaine des énergies et des énergies renouvelables d'Afrique
<b>SFR</b>	:	Services fonciers ruraux
<b>SIAO</b>	:	Salon international de l'artisanat de Ouagadougou

<b>SIG</b>	:	Service d'information du gouvernement
<b>SIGU</b>	:	Système intégré de gestion des guichets uniques
<b>SITHO</b>	:	Salon international du tourisme et de l'hôtellerie de Ouagadougou
<b>SIU</b>	:	Système d'informations urbaines
<b>SNADDT</b>	:	Schéma national d'aménagement et de développement durable du territoire
<b>SNDA</b>	:	Stratégie nationale de déconcentration administrative
<b>SNDL</b>	:	Stratégie nationale de développement du livre
<b>SNEC</b>	:	Stratégie nationale de l'état civil
<b>SN-PC :</b>	:	Stratégie nationale de promotion des pôles de croissance
<b>SNPCTP/B</b>	:	Stratégie nationale de promotion d'une culture de la tolérance et de la paix au Burkina Faso
<b>SNPG</b>	:	Stratégie nationale de la promotion de la bonne gouvernance
<b>SNS</b>	:	Stock national de sécurité
<b>SONABEL</b>	:	Société nationale d'électricité du Burkina
<b>SONE</b>	:	Soin obstétrical et néonatal essentiel
<b>SONU</b>	:	Soins obstétricaux et néonataux d'urgence
<b>SONU (B ou C)</b>	:	Soin obstétrical et néonatal d'urgence (de base ou complémentaire)
<b>SONUB</b>	:	Soins obstétricaux et néonataux d'urgence de base
<b>SOPROSA</b>	:	Société de production de semences agricoles
<b>SP/SEERA</b>	:	Secrétariat permanent de la Semaine des énergies et énergies renouvelables d'Afrique
<b>SPAI</b>	:	Sous-produits agroindustriels
<b>SPAO</b>	:	Système de production autonome d'oxygène
<b>SP-CSM</b>	:	Secrétariat permanent du Conseil supérieur de la magistrature
<b>SPONG</b>	:	Secrétariat permanent des ONG
<b>SP-PNDES</b>	:	Secrétariat permanent du Plan national de développement économique et social
<b>SR</b>	:	Santé de la reproduction
<b>SRADDT</b>	:	Schémas régionaux d'aménagement et de développement durable du territoire
<b>SST</b>	:	Sécurité et santé au travail
<b>SSTE</b>	:	Système de surveillance du travail des enfants
<b>STBV</b>	:	Stations de traitement de boue de vidange
<b>STEP</b>	:	Station d'épuration
<b>SWEDD</b>	:	Projet d'autonomisation des femmes dans le Sahel et dividende démographique
<b>SYLVIE</b>	:	Système de liaison virtuelle pour les opérations d'importation et d'exportation
<b>TAC</b>	:	Traité d'amitié et de coopération
<b>TAP</b>	:	Taux d'achèvement du primaire
<b>TBA</b>	:	Taux brut d'admission
<b>TBRH</b>	:	Tableau de bord des ressources humaines
<b>TBS</b>	:	Taux brut de scolarisation
<b>TD/TA</b>	:	Tribunal départemental/Tribunal d'arrondissement
<b>TDH/L</b>	:	Terre des hommes Lausanne
<b>TDR</b>	:	Termes de référence

<b>TDR</b>	:	Test de dépistage rapide
<b>TGI</b>	:	Tribunal de grande instance
<b>THIMO</b>	:	Travaux à haute intensité de main-d'œuvre
<b>TIC</b>		Technologie de l'information et de la communication
<b>TNT</b>	:	Télévision numérique terrestre
<b>TPEE</b>	:	Tableau prévisionnel des emplois et des effectifs
<b>UEMOA</b>	:	Union économique et monétaire ouest africaine
<b>UFR/ST</b>		Unité de formation et de recherche en Sciences et techniques
<b>UNB</b>		Université Nazi Boni
<b>UIP-PN</b>	:	Unité d'intervention polyvalente de la police nationale
<b>UNESCO</b>	:	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
<b>UNIVERSITICC</b>	:	Universités des industries culturelles et créatives
<b>UFR</b>	:	Unité de formation et de recherche
<b>UV</b>	:	Unité de vérification
<b>VAB</b>	:	Village artisanal de Bobo-Dioulasso
<b>VBG</b>	:	Violence basée sur le genre
<b>VIH</b>	:	Virus de l'immunodéficience humaine
<b>VRD</b>	:	Voiries et réseaux divers
<b>ZACA</b>	:	Zone d'activités commerciales et administratives
<b>ZACAS</b>	:	Zones d'activités artisanales spécialisées
<b>ZES</b>	:	Zones économiques spécialisées
<b>ZOVIC</b>	:	Zones villageoises d'intérêt cynégétique

## RESUME

---

1. Le rapport annuel de performance 2019 du Plan national de développement économique et social (PNDES) 2016-2020 a pour objectif d'informer les acteurs du développement économique et social, des résultats atteints dans le cadre de sa mise en œuvre en 2019, des défis à relever et des perspectives d'actions envisagées. Il est élaboré sur la base des 14 rapports sectoriels et des 13 rapports régionaux de performance 2019.
2. La mise en œuvre du PNDES en 2019, s'est déroulée dans un environnement international et national difficile. Au plan international, l'exacerbation des tensions commerciales et géopolitiques entre les principales économies de la planète et les incertitudes liées aux conséquences du Brexit ont occasionné un fort recul de la croissance de certains pays développés. Au plan national, malgré une conjoncture économique nettement plus favorable aux pays de l'UEMOA, l'accentuation des attaques terroristes, avec leurs effets dépressifs sur l'investissement dans différents secteurs d'activités et la poursuite des revendications sociales ont fini par entraîner une croissance économique de 5,7% contre une croissance escomptée de 6%.
3. En raison de l'accroissement des recettes fiscales et de la contraction de l'investissement public, le déficit budgétaire a été ramené à 3% du PIB en 2019 contre 4,9% en 2018. Le contexte de la décélération de la croissance a aussi été caractérisé par un recul sensible de l'indice de prix à la consommation, qui a regressé de 2,6% par rapport à son niveau de 2018.
4. Dans ce contexte, les résultats saillants de la mise en œuvre du PNDES en 2019 se présentent comme suit, qu'ils s'agissent des résultats d'effets et des produits attendus ou encore de la situation du financement du Plan et du fonctionnement de ses organes de supervision.
5. ***En matière de réformes des institutions et de modernisation de l'administration (axe 1)***, qui concentre les politiques visant la promotion de la bonne gouvernance politique et administrative, la bonne gouvernance économique et le renforcement de la décentralisation et de la bonne gouvernance locale, les principaux résultats de l'action peuvent se résumer comme suit et par domaine.
6. ***En matière de renforcement de la gouvernance politique et administrative***, les révisions du code pénal, du code de procédure pénale et du code électoral à minima, ce dernier qui permet la participation des Burkinabè de l'extérieur aux scrutins électoraux, constituent des avancées démocratiques notables, tout autant que des progrès, notamment, en matière du respect des droits des personnes en conflit avec la loi. La relecture de la loi sur le quota genre et les activités menées dans le cadre de l'humanisation des prisons en 2019 constituent également des aspects de la consolidation des droits humains.
7. ***En matière de défense et de sécurité***, le renforcement des capacités opérationnelles et organisationnel des forces de défense et de sécurité s'est poursuivi avec l'acquisition de matériels spécifiques, la poursuite et/ou construction de nouvelles infrastructures sécuritaires. Par ailleurs, les effectifs des personnels des forces de défense et de sécurité ont été renforcés avec le recrutement des élèves gendarmes, des officiers de police, des agents de la garde de sécurité pénitentiaire et les élèves de la brigade nationale des sapeurs-

pompiers. Au plan des réformes structurelles, le processus d'élaboration de la politique de sécurité nationale est en phase d'achèvement, la délivrance des passeports à puce électronique est effective ainsi que la mutualisation des informations au profit des acteurs de la lutte contre l'insécurité par le projet IRAPOL. Aussi, la réalisation de cible de 100% d'exercice terrain par les forces armées nationales ont permis la conduite de nombreuses opérations sur le front de la lutte contre le terrorisme. En matière de protection civile, le processus de finalisation de la mise en œuvre des plans ORSEC ainsi que la construction des infrastructures au profit des sapeurs-pompiers et de l'institut supérieur de travail en protection civile ont été poursuivis. Les défis qui se présentent au secteur de la défense-sécurité reste la stabilisation des zones confrontées au terrorisme, le renforcement des capacités opérationnelles et le renseignement, l'augmentation des effectifs des unités spéciales de lutte contre le terrorisme, la lutte contre les stigmatisations de certaines communautés

8. L'accès de la population à l'information juste a enregistré les avancées suivantes : le basculement effectif de l'audiovisuel national à la Télévision numérique de terre, le renforcement des appuis financiers aux sociétés de presse privée, étendu en 2019, aux prêts à taux subventionnés pour l'équipement, le renforcement de l'équipement des organes de presse publique. En conséquence, les taux de couverture du territoire national par la télévision nationale et pour la presse écrite nationale ont progressé, passant respectivement de 96% à 98% et de 72% à 75% de 2018 à 2019.
9. Dans le sens du renforcement de l'efficacité et l'efficience de l'administration publique, de l'amélioration de la redevabilité à tous les niveaux, les acquis majeurs de l'action publique en 2019 se rapportent au renforcement du plan d'actions 2017-2019 du Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO) à la consolidation de la digitalisation de l'administration publique.
10. De même, sur le plan de la coopération régionale et internationale, le pays a maintenu en 2019, son implication et sa participation dans certaines Opérations de maintien de paix (OMP) et de sécurité en Afrique. Il a aussi tenu de nombreuses commissions mixtes de coopération ayant abouti à la signature de nombreuses conventions de coopération.
11. Nonobstant ces acquis, le pays a reculé de 7 places dans le classement de l'indice de Transparency international d'évaluation de la perception du niveau général de la corruption, enregistrant ainsi une contreperformance sur le plan de la lutte contre la corruption. Cette situation requiert de renforcer l'application des lois et règlements de lutte contre la corruption.

✓ *En matière de bonne gouvernance économique*

12. Dans le cadre de la promotion de la bonne gouvernance économique visant, d'une part le renforcement de l'efficacité de la planification, de la gestion et du financement de l'économie et d'autre part, l'amélioration de l'environnement des affaires et le renforcement des capacités d'initiatives et de gestion du secteur privé, les principaux acquis par domaine se présentent comme suit.

13. Pour ce qui est de la planification, de la gestion et du financement de l'économie, on note l'amélioration du déficit budgétaire de 4,9% du PIB en 2018 à 3% en 2019 grâce à la maîtrise globale de la dépense publique et à l'amélioration du recouvrement des recettes fiscales. L'entrée en service de nouvelles institutions financières comme la Banque agricole du Faso a contribué à l'amélioration du financement de l'économie.

14. La stagnation du pays sur l'échelle de l'indicateur du Doing Business après deux années successives de recul demeure une contreperformance à corriger. La mise en œuvre des réformes stratégiques de la matrice minimale des réformes du climat des affaires, l'efficacité dans l'exécution du projet de cadastre fiscal, la mise en place de la banque pour le financement des PME/PMI fait partie des actions à mener rapidement, afin d'atteindre les effets attendus de la gouvernance économique.

✓ ***En matière de renforcement de la décentralisation et de la bonne gouvernance locale***

15. Renforcer la décentralisation et promouvoir la bonne gouvernance locale fait partie des objectifs stratégiques du PNDES dont l'opérationnalisation, en 2019, a été affectée à la fois par la fronde sociale et l'insécurité dans de nombreuses localités d'exécution des chantiers de construction. Aussi, même en y ajoutant les postes tels que les salaires du personnel de l'administration centrale mise à disposition des collectivités territoriales, la proportion du budget de l'État transférée aux collectivités territoriales (9,2%) est restée en deçà de la cible 2020 de 15%. En matière de dynamisation des économies locales, notamment par la création des pôles de croissance, les projets de pôles du Sahel et de l'Est sont toujours au stade des études, tandis que ceux de Samandeni et du Sourou sont en phase de démarrage avec des missions de terrain.

16. L'axe 2 du PNDES, à savoir « ***développer le capital humain*** », concentre les objectifs stratégiques à la promotion de la santé, du développement de l'éducation et la formation, à la promotion de l'enseignement supérieure et la recherche, à la promotion de l'emploi décent et la protection sociale, à l'amélioration du cadre de vie, de l'accès à l'eau, à l'assainissement et aux services énergétiques de qualité.

✓ ***En matière de promotion de la santé et d'accélération de la transition démographique***

17. Les principaux acquis de l'action se situent au niveau de l'extension de l'offre, par la poursuite des chantiers de construction des centres de santé dans le domaine des trois niveaux de soins, du maintien de la politique de gratuité de soins pour les enfants de moins de 5 ans et pour les femmes enceintes, du renforcement des effectifs et de la formation des spécialistes. A l'image du ratio habitants/ infirmiers d'État qui est passé de 3 281 en 2018 à 2 028 en 2019 pour une cible de 3 500, l'ensemble des ratios habitants / personnels de santé se sont inscrits dans des tendances très favorables. Sur le plan des réformes, les avancées observées en 2019, concernent l'opérationnalisation du Centre des opérations de réponse aux urgences sanitaires (CORUS) qui renforce la capacité de l'État à faire face aux urgences sanitaires, l'adoption et l'opérationnalisation de la gratuité d'accès des femmes aux services et produits de contraception, assortie de son expérimentation dans deux régions du pays.

✓ ***En matière de l'amélioration de la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation***

18. Tout comme la santé, des acquis ont également été enregistrés dans la quête de l'accroissement de l'offre et de l'amélioration de la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation.
19. Ainsi, en matière d'éducation, les progrès enregistrés portent principalement sur l'achèvement des constructions des infrastructures scolaires démarrées en 2018, l'accroissement des effectifs du personnel enseignant au profit du MENAPLN, l'organisation effective des différents concours de recrutement programmés, la tenue des sessions de formation continue du personnel enseignant et d'encadrement, l'octroi de bourses aux élèves du post-primaire et du secondaire.
20. S'agissant de l'amélioration de l'accès à l'enseignement supérieur et son adaptation aux besoins de la transformation structurelle de l'économie, les acquis enregistrés en 2019 ont trait à l'achèvement d'un certain nombre d'investissements structurants. Il s'agit par exemple : des bâtiments de l'Unité de formation et de recherche en Sciences et techniques (UFR/ST) de l'Université Ouaga II, du bâtiment pédagogique en R+2 de l'Université Nazi Boni (UNB) de Bobo-Dioulasso, l'équipement de cités universitaires des deux universités et le recrutement engagé en fin d'année, d'enseignants chercheurs et de chercheurs au profit de l'enseignement supérieur et de la recherche.
21. L'achèvement de réformes entamées telles que celles relatives au LMD et à la relecture des textes régissant les IERS (Institution d'enseignement supérieur et de recherche) et les écoles doctorales, ainsi que l'exécution de projets d'infrastructures constituent les principaux défis à relever.
22. Dans le domaine de la recherche et de l'innovation, 2019 a également été une année de progrès en matière de production scientifique, de financement national de la recherche et de renforcement des capacités infrastructurelles et humaines du CNRST. En effet, avec 623 méthodes, procédés ou technologies produits, la cible d'en générer au moins 600 a été amplement atteinte. 88 projets de recherche ont été financés par le FONRID contre 65 en 2018. Les travaux d'aménagement de voiries, de construction de laboratoire, de bureau, de siège d'instituts se sont poursuivis au profit du CNRST.
23. Malgré ces acquis, les défis de la valorisation des résultats de la recherche, de l'exécution des grands projets structurants du secteur à l'image des trois technopoles, des parcs d'innovations au sein des agropoles du pays et des deux pôles d'excellence demeurent. Ce qui appelle à concevoir et à mettre en œuvre une stratégie de financement desdits projets. Dans le domaine de la formation, 2019 a été marquée par l'accroissement de l'offre d'infrastructures de l'EFTP. En effet, au 31 décembre 2019 on a enregistré au titre des infrastructures d'EFTP achevées : 4 lycées scientifiques régionaux (Bobo-Dioulasso, Koudougou, Ouahigouya et Tenkodogo) ; 4 lycées professionnels (Manga, Tenkodogo, Kaya, Zorgho); 1 lycée technique à Koudougou et 3 CEFTP (Sapouy, Sebba, Kongoussi) Cf. le Rapport 2019 du CSD-EF

✓ *En matière de la Promotion de l'emploi décent et de la protection sociale pour tous, particulièrement pour les jeunes et les femmes*

24. *Promouvoir l'emploi décent et la protection sociale pour tous, particulièrement pour les jeunes et les femmes* constitue l'une des dimensions du développement du capital humain.
25. En 2019, les acquis les plus importants s'apprécient en termes de développement de projets visant l'amélioration de l'employabilité des jeunes et des femmes qui amplifieront dès leur opérationnalisation, les interventions en cours en la matière.
26. Par ailleurs, en matière de réduction des inégalités sociales, de genre et de promotion de la femme comme acteur dynamique du développement, l'État a amplifié ses actions de retrait d'enfants et jeunes en situation de rue, de prise en charge intégrée d'orphelins et autres enfants vulnérables, dont au moins 9 081 bénéficient de prise en charge. A cela, s'ajoute l'appui aux déplacés internes du fait de l'insécurité. Aussi, avec l'immatriculation de 19 362 entreprises de femmes, la promotion de l'autonomisation économique de la femme s'est renforcée.

✓ *En matière de l'amélioration du cadre de vie, de l'accès à l'eau, à l'assainissement et aux services énergétiques de qualité*

27. *La 5<sup>ème</sup> et dernière dimension du développement du capital humain, porte sur l'amélioration du cadre de vie, l'accès à l'eau, à l'assainissement et aux services énergétiques de qualité*, domaines où les progrès sont principalement impulsés par l'exécution de projets d'aménagement.
28. Les avancées les plus nettes ont été enregistrées en matière d'accès à l'eau potable, avec un taux d'accès national à l'eau potable de 75,4% en 2019 pour une cible de 74,6% et l'effectivité de la réforme de la politique d'approvisionnement en eau potable en milieu rural et semi-urbain. Les taux d'équipement des écoles et des centres de santé en latrines respectivement de 74% et 89% sont tous en phase avec les cibles fixées en la matière. Aussi, l'équipement des écoles et des centres de santé en kits et système d'énergie solaire et les réalisations visant l'efficacité énergétique sont également tous en phase avec les objectifs annuels. En revanche, que ce soit en matière d'assainissement domestique et urbain, d'accès à l'électricité, les cibles annuelles des indicateurs d'effets des politiques n'ont pas été atteintes.
29. Les difficultés d'exécution, ont été particulièrement fortes en matière de planification et de la maîtrise de la croissance urbaine et de réalisation des logements décents au profit des populations. Les projets d'aménagements urbains et les chantiers de construction et de mise à disposition des ménages des logements décents ont connu des progrès en deçà des attentes.
30. **L'axe 3 du PNDES, à savoir, dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois** regroupe les objectifs stratégiques relatifs au développement des secteurs économiques à la mise en place des infrastructures de soutien à l'économie ainsi qu'à l'inversion de la tendance de la dégradation de l'environnement et l'assurance de la gestion durable des ressources naturelles et environnementales.

✓ *En matière de développement des secteurs économiques*

31. Ainsi, en matière de développement du secteur agro-sylvo-pastoral, faunique et halieutique afin de renforcer sa résilience et de l'orienter davantage vers le marché, les principaux

résultats d'effets enregistrés concernent la production de poissons qui a été portée à 28 365 tonnes contre 27 700 en 2018, pour une cible annuelle de 28 000 tonnes. De même, le taux de couverture des besoins alimentaires du cheptel a été de 95%, pour une cible annuelle de 75%. Une autre avancée dans le domaine concerne la sécurisation foncière, avec un taux de délivrance des actes fonciers sur les demandes d'actes de 38,40%, taux qui s'approche pour la première fois, de sa cible de 40%.

32. Les progrès en termes de génération d'emplois agricoles et d'aménagements de superficies agricoles ont également été à la hauteur des ambitions. En effet, 120 294 employés agricoles ont été engagés en 2019 pour une cible de 80 000, tandis que la cible d'aménagement de 5 690 ha de périmètres et de bas-fonds a été réalisée à plus de 90%.
33. *Développer un secteur industriel et artisanal compétitif, à forte valeur ajoutée et créateur d'emplois décents* constitue le second objectif inscrit dans l'axe 3 du PNDES.
34. Dans ce domaine, grâce au dynamisme du secteur minier, la cible de porter la part de la valeur ajoutée de l'industrie dans le PIB à 21,5% en 2018 a été quasiment réalisée, cette proportion se situant à 20,53% en 2019. Par ailleurs, concernant le secteur de la culture, la croissance annuelle du nombre d'entreprises culturelles et touristiques formelles s'est établie respectivement à 34,1% et 9,8% en 2019 pour des cibles de 20% et 4,7%.
35. Dans le domaine du développement industriel et artisanal, les principaux acquis se situent au niveau des extrants livrés. Il en est ainsi de l'opérationnalisation du Village artisanal de Kaya, du financement de 69 entreprises culturelles à travers le Fonds de développement culturel et touristique (FDCT).
36. Les principaux défis du développement du secteur industriel et artisanal résident dans la concrétisation des investissements structurants dont : (i) l'opérationnalisation des zones industrielles, la réalisation des unités industrielles de transformation du coton (complexe intégré de transformation du coton à Ouagadougou), de la tomate ainsi que l'achèvement des travaux du Village artisanal de Bobo-Dioulasso et du CNATAC, etc.
37. *Promouvoir le commerce et l'expansion des industries de services à forte valeur ajoutée et créatrices d'emplois décents* participe du développement de la dynamisation de secteurs porteurs de l'économie et des emplois. Au cours de l'année 2019, les résultats d'effets les plus significatifs engrangés en la matière concernent, la formalisation de l'économie avec la part de l'informel dans la valeur ajoutée du secteur tertiaire qui est ressortie à 17,22% en 2019 contre 20,4% en 2018 et le taux de crédit à l'économie qui a été porté à 34,45% contre 33,1% en 2018 et une cible de 35% en 2020. De même, le taux élargi de bancarisation a été de 42,28% en 2018 pour une cible de 35% en 2020 et la diversification des exportations du pays s'est amélioré légèrement, puisque la part des deux premiers produits d'exportation dans le total des exportations a baissé légèrement de 80,4% en 2018 à 80% en 2019.
38. D'autres acquis importants qui se situent au niveau des produits livrés ou services livrés sont utiles à présenter. Il s'agit du renouvellement de 690 véhicules de transport, poids lourd, de délivrance de 167 111 permis de conduire et de 126 966 cartes grises sécurisées, de l'amélioration de la régulation du commerce, grâce au renforcement des opérations de contrôle des prix, de la qualité et de la disponibilité de l'information commerciale et le

renforcement de la lutte contre la fraude menée par la Brigade mobile de contrôle et de répression de la fraude (BMCRF).

39. Le renforcement de la transformation des produits locaux, l'opérationnalisation de la bourse du commerce et de la centrale d'achat des produits de grande consommation et le renforcement de la certification des produits nationaux demeurent les défis à relever afin d'améliorer la mise en marché des produits nationaux.

✓ *En matière de développement des infrastructures de soutien à l'économie*

40. Développer les infrastructures de qualité nécessaires à la transformation structurelle de l'économie constitue le 4ème domaine d'intervention de l'axe 3 du PNDES. En la matière, en raison des ressources à mobiliser pour la mise en œuvre des grands projets d'infrastructures routières, ferroviaires, énergétiques, de TIC ou encore de mobilisation des ressources en eau, les résultats les plus importants se situent davantage au niveau des produits livrés que des effets atteints.

41. Ainsi, **en matière de mobilisation des ressources en eau**, 4 barrages ont été réhabilités en 2019 portant à 24 le nombre cumulé de barrages réhabilités. Dans le cadre de la gestion intégrée des ressources en eau, un montant de 812,7 millions de francs CFA a été recouvré sur une prévision de 761,7 millions de F CFA, soit un taux de recouvrement de 106,7%.

42. **En matière d'infrastructures routières**, la proportion des pistes rurales aménagées a été portée à 36% en 2019 contre 33,1% en 2018 pour une cible de 36,5% en 2018. La longueur totale de routes en travaux de bitumage ou de renforcement est de 860,52 km dont 148 km ont été achevées. Pour ce qui est des pistes rurales, ce sont 198,33 km qui ont été réalisées en 2019.

43. **Dans le domaine de l'énergie**, la puissance installée enregistre un accroissement, passant de 359,5 MW en 2018 à 410 MW en 2019, de même que la part des énergies renouvelables dans la production totale a été portée à 18,36% contre 16,87% en 2018.

44. **Dans le domaine du numérique**, la capacité de la bande passante internet en 2019, a été accrue avec le débit internet qui a été porté à 44,3 Gbps contre 39,3 Gbps en 2018 et le taux de pénétration à l'internet estimé à 30,41% en 2019 contre 29,18% en 2018. Le linéaire de fibre optique déployé a été de 861,8km en 2019.

45. Les défis à relever pour un véritable développement des infrastructures, se rapportent à la sécurisation de certains chantiers situés dans les zones à défi sécuritaire, à l'accélération des travaux des projets d'infrastructures dans tous les 4 sous-secteurs concernés. Pour ce qui est en particulier du secteur de l'énergie, il s'avère urgent de rénover le cadre réglementaire, institutionnel et régulateur dudit secteur en mettant, notamment rapidement, en œuvre les réformes identifiées par les études de faisabilité du second compact du MCA.

✓ *En matière d'inversion de la tendance de la dégradation de l'environnement et d'assurance de la gestion durable des ressources naturelles et environnementales*

46. *Enfin, inverser la tendance de la dégradation de l'environnement et assurer durablement la gestion des ressources naturelles et environnementales* constitue l'un des objectifs stratégiques du PNDES qui participe à la concrétisation de l'axe 3. Aussi, en dépit de

l'indisponibilité des données actualisées pour apprécier les effets des actions entreprises en la matière, de nombreux produits ou services ont été livrés en 2019, visant la gestion durable des ressources naturelles, l'atténuation et l'adaptation des populations aux effets néfastes du changement climatique. Il s'agit : (i) de la récupération de 35 522,26 ha de terres dégradées des zones protégées pour une cible annuelle de 10 000 ha ; (ii) de la production de 8 791 186 plants pour une cible de 11 000 000 et (iii), de l'accroissement à 75% de la proportion des aires de protection faunique sous aménagement pour une cible de 65%.

47. **Globalement, par rapport à l'objectif du PNDES de transformer structurellement l'économie du Burkina Faso**, après quatre années de mise en œuvre, les acquis les plus notables se situent au niveau de la réduction de la part du secteur primaire dans le PIB et de l'accroissement de la productivité de l'emploi du secteur primaire. La part du secteur secondaire dans le PIB s'est légèrement accrue en raison des belles performances de l'industrie extractive. Le recul de la part du secteur informel dans la valeur ajoutée du secteur tertiaire a également été conséquent. En revanche les progrès ont été en deçà des attentes, en ce qui concerne l'accroissement de la part de l'industrie manufacturière dans le PIB ou encore en termes de réduction de la proportion des populations urbaines vivant en zone non lotie.
48. **L'efficacité de la coopération au développement est appréciée par le niveau<sup>1</sup> de décaissement et d'exécution des appuis projets et des appuis budgétaires mobilisés.** En fin décembre 2019, sur un total de 922,5 milliards FCFA d'appuis prévus au niveau des 14 secteurs de planification, 397,54 milliards FCFA ont été décaissés (sans les données du CSD RI et PASP). Comparativement à l'année 2018, le montant des programmations financières a connu une hausse (922,5 milliards FCFA, contre 640,65 milliards FCFA en 2018). Il a été de même du montant des décaissements (397,54 milliards FCFA en 2019 contre 295,2 milliards FCFA en 2018). Le montant des dépenses a également progressé (441,7 milliards FCFA en 2019 contre 401,12 milliards FCFA en 2018).
49. Par ailleurs, le fonctionnement du dispositif de pilotage du PNDES s'est amélioré en 2019 avec l'opérationnalisation des groupes thématiques dans 11 des 14 Cadres sectoriels de dialogue. Aussi, la présidence de la session annuelle de revue de l'ensemble des CSD a été assurée soit par les ministres, président du CSD, soit par un des vice-présidents desdits CSD. Tout de même, renforcer les travaux au sein des groupes thématiques et identifier des PTF pour assurer la mission de chef de file des CSD « Transformations industrielles et artisanales » et « Infrastructures de transports, de communication et d'habitat » améliorerait le dialogue autour des politiques desdits secteurs.
50. Pour relever l'ensemble des défis identifiés, la revue de la performance dans la mise en œuvre du PNDES en 2019 a conduit aux recommandations suivantes :
- **Poursuivre les efforts d'élargissement de l'assiette fiscale ;**

---

<sup>1</sup> Taux de décaissement et d'exécution à actualiser car les rapports des CSD contiennent de nombreuses données manquantes

- **Renforcer la gouvernance**, notamment en matière de lutte contre la corruption, l'évasion fiscale et les flux financiers illicites et améliorer l'efficacité de la dépense publique ;
- **Accélérer le transfert des ressources financières aux collectivités territoriales** (Régions et communes) qui ne devrait pas être subordonné à l'adoption au préalable de la loi de programmation financière ;
- **Poursuivre les efforts d'amélioration du climat des affaires** (en levant les goulots d'étranglement dans les domaines à fort potentiel de résultats) afin d'inverser la tendance du classement Doing business du Burkina Faso ;
- **Poursuivre les efforts d'amélioration de la sécurité**, notamment la coordination des interventions des FDS et le renforcement des droits humains au cours des opérations ;
- **Accélérer la mise en place des bases de la transformation de l'économie**, notamment, les pôles de croissance et de compétitivité, les industries, les infrastructures du numérique, l'énergie, etc.
- **Poursuivre les efforts de dynamisation des Cadres sectoriels et régionaux de dialogues**, notamment l'amélioration des périmètres, le renforcement du dialogue au niveau des CSD et l'opérationnalisation des groupes thématiques au niveau des CRD tout en assurant la disponibilité des ressources financières pour leur fonctionnement ;
- **Sauvegarder les ressources budgétaires** destinées à l'achèvement des investissements et réformes livrables dans les différents secteurs, notamment sociaux pour l'année 2020 pour plus de résultats dans la mise en œuvre du PNDES ;
- **Trouver une solution appropriée pour le traitement diligent de la dette intérieure ;**
- **Poursuivre les efforts d'apaisement du climat social ;**
- **Renforcer la résilience du pays, à tous les niveaux, pour le préparer à répondre davantage efficacement aux défis globaux tels que la pandémie de la COVID 19 :** renforcer le système sanitaire, développer les TIC et l'accès à l'énergie pour permettre le télétravail, étendre la sécurité sociale à davantage de travailleurs ;
- **Concrétiser rapidement les mesures de relance de l'économie en réponse à la crise liée à la COVID 19.**

51. Par ailleurs, les membres du CNP ont adopté des recommandations à prendre en compte dans le cadre de l'élaboration du prochain référentiel national de développement. Il s'agit des suivantes :

- Améliorer le cadre organisationnel du suivi des politiques publiques et la mise en œuvre de l'approche sectorielle ;
- Définir un cadre de financement davantage cohérent et intégré au prochain plan de développement ;
- Améliorer l'identification des leviers et la résilience du pays face aux risques de fragilités, notamment en internalisant les résultats de l'évaluation de la prévention et de la consolidation de la paix.
- Améliorer la préparation des projets dans le cadre du processus de formulation du nouveau référentiel de développement.

## INTRODUCTION

---

1. La quatrième année de mise en œuvre du Plan national de développement économique et social (PNDES) 2016-2020 s'est déroulée dans un contexte économique marqué par une décélération de la croissance économique qui s'est établie à 5,7% en 2019 contre 6,8% en 2018 et 6,3 en 2017. Le repli de la croissance économique est intervenu dans un contexte international marqué par des incertitudes liées aux tensions commerciales et technologiques, aux conséquences du Brexit, aux conflits géopolitiques et au recul de l'activité dans le secteur de la manufacture dans certains pays développés. Le contexte contraste avec la conjoncture économique nettement plus favorable en Afrique de l'Ouest (UEMOA) puisque que la croissance économique dans cette partie du continent a été de 6,7% environ.
2. Sur le plan national, les résultats peu satisfaisants de la campagne agricole, la persistance des attaques terroristes avec son corolaire de populations déplacées internes, ses effets sur la dynamique de l'investissement dans plusieurs domaines d'activités (BTP, mines, etc.) et la poursuite des revendications sociales dans le secteur public ont entraîné une décélération du rythme de croissance de l'économie qui s'est située à 5,7% en 2019 contre 6,8% en 2018.
3. Ces aléas particulièrement sévères ont négativement impacté la mise en œuvre des politiques publiques au cours de l'année écoulée. Ils doivent être pris en compte dans l'appréciation de la performance enregistrée en 2019. Du reste, avant même que l'année 2020 n'ait donné d'observer de l'accalmie sur les fronts des attaques terroristes et de la fronde sociale, repartie de plus belle, que la pandémie du nouveau coronavirus a touché, à son tour, le Burkina Faso qui semble être l'un des pays d'Afrique de l'Ouest le plus sévèrement frappé. Cette situation a requis du Président du Faso, à l'occasion de son adresse à la nation en date du 02 avril 2020, le recentrage des priorités du budget de l'Etat gestion 2020 autour du soutien à l'offre de soins de santé, de la relance de l'économie et du respect de la soutenabilité budgétaire.
4. En dépit des difficultés enregistrées au cours de l'année 2019 et du contexte encore plus difficile de l'année 2020 qui se profile à l'horizon, certains des résultats attendus de la mise en œuvre du PNDES ont pu s'accomplir en 2019. Ces acquis ainsi que les difficultés d'opérationnalisation du Plan sont consignés dans le présent rapport annuel de performance. Ce rapport met en évidence les progrès accomplis en termes de réalisation des cibles des indicateurs d'effets et de produits. Il identifie également les insuffisances constatées dans la mise en œuvre, les contraintes majeures et formule des recommandations. Il prend en compte les orientations d'actions révisées pour la période 2020-2021 et la riposte économique du fait de la pandémie du nouveau coronavirus (COVID 19). Cette pandémie qui a commandé la prise de mesures diverses appelle à un réajustement de l'action publique pour l'année 2020.
5. Le rapport global de performance 2019 est établi à partir des rapports sectoriels et régionaux de performance, validés lors des revues sectorielles et régionales annuelles 2020, tenues sur la période allant de février à mars 2020 (Annexes 1 et 2). Outre le bilan de l'exécution des

effets et produits attendus au niveau sectoriel ou régional, ces rapports de performance ont également analysé le fonctionnement des Cadres sectoriels et régionaux de dialogue (CSD et CRD) en 2019, identifié les difficultés de mise en œuvre et formulé des recommandations. Le rapport global de performance annuelle 2019 de mise en œuvre du PNDES est articulé autour des sections suivantes : (i) l'évolution de l'économie burkinabè en 2019 ; (ii) les performances enregistrées dans la mise en œuvre du PNDES en 2019 ; (iii) les performances du PNDES dans la transformation structurelle de l'économie; (iv) l'évolution des indicateurs des objectifs de développement durable; (v) les dispositions de mise en œuvre, du suivi et d'évaluation du PNDES en 2019 ; (vi) les perspectives 2020-2021 de mise en œuvre du PNDES et (vii) les conclusions et recommandations.

## I. EVOLUTION DE L'ECONOMIE BURKINABE EN 2019

6. L'économie nationale a été affectée en 2019 par des conditions internes défavorables et une conjoncture internationale fragile.
7. Sur le plan international, les analyses établies par le FMI font état d'un ralentissement notable de la croissance économique mondiale qui serait la résultante de l'intensification des incertitudes liées aux tensions commerciales et technologiques, aux conséquences du Brexit, aux conflits géopolitiques et au recul de l'activité dans le secteur de la manufacture, cela, en dépit des mesures de politique monétaire plus accommodantes prises par les Etats-Unis et de nombreux autres pays avancés et émergents.
8. Ainsi, la croissance du PIB mondial se situerait à 2,9% en 2019, après 3,6% en 2018 en raison de la décélération de la croissance aussi bien des pays développés (1,7 % en 2019 contre 2,3% en 2018) que des pays émergents et en développement (3,9% en 2019 après 4,5% en 2018). Toutefois, les économies des pays d'Afrique subsaharienne et de l'Union économique et monétaire ouest-africaine ont fait preuve de résilience. La croissance économique dans ces deux groupes de pays s'est située respectivement à 3,3% en 2019 contre 3,2% en 2018 et à 6,7% en 2019 contre 6,6% en 2018.
9. Au niveau national, la campagne agricole défavorable, la persistance des attaques terroristes plombant particulièrement l'investissement dans plusieurs domaines d'activités (BTP, mines, etc.) avec son corolaire d'importants déplacements internes de populations et la poursuite des revendications sociales dans le secteur public, ont entraîné une décélération du rythme de croissance de l'économie. Le taux de croissance économique du PIB réel a été de 5,7% en 2019 contre 6,8% en 2018, réduisant à 6,2%, le taux de croissance annuelle moyen enregistré depuis le début de la mise en œuvre du PNDES.
10. Du côté de l'offre, cette croissance est déterminée principalement par l'accroissement de la valeur ajoutée du secteur tertiaire (+9,7%) porté par les services non marchands ; les autres secteurs primaire et secondaire ayant connu des décélérations notables respectives de 2,9% et 0,3%. Du côté de la demande, la croissance du PIB réel en 2019 a été portée par la demande intérieure, principalement par la consommation finale (+9,2 points de pourcentage) et dans une moindre mesure l'investissement (+0,7 point de pourcentage de croissance).
11. Le PIB courant s'est établi à 8 433,4milliards FCFA en 2019 contre 7 842,8 milliards FCFA en 2018.
12. ***S'agissant du niveau général des prix***, l'inflation est restée faible en 2019 avec un taux établi à -2,6% en glissement annuel et à -3,2% en moyenne annuelle contre respectivement 0,3% et 1,9% en 2018. Cette baisse des prix a été principalement imprimée par le repli des prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-6,4% en moyenne annuelle) et des tarifs des services de « communication » (-12,2%) à la faveur des actions promotionnelles réalisées par les différents opérateurs de téléphonie au profit des usagers.
13. ***En matière de finances publiques***, l'exécution du budget de l'État gestion 2019 a été marquée par une amélioration du niveau de recouvrement des ressources propres (+17,4%) combinée à une rigidité des dépenses courantes (+19,4%) dominées par les charges de personnel

(+19,8%) et une contraction importante des dépenses d'investissement (-26,2%). Cela a conduit à une réduction du déficit budgétaire qui s'est situé à -252,5 milliards FCFA à fin décembre 2019 contre -381,8 milliards FCFA à la même période de 2018, représentant respectivement -3% et -4,9% du PIB.

14. ***S'agissant de l'évolution de la dette***, la tension sur les finances publiques s'est traduite par un accroissement du niveau de l'endettement estimé à 46,1% du PIB en 2019 contre 42,9% en 2018 pour un plafond communautaire fixé à 70% au maximum. L'encours de la dette publique, en progression de 15,5%, s'est situé à 3 888,2 milliards FCFA au 31 décembre 2019 contre 3 366,0 milliards FCFA à fin décembre 2018, imputable à ses deux (02) composantes extérieure (+12,0%, soit 230,0 milliards FCFA) et intérieure (+20,1%, correspondant à 292,2 milliards FCFA).
15. ***Quant aux échanges extérieurs***, en dépit d'une orientation favorable des cours des principaux produits<sup>2</sup> exportés (or, coton et sésame) combinée au repli du cours du baril de pétrole en 2019, le déficit des transactions courantes avec le reste du monde s'est aggravé de 308,4 milliards FCFA par rapport à 2018, ressortant à 672,1 milliards FCFA en 2019. Cette situation est principalement imputable à la baisse des exportations d'or et de coton en lien avec le recul de la production. En pourcentage du PIB, le déficit s'afficherait à 8,0% en 2019 contre 4,6% en 2018.

---

<sup>2</sup> Hausse en moyenne annuelle des cours de l'or (+9,1) et coton (+1%) conjuguée à la baisse du cours du pétrole (10%)

## II. PERFORMANCE 2019 DE LA MISE EN ŒUVRE DU PNDES PAR AXE

### II.1. Axe 1 : Réformer les institutions et moderniser l'administration

16. A travers l'axe 1 du PNDES, les actions conduites par le gouvernement visent à concrétiser les trois Objectifs stratégiques (OS) que sont : (i) OS 1.1 : promouvoir la bonne gouvernance politique et administrative ; (ii) OS 1.2 : promouvoir la bonne gouvernance économique et (iii) OS 1.3 : renforcer la décentralisation et promouvoir la bonne gouvernance locale.

#### II.1.1. Objectif stratégique 1.1 : promouvoir la bonne gouvernance politique et administrative

17. Une bonne gouvernance politique et administrative, conforme aux standards internationaux, nécessite la réalisation des effets attendus suivants : (i) la démocratie, les droits humains, la justice et la paix sont renforcés ; (ii) la sécurité et la protection civile sont renforcées ; (iii) la défense est renforcée ; (iv) l'accès à l'information juste est assuré pour tous ; (v) les coopérations régionale et internationale sont améliorées ; (vi) l'administration publique est efficace et efficiente et (vii) le système de redevabilité est développé à tous les niveaux.

##### II.1.1.1. Effet attendu 1.1.1 : la démocratie, les droits humains, la justice et la paix sont renforcés

18. La mise en œuvre de l'effet attendu 1.1.1 se fait au moyen d'actions entrant dans le cadre du renforcement de la démocratie et de la promotion de justice, des droits humains et de la paix.
19. **En matière de renforcement de la démocratie et la qualité des institutions**, les actions conduites ont eu pour effet de maintenir en fin 2018, l'indice CPIA de la qualité globale des institutions à son niveau de 2016 et 2017, à savoir à 3,6 points sur 6 alors que les cibles 2018 et 2020 sont fixées respectivement à 4,5 et 4,8. Pour ce qui est du taux de participation de la population au scrutin électoral présidentiel de 2020, la cible est fixée à 80% contre 60% en 2015 (**Tableau 1**).

**Tableau 1** : Indicateurs d'effet en matière de renforcement de la démocratie

Indicateur	Réf. 2015	Réal. 2016	Réal. 2017	Réal. 2018	Réal. 2019	Cible 2018	Cible 2020
Qualité globale des institutions nationales (CPIA)	3,6	3,6	3,6	3,6	ND	4,5	4,8
Taux de participation de la population au scrutin électoral présidentiel	60%	AN	AN	AN	AN	AN	80%

**Source** : À partir du rapport du PNDES et des indicateurs du développement de la Banque mondiale

20. La stagnation du score global du Burkina Faso sur l'échelle de l'indice du CPIA découle des fortes baisses que le pays a enregistré à partir de 2015 au niveau des composantes gestion macroéconomique et gestion économique de cet indice. Le score du pays est passé de 4,5 points sur 6 en 2014 pour se stabiliser depuis à 4 points pour ce qui est de la gestion macroéconomique et de 4 points en 2014 à 3,6 depuis 2016 pour ce qui est de la gestion économique. Quant aux autres dimensions du CPIA, elles n'ont pas connu d'évolution notable.

21. Concernant le second indicateur d'effet qui évalue la participation des citoyens aux scrutins électoraux, certains des produits réalisés en 2019 et inscrits dans le **Tableau 2** permettent de renforcer la démocratie et le dialogue politique.

**Tableau 2** : Produits attendus relatifs au renforcement de la démocratie

Indicateur	Réal. 2018	Cible 2019	Réal. 2019	Réal. 2016-19
Nombre de sessions du cadre permanent de concertation pour l'évaluation des sessions parlementaires tenues	1	1	1	3
Taux d'exécution des cadres de concertation avec les groupes parlementaires en %	100	100	100	100
Nombre de rapports de tenue de la rentrée parlementaire	0	1	1	3
Nombre de rencontres dialogue politique national tenues	0	1	1	1

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD-GAL

22. **Dans le cadre du renforcement de la justice, des droits humains et la promotion de la paix**, les indicateurs d'effets poursuivis par l'action publique sont consignés dans le **Tableau 3** ci-dessous qui renseigne en l'occurrence l'évolution dans le temps et au regard des cibles annuelles 2018 et 2019 des indicateurs d'effets concernés. L'analyse des données du **Tableau 3** montre qu'en dépit de l'évolution de l'ensemble des indicateurs vers leur cible, les progrès demeurent tout de même en deçà des attentes.

**Tableau 3** : Situation des indicateurs d'effet en matière de justice, de paix et de droits humains

Indicateur	Réf. 2015	Réal. 2016	Réal. 2017	Réal. 2018	Cible 2019	Réal. 2019	Cible 2020
Rayon moyen d'accès à un TGI (en km)	60,3	59,6	59	59	58	59	54
Temps moyen de traitement d'une affaire civile	2 mois 21 jours	2 mois 7 jours	2 mois	1 mois 21 jours	1 mois 15 jours	na	1 mois 15 jours
Temps moyen de traitement d'une affaire commerciale	7 mois 3 jours	6 mois 27 jours	6 mois 20 jours	7 mois 2 jours	5 mois	na	5 mois
Taux de mise en œuvre des recommandations de la phase I de l'EPU (en %)	35	75	92	-	-	-	-
Taux de mise en œuvre des recommandations de la phase II de l'EPU (en %)	Na	Na	Na	11	30	27,17	45

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD- Justice et droits humains

23. Bien qu'améliorables, les progrès enregistrés découlent de l'exécution des produits attendus relatifs aux réalisations d'infrastructures au profit des juridictions et des établissements pénitentiaires, aux recrutements de personnels au profit des juridictions, à l'assistance judiciaire et à la prévention de la paix (**Tableau 4**).

**Tableau 4** : Produits (hors réformes) en matière de justice, de droits humains et de paix

Indicateur	Réal. 2018	Cible 2019	Réal. 2019	Réal. 2016-19
Nombre de nouvelles juridictions construites	0	1	0	1
- Dont TGI de Koupela achevé en 2016				
- Dont TGI Ouaga II		100%	90%	
- Dont TGI de Boulsa		100%	91%	
- Dont TGI de Pô		100%	92%	
Nombre de nouveaux établissements pénitentiaires construits	0	2	0	1
- Dont MAC de Koupela achevé en 2016				
- Dont Grande détention de la MAC de Bobo-Dioulasso		100%	92%	
- Dont MAC de Pô		100%	43%	
- Dont MAC de Boulsa			14%	
Nombre d'EP normalisés (Mur de clôture + poste de police construits)	2	1	7	17
Nombre de tribunaux normalisés (Mur de clôture + poste de police construits)	1	0	0	2
Nombre de nouveaux agents de la Garde de sécurité pénitentiaire (GSP) recrutés et formés	139	100	100	859
Nombre de nouveaux magistrats recrutés et formés (2016-2017)	-	-	-	178
Nombre de nouveaux greffiers recrutés et formés	100	100	100	350
Nombre de têtes d'animaux produits pour appuyer la production pénitentiaire	-	-	4696	20 648
Quantité de céréalière et maraîchère produite pour appuyer la production pénitentiaire (Tonnes)	-	290	218,32	480,93
Nombre de personnes assistées par le fonds d'assistance judiciaire	297	300	312	894
Nombre de démembrements régionaux de l'Observatoire national de prévention et de gestion des conflits communautaires (ONAPREGCECC) mis en place		-	1	13
Nombre de démembrements provinciaux de l'ONAPREGCECC mis en place	20	-	2	45
Nombre de démembrements départementaux de l'ONAPREGCECC mis en place	190	-	7	308
Nombre de démembrements villageois de l'ONAPREGCECC mis en place	2847	-	920	6194

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD Justice et droits humains

24. Le **Tableau 4** met en évidence qu'il y a certains acquis en matière de renforcement des juridictions et des établissements pénitentiaires en personnel d'assistance judiciaire, de soutien financier apporté aux personnes pour leur accès à la justice, mais également en

matière d'humanisation des établissements pénitentiaires, avec à la fois les normalisations d'établissements et la relance de la production au sein desdits établissements. En revanche, le rythme de construction des juridictions et des établissements pénitentiaires est dans l'ensemble très amélioré, en raison notamment de contraintes budgétaires diverses, toute chose qui freine les progrès en matière d'accessibilité physique à la justice.

25. Outre, ces réalisations, les actions qui se poursuivent dans le cadre de la politique sectorielle, justice et droits humains, se sont résumées dans le **Tableau 5** ci-dessous. Elles se sont notamment traduites par l'introduction des droits humains dans tous les ordres d'enseignement, la dynamisation du fonctionnement des Tribunaux départementaux/Tribunaux administratifs (TD/TA), la réforme du code pénal afin d'y intégrer davantage les droits humains.

**Tableau 5:** État de mise en œuvre des réformes du CSD Justice et Droits humains.

Réforme	Objectifs	Situation de mise en œuvre au 31 décembre 2019
<b>Introduire les droits humains dans les différents ordres d'enseignement</b>	Disposer de circula permettant l'enseignement des droits humains dans tous les ordres d'enseignement	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Validation du plan d'actions, le 04 octobre 2019 à Ouagadougou.</li> <li>2. Validation du document de plaidoyer pour la mise en œuvre du plan d'actions de l'éducation aux droits humains au Burkina Faso, le 07 octobre 2019.</li> <li>3. Organisation de 02 sessions de formation au profit de 40 enseignants des écoles et centres de formation du personnel de l'application des lois sur la prise en compte des droits humains à Bobo-Dioulasso du 28 au 30 octobre et à Ouagadougou du 18 au 20 novembre.</li> <li>4. Organisation d'une session de formation au profit de 18 enseignants permanents des ENEP sur la prise en compte des droits humains à Koudougou du 16 au 18 décembre 2019.</li> </ol>
<b>Mettre en œuvre des réformes judiciaires relatives au code de procédure pénale</b>		<p>Adoption le 2 mai 2019 de la loi 015-2019 portant organisation judiciaire au Burkina Faso.</p> <p>Adoption le 21 juin 2019 de la loi n°044-2019/AN portant modification de la loi n°025-2018/AN du 31 mai 2018 portant code pénal.</p> <p>Adoption le 29 mai 2019 de la loi n°040-2019/AN portant code de procédure pénale.</p>
<b>Dynamiser le fonctionnement des Tribunaux départementaux/Tribunaux administratifs (TD/TA)</b>	Améliorer le fonctionnement des Tribunaux départementaux/Tribunaux administratifs (TD/TA)	<p>Mise à disposition d'un manuel de gestion servant de guide de fonctionnement ;</p> <p>Organisation de plusieurs sessions de formation au profit des présidents et accesseurs de 50 TD/TA à la maîtrise de leurs attributions et à la tenue des registres et dotation des TD/TA en fournitures, mobiliers de bureau, matériels informatique et roulant.</p> <p>Relecture des manuels à l'issue d'un atelier organisé à Koudougou du 23 au 27 septembre 2019.</p>
<b>Humaniser les Etablissements pénitentiaires</b>	Améliorer les conditions de vie et de détention des prévenus et des détenus.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Elaboration du projet du plan stratégique de l'ENGSP</li> <li>2. Réfection et/ou normalisation des Etablissements Pénitentiaires (MAC de Ziniaré, Dédougou, Koupéla, Manga, Yako, Tenkodogo et Djibo.</li> <li>3. Renforcement de la production agricole, par la dotation en intrants, décortiqueuses, charrettes, formation sur la gestion de la production.</li> </ol>
<b>Rendre effectifs les droits humains et crédibiliser la justice</b>	Favoriser la prise en compte des droits humains dans toutes les procédures de justice	<p>Élaboration et validation d'un guide sur les droits humains et le civisme pour les encadreurs et des membres des clubs droits humains.</p> <p>Organisation d'un atelier d'appropriation du guide au profit de 30 encadreurs et de présidents de clubs, le 14 septembre 2019.</p> <p>Sensibilisation des groupes socioprofessionnels aux droits humains (100 responsables de l'application de loi, 45 journalistes, rédacteurs en chef et directeurs de publication des organes de presse privée, 75 FDS, etc.).</p>

**Source :** À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD Justice et Droits humains

26. Outre les produits attendus ci-dessus décrits, inscrits dans la MRSIS du secteur, d'autres produits non moins importants dans l'atteinte de l'effet attendu 1.1.1 ont été réalisés. Le **Tableau 6** ci-dessous fait état desdits produits qui portent respectivement sur le renforcement de la démocratie, la célérité dans le traitement des dossiers judiciaires et l'appui au fonctionnement des pôles judiciaires spécialisés.

**Tableau 6** : Autres produits importants hors MRSIS attendus de l'effet attendu 1.1.1

Indicateur	Cible 2019	Réal. 2019
<b>Renforcement de la démocratie</b>		
Tenir un dialogue politique afin de fixer de manière consensuelle la date des prochains scrutins électoraux	1	1
<b>Célérité dans le traitement des dossiers de justice</b>		
Nombre de dossiers jugés lors des audiences criminelles spéciales organisées par les Cours d'appel de Ouagadougou, Ouahigouya, Fada N'Gourma, Diapaga et Tenkodogo		159
Nombre de dossiers d'affaires civiles, commerciales et sociales jugés lors des 50 audiences organisées par les Cours d'appel de Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et Fada N'Grouma		1438
<b>Renforcement de la spécialisation de la justice</b>		
Dotation des pôles judiciaires spécialisés en équipement (en millions FCFA)	50	50
Formation des magistrats des pôles spécialisés à l'instruction et au jugement des dossiers de crime de sang	1	1

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD-GAL

27. Malgré les réalisations ci-dessus décrites, les niveaux d'exécution des investissements et réformes auraient été meilleurs si les grèves et mouvements d'humeur des auxiliaires de justice (Greffiers, Avocats et GSP), les lourdeurs dans le processus de planification amplifié par la scission du MJDHPC l'insuffisance des ressources financières, le déblocage tardif des ressources des PTF et du budget de l'État n'avaient pas affecté la conduite des activités.

### II.1.1.2. Effet attendu 1.1.2 : la sécurité et la protection civile sont renforcées

28. Trois indicateurs d'effets permettent d'apprécier l'évolution des effets des politiques en matière de sécurité et de protection civile. Pour chacun des 3 indicateurs, le niveau atteint en 2019 est en phase avec la cible de l'année, même si concernant le ratio population/agent de sécurité, la performance atteinte se situe en dessous de la norme (**Tableau 7**). En plus de ces trois indicateurs, Le **taux de couverture des régions en centre de secours des sapeurs-pompiers** permet d'apprécier l'évolution des politiques en matière de protection civile. Ce taux est de 53,84% au 31 décembre 2019 pour une cible de 80%. La cible fixée n'a pas été atteinte en 2019 pour manque de ressources pour la construction des infrastructures des sapeurs-pompiers.

**Tableau 7** : Situation des indicateurs de l'effet attendu 1.1.2

Indicateur	Réf. 2015	Réal. 2016	Réal. 2017	Réal. 2018	Cible 2019	Réal. 2019	Cible 2020
Taux de couverture des régions en plan ORSEC	53%	-	84,6%	84,61	100%	92,30 %	100%
Taux de maillage du territoire en service de sécurité opérationnel	56,8%	-	60%	65,81%	70%	68,38%	75%
Ratio agent de sécurité /population (norme : 1/400 habitants)	1 pour 948 Habitants	-	1 pour 758 habitants	1 pour 729 habitants	1 pour 920 habitants	1 pour 690 habitants	1 pour 910 habitants
Taux de couverture des régions en centre de secours des sapeurs-pompiers					100%	53,84 %	

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD- Défense et sécurité

29. Les progrès constatés en matière de réalisation des effets attendus ont été rendus possibles grâce aux actions entreprises par le gouvernement en matière de renforcement des capacités opérationnelles et organisationnelles des forces de sécurité. Ces actions concernent aussi bien les réformes (**Tableau 8**) que les investissements structurants réalisés. La réforme majeure du secteur en 2019 se rapporte à l'achèvement du processus d'élaboration de la politique de sécurité nationale, dont le rapport provisoire a été remis au président du Faso qui va doter enfin le secteur d'un cadre de référence pour guider l'action publique en matière de sécurité. Par ailleurs, la production et la délivrance des passeports à puce électronique de même que la mutualisation des informations sécuritaires à travers le projet IRAPOL sont des résultats majeurs au compte des réformes pour le secteur de la sécurité.

**Tableau 8** : Situation de mise en œuvre de la réforme en matière de sécurité et de protection civile

Réformes	Objectifs	Situation de mise en œuvre au 31 décembre 2019
Elaborer et adopter une politique de sécurité nationale	Doter le secteur d'un référentiel fondé sur une vision et des orientations stratégiques de l'action publique sécuritaire	Projet de politique de sécurité nationale transmis au Président du Faso

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD Défense et sécurité

30. Afin d'accroître les capacités opérationnelles, logistiques et humaines de nos forces de défense et de sécurité en 2019, la conduite de certains grands travaux, initiés depuis 2016, s'est poursuivie en 2019 avec les avancées suivantes : (i) l'achèvement des travaux de gros œuvres dans la construction du nouveau siège de la DGPN ; (ii) l'achèvement de la construction du camp de l'Unité d'intervention polyvalente de la Police nationale (UIP-PN) à Ouagadougou.

31. Des constructions de Commissariats centraux de police (CCP) et Commissariat de police de districts (CPD) ont été réalisées en 2019, le point de ces réalisations figure dans le **Tableau 9** ci-dessous :

**Tableau 9** : Taux de réalisation des constructions d'infrastructures sécuritaires en %

Indicateur	Réal. 2018	Réal. 2019	Réal. 2016-2020
Taux de réalisation du chantier de construction du Commissariat central de police de Djibo			87
Taux de réalisation du chantier de construction du Commissariat de police de district de Falangountou	80	20	100
Taux de réalisation du chantier de construction du Commissariat de police de district de <i>Gorgadji</i>	95	5	100
Taux de réalisation du chantier de construction du Commissariat de police de district de <i>Banh</i>	95	3	98
Taux de réalisation du chantier de construction du Commissariat de police de district de <i>Soudigui</i>		87	87
Taux de réalisation du chantier de construction du Commissariat de police de district de <i>Matiacoali</i>		100	100
Taux de réalisation du chantier de construction du Commissariat de police de district de Comin-Yanga		100	100
Taux de réalisation du chantier de construction du Commissariat de police de district de <i>Pâ</i>		87	87
Taux de réalisation du chantier de construction du Commissariat de police de district de <i>Thiou</i>		100	100
Taux de réalisation du chantier de construction du mur de clôture du CPD de Kain	15	85	100
Taux de réalisation du chantier de construction du Commissariat de police de district de <i>Yargatenga</i>		100	100
Taux de réalisation du chantier de construction du Commissariat de police de district de Sampèlga		87	87
Taux de réalisation du chantier de construction du Commissariat de police de district de <i>Yaba</i>		87	87
Taux de réalisation du chantier de construction du Commissariat de police de district de <i>Namissiguima</i>		87	87

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD Défense et sécurité

32. Si l'exécution de certains chantiers de construction de Commissariats de police de district (CPD) n'est pas encore achevée, cela est lié au défi sécuritaire et à la faible capacité de certaines entreprises adjudicataires.
33. Outre, la construction de CPD, dans le cadre du renforcement des capacités des forces de défense et de sécurité, des Brigades territoriales de gendarmerie (BTG) et des chantiers de construction de compagnies de gendarmeries ont été lancés. Les niveaux d'exécution de ces ouvrages sont contenus dans le **Tableau 10** ci-dessous :

**Tableau 10 :** Situation des constructions des Brigades territoriales de gendarmerie et de compagnies de gendarmerie en %

Indicateur	Réal. 2018	Réal. 2019	Réal. 2016-2020
Taux d'exécution du chantier de construction de la Brigade territoriale de <i>Samorogouan</i>	80	7	87
Taux d'exécution du chantier de construction de la Brigade territoriale de <i>Gorgadji</i>	42	58	100
Taux d'exécution du chantier de construction de la compagnie de gendarmerie de Djibo		87	87
Taux d'exécution du chantier de construction du Peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie (PSIG) de Sebban.	-	87	87
Taux d'exécution du chantier de construction de la Brigade territoriale de <i>Diguel</i>	26	61	87
Taux d'exécution du chantier de construction de la Brigade territoriale de <i>Pobe-Mengao</i>	62	25	87
Taux d'exécution du chantier de construction de la Brigade territoriale de <i>Poste de Gourcy</i>	-	87	87
Taux d'exécution du chantier de construction de la Brigade territoriale de <i>Sampelga</i>	25	75	100
Taux d'exécution du chantier de construction du Poste de commandement(PC) du groupement départemental de la gendarmerie nationale de Tenkodogo		100	100

**Source :** À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD Défense et sécurité

34. Devant la persistance des attaques terroristes et de l'insécurité, il a été procédé au recrutement de personnels au profit de nos forces de défense et de sécurité comme l'indique le tableau ci-dessous (**Tableau 11**). Cependant, les efforts d'équipement et de formation continue doivent se poursuivre afin d'accroître l'efficacité des FDS sur le terrain.

**Tableau 11 :** Recrutements effectués de 2016 -2019

Année	Police nationale			Gendarmerie nationale			GSP			Brigade nationale des sapeurs-pompiers		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
2016	1 440	75	1 515	725	25	750	300	50	350	90	10	100
2017	1 840	75	1 915	725	25	750	270	50	320	90	10	100
2018	700	100	800	725	25	750	104	35	139	180	20	200
2019	350	100	450	725	25	750	75	25	100	225	25	250
<b>Total</b>	4 330	350	4 680	2 900	100	3 000	749	160	909	585	65	650

**Source :** À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD Défense et sécurité

35. En plus de ces investissements dans les domaines des infrastructures et de renforcement des ressources humaines, les efforts d'investissements se poursuivent avec la sécurisation des documents d'identité et du système d'information et d'analyse de données sur la sécurité. L'état de mise en œuvre de ces investissements est consigné dans le **Tableau 12** ci-dessous :

**Tableau 12** : Situation de mise en œuvre des investissements

Investissements	Objectifs	Situation de mise en œuvre au 31 décembre 2019
Délivrance de carte d'identité biométrique de la CEDEAO au Burkina Faso en remplacement de la Carte nationale d'identité burkinabè (CNIB)	Mieux sécuriser les documents d'identité	Disponibilité d'un projet de rapport sur la mise en œuvre de la carte d'identité biométrique de la CEDEAO.
Délivrance des passeports à puce électronique (e-passeport) aux Burkinabè.	Mieux sécuriser les documents d'identité	1. Installation des équipements techniques sur le site de Bobo-Dioulasso. 2. Organisation d'une cérémonie de lancement de l'enrôlement et de la délivrance des e-passeports à Bobo-Dioulasso.
Mise en œuvre du projet Identification, Rapprochement, Analyse de Police (IRAPOL)	Disposer d'un système d'information numérisée et mutualisée au profit des acteurs de la lutte contre l'insécurité.	1. Organisation de séances de formation des formateurs dans douze (12) régions et des agents de la police municipale ; 2. Connexion des services de sécurité (Commissariat Central de Police et Section de Recherches de la gendarmerie) de Bobo-Dioulasso et la Direction régionale de l'administration pénitentiaire et la Maison d'arrêt et de correction de Bobo-Dioulasso ; 3. Acquisition d'un logiciel
Mise en œuvre du Projet de Sécurisation des Visas du Burkina Faso (PSV-BF)	Accroître la sécurisation des frontières par l'émission des visas sécurisés et la mise en ligne du e-visa	1. Acquisition du matériel spécifique ; 2. Acquisition de vignettes sécurisées ; 3. Développement de l'application e-visa.

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD Défense et sécurité

En matière de protection civile, le processus de mise en œuvre des plans ORSEC est en voie de finalisation. Pour l'année 2019, le plan ORSEC du Sud-Ouest a été entièrement réalisé. En matière d'infrastructures, le siège de l'ISEPC a été construit, la caserne de la BNSP de Dori et un bâtiment R+1 à usage de dortoirs sont en phase de finalisation. Par ailleurs, du matériel spécifique, du mobilier de bureau ont été acquis au profit de l'ENASAP

### II.1.1.3. Effet attendu 1.1.3 : la défense est renforcée

36. Les progrès accomplis dans la génération de cet effet attendu sont suivis à travers l'évolution du taux de réalisation des exercices terrains. La valeur de cet indicateur est restée constante à 100 % en 2019, comme pour les années antérieures 2016, 2017 et 2018.
37. Pour la réalisation de cet effet, deux investissements majeurs ont été programmés en 2019. Le point sur leur niveau de réalisation se trouve dans le tableau ci-après (**Tableau 13**).

**Tableau 13 :** Niveau de mise en œuvre des investissements structurants du domaine de la défense en 2019.

Investissements	Objectifs	Situation des mesures prises au 31 octobre 2019
Mettre en œuvre la loi de programmation militaire		1. Constructions des infrastructures ; 2. Acquisitions d'équipements stratégiques.
Mettre en œuvre le Projet de construction de la base militaire.		1. Attribution du marché des travaux du Lot M1 (travaux d'infrastructures et de voirie) à l'entreprise CGE pour un montant de cinq milliards deux cent quatre-vingt-quatorze millions cinq cent quinze mille cinq cent trente-cinq (5 294 515 535) de francs CFA ; 2. Signature du contrat et les travaux de construction ont démarré

**Source :** À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD Défense et sécurité.

38. Les difficultés ayant entravé la mise en œuvre de ces investissements sont entre autres : (i) l'opposition des populations affectées par le projet ; (ii) la non-performance des entreprises et (iii) les retards des annonces des enveloppes budgétaires des PTF.

#### **II.1.1.4. Effet attendu 1.1.4 : l'accès à l'information juste est assuré pour tous**

39. Dans le domaine de la communication et de l'information, l'action menée par le Gouvernement a eu comme effets en 2019 de porter le taux de couverture du territoire par la télévision nationale à 98% pour une cible de 98%, le taux de couverture du territoire par la radio nationale à 95,8% pour une cible de 98% et enfin, le taux de couverture du territoire national par la presse écrite publique à 75% pour une cible de 75%.
40. Cette performance a été obtenue grâce essentiellement aux produits inscrits dans le **Tableau 14** ci-dessous. En somme, mis à part la difficile introduction et recouvrement de la redevance à payer par les éditeurs de la Télévision numérique terrestre (TNT), les produits programmés en 2019 ont connu un bon niveau d'exécution.

**Tableau 14 :** Produits livrés en matière d'accès à l'information

Investissements	Situation des mesures prises au 31 octobre 2019
Ouverture de nouveaux médias publics de proximité	Pas de nouvelle ouverture en 2019. Cependant, 4 médias publics ont été ouverts depuis 2016, à savoir : (i) la radio Rurale ; (ii) la RTB2 Kaya ; (iii) la RTB2/ Dédougou et (iv) la RTB2/ Ouahigouya.
Implantation de nouvelles directions régionales des Editions Sidwaya	Pas d'implantation de nouvelles directions en 2019
Subvention de la presse privée par l'État	1. Octroi de subventions à 96 entreprises de presse privée remplissant les conditions sur 124 entreprises candidates ; 2. Mise à disposition des 400 000 000 FCFA aux organes de presse retenus.
Accord de prêts à la presse privée par l'Etat	1. Prêts accordés à 9 entreprises de presse 2. Mise à disposition de 303 000 000 FCFA de prêts aux 9 entreprises de presse sélectionnées.
Médiatisation des actions gouvernementales	1. Rédaction et diffusion de 469 communiqués de presse, quarante-quatre (44) comptes rendus du conseil des ministres, dix (10) conférences de presse, huit (08) émissions « Dialogue avec le gouvernement » et quarante (40) chroniques du gouvernement ; 2. Production et diffusion par le SIG de vingt-quatre (24) émissions Gouv.actions, deux (02) films documentaires et deux (02) plans médias.  Entre 2016 et 2019, le SIG a réalisé et diffusé 142 documentaires (films documentaires et Gouv.Actions).
Installation de 35 sites de diffusion	1. Mise en service des six (06) stations de diffusion restantes à savoir ; Kompienga, Gayeri, Solenzo, Sebba, Batié et Arbinda.

**Source :** À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD-GAL

#### **II.1.1.5. Effet attendu 1.1.5 : les coopérations régionale et internationale sont améliorées**

41. Les progrès dans la concrétisation de l'effet attendu 1.1.5 sont mis en œuvre par l'ensemble des politiques qui visent l'amélioration de la mobilisation d'aide au développement ou qui permettent la défense des intérêts du Burkina Faso en Afrique et dans le monde. Ces progrès se mesurent au moyen des indicateurs que sont : (i) le taux d'internalisation des textes communautaires ; (ii) la part contributive des Burkinabè de l'extérieur ; (iii) le taux d'évolution annuel du volume de l'Aide publique au développement (APD) et (iv) la proportion des avis de conformité émis par rapport aux nouveaux projets et programmes à financement extérieur.
42. En raison du décalage entre les périodes de collecte de ces indicateurs et la date de production de ce rapport annuel de performance et les difficultés de collecte de certains indicateurs, les valeurs de ces indicateurs ne sont pas disponibles à bonne date.

Toutefois, dans l'attente de disposer des niveaux des 3 indicateurs d'effets, les produits livrés relativement à l'effet attendu 1.1.5 attestent des efforts accomplis par le Gouvernement pour l'atteinte de cet effet attendu. Le **Tableau 15** ci-dessous résume les produits livrés concernant le renforcement de la coopération économique et régionale et le maintien de la paix et la sécurité, notamment en Afrique.

**Tableau 15** : Produits relatifs à la coopération financière et au maintien de la paix

Indicateur	Cible 2019	Réal. 2019	Réal. 2016-2019
<b>Consolidation de la coopération économique et régionale</b>			
Nombre de rapports sur la coopération au développement 2018	1	1	4
Nombre de rapports au format UEMOA	4	4	16
Nombre de rapports au format CEDEAO	4	4	16
Nombre de rapports de suivi du PER	4	4	16
Nombre de rapports sur les programmes pluriannuels de convergence	2	2	8
<b>Maintien de la paix et la sécurité</b>			
Nombre de participations aux 15 Opérations de maintien de la paix (OMP)	7	7	-
Nombre de personnes déployées dans les OMP	2 247	2 247	
Nombre de participations aux 11 rencontres sur le maintien de la paix et la sécurité	5	5	

**Source** : À partir des rapports annuels de performance 2019 des CSD GAL et GE

43. Aux acquis inscrits dans le **Tableau 15**, en matière de coopération bilatérale, on note la tenue de commissions mixtes de coopération (Chine, Turquie, Sénégal, Togo) et de trois (03) réunions de suivi TAC, ayant notamment traité du projet d'autoroute Yamoussoukro-Ouagadougou. D'autres rencontres, traités et accords bilatéraux réalisés ont permis de renforcer la coopération entre le Burkina Faso et des pays amis. Il s'agit : (i) de la 7<sup>ème</sup> session commission mixte Burkina-Fédération de Wallonie-Bruxelles ; (ii) de la signature de (48) traités et accords bilatéraux sur les trente (30) prévus et (iii) de la ratification de (10) accords multilatéraux, deux (02) accords bilatéraux ainsi que douze (12) traités et accords de financement.
44. Concernant la valorisation de l'expertise de la diaspora, l'année 2019 a permis l'organisation d'une rencontre de concertation avec les autres ministères en vue de déterminer les besoins au niveau national pouvant nécessiter les apports de la diaspora. Par ailleurs, pour la protection des Burkinabè de l'extérieur, les actions mises en œuvre ont été : (i) l'assistance aux Burkinabè en détresse dans certains pays du nord de l'Afrique et au Cameroun (800 Burkinabè ont été assistés dont 59 rapatriés du Cameroun) et (ii) la délivrance d'actes administratifs au traitement de 3 901 dossiers sur un total de 4 000 dossier reçus.

#### **II.1.1.6. Effet attendu 1.1.6 : l'administration publique est efficace et efficiente**

45. Cet effet se réalise à travers la réalisation de réformes et d'investissements découlant des programmes budgétaires « recrutement, formation professionnelle et gestion de la carrière des agents de la fonction publique », « programme réforme de l'administration » et « programme décentralisation » déclinés dans la politique sectorielle GAL.

46. La performance enregistrée dans l'atteinte de l'effet attendu 1.1.6, qui porte sur l'efficacité et l'efficience de l'administration publique donne à constater que le taux d'organisations de la société civile suivies est passé de 22% en 2018 à 35,8% en 2019 pour une cible de 100% en 2020, tandis que le taux de satisfaction des usagers/clients de l'administration était de 58,6% en 2018 pour une cible de 75% en 2020.
47. L'évolution – il est vrai, non encore satisfaisante - de ces indicateurs d'effet, résulte de la mise en œuvre des produits attendus dont les indicateurs sont présentés dans le **Tableau 16** ci-dessous.

**Tableau 16** : Évolution de quelques indicateurs de produits

Indicateur	2018	2019
Nombre d'agents mis à la disposition de l'administration publique	14 477	11 755
Proportion des actes de carrière des agents pris dans les délais	66,79%	60,09%
Nombre de textes juridiques élaborés	4	1
Nombre de services en ligne	3	10
Nombre de nouvelles procédures administratives accessibles sur la plateforme du guichet virtuel.	664	667
Proportion des formations politiques suivies	10%	ND
Disponibilité du rapport général de la session du cadre de concertation Etat-OSC	1	1
Nombre de bornes implantées	61	ND
Disponibilité du rapport de la célébration de la journée africaine des frontières	1	1
Proportion des actes d'intégration/ engagement et reclassement des élèves en fin de formation professionnelle ou des personnes recrutées sur concours sans formation signés dans un délai de 28 jours calendaires maximum	66,79%	75,30%
Proportion des actes de retraite élaborés dans un délai de 60 jours avant la date de départ à la retraite	36,62%	11,44%

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD GAL

48. Le bilan physique des produits en fin décembre 2019 montre que seulement 2 produits ont été entièrement réalisés et 17 non achevés. Cette faible performance s'explique par les mouvements sociaux dans l'administration publique en général et au MFPTPS en particulier.
49. Toutefois, le bilan cumulé de 2016 à 2019 de certains produits montre une amélioration significative. Il s'agit par exemple du dispositif d'organisation des concours de la fonction publique qui s'est amélioré avec l'introduction de l'inscription en ligne. Les performances sont reflétées dans le tableau ci-dessous (**Tableau 17**).

**Tableau 17** : Situation sur les concours de 2015 à 2019

Indicateur	Réal. 2015	Réal. 2016	Réal. 2017	Réal. 2018	Réal. 2019
<b>Concours directs suivis de formation</b>					
Nombre de concours directs ouverts	91	102	106	109	94
Postes à pourvoir	9 587	11 723	11 096	6 648	5 892
Postes pourvus	7 486	10 996	9 971	6 326	Résultats en cours
<b>Concours directs sans formation (mesure nouvelle)</b>					
Nombre de concours sans formation ouvert	61	58	35	43	80
Postes à pourvoir	6 510	6 785	4 314	2 898	6 659
Postes pourvus	5 160	5 968	4 272	2 533	Résultats en cours
<b>Sélection sur dossier</b>					
Ensemble des agents recrutés sur sélection de dossier	104	249	463	42	Tests en cours
<b>Concours professionnels</b>					
Nombre de concours professionnels ouverts	184	190	190	171	131
Postes à pourvoir	3 925	4 481	4 654	3 923	3 232
Postes pourvus	3 127	3 875	3 686	3 129	Résultats en cours

**Source** : AGRE

Pour la réalisation de ces produits, en plus des difficultés liées aux mouvements sociaux, les acteurs ont fait face à la faiblesse des allocations et aux régulations budgétaires ainsi qu'au contexte sécuritaire qui a fortement impacté les activités dans certaines zones frontalières du pays.

#### **II.1.1.7. Effet attendu 1.1.7 : le système de redevabilité est développé à tous les niveaux**

50. Le développement du système de redevabilité à tous les niveaux est suivi grâce aux trois indicateurs composites suivants : (i) l'Indice MO Ibrahim pour la gouvernance en Afrique, (ii) l'indice de perception de la corruption de Transparency international et, (iii) l'indice du budget ouvert aux citoyens d'International Budget Partnership.
51. L'Indice MO Ibrahim pour la gouvernance en Afrique avait classé, en 2018, le Burkina Faso, 16<sup>ème</sup> avec un score de 57,1/100 contre 53,7/100 en 2017 et 51,8/100 en 2016, soit une progression de 5,3 points entre 2016 et 2018. Le classement 2019 n'est pas encore disponible.
52. S'agissant de l'indice de perception de la corruption de Transparency international en 2019, le Burkina Faso a été classé 85<sup>ème</sup> sur 180 pays, avec un score de 40 sur 100, en matière de perception de la corruption dans les services publics. Le pays a reculé par rapport à 2018 où il occupait la 78<sup>e</sup> place, avec un score de 41/100.
53. S'agissant de l'indice du budget ouvert aux citoyens d'International Budget Partnership, les données ne sont pas encore disponibles.
54. Un sous-effet de la politique sectorielle GAL contribue à l'amélioration du système de redevabilité. Il s'agit du sous-effet « les principes de bonne gouvernance sont promus ».
55. Les principaux produits livrés en 2019, allant dans le sens du développement de la redevabilité à tous les niveaux sont : (i) l'élaboration des avant-projets de chartes sectorielles de qualité de trois (03) ministères ; (ii) l'élaboration du rapport de suivi-évaluation du Plan d'actions 2017-2019 du PGO et du rapport annuel sur le respect des principes de bonne gouvernance et le deuxième plan d'actions 2019-2021 du Partenariat pour un gouvernement

ouvert (PGO) et enfin ; (iii) de l'organisation d'une campagne de sensibilisation sur le premier Plan d'actions national 2017-2019 du PGO.

#### **II.1.1.8. Synthèse et enseignements de la promotion de la bonne gouvernance politique et administrative**

56. *En matière de promotion de la bonne gouvernance politique et administrative qui concentre l'action publique visant : (i) le renforcement de la démocratie, des droits humains, de la justice et de la paix ; (ii) l'amélioration de la défense et de la sécurité ; (iii) l'accès de la population à l'information juste; (v) l'amélioration des coopérations régionale et internationale; (vi) le renforcement de l'efficacité et de l'efficience et (vii) le développement du système de redevabilité à tous les niveaux, les acquis engrangés en 2019 s'apprécient diversement, selon le domaine concerné.*
57. *Dans le domaine de la démocratie, des droits humains et de la justice, des avancées législatives ont été enregistrées avec notamment la relecture du code électoral à minima qui permet la participation des Burkinabè de l'extérieur aux scrutins électoraux ou encore qui intègre le quotas genre lors de la constitution des listes électorales, les révisions du code pénal et du code de procédure pénale renforçant ainsi l'intégration des droits humains dans la gestion des affaires pénales. Les progrès se situent également au niveau du renforcement du fonctionnement des juridictions avec notamment, le jugement de nombreux dossiers par des audiences spéciales. L'humanisation des établissements pénitentiaires avance également avec la normalisation de nombreux établissements, la production en milieu carcéral et l'éducation des détenues, pour faciliter leur réinsertion sociale.*
58. *En matière de défense et de sécurité, les principaux acquis se rapportent à l'élaboration d'une politique de sécurité nationale, au renforcement des capacités opérationnelles des forces de défense et de sécurité à travers l'augmentation des effectifs, l'acquisition d'équipements performants et la construction et/ou l'achèvement des constructions de CPD et de BT de gendarmerie. Ces acquis ont permis aux FDS de mener avec succès de nombreuses opérations sur le front de la lutte contre le terrorisme.*
59. *Sur le plan de l'accès de la population à l'information juste, les efforts du gouvernement se sont poursuivis avec l'octroi de subventions publiques aux entreprises de presse privée, et la médiatisation des actions gouvernementales à travers le SIG.*
60. *Dans le domaine des coopérations régionale et internationale, les acquis majeurs en 2019 se situent au niveau de : (i) l'implication du Burkina Faso dans les opérations de maintien de paix et de sécurité à travers sa participation aux OMP et (ii) la tenue de commissions mixtes de coopération ayant abouti à la signature de nombreuses conventions de coopération.*
61. *Dans l'optique du renforcement de l'efficacité et de l'efficience de l'administration publique, les acquis phares ont trait à l'amélioration du processus d'organisation des concours de la fonction publique avec l'introduction de l'inscription en ligne et le traitement des actes des agents de la fonction publique.*

62. *Enfin, dans le but du développement du système de redevabilité à tous les niveaux, les acquis concernent l'élaboration des avant-projets de chartes sectorielles de qualité et du rapport de suivi évaluation du plan d'actions 2017-2019 du Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO).*
63. *Les difficultés notables ont concerné les faibles avancées observées des chantiers de construction des TGI et des Maisons d'arrêts et de correction (MAC), mais surtout le recul du pays de 7 places sur l'échelle du baromètre de Transparency international d'évaluation de la perception du niveau général de la corruption qui requiert de renforcer l'application des lois et règlements de lutte contre la corruption et de mobiliser les financements complémentaires nécessaires pour achever les chantiers en souffrance.*

## II.1.2. Objectif stratégique 1.2 : promouvoir la bonne gouvernance économique

64. La promotion de la bonne gouvernance économique se poursuit dans le cadre du PNDES, à travers les deux effets attendus que sont : (i) la planification, la gestion et le financement du développement sont efficaces (EA 1.2.1) ; (ii) l'environnement des affaires est plus incitatif et le secteur privé, renforcé dans ses capacités d'initiative et de gestion (EA 1.2.2).

### II.1.2.1. Effet attendu 1.2.1 : la planification, la gestion et le financement du développement sont efficaces

65. L'objectif poursuivi dans ce domaine est d'améliorer la gestion du développement, des finances publiques ainsi que le financement de l'économie nationale.
66. L'effet attendu 1.2.1 se réalise à travers la mise en œuvre de produits découlant de programmes budgétaires du secteur gouvernance économique.
67. Dans le domaine du **renforcement de la planification**, les deux indicateurs d'effets, à savoir, la proportion des référentiels de planification / programmation validés par la Commission nationale de la planification du développement (CNPD) et la proportion des départements ministériels qui appliquent le budget-programme ont tous les deux atteint leur cible 2020, à savoir, 100%. De même, le taux de prévisibilité de l'aide a déjà atteint sa cible de 2020.
68. Toutefois, des efforts restent à fournir en matière de mobilisation des recettes fiscales, d'absorption de l'aide et d'application par les PTF de la division du travail en matière de coopération au développement (**Tableau 18**).

**Tableau 18** : Indicateurs clés de l'effet attendu 1.2.1

Indicateur	Réf. 2015	Réal. 2016	Réal. 2017	Réal. 2018	Cible 2018	Réal. 2019	Cible 2019
Proportion des référentiels de planification / programmation validés par la CNPD	0	-	100%	100%	100%	100%	100%
Proportion des départements ministériels appliquant le budget-programme	0	-	100%	100%	100%	100%	100%
Taux de pression fiscale	14,2%		17,4%	17,3%	19,1%	17,8%	20,1%

Indicateur	Réf. 2015	Réal. 2016	Réal. 2017	Réal. 2018	Cible 2018	Réal. 2019	Cible 2019
Taux d'absorption des ressources	59% (2014)		92%	93,69%	100%	90,78%	100%
Taux de prévisibilité de l'aide	ND			91,5%	60%	89%	80%
Proportion des PTF appliquant la division du travail	ND		31%	31%	65%	ND	90%

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD - GE

69. Les résultats d'effets ci-dessus ont été obtenus grâce à la mise en œuvre des produits attendus dont les indicateurs d'effets sont consignés dans le **Tableau 19** ci-après.

**Tableau 19** : Produits attendus en matière de planification, gestion et financement du développement

Indicateur	Réal. 2018	Cible 2019	Réal. 2019	Réal. 2016- 2020
Caisse de dépôts et Consignations créée	0	01	01	01
Banque de financement de l'agriculture créée	0	01	01	01
Pourcentage d'achèvement de la Maison du Burkina à Abidjan		100%	74%	74%
Banque pour le financement des PME/PMI créée	0	01	En cours	En cours

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD - GE

70. Les principaux produits prévus ont connu des niveaux de réalisation satisfaisants. Ainsi, la Caisse de dépôts et de consignations et la Banque pour le financement de l'agriculture, qui sont des instruments stratégiques pour le financement de notre économie, ont été entièrement réalisées. La transformation des statuts du Fonds burkinabè pour le développement économique et social (FBDES) en Banque pour le financement des PME/PMI est très avancée avec la production par la direction générale, d'un rapport en conseil des ministres portant sur la mutation définitive du FBDES en fonds d'investissement stratégique à capitaux publics.
71. En plus de ces investissements structurants prévus dans la MRSIS du secteur, des réformes importantes ont aussi été programmées. Ainsi, en ce qui concerne le **domaine de la planification**, les acquis sont indiqués dans le **Tableau 20** ci-dessous.

**Tableau 20** : État de mise en œuvre des réformes du domaine de la planification

Réforme	Objectifs	Situation de mise en œuvre des mesures au 31 décembre 2019
Mettre en application de la loi sur le pilotage et la gestion du développement	Asseoir une architecture cohérente du système national de planification en vue d'assurer un meilleur impact de mise en œuvre des politiques publiques	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Adoption de 3 décrets d'application (N°2019-0573/PRES/PM/MINEFID ; N°2019-0492/PRES/PM/MINEFID et le décret N°2019-0510/PRES/PM/MINEFID) respectivement le 05 juin et le 22 juin 2019 ;</li> <li>2. Organisation de (03) sessions de vulgarisation tenues dans les régions des Hauts-Bassins et du Centre-Nord.</li> </ol>
Réaliser le RGPH	Disposer de données fiables et actualisées sur la population afin de mettre à jour les indicateurs	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Disponibilité du rapport provisoire du recensement pilote et des outils de l'Enquête post censitaire (EPC) ;</li> <li>2. Organisation des tournées régionales d'informations et d'échanges ;</li> <li>3. Réalisation de la cartographie complémentaire ;</li> <li>4. Formations en série des formateurs, des délégués régionaux, provinciaux et communaux/arrondissements, des agents recenseurs et des contrôleurs ;</li> <li>5. Réalisation du dénombrement de la population du 16 novembre au 15 décembre 2019.</li> </ol>
Mettre en place L'observatoire national du dividende démographique	Disposer d'outils et d'instruments permettant de suivre l'évolution du dividende démographique	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Diffusion des informations sur le dividende démographique ;</li> <li>2. Formation de 15 cadres de la DGEP à l'administration de serveurs et à la tabulation des indicateurs de l'enquête nationale budget temps (ENBT) au Sénégal ;</li> <li>3. L'élaboration des cinq (05) rapports thématiques 2019 de l'ONDD au niveau national.</li> </ol>
Réaliser l'Enquête harmonisée conditions de vie des ménages (EHCVM)	Disposer de données fiables sur le niveau de pauvreté des ménages	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Poursuite de la collecte des données dans sa deuxième phase ;</li> <li>2. Disponibilité de la base de données apurées de ces deux vagues d'enquête.</li> </ol>

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD - GE

72. Pour ce qui concerne le **domaine de la gestion de l'économie**, les réformes inscrites dans la MRSIS ont connu des niveaux de réalisation appréciables en 2019. Ainsi, les avancées obtenues sont contenues dans le **Tableau 21** ci-dessous.

**Tableau 21** : État de mise en œuvre des réformes du domaine de la gestion de l'économie

Réforme	Objectifs	Situation de mise en œuvre des mesures au 31 décembre 2019
Relecture du cadre juridique des PPP	Adapter le cadre juridique des PPP au contexte national et international	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Disponibilité d'un projet de stratégie et d'un draft de l'avant-projet de loi.</li> <li>2. Le processus a connu un retard dû aux procédures de mobilisation des financements de la SFI auprès du PPIAF et de la sélection du cabinet pour l'assistance technique qui ont été bouclées en fin novembre 2019.</li> </ol>
Dématérialiser toute la procédure de passation.	Permettre une souscription et une sélection en ligne des marchés publics.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le module soumission a été développé mais non mis en exploitation pour non livraison de serveur devant servir au test, due à la défaillance des prestataires</li> </ol>
Adapter le système d'information à la Loi organique relative aux lois de finances (LOLF)	Rendre conforme le système d'information à loi organique	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Formation des acteurs au niveau central et déconcentré du Circuit informatisé de la dépense (CID) et du SIGASPE sur la liquidation en droits constatés ;</li> <li>2. Finalisation des travaux sur le bilan d'ouverture ;</li> <li>3. Maintien des applications en interne pour les stabiliser.</li> </ol>

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD - GE

73. La mise en œuvre de ces réformes a été entravée par des difficultés liées à l'insuffisance de ressources financières, à l'incompétence de certains prestataires et la non-disponibilité à temps de certains textes communautaires.
74. D'autres réformes importantes de ce domaine, non inscrites dans la MRSIS, ont été mises en œuvre au cours de l'année écoulée. Parmi celles-ci : (i) l'élaboration d'un projet d'organigramme-type de département ministériel destiné à mettre en adéquation l'organisation administrative des structures de l'Etat au budget-programme ; (ii) la poursuite de l'exécution du projet de mise en place du « Système intégré de gestion des finances publiques (SIGFP) » et (iii) les actions de renforcement d'acteurs de la chaîne des dépenses et les responsables de programmes budgétaires des ministères en matière de budgétisation sensible au genre et aux droits de l'enfant.
75. Pour ce qui concerne le financement de l'économie, des réformes stratégiques ont été mises en œuvre. Les niveaux de mise en œuvre sont détaillés dans le **Tableau 22** ci-dessous.

**Tableau 22** : État de mise en œuvre des réformes du domaine du financement de l'économie

Réforme	Objectifs	Situation de mise en œuvre des mesures au 31 décembre 2019
Opérationnaliser la facture normalisée au niveau des entreprises de la RSI	Mieux sécuriser les recettes propres de l'Etat.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Signature de la convention de concession de gestion de la facture normalisée entre le MINEFID et le Président de la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina le 28 novembre 2019 ;</li> <li>2. Conception d'un plan de formation sur le contrôle de la facture normalisée en 2019 par la DGI ;</li> <li>3. Formation de 726 acteurs sur une prévision de 700 ;</li> <li>4. Diffusion régulière des annonces de sensibilisation à l'endroit des populations, dans les organes de presse audiovisuelle (RTB, Burkina Info et BF 1).</li> </ol>
Réaliser l'interconnexion des systèmes d'information de la DGD et les administrations des douanes de la Côte d'Ivoire et de la République togolaise	Permettre des échanges à temps réel des informations sur les valeurs des marchandises importées.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Interconnexion réalisée, lancement officiel réalisé le 22 mars 2019 ;</li> <li>2. Réalisation de l'étude d'impact et des activités de communication et de sensibilisation.</li> </ol>
Mettre en œuvre le projet cadastre fiscal	Disposer d'une base de données sur toutes les propriétés foncières du pays	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Recrutement de deux consultants ;</li> <li>2. Tenue les 16 novembre 2019 et le 03 décembre 2019 de deux rencontres de cadrage sur le cadre juridique et institutionnel du cadastre fiscal et sur la maîtrise de la matière imposable à travers la connaissance du territoire.</li> </ol>

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD GE

76. Une gouvernance vertueuse est indispensable pour améliorer le niveau de délivrance des biens et services aux populations par le gouvernement, par conséquent, des efforts ont été entrepris dans le cadre de la réédition des comptes. Ainsi, plusieurs réformes ont été mises en œuvre et/ou poursuivies. Les différents états de mise en œuvre sont consignés dans le **Tableau 23** ci-après.

**Tableau 23** : État de mise en œuvre des réformes en matière de réédition des comptes.

Réforme	Objectifs	Situation de mise en œuvre des mesures au 31 décembre 2019
Auditer les structures de l'administration publique	S'assurer de l'application effective des dispositions réglementaires et de la bonne gestion des deniers publics mis à la disposition de l'Etat et de ses démembrements	1. Réalisations des audits de 49 structures qui ont été auditées (26 EPE, 16 projets et programmes, 2 sociétés d'Etat et 5 structures administratives) ; 2. Audit de 200 marchés publics réalisés.
Contrôler l'exécution physique des contrats des marchés de plus de vingt millions (20 000 000)	Certifier l'effectivité du service fait.	1. Contrôle de 358 marchés publics sur 350, de plus de 20 millions
Finaliser et mettre en œuvre la Stratégie globale de lutte contre la fraude		1. Relecture du projet de loi portant création, attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité nationale de lutte contre la fraude (ANLF) et du projet de décret portant adoption de la stratégie globale de lutte contre la fraude pour adoption ; 2. Transmission de ces deux projets de lois au Secrétariat général du gouvernement.
Actualiser le cadre juridique et institutionnel de la LBC/FT		1. Adoption du décret portant attributions et fonctionnement de la CENTIF par le Conseil des ministres en sa séance du 6 juin 2019 ; 2. Adoption des autres projets de textes du cadre juridique et institutionnel de la LBC/FT par le Conseil des ministres en sa séance du 11 octobre 2019.

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD GE

### II.1.2.2. Effet attendu 1.2.2 : l'environnement des affaires est plus incitatif et le secteur privé renforcé dans ses capacités d'initiative et de gestion

77. En matière d'environnement des affaires et du renforcement des capacités du secteur privé, les efforts engagés, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la politique sectorielle des transformations industrielles et artisanales ont permis d'observer des progrès allant dans le sens de l'atteinte des cibles des indicateurs de l'effet attendu EA 1.2.2. Ainsi, pour la première fois depuis 2016, le pays a pu stabiliser son rang sur l'échelle de classement du Doing business en 2018 et 2019 (151<sup>ème</sup>) après un recul consécutif entre 2015 et 2017. Par ailleurs, il a poursuivi l'effort de réduction de la part du secteur informel dans la valeur ajoutée du secteur tertiaire (**Tableau 24**).

**Tableau 24** : Profil des indicateurs sur l'environnement du climat des affaires

Indicateur	Réf. 2015	Réal. 2016	Réal. 2017	Réal. 2018	Réal. 2019	Cible 2019
Classement Doing Business	143 <sup>e</sup>	146 <sup>e</sup>	148 <sup>e</sup>	151 <sup>e</sup>	151 <sup>e</sup>	139 <sup>e</sup>
La part du secteur informel dans la valeur ajoutée du secteur tertiaire	20,7	24,5	20,3	20,4	17,2	16,5

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD- TIA

78. Pour l'atteinte des cibles des indicateurs d'effets cités ci-dessus, plusieurs produits ont été programmés pour être réalisés en 2019 et dont les plus importants sont résumés dans le **Tableau 25** ci-dessous.

**Tableau 25** : Produits attendus relatifs à l'effet attendu 1.2.2

Indicateur	Réal. 2018	Cible 2019	Réal. 2019	Réal. 2016-2019
Nombre cumulé de textes d'application du code minier adoptés	24	28	28	28
Nombre cumulé de textes d'application du nouveau code des investissements adoptés	0	6	5	5
Nombre cumulé d'exemplaires du code des investissements édités	500	1000	1000	1500
Nombre d'ateliers d'information sur le code des investissements	0	13	13	13
Niveau de réalisations des infrastructures du port sec multimodal de Ouagadougou (%)			6	
Nombre d'artisans installés	0	20	21	21
Taux d'exécution du projet de construction et d'équipement du Centre national de la transformation artisanale du coton (CNATAC)		15	15	
Nombre de nouveaux bureaux CEFAC ouverts	1	1	1	2
Nombre de textes d'application de loi portant commercialisation de l'or et des autres substances adoptés		2	2	2
Nombre de bureaux d'encadrement de l'ANEMAS opérationnalisés		4	4	
Nombre de textes d'application du code communautaire de l'artisanat de l'UEMOA adoptés		3	3	
Stratégie nationale de développement du livre (SNDL) et son plan d'action adoptés		2	2	
Nombre d'actes de commerce dématérialisés <sup>3</sup> à travers la plateforme <a href="http://www.peb.bf">www.peb.bf</a>		3	3	
Mise en service du village artisanal de Kaya (22 artisans installés)		1	1	
Mise en ligne d'informations sur les titres miniers et autorisations valides sur le site <a href="http://www.cadastreminier.bf">www.cadastreminier.bf</a>	70%	100%	80%	

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD TIA

79. L'analyse de l'état de réalisation des produits inscrits dans le **Tableau 25**, montre que mis à part le processus d'adoption des textes d'application du nouveau code des investissements (code de 2018) où 5 textes sur les six prévus ont été adoptés, l'ensemble des cibles de réalisation des autres produits attendus ont été atteintes, voire légèrement dépassées.

<sup>3</sup> Il s'agit des actes suivants : Certificat d'Origine (CO) des marchandises, l'Autorisation Spéciale d'Importation (ASI) et l'Autorisation d'Exercer le Commerce (AEC)

80. Il apparait de l'analyse croisée du bon niveau d'exécution des produits attendus inscrits dans le **Tableau 25** et du faible progrès du pays sur l'échelle de classement du Doing Business (**Tableau 24**) que ce sont les réformes qui tardent à s'accomplir et à porter effets.

### II.1.2.3. Synthèse et enseignement de la promotion de la bonne gouvernance économique

81. *Au cours de l'année 2019, la mise en œuvre de l'action gouvernementale en matière de promotion de la bonne gouvernance économique qui visait, d'une part à renforcer l'efficacité de la planification, de la gestion et du financement de l'économie et d'autre part à améliorer l'environnement des affaires, à renforcer les capacités d'initiatives et de gestion du secteur privé a conduit aux principaux acquis appréciables, notamment en matière de planification et la gestion du développement et de financement du développement.*
82. *Concernant la planification et la gestion du développement, l'ensemble des référentiels et programmes de développement élaborés (100%) sont validés par la CNPD. De même, 100% des départements ministériels appliquent le budget-programme.*
83. *En matière de financement du développement, la performance en matière de recouvrement des recettes fiscales (17,8%) est en progrès et le secteur de la finance privé s'approfondit avec l'entrée en service de nouvelles institutions financières (la Banque agricole du Faso, la Caisse de dépôts et consignations). Les taux de mobilisation et de décaissement de l'aide publique au développement ont également été très appréciables en 2019.*
84. *Plusieurs produits ont contribué à l'atteinte de ces indicateurs. Ainsi, en matière de **renforcement de la planification**, les acquis sont entre autres : (i) l'adoption de 3 décrets d'application de la loi sur le pilotage et la gestion du développement (N°2019-0573/PRES/PM/MINEFID ; N°2019-0492/PRES/PM/MINEFID et le décret N°2019-0510/PRES/PM/MINEFID) respectivement le 05 juin et le 22 juin 2019 ; (ii) l'organisation de (03) sessions de vulgarisation dans les régions des Hauts-Bassins et du Centre-Nord ; (iii) la réalisation du RGPH du 16 Novembre au 15 décembre 2019 et (iv) la poursuite de la réalisation de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM), par la collecte des données et la conception de la base de données apurées de ces deux vagues d'enquête.*
85. *Toutefois, en matière de financement du développement, des chantiers importants restent à achever à l'image de ceux de la relecture du cadre juridique des PPP, de la poursuite du processus de transformation du FBDES en instrument financier pour le financement des PME/PMI et de l'opérationnalisation du projet cadastre fiscal en 2019.*
86. *Par ailleurs, même si en raison des réformes récemment engagées en vue de rendre aisé l'entrepreneuriat, le Burkina Faso a pu enrailer en 2019, la tendance à la baisse de son classement sur l'échelle du Doing Business, son classement le situe nettement loin du rang de 130<sup>ème</sup> pays sur 189 visé pour 2020.*

87. *Les mois et années à venir doivent être mis à profit pour accélérer les réformes visant l'amélioration de rendement fiscal, la mise en place de la Banque pour le financement des PME/PMI et l'exécution des réformes du climat des affaires.*

### **II.1.3. Objectif stratégique 1.3 : renforcer la décentralisation et promouvoir la bonne gouvernance locale**

88. Deux effets attendus de la politique sectorielle GAL concourent à l'atteinte de cet objectif. Ce sont : l'efficacité de la décentralisation et de la gouvernance locale est améliorée (effet attendu 1.3.1) et les économies locales sont dynamisées et les disparités régionales sont réduites, notamment à travers un aménagement du territoire efficace (effet attendu 1.3.2).

#### **II.1.3.1. Effet attendu 1.3.1 : l'efficacité de la décentralisation et de la gouvernance locale est améliorée**

89. Cet effet se concrétise à travers quatre (04) sous-effets attendus de la politique sectorielle gouvernance administrative et locale. Ce sont : « la gestion foncière dans les collectivités territoriales est améliorée », « les ressources financières des collectivités territoriales sont accrues et leur autonomie financière est renforcée », « la gestion des ressources humaines des collectivités territoriales est améliorée » et « les principes de la bonne gouvernance sont promus au niveau local ».
90. Au 31 décembre 2019, sur les 7 produits programmés par les acteurs du secteur pour atteindre les sous effets ci-dessus, aucun n'a été achevé. Toutefois, le bilan de l'état de mise en œuvre des produits est diversement apprécié. En effet, sur les 7 produits, les 2 produits suivants ont connu un niveau de mise en œuvre relativement satisfaisant : (i) l'élaboration de la loi de programmation financière dont le processus a livré le rapport général de consultation sectorielle avec les ministères sur l'élaboration de la loi de programmation financière ; (ii) la formation des gestionnaires des ressources humaines des CT sur la gestion des carrières avec 26 missions d'appui-conseil au profit des CT réalisées.
91. Les 4 produits suivants ont connu un faible niveau de mise en œuvre : (i) un logiciel de gestion et de traitement des carrières des agents des collectivités territoriales est développé ; (ii) le guide sur l'obligation redditionnelle est élaboré ; (iii) la nouvelle loi portant CGCT est adoptée ; (iv) le code électoral est révisé.
92. Enfin, le dernier produit suivant « les Commissions de conciliations foncière et villageoise (CCFV) sont fonctionnelles » n'a pas été entamé.
93. L'analyse du bilan de la mise en œuvre des produits montre que l'atteinte des indicateurs d'effets requiert des efforts supplémentaires de la part des acteurs du secteur de la GAL. Bien que l'année 2019 ait été fortement perturbée par les mouvements sociaux, il n'en demeure pas moins que des ajustements s'imposent. A titre d'exemple, pour l'accroissement des ressources financières des collectivités territoriales et le renforcement de leur autonomie financière, des actions fortes ne seraient pas de trop. En effet, le transfert des ressources au CT à travers le budget de l'Etat malgré la révision du modèle de calcul de l'indicateur, peine

encore à faire bouger les lignes vers l'atteinte de l'effet visé. Ainsi, au 31 décembre 2019, le taux de transfert du budget national aux CT est ressorti à 4,93 % pour une cible de 12,5% selon l'ancien mode de calcul. Le modèle actualisé de calcul présente un taux de transfert de 9,21% du budget national aux CT, légèrement en hausse. Ce taux corrigé, bien plus proche de la cible de 2019, reste tout de même en deçà des attentes des acteurs décentralisés. D'où la nécessité de concevoir et de mettre en avant des actions innovantes en matière de transferts de ressources aux CT.

94. En plus des réalisations obtenues au niveau sectoriel, l'action gouvernementale a été accompagnée, au niveau régional, par les réalisations des collectivités territoriales, en matière d'amélioration de l'efficacité de la décentralisation et de la gouvernance locale, pour un montant de cinq milliards huit cent quinze millions neuf cent soixante-six mille huit cent vingt un (5 815 966 821) FCFA, pour une prévision de six milliards six cent quarante-quatre millions cent dix-huit mille trois cent douze (6 644 118 312 ) FCFA.
95. Ainsi, l'année 2019 a permis, entre autres : (i) la construction des centres d'état civil ; (ii) la construction des bâtiments administratifs des mairies et des conseils régionaux ; (iii) l'équipement des bâtiments administratifs des conseils régionaux et des mairies ; (iv) la réhabilitation des bâtiments administratifs des mairies et (v) l'actualisation des PCD et des PRD.
96. Certaines difficultés ont entravé la pleine réalisation des actions au niveau régional. Il s'est agi entre autres de : (i) l'insuffisance des ressources financières, (ii) la survenue des mouvements sociaux dans certains départements ministériels et (iii) l'incapacité de certaines entreprises à exécuter à temps les travaux à eux confiés et (iv) la situation sécuritaire dans les régions du Sahel, de l'Est du Nord et du Centre-Nord.

#### **II.1.3.2. Effet attendu 1.3.2 : les économies locales sont dynamisées et les disparités régionales sont réduites, notamment à travers un aménagement du territoire efficace**

97. Deux indicateurs d'effet de la politique sectorielle gouvernance économique contribuent à l'atteinte de la dynamisation des économies locales et de la réduction des disparités. Ce sont : (i) le nombre de Schémas régionaux d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDT) élaborés qui est ressorti à 0 pour une cible de 3 ;(ii) le taux de réalisation des effets attendus des Plans locaux de développement (PLD) dont la valeur n'est pas disponible.
98. Pour l'atteinte des cibles des indicateurs d'effets cités ci-dessus, plusieurs produits ont été programmés pour être réalisés en 2019. Les états de mise en œuvre de ces produits sont mentionnés dans le **Tableau 26** ci-dessous. Constitués de réformes et d'investissements, la mise en œuvre de certains d'entre eux a été entravée par des difficultés, parmi lesquelles : (i) l'insuffisance des ressources financières ; (ii) le déblocage tardif des ressources financières ; (iii) les retards dans le déblocage des ressources par les partenaires et l'insécurité.

99. A l'analyse du bilan de mise en œuvre des produits en 2019, contenus dans le tableau ci-dessous, le moins que l'on puisse dire est que le niveau de mise en œuvre des produits est en déphasage avec les cibles visées. En effet, les produits en lien avec le PUS et le PADEL ont connu des avancées significatives en 2019. Or ces produits ne sont pas captés par les trois indicateurs d'effets ci-dessus définis. Par contre les produits qui devraient contribuer à l'atteinte des cibles des indicateurs d'effets n'ont pas connu de véritables progrès. Il est donc nécessaire d'opérer des ajustements afin de corriger les incohérences.

**Tableau 26 :** État de réalisations des réformes et investissements du domaine de la dynamisation des économies locales et de réduction des disparités.

Réformes/investissements	Objectifs	Situation de mise en œuvre des mesures au 31 décembre 2019
Mettre en application la Loi d'orientation en matière d'aménagement du territoire (LOADDT)		1. Vulgarisation de la loi dans les 13 régions du Burkina Faso
Elaborer les treize (13) schémas régionaux d'aménagement du territoire	Disponibilité d'un référentiel régional en matière d'aménagement efficace du territoire	1. Elaboration en cours des Schémas régionaux d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDT) du Sahel, du Centre, de l'Est et des Hauts-Bassins
Mettre en œuvre le Programme d'appui au développement des économies locales (PADEL)	Développer les potentialités locales de chaque région afin de réduire les inégalités de développement.	1. Disponibilité du rapport d'activité 2018 et du PTBA 2019 ; 2. Tenue des ateliers d'information dans les six nouvelles régions du PADEL dans le cadre de l'extension du PADEL, 3. Attribution des marchés pour la réalisation des infrastructures socio-économiques ; 4. Tenue des sessions des cadres régionaux de dialogue prévus dans le dispositif de mise en œuvre du PADEL.
Mettre en œuvre le Programme d'urgence du Sahel du Burkina Faso (PUS-BF)	Renforcer la résilience des populations des zones touchées par le terrorisme	1. Tenue de trois (03) sessions du COS/PUS-BF et des CCR du Nord et du Sahel ; 2. Opérationnalisation du dispositif de suivi dans les nouvelles régions couvertes par le PUS (Est, Centre-Est, Centre-Nord, Boucle du Mouhoun) ; 3. Adoption de la stratégie d'extension du PUS-BF ainsi que son Plan d'actions en CM le 19 juin 2019 ; 4. Adoption d'un décret portant allègement des conditions de recours à la procédure d'entente directe dans le cadre de la tranche 2019 du PUS.
Transférer Les ressources aux CT pour la prise en charge des compétences	Augmenter les ressources des CT, pour une meilleure atteinte des objectifs de la décentralisation	1. Transfert de 4,93 % du budget national aux CT pour une cible de 12,5% selon l'ancien mode de calcul ; 2. Transfert de 9,21% du budget national aux CT, selon le nouveau mode de calcul adopté par le gouvernement en CM.
Créer le pôle de croissance du Sahel	Créer les conditions indispensables pour l'implantation et le développement d'une industrie locale adaptée à la région	1. Disponibilité de (4) rapports d'études pour la formulation du pôle de croissance du Sahel

Réformes/investissements	Objectifs	Situation de mise en œuvre des mesures au 31 décembre 2019
Créer le pôle de croissance éco touristique de l'Est	Créer les conditions indispensables pour l'implantation et le développement d'une industrie locale adaptée à la région	1. Disponibilité de l'étude préféabilité et le rapport a été validé lors d'un atelier tenu le 17 décembre 2019.
Mettre en place les pôles de croissance agricole (Samandeni et Sourou)	Créer les conditions indispensables pour l'implantation et le développement d'une industrie locale adaptée à la région	1. Tenue de concertations interministérielles sur le processus le 25 juin 2019 ; 2. Adoption par le Conseil des ministres le 23 octobre 2019, des orientations pour l'opérationnalisation des deux agropoles ; 3. Tenue des missions terrain et d'échanges avec les différents acteurs du 08 au 14 septembre 2019.

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD GE

### **II.1.3.3. Synthèse et enseignements du renforcement de la décentralisation et la promotion de la bonne gouvernance locale**

100. *Au cours de l'année 2019, les acquis engrangés en matière d'amélioration de l'efficacité de la décentralisation et de la gouvernance locale sont relativement faibles. Seuls les deux (02) sous-effets, à savoir « les ressources financières des CT sont accrues et leur autonomie financière est renforcée » et « la gestion des ressources humaines des CT est améliorée » ont connu un début de mise en œuvre.*
101. *La difficulté majeure rencontrée est le déblocage tardif des ressources budgétaires de l'Etat et la fronde sociale qui affecte la réalisation des activités concourant à la réalisation des produits.*
102. *S'agissant des produits relatifs à la dynamisation des économies locales et la réduction des disparités régionales, notamment à travers un aménagement du territoire efficace, la situation n'est guère meilleure, car le montant du budget de l'Etat transféré aux CT est resté en deçà de la cible tandis que la création des pôles de croissance du Sahel et de l'Est est encore au stade des études et ceux de Samandeni et du Sourou sont en phase de démarrage avec des missions de terrain.*

## II.2. Axe 2 : Développer le capital humain

103. Les orientations en matière de développement du capital humain visent à rendre disponibles les ressources humaines en quantité et en qualité pour accompagner les efforts de développement.
104. A cet effet, 05 objectifs stratégiques sont définis à savoir: (i) promouvoir la santé des populations et accélérer la transition démographique ; (ii) accroître l'offre et améliorer la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation, en adéquation avec les besoins de l'économie ; (iii) promouvoir la recherche et l'innovation au service de la transformation structurelle de l'économie ; (iv) promouvoir l'emploi décent et la protection sociale pour tous, particulièrement pour les jeunes et les femmes et (v), améliorer le cadre de vie, l'accès à l'eau, à l'assainissement et aux services énergétiques de qualité.

### II.2.1. Objectif stratégique 2.1 : promouvoir la santé des populations et accélérer la transition démographique

105. Cet objectif stratégique s'opérationnalise à travers trois effets attendus que sont (i) EA 2.1.1 : l'accès aux services de santé de qualité est garanti à tous, (ii) EA 2.1.2 : l'état nutritionnel de la population, en particulier des femmes et des enfants, est amélioré et (iii) EA 2.1.3 : le processus d'accélération de la transition démographique pour déclencher le dividende démographique est réellement mis en mouvement.
106. L'état des progrès accomplis dans la réalisation de ces effets attendus se présente comme suit par effet et au regard des cibles de réalisation y relatives.

#### II.2.1.1. Effet attendu 2.1.1 : l'accès aux services de santé de qualité est garanti à tous

107. Cet effet attendu se concrétise à travers la réalisation de produits attendus visant l'accès aux services de santé de qualité, l'accroissement de l'offre de soin adaptée et la mise à la disposition du système de santé des ressources humaines qualifiées.
108. En matière d'accès aux services de santé de qualité, l'action publique en santé vise notamment à réduire à l'horizon 2020 : (i) le taux de mortalité maternelle de 330 en 2015 à 242 pour 100 000 naissances vivantes; (ii) le taux de mortalité infanto-juvénile de 81,6 décès à 54,7 décès pour 1 000 enfants de moins de 5 ans ; (iii) le taux de létalité du paludisme grave chez les enfants de moins de 5 ans de 1,4% à moins de 1% ; (iv) le taux de mortalité intra-hospitalière de 63,1 en 2015 à moins de 50 pour 1 000 et (v) le taux de prévalence du VIH de 0,90% en 2015 à 0,77%.
109. Pour y arriver, 08 réformes stratégiques et 14 investissements structurants ont été planifiés et exécutés pour l'année 2019 et qui s'ajoutent aux produits importants de routine du système de santé.
110. La situation d'exécution de ces produits se présente comme suit.
111. En ce qui concerne les réformes stratégiques, **l'opérationnalisation de la Fonction publique hospitalière** s'est poursuivie durant l'année 2019. En fin 2019, ce sont 17 000 agents détachés de l'AGSP qui ont bénéficié de l'incidence financière de la FPH et 5 359 agents des Etablissements publics de santé (EPS) ont vu leurs dossiers traités et donc en attente de

constatation de l'incidence financière. L'incidence de cette réforme est estimée à 22 milliards en 2018 et de 34 milliards en 2019. Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de cette réforme sont la non-titularisation de certains agents ne permettant pas leur détachement dans la Fonction publique hospitalière et le retard dans la prise des actes d'avancement des agents entre 2016 et 2017.

112. **Concernant la régulation pharmaceutique**, une agence a été créée en octobre 2018 et a permis de renforcer le contrôle de qualité des produits de santé. En 2019, l'Agence nationale de régulation pharmaceutique (ANRP) a contribué à (i) l'accès aux produits de santé par l'octroi de 224 licences d'établissements, 1 973 décisions de mise sur le marché, 14 816 avis d'importation, (ii) à la qualité des produits par le contrôle de 352 produits à travers le territoire national et l'inspection de 132 établissements ayant permis la saisie de plus de 60 tonnes de faux médicaments. De même, plus de 225 notifications d'effets indésirables ont été investiguées et la gestion des alertes sur la sécurité des produits de santé a permis la prise de mesures réglementaires telles que les rappels de lots, la destruction de lots et la suspension de décision de mise sur le marché.
113. **Pour le renforcement du système national de la pharmacovigilance des produits de santé**, les acquis majeurs engrangés concernent la conception et la mise en service du site web dédié et le démarrage de l'élaboration de la stratégie de renforcement du système national de pharmacovigilance. Cette réforme a favorisé l'ouverture d'un master de pharmaco épidémiologie et pharmacovigilance à l'Université Nazi-Boni de Bobo Dioulasso et l'octroi de bourses de spécialisation pour renforcer les ressources humaines. En termes de difficultés, outre l'insuffisance de financement dans la recherche sur les risques liés à l'utilisation des médicaments, la réglementation de la pratique de la pharmacovigilance reste à être renforcé (procédures communautaires pour l'autorisation et la surveillance des médicaments, réglementation pour la traçabilité et la notification des réactions et incidents indésirable grave).
114. **L'opérationnalisation de la gratuité des services de la planification familiale** se fait de façon progressive et a débuté par l'implémentation d'une phase pilote depuis le 1er juin 2019 dans les régions des Cascades et du Centre-Ouest. Au 31 décembre 2019, au total 79 300 prestations ont été offertes dans ces deux régions pour un coût de 55 047 203 FCFA. Le passage à l'échelle nationale est prévu pour 2020.
115. **La gratuité des soins au profit des femmes enceintes et des enfants de moins de 5 ans** s'est poursuivie en 2019 et a permis d'offrir gratuitement, 14 856 837 actes de soins pour un coût total de 27 157 857 459 FCFA. Entre 2016 et 2019, ce sont au total 59 345 471 actes gratuits qui ont été offerts pour un coût estimé à 104 394 084 352 F CFA.

La mise en œuvre de la gratuité des soins rencontre des difficultés dont la plus importante est l'insuffisance de l'allocation du budget de l'Etat. En 2019, la dotation a été de 26 098 516 000 F CFA. Cette insuffisance de la dotation budgétaire a comme conséquence le remboursement des formations sanitaires en deçà de leurs dépenses. En outre, ce remboursement est tardif ; toute chose qui affecte la capacité d'autofinancement des formations sanitaires et entraîne des fréquentes ruptures de médicaments dans les dépôts de vente de médicaments. Des efforts doivent être fait par l'Etat pour une dotation effective

des montants prévus pour assurer la gratuité des soins et prendre des mesures pour rendre disponible les ressources à temps en vue d'éviter les ruptures de stock.

116. *L'opérationnalisation du Régime assurance maladie universelle (RAMU)* s'est poursuivie avec la mise en place des organes d'administration et de direction de la Caisse nationale d'assurance maladie universelle (CNAMU) ainsi que l'élaboration des textes d'application et des outils du RAMU pour le démarrage de ses activités en 2020 qui couvriront progressivement les indigents et le monde rural à travers les mutuelles sociales. Un décret sur l'indigence a été publié en 2019, toutefois les arrêtés définissant son application sont encore en cours d'élaboration.
117. **L'opérationnalisation de l'Institut national de santé publique (INSP)** et de ses départements tel que le **Centre des opérations de réponse aux urgences sanitaires (CORUS)** créé le 18 juin 2018. En 2019, l'activation du CORUS a contribué à la gestion de plusieurs crises sanitaires notamment celles liées au conflit de Yirgou, l'intoxication alimentaire à Pouytenga et Didyr dans le Centre-Ouest, l'épidémie de méningite à Diapaga. Il a été également initié des actions en vue d'assurer la continuité des soins au profit des populations déplacées internes.
118. La **pharmacie hospitalière : la fonction d'une des composantes de la pharmacie hospitalière** (dispensation journalière individuelle et nominative) est de rendre disponibles et accessibles au lit du malade 100% des produits de santé essentiels à travers la dispensation journalière individuelle et nominative dans les CHU et CHR. Cette composante de la pharmacie hospitalière a débuté en 2018 dans les Centres Hospitaliers Universitaires de Tengandogo et de Bogodogo, et dans deux services pilotes de l'Hôpital Pédiatrique Charles de Gaulle. La mise en œuvre s'est poursuivie en 2019 dans ces structures. Pour une cible de 15%, le taux de réalisation est de 21,43% en 2019 avec trois (3) CHU qui mettent en œuvre la dispensation journalière individuelle nominative.
119. Concernant les **investissements structurants**, 15 investissements sont achevés ou en cours de réalisation et les autres sont en cours de démarrage ou en recherche de financement.
120. La situation d'exécution de chacun des investissements se présente comme indiquée dans le tableau ci-dessous (**Tableau 27**). L'analyse des niveaux d'exécution de ces investissements met en lumière trois principaux constats. Le premier a trait à l'effort de l'administration du système sanitaire de préparation et d'exécution et de suivi de l'ensemble de ces projets d'investissement.
121. Le second constat porte sur le niveau d'exécution globalement faible de l'ensemble des projets d'investissement qui découle de l'insuffisance de ressources mobilisées pour leur exécution, en particulier, le projet de construction et d'équipement des CHR de Dédougou, Fada N'Gourma et Gaoua, le projet de construction et d'équipement de 15 nouveaux sièges de districts sanitaires et de 15 nouveaux CMA, les projets de construction des centres de cancérologie et de neurochirurgie de Ouagadougou, le projet de construction de gériatries à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso.

122. Le troisième constat se rapporte, à la nécessité d'améliorer la préparation de certains projets puisque malgré le niveau d'exécution avancé de certains projets, leur sous-estimation à l'origine retarde l'achèvement, voire l'opérationnalisation desdits projets : le programme de développement sanitaire du Plateau central et du Centre (construction du CHR de Manga), le projet du centre de médecine traditionnelle et de soins intégrés de Ouagadougou, le programme de renforcement des capacités en médecine physique et réadaptation.

**Tableau 27** : Réalisation physique des 18 investissements structurants de santé publique

Investissement	Réal. 2019	Réal.2016-2019	Observations
Projet de construction et d'équipement des CHR de Dédougou, Fada N'Gourma et Gaoua	7% (dont CHR Dédougou 20%)	7%	Fada 'Gourma et Gaoua en recherche de financement
Projet de construction et d'équipement de 15 nouveaux sièges de districts sanitaires et de 15 nouveaux CMA	Financement des 8 CMA bouclé et démarrage des travaux	Financement des 8 CMA bouclé et démarrage des travaux	
Projet de construction du centre spécialisé de haut niveau en neurochirurgie de Ouagadougou	26%	26% pour 100% de temps écoulé	
Projet de construction et d'équipement de 240 CSPS et de 11 CMA	59 CSPS construits	187 CSPS construits	
Projet de construction du centre d'hémodialyse de Ouahigouya	Construction achevée	Construction achevée	Clôturé
Projet de transformation des CHR en CHU	CHR de Ouahigouya transformé	CHR de Ouahigouya transformé	
Projet d'acquisition de 300 nouvelles ambulances	Acquisition en cours	Acquisition en cours	Une trentaine d'ambulances ont été acquises sur BE, PTF et donateurs des collectivités
Programme de développement de l'e-santé	Applications mHealth, RapidSMS, LegiSanté et MSCourriel lancées	Applications mHealth, RapidSMS, LegiSanté et MSCourriel lancées	
Projet de construction et d'équipement des Centres de gériatrie de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso	Centre de Gériatrie de Ouaga en cours de construction (10%)	Centre de Gériatrie de Ouaga (10%)	
Projet de reconstruction du CHU-Yalgado OUEDRAOGO	Recherche de financement	Recherche de financement	
Projet de construction des CHR de Ziniaré et de Manga	CHR Ziniaré (100%), CHR Manga (10%)	CHR Ziniaré (100%) inauguré, CHR Manga (10%)	
Projet de construction du centre de médecine traditionnelle et de soins intégrés de Ouagadougou	98%	98%	
Programme de renforcement des capacités en	Construction	Construction	

Investissement	Réal. 2019	Réal.2016-2019	Observations
médecine physique et réadaptation	achevée et centre équipé	achevée et centre équipé	
Projet d'équipement de 6 CHU/CHRU et de 8 CHR en système autonome de production d'oxygène (SPA0)	7/15 structures équipées (46,7%)	7/15 structures équipées (46,7%)	
Projet de construction de CHU à Sabtenga (ex-Bassinko)	Etudes en cours de finalisation	Etudes en cours de finalisation	
Projet de construction du CHU de Bobo Dioulasso	Financement acquis ; étude de faisabilité environnementale et sociale en cours.	Financement acquis ; étude de faisabilité environnementale et sociale en cours.	
Projet de transformation des CSPS des chefs-lieux de communes rurales en centres médicaux	Clôturé Niveau de réalisation 11,9%	Clôturé Niveau de réalisation 11,9%	Un nouveau projet est en cours d'écriture
Projet de construction et d'équipement d'un centre de cancérologie de Ouagadougou	Niveau global de réalisation 46%	Niveau global de réalisation 46%	Le niveau de réalisation est de 67% pour la première phase

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD-Santé

123. **Les projets qui sont toujours qu'au stade de recherche de financement sont les suivants** : (i) le projet de renforcement des formations sanitaires en équipement ; (ii) le projet de transformation des CSPS des chefs-lieux de communes rurales en centres médicaux ; (iii) le projet de construction et d'équipement de l'hôpital de district de Boulmiougou.
124. L'accès aux services de santé de qualité, passe également par la fourniture de soins adaptés et la mise à disposition du système sanitaire de ressources humaines qualifiées. L'évolution des indicateurs de l'offre de santé notamment en faveur des femmes et des enfants de moins de 5 ans figure dans le **Tableau 28** ci-dessous.

**Tableau 28**: Indicateurs d'accès aux services de santé de qualité

Indicateurs	2016	2017	2018	2019	Cibles 2019
Taux d'accouchements assistés (%)	80,9	82,9	85,5	41,9	90
Taux de césariennes réalisées (%)	2,17	2,26	2,51	2,9	10
Taux de couverture en CPN4 (%)	35,0	37,8	39,3	22,7	60
Proportion des CMA disposant d'au moins 2 médecins formés en CE (%)	71,0	40,0	83,3	48,0	80
Taux d'accouchement réalisés avec partogramme	86,6	84,9	85,1	84,7	
Proportion d'enfants de 0-5 ans malades pris en charge selon l'approche PCIME (%)	32,0	58,5	64,1	64,7	55
Nouveaux contacts/ habitants /an des enfants de moins 5 ans	2,5	3,05	3,1	1,54	>2

Indicateurs	2016	2017	2018	2019	Cibles 2019
Taux de transmission résiduelle du VIH de la mère à l'enfant (%)	8,1	5,51	4,82	4,7	3,55
% de femmes enceintes VIH+ recevant des ARV pour l'eTME (5%)	91	110,4	96,33	106,1	99
Proportion des personnes atteintes de VIH/SIDA sous TARV (%)		73,6	63,1	95,4	90
Taux de décès maternels audités	40,52	35,24	35,05	25,2	
Taux de décès néonatal	5,78	6,14	6,53	6,67	

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD-Santé

Pour l'année 2019, l'ensemble des indicateurs a été calculé sur la base des données des 7 mois. En effet, l'année a été marquée par les mouvements sociaux dans le secteur de la santé et une recrudescence des attaques terroristes dans les zones frontalières.

Les mouvements sociaux ont entraîné une rétention des données sanitaires avec respectivement une complétude de 54,6%, 41,1% et 64,1% pour les CSPS, les CMA/CM et les CHR/CHU. A l'absence des données des autres mois, il est donc difficile d'apprécier la progression des indicateurs et l'atteinte des cibles.

125. D'une manière générale, mis à part les indicateurs d'accès aux Traitements antirétroviraux (TARV) contre le VIH/SIDA inscrits sur une bonne trajectoire, l'ensemble des indicateurs de routine d'offres de soins se sont dégradés en raison des mouvements sociaux au sein du ministère de la Santé ; ce qui donne à constater l'achèvement des données statistiques de 7 mois sur 12 (de janvier à mai et de novembre à décembre 2019).
126. Par ailleurs, le repli ou la faible progression de certains indicateurs tels que le taux d'accouchements assistés, le taux de réalisation des césariennes et le taux de couverture de la CPN4 est certainement lié au nombre relativement important de formations sanitaires fermées dans les zones à fort défi sécuritaire (Sahel, Est, Centre-Est et Centre-Nord), mais aussi au redéploiement du personnel des blocs opératoires, vu l'amélioration du ratio habitants/médecin (**Tableau 30**). Ces tendances ont aussi comme conséquence, la dégradation du taux de mortalité néonatale qui est d'environ 6,7 en 2019 contre 5,8 en 2016 en raison également de la faiblesse des plateaux techniques, du suivi prénatal, des médicaments traceurs dans les formations sanitaires et de l'insuffisance des directoires de soins prénataux.
127. Concernant la lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles, les efforts déployés depuis 2016 ont permis d'atteindre des niveaux récapitulés dans le **Tableau 29** ci-dessous. Ledit tableau met en lumière deux types de résultats contrastés. D'abord, les progrès en termes de réduction des létalités liées respectivement au paludisme grave chez l'enfant de moins de 5 ans et à la méningite. Ensuite, les aspects de lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles où la performance est en deçà des attentes, tels que la létalité due à la tuberculose, la maîtrise de la maladie de la dengue, la détection par le

système sanitaire de nouveaux cas de tuberculose et le nombre de personnes sous dialyse dans les CHU qui demeure en retrait par rapport au nombre de cas nécessitant la dialyse.

**Tableau 29** : Évolution des indicateurs « l'accès aux services de santé adéquats pour les maladies transmissibles et non transmissibles est amélioré »

Indicateurs	2016	2017	2018	2019	Cibles 2019
Taux de létalité du paludisme grave chez les enfants de moins de 5 ans (%)	1,4%	1.4%	1,5	1,1	< 0,8
Taux de décès dus à la tuberculose	9,9	10,2	7,8	9,8	ND
Taux de létalité de la méningite	10,5	7,7	6,9	7,0	<10
Incidence de la dengue pour 100 000 habitants	ND	76	21,52	41,05	ND
Taux de notification des nouveaux cas de tuberculose toute forme et rechute pour 100 000 hbts	29,8	28,5	29,5	21,3	35
<i>Taux de séroprévalence du VIH (%)</i>	0,8	0,8	0,8	0,7	0,77
Nombre de personnes sous dialyse dans les CHU	ND	ND	478	669	

\*Le niveau des indicateurs de l'année 2019 porte sur sept mois (janvier à mai et de novembre - décembre)

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD-Santé

128. **Les résultats en santé sont également tributaires de la mise à disposition du système de santé des ressources humaines qualifiées**, de l'approvisionnement régulier des formations sanitaires en médicaments essentiels, des ressources financières pour la prise en charge de malades et des intrants divers. Le **Tableau 30** ci-dessous fournit un aperçu de l'évolution de ces ressources particulières. Des efforts ont permis d'améliorer la disponibilité des ressources humaines. La principale contre-performance concerne la rupture des médicaments traceurs qui a touché 85,5% des formations sanitaires.

**Tableau 30** : Évolution des indicateurs ressources spécifiques

Indicateurs	2018	2019	Cible 2019
Habitants /Médecin	14 404	11 095	11 000
Habitants/IDE	3 281	2 028	3 500
Habitants/SFE	5 510	5 128	5 900
Nombre de poches de produits sanguins labiles		114 000	202 441
Nombre de formations sanitaires bénéficiaires d'appui financier pour la prise en charge des malades indigents		19	19
- Nombre d'indigents pris en charge	-	- 2845 (dont 1866 femmes)	- 2600
Proportion de formations sanitaires n'ayant pas connu de rupture de médicaments traceurs	13%	14,5%	90%

\*Le niveau des indicateurs de l'année 2019 porte sur sept mois (janvier à mai et de novembre - décembre)

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD-Santé

129. Au niveau des collectivités territoriales, au titre de l'année 2019, 4 milliards de FCFA ont été transférés aux communes pour la normalisation des formations sanitaires. Plusieurs activités et investissements ont été réalisés. 12 nouveaux CSPS ont été construits pour un coût de 914 856 986 F CFA, 5 CSPS normalisés et 36 réhabilités. Les collectivités territoriales ont également procédé à l'acquisition de 3 ambulances, à la construction et/ ou réhabilitation de 51 maternités. La construction et/ ou réhabilitation de 17 dispensaires, la construction d'incinérateurs et de dépôts MEG et l'acquisition de kits médicaux au profit des centres de santé sont également à noter à l'actif des collectivités. Toutes ces réalisations s'élèvent à plus de quatre milliards F CFA.

#### **II.2.1.2. Effet attendu 2.1.2 : l'état nutritionnel de la population, en particulier des femmes et des enfants, est amélioré**

130. Pour atteindre les objectifs du PNDES dans l'amélioration de l'état nutritionnel de la population d'ici à 2020, les principaux produits livrés en 2019 sont résumés dans le **Tableau 31** ci-dessous. Les produits et services livrés et inscrits dans ce tableau soutiennent l'espoir d'une amélioration du profil des indicateurs de nutrition : la proportion de malnutrition aigüe sévère prise en charge, la proportion d'enfants de moins de 5 ans en retard de croissance et la proportion de malnutrition aigüe sévère guérie.

**Tableau 31** : Situation des produits visant l'amélioration de la nutrition de la population

Indicateurs	2018	2019	Cible 2019
<b>Amélioration de l'état nutritionnel des enfants et des nourrissons</b>			
Promotion des pratiques optimales d'Alimentation du nourrisson et du jeune enfant (ANJE) à travers les groupes d'apprentissage et de suivi des pratiques d'ANJE (mise au sein précoce, counseling post partum)		100% des régions et 48% des districts	
Taux d'allaitement exclusif (en %)	55%	59%	58,5%
<b>Prise en charge des enfants malnutris aigus de 6 à 59 mois</b>			
Proportion des MAS pris en charge (en %)		65,5	
Taux de guérison des MAS (en %)		91,1	90
<b>Renforcement du Stock national de sécurité alimentaire (SNS) et du Stock international (SI)</b>			
Nombre de magasins de stockage dont 8 avec aires de séchage		115	115
Nombre de magasins réhabilités pour accroître les capacités de stockage		45	45
Nombre de magasins de stockage ouverts pour le warrantage		108	108
Niveau du SNS (en tonnes)	16 800	82 094,4	
Nombre de points de vente des céréales dans les zones de vulnérabilité alimentaire		53	53
<b>Appui à la production agricole</b>			
Nombre de kits distribués pour création de jardins nutritifs au profit de 1 250 mères d'enfants de 6 à 23 mois de communes à risques et des zones à malnutrition élevée		96	96

\*Le niveau des indicateurs de l'année 2019 porte sur sept mois (janvier à mai et de novembre - décembre)

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD-Santé

### **II.2.1.3. Effet attendu 2.1.3 : le processus d'accélération de la transition démographique pour déclencher le dividende démographique est réellement mis en mouvement**

131. Pour la réalisation de cet effet attendu, les produits programmés visent l'enclenchement du dividende démographique qui passe nécessairement par la maîtrise de l'accroissement de la population.
132. **Les produits contraceptifs ont été rendus disponibles** au niveau de la CAMEG, excepté le Jadelle et le dépo-provera qui sont actuellement à 5 mois de stock (en dessous du min=6 mois). Cette disponibilité est aussi effective au niveau des points de prestation. Le taux d'utilisation des méthodes contraceptives en 2019 est de 12,8%. Le couple-année protection est passé de 27% en 2018 à 13,19% en 2019 (complétude de 7mois) pour une cible supérieure à 30%. En plus, la mesure de gratuité totale de la planification est entrée en vigueur le 24

juin 2019 dans deux régions sanitaires : les Cascades et le Centre-Ouest et le passage à l'échelle nationale est en cours de mise en œuvre.

133. **L'accélération de la transition démographique** passe également par l'élargissement de l'éventail des débouchés économiques des femmes (surtout chez les filles non scolarisées) et/ou leurs familles et la lutte contre le mariage d'enfants à travers le projet Sukaabé rewlé. Aussi, 9051 filles victimes ou à risque de mariage d'enfants ont bénéficié d'appuis scolaires et de suivi psychosocial.

#### **II.2.1.4. Synthèse de la performance de l'objectif stratégique : promouvoir la santé des populations et accélérer la transition démographique**

134. *Les mouvements sociaux enregistrés dans le secteur de la santé en 2019 ont affecté le système d'information sanitaire. Cependant, quelques avancées ont été enregistrées. Ainsi, sur les vingt-et-quatre (24) réformes et projets structurants programmés, treize (13) projets et cinq (05) réformes sont en cours de réalisation, deux (2) projets en instance de démarrage ou en recherche de financement et quatre (4) projets clôturés.*
135. *L'opérationnalisation de l'INSP avec la création du CORUS en 2019 constitue une avancée qui améliore le système de santé dans sa capacité à faire face aux urgences sanitaires. En revanche les défis en matière d'accroissement de l'offre de soins concernent l'exécution des grands projets de construction d'infrastructures telles que le CHR de Dédougou, l'Unité de radiothérapie du centre de cancérologie de Ouagadougou, les travaux complémentaires du centre de soins spécialisés en neurochirurgie de Ouagadougou, etc. Le projet de transformation des CSPS des chefs-lieux de communes rurales en Centres médicaux (CM), le projet de construction et d'équipement de l'hôpital de district de Boulmiougou, le projet de construction et d'équipement du CHU de Sabtenga (ex-Bassinko), le projet de construction et d'équipement du CHU de Bobo Dioulasso et le projet de transformation des CHR en CHU rencontrent des difficultés de démarrage.*
136. *L'adoption de la gratuité de la planification familiale devrait être consolidée par son extension à toutes les régions ainsi que l'opérationnalisation du régime d'assurance maladie universelle.*
137. *En matière d'amélioration de l'état nutritionnel de la population, des actions multiformes ont concouru à l'atteinte de résultats appréciables en matière de nutrition des enfants. Cependant, le renforcement de la prévention et de la prise en charge de la malnutrition continue d'être un défi qu'il convient de relever à court terme.*

#### **II.2.2. Objectif stratégique 2.2 : accroître l'offre et améliorer la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation, en adéquation avec les besoins de l'économie**

138. En matière d'accroissement de l'offre et d'amélioration de la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation en adéquation avec les besoins de l'économie, les progrès, sont escomptés par l'entremise des 2 effets attendus suivants du PNDES : (i) l'accès de tous à une éducation de qualité est amélioré et (ii) l'accès à un enseignement

supérieur de qualité adapté aux besoins de la transformation structurelle de l'économie est assuré.

### II.2.2.1. Effet attendu 2.2.1 : l'accès de tous à une éducation de qualité est amélioré

139. La situation des progrès et des défis en matière d'amélioration de l'accès à une éducation de qualité se présente comme suit par niveau d'éducation qu'il s'agisse de l'éducation de base formelle (préscolaire, primaire et post-primaire), de l'enseignement secondaire ou de l'Enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP).
140. Au niveau de l'éducation de base, les progrès sont au rendez-vous en ce qui concerne, l'achèvement et la parité d'admission au post-primaire, puisque les indicateurs de performance y relatifs ont tous atteint, voire dépasser leur cible 2019 (**Tableau 32**). En revanche, les progrès sont à renforcer pour porter le taux brut de préscolarisation de 5,2% en 2019 contre 4,1% en 2018 au niveau de sa cible de 7,6% en 2020 à travers la réalisation de Centre d'éveil et d'éducation préscolaire (CEEP) dans toutes les communes.

**Tableau 32** : Situation des indicateurs d'effet en matière d'éducation de leur cible

Intitulé de l'indicateur	Valeur de référence	2016	2017	2018	Cible 2019	2019	Cible 2020
Le taux brut de scolarisation au préscolaire (%)	3,9	2,90	3,50	4,1	6,7	5,2	7,60
Taux d'achèvement au primaire (%)	58,5	58,19	60,31	63	72,9	61,7	75,60
Taux d'achèvement au post-primaire général (%)	24,2	24,24	32,95	40,3	36,6	38,6	38,20
Indice de parité du TBA au primaire	0,95	0,96	0,96	0,96	1	0,96	1
Indice de parité du TBA au post-primaire	1,05	1,05	1,06	1,12	1	1,10	1
Indice de parité du TBA au secondaire		0,7	0,71	0,75	1	0,87	1

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD-EF

141. Le léger recul du taux d'achèvement au primaire est lié au défi sécuritaire qui a entraîné la fermeture de nombreuses écoles. Cela dit, les progrès en matière d'accroissement de l'admission au préscolaire, de parité d'accès au primaire, au post-primaire et d'achèvement du post-primaire ont été rendus possibles par la réalisation d'infrastructures éducatives et par l'accroissement des effectifs des personnels d'enseignement notamment afin d'améliorer les ratios apprenants/enseignants. Le **Tableau 33** fournit l'état des lieux de l'exécution des constructions de Salles de classe (SDC) au profit des ordres d'enseignement préscolaire, primaire et post-primaire ainsi que l'éclairage de SDC au moyen de système photovoltaïque. Mis à part l'éclairage des SDC par système solaire photovoltaïque où tous les 1115 SDC programmées ont effectivement été éclairées, le rythme de réalisation des produits relatifs aux constructions de SDC demeure lent, en particulier pour les ouvrages à réaliser en Maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD). L'insuffisance des ressources budgétaires a également

constitué une contrainte forte à l'atteinte des cibles de réalisation des différents types de SDC.

**Tableau 33** : Situation des réalisations d'infrastructures au profit du MENAPLN

Intitulé de l'indicateur	Cible 2019	Réal. 2019
<b>Education préscolaire</b>		
26 SDC construites en MOD	26	En cours
24 SDC construites sur ressources transférées aux communes	24	10
<b>Education primaire</b>		
156 SDC construites en maîtrise d'ouvrage déléguée pour résorber les classes sous paillote	156	En cours
369 SDC construites en maîtrise d'ouvrage directe pour résorber les classes sous paillote	369	60
180 SDC construites sur ressources transférées aux communes pour résorber les classes sous paillote	180	39
12 SDC du PA-PDSEB dont 6 au Centre, 3 au Centre-Nord et 3 au Centre-Est	12	6
<b>Education primaire + post-primaire + secondaire</b>		
153 SDC construites pour l'expansion du primaire, des CEG, des lycées et la normalisation d'écoles	153	34
1115 SDC éclairées par système photovoltaïque	1 115	1 115

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD-EF

142. *En vue d'améliorer le ratio d'encadrement et d'assurer l'enseignement dans les nouvelles SDC*, la situation des enseignants recrutés et formés pour assurer des enseignements /apprentissage dans les ordres d'enseignement préscolaire, primaire, post-primaire se présente comme indiquée dans le **Tableau 34** ci-après. Mises à part les procédures de recrutement des 900 professeurs de niveau Licence et de 450 autres de niveau DEUG par concours direct ou de recrutement spécial d'enseignants de lycées et collèges de la promotion 2016 des professeurs du Projet emploi jeune pour l'éducation nationale (PEJEN), qui ont abouti à des taux de mobilisation respectifs de 63% et 55,2% des enseignants ciblés, huit procédures de recrutement d'enseignants ont été exécutées avec un taux de mobilisation des enseignants de 100%.
143. Notons toutefois qu'en raison du redéploiement de certains enseignants à la suite de la fermeture d'écoles dans les zones à forts défis sécuritaires, certains concours n'ont pu être organisés.

**Tableau 34** : Situation des recrutements et de mise à disposition de personnel pour le MENAPLN

Intitulé de l'indicateur	Réal 2016	Réal 2017	Réal. 2018	Réal. 2019	Réal. 2016-2019
<b>Education préscolaire et enseignement primaire</b>	<b>8 740</b>	<b>9 100</b>	<b>7 105</b>	<b>4 015</b>	<b>29 370</b>
Recrutement sur concours direct pour formation de nouveaux éducateurs et moniteurs de jeunes enfants	90	75	30	200	395
Mise à disposition de nouveaux éducateurs et de moniteurs de jeunes enfants	90	75	75	75	315
Mise à disposition d'IAC sortants des ENEP	2 780	2 800	2 770	3 150	11 090
Recrutement d'élèves-maître à former dans les ENEP	2 780	3 150	2 730		11 500
Mise à disposition d'IAC issus du concours sur mesures nouvelles	3 000	3 000	1 500	1 000	8 500
<b>Enseignement post-primaire et secondaire</b>	<b>4 634</b>	<b>3 782</b>	<b>4 345</b>	<b>4 625</b>	<b>17 386</b>
Intégration PEJEN				839	839
Recrutement de professeurs certifiés des lycées et collèges (CAPES) à former	842	500	780	688	2 810
Recrutement de professeurs certifiés des lycées et collèges de l'enseignement technique et professionnel CAPET à former	142	142	13	10	307
Recrutement de nouveaux professeurs certifiés des collèges d'enseignement général et technique (CAET) à former	188	155	13	10	366
Recrutement de nouveaux professeurs certifiés des collèges d'enseignement général et technique, option EPS à former	300	500	100	300	1 200
Recrutement de nouveaux professeurs certifiés des collèges d'enseignement général (CAP-CEG/IDS) à former	600	600	400	300	1 900
Recrutement de nouveaux professeurs certifiés des collèges d'enseignement général (CAP-CEG) à former	620	523	350	188	1 681
Mise à disposition de professeurs certifiés des lycées et collèges (CAPES)	898	604	842	736	3 080
Mise à disposition de professeurs certifiés des lycées et collèges de l'enseignement technique et professionnel CAPET	21	33	142	107	303
Mise à disposition de nouveaux professeurs certifiés des collèges d'enseignement général et technique (CAET)	115	96	188	155	554
Mise à disposition de de nouveaux professeurs certifiés des collèges d'enseignement général et technique, option EPS	261	100	300	500	1 161
Mise à disposition de nouveaux professeurs certifiés des collèges d'enseignement général (CAP-CEG/IDS)	350	325	597	269	1 541
Mise à disposition de nouveaux professeurs certifiés des collèges d'enseignement général (CAP-CEG)	297	204	620	523	1 644

**Source** : DRH/MENAPLN

144. Par ailleurs, afin d'améliorer les pratiques d'enseignement et d'encadrement, 100% des enseignants du préscolaire, du primaire, du post-primaire et les personnels d'encadrement du primaire et du post-primaire ont bénéficié d'une formation continue en 2019.
145. En outre, pour améliorer les conditions d'apprentissage, des efforts de mise en place de mesures incitatives entreprises ont été poursuivis et se traduisent par les principaux livrables mentionnés dans le **Tableau 35** ci-dessous. Mise à part l'exécution des ressources transférées aux communes pour l'acquisition de vivres scolaires qui a connu des difficultés d'exécution dans 34 communes parmi les 336 bénéficiaires desdites ressources, l'ensemble des cibles de

réalisation des produits attendus ont été atteintes. Les difficultés d'acquisition des vivres dans les 34 communes sont liées à la défaillance des fournisseurs, au rejet de certains vivres par l'expert agroalimentaire (vivres impropres à la consommation) et aux marchés infructueux. En plus de ces acquisitions, on enregistre la contribution de certains partenaires notamment le Catholic Relief Services (CRS) et le Programme alimentaire mondial (PAM).

**Tableau 35** : Situation des produits contribuant à l'amélioration des conditions d'apprentissage

Indicateurs de produits	Situation 2018	Cibles 2019	Réalisation 2019
Taux de couverture de l'année scolaire par la cantine scolaire	3	3	3
Transfert de ressources à 336 communes pour l'acquisition de vivres au profit d'élèves du préscolaire et du primaire		336	302
Taux d'exécution financière des 18 882 893 000 F CFA transférés aux 336 communes pour les vivres scolaires		100%	94,8%
- Dont nombre de communes ayant acquis partiellement les vivres scolaires		0	14
- Dont nombre de communes n'ayant pu acquérir les vivres scolaires		0	20
Nombre d'élèves du post-primaire bénéficiaires de nouvelles bourses	5084	5000	7572
Exécution financière du montant de 1, 65 milliards FCFA transférés aux établissements du post-primaire pour la cantine scolaire		100%	100%
Subvention à la scolarisation de 256 000 filles nouvellement inscrites au CP1		100%	100%
Octroi d'appuis spécifiques à 428 filles vulnérables du post-primaire et du secondaire		100%	100%
Appui, suivi, scolarisation et hébergement de 101 filles dans la maison communautaire de Manga		100%	100%

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD-EF

146. **Au niveau du secondaire**, la cible d'effet principale, à savoir, porter l'indice de parité du TBA à 1 en 2020, a été portée de 0,75 en 2018 à 0,87 en 2019 est en voie d'être atteinte. Ces progrès en la matière et en termes d'élargissement de l'accès à l'enseignement secondaire sont portés par la mise en œuvre des principaux produits attendus ci-après, qu'il s'agisse des produits relatifs à l'accroissement des infrastructures éducatives y compris celles visant le basculement de l'enseignement vers davantage de formation technique et professionnelle ou encore les produits visant l'amélioration du ratio d'encadrement et l'amélioration des conditions d'apprentissage.

**Tableau 36** : Situation des produits visant l'amélioration d'accès au secondaire

Indicateurs de produits	Situation 2018	Cible 2019	Réalisation 2019
<b>Produits relatifs à l'accroissement des infrastructures</b>			
Nombre SDC construit pour des lycées	70	32	4
<b>Produits visant l'amélioration de l'encadrement</b>			
Recrutement et formation à l'ENS/UNZ de professeurs certifiés des lycées et collèges		800	800
Mise à disposition de 900 professeurs de niveau Licence et de 450 de niveau DEUG issus de concours sur mesures nouvelles		1000	630
<b>Produits relatifs à l'amélioration des conditions d'apprentissage</b>			
Nombre d'élèves du secondaire bénéficiaires de nouvelles bourses	2809	3000	3474

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD-EF

147. **En matière d'Enseignement et de formations techniques et professionnelles (EFTP)** où la cible d'effet de l'action est d'améliorer le taux d'accroissement annuel des effectifs de l'EFTP et de porter la proportion de la population en âge de travailler (18 ans et plus) formée dans les métiers agropastoraux à 7% en 2019, la situation d'exécution des produits attendus relatifs aux infrastructures, à l'amélioration de l'encadrement et des conditions d'apprentissage à l'accès des filles à l'EFTP se présente comme indiquée dans le **Tableau 37** ci-dessous. Deux enseignements peuvent être tirés de ce tableau. Il s'agit du niveau d'exécution assez faible des produits relatifs à la construction des infrastructures d'EFTP qui contraste fortement avec le niveau de réalisation des produits relatifs à l'amélioration des ratios d'encadrement et des conditions d'apprentissage. Excepté le recrutement et la formation des 42 nouveaux encadreurs de l'EFTP et le recrutement des 31 professeurs de niveau CAET du projet FECOP/EFTP, l'ensemble des recrutements prévus ont été effectués avec succès et l'ont été à l'image des produits destinés à rendre aisées les conditions d'apprentissage. Concernant les constructions, seuls les 4 nouveaux ateliers en électrotechnique, électricité-électronique automobile, automatisme et plomberie sanitaire du CEFPO ont pu être entièrement aménagés et équipés. Concernant la construction des 2 centres de formation professionnelle à Sapouy et à Sebba, elle a été reportée afin d'allouer les crédits budgétaires à la finalisation des 2 centres de formation professionnelle à Bagré et à Pô. On enregistre également au titre des infrastructures d'EFTP achevées : 4 lycées scientifiques régionaux (Bobo-Dioulasso, Koudougou, Ouahigouya et Tenkodogo) ; 4 lycées professionnels (Manga, Tenkodogo, Kaya, Zorgho) ; 1 lycée technique à Koudougou et 3 CEFTP (Sapouy, Sebba, Kongoussi).

**Tableau 37** : Situation des produits visant l'amélioration de l'accès à l'EFTP

Indicateurs de produits	Situation 2018	Cible 2019	Réalisation 2019
<b>Produits relatifs à l'accroissement des infrastructures</b>			
Réalisation sur transfert de ressources aux communes de 12 Centres pour la culture scientifique et technique (CST)		12	0
Construction de 2 centres de formation professionnelle à Sapouy et à Sebba		2	Report de la construction des 2 centres

Indicateurs de produits	Situation 2018	Cible 2019	Réalisation 2019
Construction de 2 centres de formation professionnelle à Bagré et à Pô		2	Maçonnerie en cours
Construction de 22 salles de classe pour l'ouverture de filières d'EFTP dans certains établissements d'enseignement général		1	0
Aménagement et équipement de 4 nouveaux ateliers en électrotechnique, électricité-électronique automobile, automatisme et plomberie sanitaire par le CEFPO sur appui du projet PATECE		4	100%
Construction de 4 lycées scientifiques sur budget de l'Etat		4	Dédougou (85%) ; Koudougou (100%), Kaya (90%), Ouahigouya (100%)
Construction de 2 lycées scientifiques sur ressources du PAAQE		2	Bobo-Dioulasso (41,93%), Ouagadougou (46,67%)
Construction de 2 lycées scientifiques sur ressources de la Fondation Orange Burkina		2	Bobo-Dioulasso (DARSALAMI) (100%) ; Tenkodogo (100%)
Construction de 5 lycées professionnels		5	Manga (100%) ; Tenkodogo (100%) ; Kaya (100%) ; Zorgho (100%) ; Ouagadougou (20%)
Construction et équipement de 5 collèges d'enseignement et de formation techniques et professionnels (CEFTP)		5	Sebba (100%) ; Kongoussi (100%) ; Sindou (80%) ; Sapouy (100%) ; Gourcy (90%)
Construction de 2 lycées techniques	0	2	Koudougou (100%), Tougan (en cours)
<b>Produits visant l'amélioration de l'encadrement</b>			
Recrutement et formation de 42 nouveaux encadreurs de l'EFTP		42	0
Recrutement de 51 nouveaux professeurs de l'EFTP		51	51
- Dont 10 professeurs de niveau CAPET		10	10
- Dont 10 professeurs de niveau CAET		10	10
- Dont 31 professeurs de niveau CAET grâce au projet FECOP/EFTP		31	27
Mise à disposition du MENAPLN de 12 encadreurs de l'EFTP		12	12
- Dont 6 de niveau CPES recrutés et formés par l'Etat		6	6
- Dont 2 de niveau IES recrutés et formés par l'Etat		2	2
- Dont 4 de niveau CPES recrutés et formés par le projet FECOP/EFTP		4	4
Proportion des formateurs ayant bénéficié de formation continue		100%	100%
Ouverture d'une nouvelle filière d'EFTP par le MJPEJ		1	0
<b>Produits relatifs à l'amélioration des conditions d'apprentissage à l'accès des filles à l'EFTP</b>			
Nombre d'apprenants bénéficiaires de bourses	40	40	70
Nombre de formés subventionnés	5656	5656	8106
Proportion des filles parmi les apprenants de l'EFTP		25%	21,12%

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD-EF

148. Améliorer l'accès et la qualité de l'EFTP passe également par le développement de l'ingénierie de la formation professionnelle et l'amélioration du dispositif de certification des connaissances et des compétences. Mis à part le projet d'ouverture d'une nouvelle filière d'EFTP par le MJPEJ qui n'a pu être réalisé, les certifications de compétences prévues ont été effectuées, de même que les olympiades nationales des métiers ont été organisées (**Tableau 38**).

**Tableau 38** : Produits relatifs à l'ingénierie de la formation en EFTP et à la certification

Indicateurs de produits	Situation 2018	Cibles 2019	Réalisation 2019
Ouverture d'une nouvelle filière d'EFTP par le MJPEJ		100%	0
Tenue des examens de CQP au profit de 4426 candidats		100%	100%
Tenue des examens de BQP au profit de 908 candidats		100%	100%
Tenue des examens de BPT au profit de 656 candidats		100%	100%
Tenue des examens de BPTS au profit de 57 candidats		100%	100%
Tenue des Olympiades en boulangerie-pâtisserie, électricité bâtiment, mécanique automobile, mécanique de précision, électromécanique		100%	100%

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD-EF

149. *Enfin, en vue d'améliorer l'accès et la qualité de l'EFTP, son dispositif d'évaluation, certains instruments de sa promotion ont été réformés.* Ainsi, le décret portant création des titres de qualification professionnelle a été relu et les nouveaux statuts du FAFPA ont été adoptés en Conseil des ministres en sa séance du 27 juin 2019 par le décret portant modification du décret n°2015-1020/PRES-TRANS/PM/MJFPE/MEF du 24 août 2015 portant approbation des statuts particuliers du FAFPA. L'adoption de ce décret permet au FAFPA de bénéficier d'une forte implication du monde économique au financement de la formation professionnelle. De 2016 à 2019, les 7 textes attendus du FAFPA ont été élaborés ou relus.
150. Les collectivités territoriales participent activement à la poursuite de l'amélioration de l'accès de tous à l'éducation et à la formation à travers notamment la réalisation des infrastructures d'éducation et de formation telles que les écoles, les salles de classe pour la résorption des classes sous pailote et la normalisation des écoles multigrades, la construction de lycées et collèges et la réalisation d'infrastructures sanitaires au profit des élèves et apprenants.
151. Le tableau ci-dessous (**Tableau 39**) récapitule les réalisations des collectivités territoriales en matière d'éducation et de formation au cours de l'année 2019.

**Tableau 39** : Réalisations d'infrastructures scolaires et de formation par les CT en 2019

Nature des réalisations	Prévisions 2019	Réalisations 2019
Ecoles construites	32	27
Ecoles réhabilitées	82	54
Ecoles normalisées	27	21
Tables-bancs acquis au profit des écoles	13946	12286
Mobiliers de bureau acquis au profit des écoles	2379	1989

Nature des réalisations	Prévisions 2019	Réalisations 2019
Salles de classe construites	531	380
Salles de classe réhabilitées	80	64
CEG construits	37	27
CEG réhabilités	1	1
Lycées construits	0	1
Lycées réhabilités	1	1
Complexes	14	12
Bourses scolaires octroyées	603	603
Écoles bénéficiaires de cantines	742	737
Écoles bénéficiaires de fournitures scolaires	774	667
Latrines institutionnelles construites dans les écoles	55	54
Latrines institutionnelles réhabilitées dans les écoles	30	21
Forages institutionnels construits dans les écoles	47	43
Forages institutionnels réhabilités dans les écoles	12	12
CPAF construits	3	3
CPAF réhabilités	11	6
CEBNF réhabilités	1	1

**Source :** À partir des rapports annuels régionaux de performance 2019

### II.2.2.2. Effet attendu 2.2.3 : l'accès à un enseignement supérieur de qualité adapté aux besoins de la transformation structurelle de l'économie est assuré

152. Sur les 6 indicateurs de mesure des avancées de cet effet attendu, 4 ont été renseignés. Ainsi, la « Proportion d'étudiants ayant achevé un cycle » ressort à 53,7 % contre une cible de 46,9 %, soit un écart positif de performance de 6,8 points. Quant au nombre d'étudiants pour 100 000 habitants, on enregistre 655 étudiants sur une prévision de 750 étudiants pour 100 000 habitants en 2019. Les indicateurs sur « la proportion des filières professionnalisant dans l'enseignement supérieur » et « la proportion des étudiants inscrits dans des filières professionnelles adaptées au processus de transformation structurelle » ont atteint respectivement 69,83% et 48,8% en 2019.
153. S'agissant des deux indicateurs non renseignés à savoir « la durée moyenne d'obtention d'un premier emploi pour un sortant de l'enseignement supérieur (en années) », et « la proportion des étudiants en situation de handicap bénéficiant d'un appui spécifique », les études entamées en 2018 devront bientôt permettre de les renseigner.
154. Les principaux résultats atteints en 2019 dans la mise en œuvre des produits attendus visant l'amélioration de l'accès de tous à un enseignement supérieur de qualité adapté aux besoins de la transformation structurelle de l'économie sont présentés dans le **Tableau 40** ci-dessous.

**Tableau 40 :** Exécution des produits relatifs à l'accès à un enseignement supérieur de qualité

Indicateurs de produits	Cible 2019	Réal. 2019	Observation
Création de nouvelles universités dans les régions	100%	100%	Chaque région dispose d'un centre universitaire
Réaliser des amphithéâtres			

Indicateurs de produits	Cible 2019	Réal. 2019	Observation
- Dont construction d'un amphithéâtre jumelé de 750 places à l'UO2	100%	100%	
- Dont construction de 2 amphithéâtres de 1000 et 1500 places de l'UO2	70%	100%	
- Dont construction d'un bâtiment R+2 comprenant 3 amphithéâtres de 500 places chacun, douze bureaux et une bibliothèque de 150 places à l'IDS	62%	100%	
- Dont construction d'un amphithéâtre de 750 places à l'UNZ	90%	100%	
- Dont démarrage de la construction des 2 amphithéâtres jumelés de 500 et 300 places à l'UNZ	20%	-	
<b>Réaliser des bâtiments pédagogiques</b>			
- Dont construction d'un bâtiment pédagogique en R+2 à l'Université Nazi Boni	100%	100%	
- Dont construction L'UFR/ST de l'UO2 est composée d'un bâtiment administratif et d'un bâtiment pédagogique en R+2	100%	100%	
- Dont démarrage des travaux de construction de l'UFR/ST à l'UNZ	-	-	La cérémonie de lancement a eu lieu le jeudi 28 novembre 2019.
<b>Création de l'Université virtuelle (UV) et mise en place de 16 Espaces numériques ouverts (ENO) dans les régions</b>			
- Dont construction du siège de l'UV	100%	44%	L'opération de la subvention du premier ordinateur des étudiants du cycle Licence est en cours
- Dont construction de l'ENO de Ouagadougou	100%	95%	
- Dont construction de l'ENO de Bobo-Dioulasso	100%	81%	
- Dont construction de l'ENO de Koudougou	100%	96%	
<b>Opérationnaliser le site de l'Université Ouaga II</b>	80%	99%	Les réalisations d'infrastructures sont déjà prises en compte dans les produits (amphis, bâtiments pédagogiques, cités, UFR). La 1 <sup>ère</sup> promotion d'étudiants est attendue sur le site courant 2020.
<b>Autonomisation des centres universitaires</b>			
- Dont construction des bâtiments administratifs des universités de Fada N'Gourma, de Ouahigouya et de Dédougou	100%	100%	
- Dont construction des toilettes extérieur des universités de Dédougou, de Fada N'Gourma et de Ouahigouya	100%	100%	
- Dont adduction d'eau au CU de Fada N'Gourma et de Dédougou	100%	100%	
- Dont bornage du site du CU de Dori	30%	-	
<b>Fourniture des services sociaux aux étudiants</b>			
- Dont équipement de la cité de l'UNB	100%	100%	
- Dont construction de la cité de l'UO2	100%	100%	
- Dont démarrage de la cité moderne de l'UNZ	-	-	
- Dont 9 945 803 plats servis dans les RU	100%	100%	

Indicateurs de produits	Cible 2019	Réal. 2019	Observation
- Dont 6000 bourses renouvelées et 2300 autres octroyées	100%	100%	
- Dont 70 563 étudiants bénéficiaires de l'aide	100%	100%	
<b>Le personnel enseignant s'est accru</b>			
- Dont prise en charge de 96 ATER	100%	100%	Le recrutement de nouveaux ATER a été suspendu en ce sens que les Universités n'en expriment plus le besoin
- Dont recrutement de 100 assistants	50%	0%	Le recrutement est en cours.

**Source** : A partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD-EF

155. Outre, les produits relatifs à l'accroissement de l'infrastructure et au renforcement du vivier enseignant, des réformes telles que celles relatives au **renforcement du système Licence - Master Doctorat (LMD)** et au renforcement de la professionnalisation de l'enseignement supérieur devraient être conduites. Pour ce qui est du renforcement du système LMD, l'état de mise en œuvre est estimé à 15% pour l'ensemble des livrables que sont la relecture et l'harmonisation des curricula des filières de licences des IESR (Institution d'enseignement supérieur et de recherche), la relecture et l'élaboration des syllabus des licences des IESR, de même que la relecture des textes régissant les IERS et les écoles doctorales

### II.2.2.3. Synthèse de la performance de l'objectif stratégique, accroître l'offre et améliorer la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation, en adéquation avec les besoins de l'économie

156. *Au cours de l'année 2019, des avancées significatives ont été enregistrées dans la réalisation des produits visant à accroître l'offre et améliorer la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation en adéquation avec les besoins de l'économie.*
157. *En matière d'éducation de qualité, les progrès enregistrés portent principalement sur l'achèvement des constructions démarrées en 2018, l'accroissement des effectifs du personnel enseignant au profit du MENAPLN avec l'organisation effective des différents concours de recrutement programmés, la tenue des sessions de formation continue du personnel enseignant et d'encadrement et l'octroi de bourses aux élèves du post-primaire et du secondaire.*
158. *Par contre, suite à une régulation budgétaire et à l'insuffisance des crédits alloués, la construction des centres de formation professionnelle de Bagré et Pô n'a pu évoluer.*
159. *S'agissant de l'amélioration de l'accès à l'enseignement supérieur et son adaptation aux besoins de la transformation structurelle de l'économie, les acquis enregistrés en 2019 ont également trait à l'achèvement d'un certain nombre d'investissements structurants tels que les bâtiments de l'UFR/ST de l'Université Ouaga II, le bâtiment pédagogique en R+2 de Nazi Boni de Bobo-Dioulasso, l'amphithéâtre jumelé de 750 places à l'UO2 ainsi que l'achèvement et l'équipement de deux cités universitaires.*

160. *Les régulations budgétaires, l'insuffisance de la subvention de l'Etat et les retards de déblocage des ressources financières, le non-respect des délais contractuels par les entreprises, la défaillance de certaines entreprises continuent tout de même, à entraver l'exécution de certains investissements du secteur.*

### II.2.3. Objectif stratégique 2.3 : promouvoir la recherche et l'innovation au service de la transformation structurelle de l'économie

161. La promotion d'une recherche et d'une innovation au service de la transformation structurelle de l'économie se poursuit à travers l'atteinte de l'effet attendu 2.3.1 : la recherche et l'innovation sont davantage au service de la transformation structurelle de l'économie.

#### II.2.3.1. Effet attendu 2.3.1 : la recherche et l'innovation sont davantage au service de la transformation structurelle de l'économie

162. En matière de recherche et d'innovation, l'année 2019 a également été une année de progrès en matière de production scientifique et d'innovation. En effet, l'indicateur d'effet y associé, à savoir, le nombre de technologies générées au profit de la production a été porté à 623 technologies en 2019 pour une cible 2020 établie à 600. En revanche, concernant le nombre de résultats de recherche et d'innovation valorisés au profit de la transformation structurelle de l'économie, il a été de 234 en 2019 contre 204 en 2018 et une cible 2020 fixée à 600. Enfin, concernant le taux d'adoption des technologies et innovations générées par la recherche scientifique et technologique qui était de 71% en 2018 pour une cible 2020 de 95%, les données disponibles n'ont pas encore permis de l'estimer en 2019.
163. Selon les domaines de recherche et d'innovation, les résultats d'effets de l'action publique qui se conduisent dans le cadre de la politique sectorielle Recherche et innovation se présentent comme suit dans les **Tableau 41** et **Tableau 42**. Il s'agit respectivement du développement de la recherche et de l'innovation et de sa valorisation et de la promotion de l'adoption des résultats de la recherche et de l'innovation et par champ de recherche et d'innovation.

**Tableau 41:** Indicateurs de production par domaine de Recherche et d'innovation (RI)

Indicateurs d'effets	Cible. 2019	Réal. 2019
<b>RI-AGRO-SYLVO-PASTORAUX ET ENVIRONNEMENTAUX</b>		
Nombre de méthodes, technologies, procédés et innovations générés dans les domaines agro-sylvo-pastoral et environnemental	4	6
Taux de productions scientifiques dans les domaines agricole et environnemental	117	136
Nombre de métis nés en station	50	21
Transféré avec succès 11 embryons de bovins sur des vaches locales	11	4
Nombre de formules alimentaires à base d'ingrédients locaux pour poissons	1	0
Nombre de publications résultant de la recherche forestière et faunique	29	30
<b>RI-SCIENCES APPLIQUEES ET TECHNOLOGIES</b>		
Nombre de méthodes, technologies, procédés et innovations générées dans le domaine des sciences appliquées et technologies	4	23

Indicateurs d'effets	Cible. 2019	Réal. 2019
Taux de productions scientifiques dans le domaine des sciences appliquées et technologies	136	168
<b>RI-SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES</b>		
Nombre de méthodes, technologies, procédés et innovations générés dans les domaines des sciences sociales et humaines	5	1
Taux de productions scientifiques dans le domaine des sciences sociales et humaines	71	81
<b>RI-SCIENCES DE LA SANTE</b>		
Nombre de méthodes, technologies, procédés et innovations générés dans le domaine des sciences de la santé	2	1
Taux de productions scientifiques dans le domaine des sciences de la santé	134	175

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD-RI

164. Le **Tableau 41** met en évidence le fait que la production d'articles scientifiques se porte dans l'ensemble des quatre domaines de la recherche et de l'innovation, très bien ; les réalisations excédant dans tous les quatre domaines, leur cible. En revanche, les efforts sont à fournir en matière d'établissements de méthodes, procédés et technologie dans les domaines des sciences de santé et des sciences humaines, où les cibles à atteindre ne l'ont pas été. De même, en matière de sciences agro-sylvo-pastorales et environnementales, les efforts sont à fournir pour améliorer les rendements des transferts d'embryons d'animaux sur les races locales et dans le domaine de la mise en place des formules alimentaires locales pour le développement de l'aquaculture.
165. **Concernant la valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation**, les acquis sont ici aussi en général satisfaisants en matière de protection et de transfert des inventions au privé et en matière de diffusion de résultats. Dans ces deux domaines, n'eut été la contrainte financière qui n'a pas permis de mettre en place le nombre total de parcelles et unités de démonstration (PD/UD) prévues en 2019 et de diffuser au moins une formule alimentaire pour poissons, l'ensemble des autres cibles de réalisation ont été atteintes. De même, en raison de contrainte essentiellement financière, un nombre de technologies ou d'inventions en retrait par rapport à la cible a pu être relativement vulgarisé à travers les plateformes d'innovation et seules 3 vitrines de l'innovateur ont pu être organisées sur 6 prévues (**Tableau 42**).

**Tableau 42:** Indicateurs de valorisation par domaine de Recherche et d'innovation (RI)

Indicateurs d'effets	Cible. 2019	Réal. 2019	Réal. 2016-2019
<b>Protection et transfert des technologies et innovations</b>			
Nombre de technologies protégées	5	5	10
Nombre de technologies et innovations transférées aux entreprises	>=2	2	6
<b>Diffusion des résultats de la recherche scientifique et de l'innovation</b>			
Taux des technologies, innovations et inventions diffusées (%)	50	94	
Quantité de semences forestières améliorées diffusées (kg)	8 000	8 443, 73	3 5916,51
Quantité de semences améliorées mises à la disposition des producteurs (tonnes)	346,4	5615	16524,71
Nombre de Champs-écoles de producteurs (CEP) mis en place	1747	1942	6 500
Nombre de parcelles et unités de démonstration (PD/UD) mises en place	3150	2971	10 075

Indicateurs d'effets	Cible. 2019	Réal. 2019	Réal. 2016-2019
Nombre de parcelles vitrines des producteurs (PVP)	185	194	695
Nombre de formules alimentaires diffusées pour la production aquacole	1	0	
<b>Vulgarisation des résultats de la recherche scientifique et de l'innovation</b>			
Nombre d'outils de vulgarisation utilisés	6	3	
Nombre de technologies, d'inventions et d'innovations vulgarisées	8	6	

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD-RI

166. Les acquis et difficultés ci-dessus présentés en matière de développement et de valorisation de la recherche et de l'innovation résultent de la mise en œuvre d'un certain nombre de produits attendus de la politique sectorielle « Recherche et innovation », dont ceux relatifs à l'amélioration de la gouvernance du secteur, au renforcement du secteur en ressources humaines et au développement de l'infrastructure nécessaire à la recherche, à l'innovation et à leur valorisation.
167. En ce qui concerne **l'amélioration de la gouvernance du secteur**, les produits réalisés en 2019, la session du HCNRSI s'est tenue en décembre et le Fonds national de la recherche et de l'innovation pour le développement (FONRID) a pu financer 88 propositions de recherche sur une prévision de 69 dont 74 projets sur les ressources du budget de l'Etat, de même que deux revues scientifiques prévues ont pu être réalisées et vulgarisées. En revanche, sur les 4 bulletins d'information de vulgarisation des résultats de la recherche et de l'innovation à réaliser et à diffuser, seulement deux, ont pu l'être. En outre, le plan stratégique de la recherche sur les ressources génétiques forestières a été validé en atelier national en août 2019.
168. Pour le **renforcement du secteur en ressources humaines**, sur une prévision de recrutement de 30 attachés de recherche, seuls dix (10) sont en cours de recrutement ; les vingt (20) autres postes ayant été convertis en postes d'assistants au profit des universités.
169. En matière de coopération, les échanges avec l'Union européenne sont avancés sur la création du technopole Energie-TIC. De même, un projet de texte de convention est élaboré en vue des partages d'expériences et des bonnes pratiques entre l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et des innovations (ANVAR) du Burkina Faso et le CREVIST (Centre de recherche pour la valorisation de l'invention/innovation scientifique et technologique de la République de Guinée).
170. Dans le cadre du **développement des capacités infrastructurelles et humaines de la recherche du CNRST**, au 31 décembre 2019, les acquis suivants peuvent être capitalisés: (i) la réalisation des travaux de voiries dans le cadre de l'aménagement du parc botanique du CNRST (Parc Bognounou Ouétian) ; (ii) la réhabilitation d'une partie du siège de l'INERA ; (iii) la construction d'un local pour l'installation d'équipements scientifiques acquis dans le cadre du Programme de renforcement des capacités (PRC) au profit de l'IRSAT ; (iv) la réalisation des travaux de construction d'un laboratoire RDC extensible en R+1 et d'une clôture dans la ville de Kaya pour le compte de l'IRSS ; (v) la poursuite de la construction/extension du siège de l'INSS (Bâtiment R+2) ; (vi) le démarrage des travaux de

construction de la clôture du site de l'INERA/Kamboinsin. L'acquisition des chambres froides solaires et des infrastructures de stockage n'a pas pu être réalisée pour cause de régulation budgétaire.

171. Au titre de la **création des trois technopoles**, l'étude de faisabilité détaillée de mise en œuvre des technopoles et celle relative à la gouvernance, la gestion et au financement du technopole Energies renouvelables /TIC ont été réalisées.
172. Quant au **projet de création de deux pôles d'excellence**, la réalisation des gros œuvres de cette infrastructure n'est pas effective du fait de l'insuffisance des ressources financières.
173. Dans le cadre de l'**implantation des parcs d'innovation sur les pôles de croissance** du Burkina Faso, à la date du 31 décembre 2019, on note la tenue de deux rencontres de dynamisation du parc d'innovation avec les partenaires pour la réalisation des vitrines vivantes.
174. Les principales difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de ces produits, notamment ceux relatifs au développement des infrastructures, ont trait à l'insuffisance de ressources financières. Pour ce qui est du parc d'innovation de Bagré, à la difficulté financière s'ajoutent l'absence d'un système d'irrigation autonome et d'une unité de gestion permanente (techniciens, gardiens).

#### **II.2.3.2. Enseignement et synthèse en matière de promotion de la recherche et l'innovation**

175. *En matière de recherche, les acquis les plus importants de l'action publique en 2019 se situent au niveau de la production scientifique, où avec 623 méthodes, procédés ou technologies produits, la cible d'en générer au moins 600 a été amplement atteinte.*
176. *De même, le financement national de la recherche s'est consolidé avec 88 projets de recherche financés contre 65 en 2018.*
177. *Font partie des acquis importants, le renforcement des capacités infrastructurelles et humaines de la recherche du CNRST qui se poursuit avec des travaux d'aménagement de voirie, de construction de laboratoire, du bureau, de siège d'institut relevant du Centre ainsi que l'accroissement par recrutement du personnel de la recherche.*
178. *Malgré ces acquis, les efforts restent à fournir en termes de valorisation des résultats de la recherche. En effet qu'il s'agisse de la diffusion ou de la vulgarisation des résultats des productions de la recherche scientifique et de l'innovation, les cibles des indicateurs de produits n'ont pas été atteintes.*
179. *Par ailleurs, même si des progrès sont notés en termes de réalisation ou d'amorce de la réalisation des études de faisabilité des grands projets structurants du secteur de la recherche, à l'image des trois technopoles, des parcs d'innovations au sein des agropoles du pays et des deux pôles d'excellence, les ressources continuent de faire défaut pour engager la construction des infrastructures nécessaires à l'opérationnalisation de ces projets. Cela appelle à concevoir et à mettre en œuvre une stratégie de financement de ces grands projets.*

#### II.2.4. Objectif stratégique 2.4 : promouvoir l'emploi décent et la protection sociale pour tous, particulièrement pour les jeunes et les femmes

180. Dans le cadre de la promotion de l'emploi décent et de la protection sociale pour tous, particulièrement pour les jeunes et les femmes, deux effets sont attendus de la mise en œuvre du PNDES. Il s'agit de : (i) l'emploi décent et la protection sociale sont garantis à tous ; (ii) les inégalités sociales et de genre sont réduites et la femme est promue comme acteur dynamique du développement.

##### II.2.4.1. Effet attendu 2.4.1 : l'emploi décent et la protection sociale sont garantis à tous

181. Le travail décent se définit au sens du Bureau international du travail (BIT) comme étant un emploi productif, librement choisi, respectant les droits fondamentaux au travail, procurant un revenu adéquat et assurant la sécurité inhérente à la protection sociale.

182. La réalisation de cet effet attendu du PNDES se traduit par la mise en œuvre de plusieurs actions visant l'atteinte d'un certain nombre d'effets sectoriels dont l'état d'exécution est ci-dessous passé en revue.

183. Ainsi, concernant le **renforcement du cadre juridique et institutionnel du travail décent** dans le cadre du programme budgétaire « Promotion de travail décent », il est poursuivi à travers deux principaux produits portant sur la relecture de la loi 028/2008/AN portant code du travail et promotion de la réinsertion socioéconomique des travailleurs déflatés et retraités.

184. En ce qui concerne la relecture de la loi 028/2008 /AN portant code du travail, les trois (03) principales actions suivantes sont attendues en 2019.

185. L'atelier de concertation avec les partenaires sociaux sur les points non consensuels de l'avant-projet de loi portant Code du travail n'a pu se tenir en 2019 pour des raisons organisationnelles internes (renouvellement des organes dirigeants) liées notamment au fait que le Conseil national du patronat burkinabè (CNPB) a sollicité et obtenu une période de suspension de sa participation aux activités d'élaboration du code du travail. La reprise du processus de révision est envisagée à l'issue des rencontres bipartites engagées entre le patronat et les organisations syndicales dont les conclusions seront transmises au gouvernement.

186. L'élaboration et la validation de 76 textes d'application du code du travail se résument toujours aux 27 textes qui ont été élaborés et en attente de validation. L'avancement du produit est subordonné à la concertation envisagée à l'issue de la tenue de l'atelier de validation visant à aplanir les divergences sur certains textes d'application figurant parmi les points non consensuels.

187. Pour la finalisation et la transmission de l'avant-projet de loi portant code du travail au COTEVAL, la non-adhésion effective de tous les partenaires sociaux constitue la difficulté majeure à la poursuite des actions entrant dans le cadre de la relecture du code du travail. Programmé depuis 2018, l'avant-projet de loi finalisé n'a pas encore été transmis au COTEVAL.

188. Pour le compte de la **promotion de la réinsertion socioéconomique des travailleurs déflatés et retraités**, le **Tableau 43** suivant récapitule le bilan des trois activités prévues. Il apparaît que les cibles de formation des travailleurs déflatés et retraités dans les activités agro-sylvo-pastorales et de financement de leurs microprojets n'ont pas été atteintes. En revanche, la cible de l'activité de sensibilisation des bénéficiaires du Fonds national d'appui aux travailleurs déflatés et retraités (FONA-DR) a été amplement dépassée. De même, les données du tableau montrent que les interventions du Fonds sont largement genre sensible, car parmi les retraités inscrits dans les registres de la CNSS, 41% des bénéficiaires de sensibilisation du FONA-DR et près de 30% des bénéficiaires de ses financements sont des femmes.
189. La contre-performance est surtout due à l'insécurité dans certaines zones du pays et à la vacance du poste du premier responsable de décembre 2018 à mai 2019.

**Tableau 43:** Exécution des produits relatifs à la réinsertion socioéconomique des travailleurs déflatés et retraités

Produits livrés	Cible 2019	Réal. 2019	Cible 2016-2020	Réal. 2016-2019
Information et sensibilisation des travailleurs déflatés et retraités aux prestations du FONA-DR	1 310	1418	5 600	4 398
- Dont nombre d'hommes informés/sensibilisés		830		
- Dont nombre de femmes informées/sensibilisées		588		760
Formation des travailleurs déflatés et retraités dans les activités agro-sylvo-pastorales	300	145	1 406	501
- Dont nombre de femmes formées			-	168
Financement des microprojets des travailleurs déflatés et retraités	150	83	815	401
- Dont nombre de microprojets de femmes financés		20		76

**Source :** À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD TEPS

190. Au titre de la **création d'emploi dans les différents secteurs de l'économie**, les principaux acquis sont inscrits dans le **Tableau 44** ci-dessous et sont très satisfaisants qu'il s'agisse de l'emploi dans l'administration publique, dans le secteur agricole, dans le secteur privé formel comme informel.

**Tableau 44:** Situation de la création d'emplois dans les différents secteurs de l'économie entre 2016-2019

Produits livrés	Réal. 2016	Réal. 2017	Réal. 2018	Réal. 2019	Réal 2016-2018
Nombre moyen d'emplois décents créés par an	40 729	46 786	27 332	ND	284 811
Emplois formels créés	76 100	107 535	101 176	ND	
Emplois informels non agricoles					1 527 074
- Dont nombre d'emplois informels détenus par les femmes					766 664
<b>Recrutement de la fonction publique</b>					
Nombre d'agent recrutés en 2019 au profit de l'administration publique (en cours au 31/12/2019)				10 537	
<b>Auto-emploi agricole</b>					
Nombre de jeunes formés dans les CPR				450	
Nombre de jeunes formés dans les CPR installés				300	
Nombre de femmes bénéficiaires d'appui en semences améliorées pour 83 450 femmes visées				162 203	
Nombre de femmes bénéficiaires d'appui en matériel agricole pour 6 300 femmes visées				13 849	

**Source:** À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD TEPS et ONEF/MJPEJ

191. Dans le cadre de la **promotion du dialogue social** relevant du programme budgétaire « Promotion du travail décent », la situation d'exécution des produits attendus se présente comme indiquée dans le **Tableau 45** ci-dessous, où mis à part les chantiers de construction des 11 bourses régionales du travail dans les 11 autres chefs-lieux de région qui n'en disposent pas, l'exécution des autres produits affairant au dialogue social a été bonne. Les taux d'exécution de ces produits ont été de 100% en moyenne.

**Tableau 45:** Produits relatifs à la promotion du dialogue social

Produits livrés	Cible 2019	Réal. 2019	Réal 2016-2019
Taux d'exécution de la tranche 2019 du chantier de construction de la bourse régionale du travail de Tenkodogo	100%	0%	Etude architecturale actualisée
Nombre de rencontres Gouvernement-syndicats tenues	1	1	3 sur 5 prévues
Nombre de rencontres Gouvernement-patronat	1	1	
Nombre de sessions de la Commission consultative du travail tenues	2	2	6 sur 10 prévues
Nombre de sessions de la Commission consultative des normes internationales du travail tenues	2	1	7 sur 10 prévues
Nombre de conventions collectives signées	1	1	5 conventions

**Source:** À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD TEPS et ONEF/MJPEJ

192. S'agissant des conventions collectives, celle des banques et établissements financiers a été signée le 6 mai 2019, portant ainsi à 5, les projets de conventions collectives ayant abouti : celle des enseignements privés laïcs, des boulangers et pâtisseries ainsi que celle des banques et établissements financiers.

193. La difficulté majeure dans le processus de négociation porte sur le faible engagement des partenaires sociaux, l'absence d'allocation budgétaire aux inspections du travail et le fait que certaines charges sont entièrement supportées par les partenaires sociaux.
194. Au titre **du renforcement du système d'information, du dispositif d'intermédiation sur le marché du travail et la promotion de l'accès à l'emploi, notamment des jeunes, des femmes et des catégories sociales marginalisées**, la situation d'exécution des produits attendus relatifs aux présents effets de la politique sectorielle Travail emploi et protection sociale, se présente comme indiquée dans le **Tableau 46** ci-dessous.
195. Pour ce qui est du recrutement des brigadiers pour les THIMO en milieu rural et urbain, le fort taux d'exécution physique s'explique par le fait que la main d'œuvre étant moins chère, les entreprises abandonnent les machines au profit de la main d'œuvre, toute chose qui a accru les effectifs. De même, la révision à la baisse des cibles initiales lors de la restructuration du projet sans une baisse des ressources prévisionnelles initiales a contribué à l'augmentation du taux d'exécution.
196. En revanche, concernant le Projet emploi jeune pour l'éducation nationale (PEJEN), le recrutement des 4 200 enseignants envisagé n'a pas eu lieu. Toutefois, un concours a été organisé pour l'intégration des bénéficiaires de la première promotion dans la fonction publique.

**Tableau 46:** Produits relatifs à l'accès des jeunes, des femmes et des catégories sociales marginalisées à l'emploi

Produits livrés	Cible 2019	Réal. 2019	Cible 2016-2020	Réal 2016-2019
Nombre d'offres d'emplois diffusées sur le site web de l'ONEF	10 000	34 711	50 000	60 876
Nombre de demandeurs d'emploi enregistrés	20 000	14 820	90 163	65 023
- Dont nombre de femmes parmi les demandeurs d'emploi enregistrés		6 383		
Recrutement de 4200 bénéficiaires du PEJEN	4200	0	16 800	7 417
Recrutement de brigadiers pour les THIMO en milieu rural	7500	7 500	7 500	25279
- Dont nombre de femmes recrutées				15 566
Recrutement de brigadiers pour les THIMO en milieu urbain	13 000	13 000	13000	13 998
- Dont nombre de femmes recrutées				9 515
Formation à la demande et insertion des jeunes dans les entreprises	2 000	2 000	2 000	3 689
Nombre de bénéficiaires d'appui à l'amélioration de son employabilité				44 988

**Source :** A partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD TEPS

197. Pour le compte de la **promotion des micros et petites entreprises** toujours dans le cadre du programme « Insertion professionnelle », si la réforme des fonds nationaux de financement du MJPEJ adoptée en Conseil des ministres en décembre 2018, n'est pas encore effective, plusieurs interventions publiques ont été effectuées sous forme d'appui aux petites entreprises. Les principales figurent dans le **Tableau 47** ci-après.

198. L'ensemble des actions conduites a permis de 2016 à 2018 de financer 69 280 microprojets. Si la cible de financement n'a pas encore été atteinte, elle s'explique par le démarrage tardif des activités du programme et la réduction drastique du budget 2019.

**Tableau 47:** Exécution des produits relatifs à la promotion des micros et petites entreprises

Produits livrés	Cible 2019	Réal. 2019	Cible 2016-2020	Réal. 2016-2019
Nombre de microprojets financés par le PAE/JF	10 000	3 916	30 000	18 448
Nombre de projets structurants financés par le fonds de garantie de la SOFIGIB	28	20	84	47
Nombre de microprojets de jeunes financés par le FAIJ de 2016 à 2020	200	523	6 500	1947
- Dont nombre de microprojets de femmes financés		181		
Financement de 30 000 microprojets	10 000	10 116	30 000	21 175
Formation de 30 000 promoteurs en éducation financière	10 000	8 833	30 000	17 923
Nombre de microprojets financés par le FASI de 2016 à 2020	2 100	2 225	10 200	8 609
- Dont nombre de femmes bénéficiaires des fonds du FASI		1 117		
Nombre de projets financés par le FAPE de 2016 à 2020	500	304	2 335	1 375
- Dont nombre de femmes bénéficiaires des fonds du FAPE		122		
Nombre de jeunes diplômés formés aux métiers installés			276	276
Nombre de PME financé pour la promotion de leur activité de 2016 à 2020			50	50
Création de 80 PME/PMI agricoles et agro-alimentaires			80	23
Nombre d'exploitants des bas-fonds et périmètres aménagés bénéficiaires de fonds de roulement			40 048	35 529
- Dont nombre de femmes bénéficiaires				10 659

**Source :** À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD TEPS

199. S'agissant du **renforcement de l'organisation et du fonctionnement des unités économiques**, poursuivi à travers le programme budgétaire « Insertion professionnelle », la principale action porte sur l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie nationale de formalisation des unités économiques et des emplois informels, dont l'ensemble des activités programmées en 2019 n'a pas connu un début de mise en œuvre.
200. En ce qui concerne la **promotion du système national d'assurance maladie** pour tous, objet du programme budgétaire « Promotion du travail décent », la réforme stratégique qui concourt à sa mise en œuvre porte sur la mise en place du Régime d'assurance maladie universelle (RAMU). Aussi, si la quasi-totalité des actions sont en cours dans la mesure et sont tributaires de la réalisation de la table ronde des bailleurs de fonds, le décret relatif aux critères d'indigence dont l'adoption permettra d'étendre la couverture santé des indigents par le RAMU a été élaboré. De même, le plan de transfert des fonctions d'achat et de contrôle des soins gratuits au profit des femmes enceintes et des enfants de moins de 5 ans à la RAMU a été adopté.

## II.2.4.2. Effet attendu 2.4.2 : les inégalités sociales et de genre sont réduites et la femme est promue comme acteur dynamique du développement

201. Afin de réduire les inégalités sociales et de genre et de promouvoir la femme comme acteur dynamique du développement, le bilan de la mise en œuvre des actions en 2019 se présente comme suit.
202. Au titre du **renforcement de la protection de l'enfant**, poursuivi à travers le programme « Enfance et famille », l'investissement physique à mettre en œuvre se rapporte à la construction du Centre d'accueil et de formation des enfants et jeunes en difficulté de Ouahigouya. Pour le reste, notamment le projet de Prise en charge intégrée des orphelins et autres enfants vulnérables (PECI-OEV), l'état d'exécution des actions prévues en 2019 et sur la période sous revue est globalement satisfaisant, excepté le renouvellement du Bureau exécutif national du Parlement des enfants, prévue en 2019 et qui n'a pu s'effectuer.

**Tableau 48**: Exécution des produits relatifs au renforcement de la protection de l'enfant

Produits livrés	Cible 2019	Réal 2019	Cible 2016-2020	Réal. 2016-2019
Nombre de personnes ciblées et sensibilisées dans les communautés aux violences faites aux enfants	38 657	45 625	237 237	254 450
- Dont nombre de femmes ciblées et sensibilisées aux violences faites aux enfants		27375		152 672
Nombre d'enfants et de jeunes en situation de rue retirés de la rue	2 000	1 302	5 883	2 845
- Dont nombre de filles retirées de la rue		62		362
Nombre d'enfants victimes de traite ou à risque intégralement prise en charge	11 060	18 516	2 712	20 926
- Dont nombre de filles victimes de traites ou à risque prises en charge intégralement		8 334		9416
Nombre d'Orphelins et enfants vulnérables (OEV) pris en charge	15 000	9 081	175 000	56 612
- Dont nombre de filles OEV prises en charge		8 143		
Edition et vulgarisation de recueils de textes juridiques sur le travail des enfants	2 500	150	7 500	2 650
Enfants en difficulté formés aux métiers	880	1 232	6 261	4 983
- Dont nombre de filles en difficulté formées aux métiers				3 873
Nombre d'organes du Parlement des enfants renouvelés	1	0	59	58
- Dont renouvellement du Bureau exécutif	100%	100%	100%	0%
Achèvement du Centre d'accueil et de formation des enfants et jeunes en difficulté de Ouahigouya	100%	0%	100%	ND

**Source** : A partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD TEPS

203. En ce qui concerne la **protection et la promotion des personnes handicapées** qui s'exécutent à travers le programme budgétaire « Solidarité nationale », le Projet d'appui à la formation professionnelle, à l'emploi et à l'entrepreneuriat des personnes handicapées au Burkina Faso et le Projet handicap et inclusion sociale, ont été programmés mais n'ont pas encore connu un début de mise en œuvre.

204. Toutefois, plusieurs actions mises en œuvre concourent à la protection et la promotion des personnes handicapées. Celles-ci portent essentiellement en 2019 sur : (i) la formation de 2 500 bénéficiaires de l'appel à projets en gestion de projets de 2018 ; (ii) le financement de 5 825 personnes handicapées pour leur AGR faisant passer le nombre des bénéficiaires à 8 850 (dont 3 476 femmes et 5 374 hommes) sur une prévision de 40.000 PH sur la période 2016-2019 et (iii) la prise en charge de 1000 enfants handicapés qui augmente leur nombre à 11 071 au 31 décembre 2019.
205. Concernant l'organisation de 02 fora nationaux des personnes handicapées, en 2019, un forum national a été organisé autour de la réflexion avec tous les acteurs nationaux sur la question de l'inclusion effective des personnes handicapées au Burkina Faso. Le prochain forum est prévu en 2020.
206. S'agissant du renseignement de la base de données sur les personnes handicapées, au 30 juin 2019, ce sont 118 agents dont 21 femmes qui ont été formés et les outils de collecte des données ont également été révisés lors de cette formation.
207. En outre, le référentiel des emplois des personnes handicapées est rendu disponible en 2019.
208. Pour ce qui est de la **promotion de l'autonomisation socioéconomique de la femme** qui s'opérationnalise à travers le programme budgétaire « Femme et genre », elle se traduit par la mise en œuvre du « Programme intégré d'autonomisation de la femme au Burkina Faso (PIAF-BF) » dont la réalisation de plusieurs produits concourt à sa mise en œuvre. Les données du **Tableau 49** montrent des résultats appréciables dans l'exécution des produits relatifs à l'autonomisation socio-économique de la femme même si les cibles ne sont pas atteintes.

**Tableau 49** : Exécution des produits relatifs à l'autonomisation socio-économique de la femme

Produits livrés	Cible 2019	Réal 2019	Cible 2016-2020	Réal. 2016-2019
Immatriculation de 25 000 entreprises informelles de femmes	20 000	19362	25 000	20 500
Octroi de fonds de roulement et de crédits d'investissement à 884 associations de femmes		02	884	502
Formation en entrepreneuriat des femmes et jeunes filles	9 086	8 400	9 480	16 550
Dotation de 2 080 associations et groupements en technologies	500	500	2 080	900
Dotation de 6 500 femmes en engrais	2 000	0	6 500	1 000
Dotation de 774 700 femmes de crédits pour le financement de leurs AGR	165 000	133 093	774 700	581 659

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD TEPS

209. Pour l'octroi d'un fonds de roulement et de crédits d'investissement à 884 associations de femmes, au premier semestre 2019, aucune association de femmes n'a bénéficié de fonds de roulement ou de crédits d'investissement. En effet, la structure hôte de financement qui devrait octroyer les fonds de roulement et les crédits d'investissement aux femmes n'a pas encore été recrutée. Les démarches sont en cours pour la réalisation de cette activité en

2020. Aussi, pour l'exécution du produit relatif à la dotation de 6 500 femmes en engrais sur la période 2016-2020, aucune femme n'a bénéficié d'engrais en 2019.

#### **II.2.4.3. Synthèse et enseignements en matière de promotion de l'emploi décent et la protection sociale pour tous, particulièrement pour les jeunes et les femmes »**

210. *En matière de **promotion de l'emploi décent et la protection sociale pour tous**, notamment pour les jeunes et les femmes, les actions menées en 2019 entretiennent l'espoir d'une bonne tenue de l'indicateur relatif au nombre d'emplois créés.*
211. *En effet en termes d'appui à l'employabilité de la main-d'œuvre, 13 000 brigadiers sur 13 000 prévus ont été recrutés pour les THIMO en milieu urbain ainsi que 7 500 autres brigadiers pour les THIMO en milieu rural. En outre, 44 988 jeunes et femmes ont bénéficié des actions d'amélioration de leur employabilité notamment, de stages d'initiation à la vie professionnelle et de pré-emploi, de l'engagement sur les chantiers de développement en qualité de volontaires, de placement dans les ateliers auprès des maîtres artisans pour une formation par apprentissage, de la formation en entrepreneuriat.*
212. *En ce qui concerne la **réduction des inégalités sociales et de genre et la promotion de la femme comme acteur dynamique du développement**, les principaux résultats concernent : (i) le ciblage et la sensibilisation de 45 625 personnes des communautés aux violences faites aux enfants ; (ii) le retrait de 1 302 enfants et jeunes (dont 62 filles) en situation de rue ; (iii) le placement de 146 enfants dans des centres de formation spécialisée et (iv) la prise en charge intégrée de 9 081 orphelins et autres enfants vulnérables dont 8 143 filles enfants. Par ailleurs, la promotion de l'autonomisation économique de la femme s'est renforcée avec l'immatriculation de 19 362 entreprises de femmes, la formation de 8400 femmes et jeunes filles en entrepreneuriat et l'octroi de financement à 133 093 femmes par le FAARF pour le développement de leur AGR.*
213. *En dépit de cette performance très appréciable en termes de services livrés, des difficultés liées au manque de ressources et aux régulations budgétaires impactent négativement la réalisation optimale des actions programmées.*
214. *Outre la contrainte budgétaire, il convient de renforcer les interventions visant : (i) l'amélioration de l'employabilité et la promotion de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes, des femmes et des jeunes ruraux ; (ii) l'appui à la formation professionnelle, à l'emploi et à l'entrepreneuriat des personnes handicapées au Burkina Faso et (iii) la prise en charge intégrée des orphelins et autres enfants vulnérables.*

#### **II.2.5. Objectif stratégique 2.5 : améliorer le cadre de vie, l'accès à l'eau, à l'assainissement et aux services énergétiques de qualité**

215. Les effets qui sont attendus de la réalisation de cet objectif stratégique sont : l'EA 2.5.1 « l'accès de tous à un cadre de vie décent, à l'eau et à l'assainissement de qualité est garanti », l'EA 2.5.2 « l'accès aux services énergétiques de qualité et l'efficacité énergétique sont

garantis », l'EA 2.5.3 « la croissance urbaine est planifiée et maîtrisée » et l'EA 2.5.4 « l'accès à des logements décents et aux bâtiments publics est assuré pour tous ».

216. Au terme de l'année 2019, la situation d'exécution de ces effets attendus se présente comme suit.

#### II.2.5.1. Effet attendu 2.5.1 : l'accès de tous à un cadre de vie décent, à l'eau et à l'assainissement de qualité est garanti

217. Cinq (05) indicateurs sont définis pour apprécier la performance accomplie dans le sens de réaliser cet effet attendu. Le **Tableau 50** suivant fait la situation de ces indicateurs.

218. Les données du **Tableau 50** montrent que le taux national d'accès à l'eau potable est passé de 74% en 2018 à 75,4% en 2019, contre une cible de 74,6%. Cette progression a permis à **638 362** personnes supplémentaires d'être desservies en eau potable. Aussi, le taux d'assainissement familial national qui était de 22,6% en 2018 a été porté à 23,6% en 2019 pour une cible de 24,1%. Cette progression a permis à **318 696** personnes additionnelles d'avoir accès à l'assainissement. La proportion des communes disposant d'un système fonctionnel de gestion des déchets solides n'a elle été que de 27,22% pour une cible de 28% en 2019. Quant à la proportion d'établissements primaires et secondaires ayant intégré l'éducation environnementale dans leur programme d'enseignement, par manque de données, le niveau atteint par cet indicateur n'a pu être déterminé.

**Tableau 50** : Situation des indicateurs de l'effet 2.5.1

Indicateur	Réal. 2016	Réal. 2017	Réal. 2018	Cible 2019	Réal. 2019
Taux d'accès national à l'eau potable (%)	72,4	73,4	74	74,6	75,4
Taux d'accès national à l'assainissement (%)	19,8	21,6	22,6	24,1	23,6
Pourcentage de communes disposant d'un système fonctionnel de gestion des déchets solides (%)	16,81	22,29	23,14	28	27,22
Superficie cumulée d'espaces verts reboisés dans les communes urbaines (ha)	86,8	103,45	123,45	135	141
Proportion d'établissements primaires et secondaires ayant intégré l'éducation environnementale dans leur programme d'enseignement (%)	3	3	4,4	6	ND

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD EEA

219. En matière d'eau potable, la performance atteinte est due à la réalisation des produits programmés dans le cadre de l'exécution du programme budgétaire « Approvisionnement en eau potable (AEP) » visant la satisfaction des besoins en eau potable dont la situation est indiquée dans le **Tableau 51** ci-après.

**Tableau 51** : Situation de réalisation des produits en matière de satisfaction durable des besoins en eau potable

Produits/investissements structurants	Cible 2019	Réal. 2019	Réal. 2016-2019
611 adductions d'eau potable sont réalisées	60	173	552 (90,03%)
225 adductions d'eau potable sont réhabilitées	21	8	66 (29,33%)
7 500 forages neufs sont réalisés	1 269	1 843	8 289 (>100%)
3 020 forages neufs réhabilités	790	640	3 087 (>100%)
05 réseaux d'approvisionnement en eau potable (AEP) multi-villages sont réalisés	0	1	2 (40%)

**Source** : A partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD EEA

220. Par ailleurs, d'autres réalisations majeures enregistrées en milieu urbain et périurbain concourent à l'amélioration de l'accès à l'eau potable. La situation desdites réalisations sur la période 2016 à 2019 est résumée dans le **Tableau 52** ci-dessous.

**Tableau 52** : Situation des réalisations en milieu urbain et péri-urbain

Produits/investissements structurants	Réal. 2016	Réal. 2017	Réal. 2018	Réal. 2019	Réal. 2016-2019
Pose de réseau (Km)	249,2	138,7	110,2	553	1 051,1
Branchement particulier (Nombre)	27 677	35 615	19 482	27 151	109 925
Borne-fontaine (Nombre)	99	03	98	188	388
Augmentation de la capacité de stockage (m <sup>3</sup> )	600	12 000	450	635	13 685
Augmentation de la capacité de production (m <sup>3</sup> /j)	4 884	151 584	7 658	9128	173 254

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD EEA

221. En plus des investissements structurants visant à améliorer l'accès à l'eau potable, plusieurs réformes stratégiques ont été entreprises en vue d'améliorer l'accès à l'eau potable en milieu rurale et de permettre une gestion durable et rationnelle des ressources en eau. La situation des réformes est faite dans le **Tableau 53** suivant.

**Tableau 53**: Réformes introduites en matière d'accès à l'eau potable

Réformes	Cible 2019	Réal. 2019	Commentaires
Adopter une nouvelle politique tarifaire de l'eau potable en milieu rural et semi-urbain	Adopter le document	Document adopté	Décret N°2019-1145/PRES/PM/MEA/MINEFID/MATDC/MCIA du 15 novembre 2019 portant adoption de la réduction du tarif de l'eau potable en milieu rural au Burkina Faso
Adopter une stratégie de partenariat public-privé et un mécanisme réglementaire dans le secteur de l'eau dans les zones rurales et semi-urbaine	Adopter le document	Document adopté	Décret N°2019-1178/PRES/PM/MEA/MINEFID/MATDC/MCIA du 22 novembre 2019 portant adoption du guide pratique sur la délégation du service public en matière d'eau potable en milieu rural au Burkina Faso
Finaliser et adopter la Stratégie nationale de l'eau (SNE) à l'horizon 2030	Adopter le document	Document non adopté	La SNE a été validée en atelier national et examinée par la CNPD, principal amendement l'horizon temporel et déphasage avec la loi sur la planification

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD EEA

222. Les difficultés d'exécution de la tranche 2019 du programme «AEP» se rapportent essentiellement à : (i) la non-maitrise des nouveaux outils (DSN) de la commande publique par les acteurs de l'administration publique et des collectivités territoriales ; (ii) la faible capacité des ressources humaines et l'insuffisance de matériels adéquats ; (iii) la faible capacité des communes à jouer leur rôle de maître d'ouvrage du service public de l'eau ; (iv) la non-exhaustivité des données collectées auprès des acteurs (projets /programmes, ONG/associations, communes) ; (v) le manque d'attraction des prestataires par les marchés publics de petite taille lancés par les communes ; (vi) la situation d'insécurité dans certaines localités et (vii) le contexte hydrogéologique difficile avec une multiplicité de forages négatifs.
223. Concernant l'**assainissement durable des eaux usées et excréta**, la situation des indicateurs est matérialisée dans le **Tableau 54** ci-après.

**Tableau 54** : Indicateurs d'effet en matière d'assainissement

Indicateur	Réal. 2016	Réal. 2017	Réal. 2018	Cible 2019	Réal. 2019
Taux d'accès national à l'assainissement (%)	19,8	21,6	22,6	24,1	23,6
Taux d'accès à l'assainissement familial en milieu rural (%)	13,4	15,5	16,4	18	17,6
Taux d'accès à l'assainissement familial en milieu urbain (%)	36,8	38,3	38,2	38,4	38,4
Taux d'équipement des écoles en latrines (%)	67,1	70,7	72,4	74	74,8
Taux d'équipement des centres de santé en latrines (%)	88,2	90,3	77,3	89	84,7

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD EEA

224. Les performances enregistrées résultent de la réalisation des 05 produits du programme budgétaire « Assainissement des eaux usées et excréta (AEUE) ». En fin décembre 2019, l'état de réalisation desdits produits est indiqué dans le **Tableau 55** ci-dessous.

**Tableau 55** : Produits en matière d'assainissement durable des eaux usées et excréta

Produits/investissements structurants	Cible 2019	Réal. 2019	Réal. 2016-2019
238 081 latrines familiales sont réalisées	55 300	27 416	145 297
- Dont nombre de latrines familiales réalisées en milieu rural	30 300	23 011	97 890
- Dont nombre de latrines familiales réalisées en milieu urbain	25 000	4 405	47 407 (61%)
5 440 latrines institutionnelles et publiques sont réalisées	1 038	974	5 314
- Dont nombre de latrines en milieu rural	768	907	4 970
- Dont nombre de latrines en milieu urbain	270	67	344 (97,7%)
50 km de réseau d'assainissement collectif dans la ville de Bobo-Dioulasso et à Ouagadougou sont réalisés (km)	25	20	20 (40%)
- Dont 25 km à Ouagadougou	25	20	
- Dont 25 km à Bobo-Dioulasso	-	-	
7 stations de traitement de boue de vidange (STBV) sont construites	-	-	2 (28,57%)
La station d'épuration (STEP) de Bobo phase II est réalisée	-	-	-

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD EEA

225. Hormis les stations de traitement de boue de vidange (STBV) et la station d'épuration (STEP) de Bobo phase II qui n'ont pas connu de programmation en 2019, l'ensemble des produits programmés a connu une mise en œuvre effective même si les performances atteintes ne sont pas à la hauteur des attentes. Aussi, conviendrait-il de renforcer la réalisation des latrines familiales, des 50 km de réseau d'assainissement collectif dans la ville de Bobo-Dioulasso et de Ouagadougou et des 7 Stations de traitement de boue de vidange (STBV).
226. Les principales difficultés dans la mise en œuvre de ce programme concernent le contexte national particulièrement difficile marqué par l'insécurité, ayant occasionné des restrictions et ou régulations budgétaires ; les multiples grèves dans le circuit de l'administration des finances avec pour corollaire des retards dans la passation des marchés, le déblocage tardif des crédits budgétaires ; le manque de synergie dans les interventions, la défaillance et l'insuffisance dans le suivi de certaines entreprises.
227. En matière de **promotion d'un environnement sain pour l'amélioration de la qualité du cadre de vie des populations**, les principales cibles d'effets de la politique sont présentées dans le **Tableau 56** ci-après qui met en exergue, un niveau d'atteinte globalement satisfaisant.

**Tableau 56** : Indicateurs d'effet en matière d'environnement et de qualité du cadre de vie en 2019

Indicateur	Réal. 2018	Cible 2019	Réal.2019
Pourcentage de communes disposant d'un système fonctionnel de gestion des déchets solides (%)	23,14	28	27,22
Superficie cumulée d'espaces verts reboisés dans les communes urbaines (hectares)	123,45	135	141
Proportion d'établissements d'enseignement primaires et secondaires ayant intégré l'éducation environnementale dans leur programme (%)	4,4	6	-

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD EEA

228. La performance décrite par les éléments du **Tableau 56** découle du niveau d'exécution des produits attendus (**Tableau 57**) du programme « Assainissement de l'environnement et amélioration du cadre de vie ».
229. Ainsi, pour ce qui est de la création des 05 unités industrielles de traitement et de valorisation des déchets urbains, l'année 2019 devrait consacrer la réalisation et la validation des études techniques et de faisabilité environnementale de deux unités industrielles dans les villes de Koudougou et Bobo-Dioulasso. Toutefois, aucune étude n'a été réalisée. La faible mobilisation des ressources financières et la lenteur de la création du projet devant opérationnaliser cette mesure demeurent les difficultés inhérentes à la réalisation de ce produit. Depuis 2016, aucune unité industrielle n'a été réalisée.

**Tableau 57**: Indicateurs de produit en matière d'environnement et de qualité du cadre de vie en 2019

Indicateur de produits	Réal. 2018	Cible 2019	Réal.2019
Nombre d'unités industrielles de traitement et de valorisation des déchets urbains	-	-	
Nombre de centres de traitement et de valorisation des déchets plastiques créés dans les régions	1,00	3	3
Nombre cumulé de Plans de gestion environnementale et sociale (PGES) suivis	507,00	617	647

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD EEA

230. Concernant la **création de 13 Centres de traitements et de valorisation des déchets plastiques** dans les régions, l'exécution de la tranche 2019 visait à faire passer la proportion des chefs-lieux de régions disposant d'infrastructures opérationnelles de traitement et de valorisation des déchets plastiques de 15,4% en 2018 à 30,8% en 2019. En fin 2019, des 6 centres construits (Dori, Bobo-Dioulasso, Tenkodogo, Manga, Dédougou et Gaoua), 3 ont été rendus opérationnels (Dori depuis le 1er août 2019, Bobo-Dioulasso depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2019, Tenkodogo depuis le 1er octobre 2019). Le centre de Gaoua est actuellement équipé et deux sont en cours de finalisation (Manga et Dédougou). Le taux d'exécution physique cumulé de 2016 à décembre 2019 du produit est estimé à 66,76% correspondant entre autres à la réception et à l'équipement des centres de Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Gaoua, Dori et Tenkodogo.
231. Les difficultés rencontrées sont relatives à l'insuffisance et au déblocage tardif des moyens financiers alloués par le budget de l'Etat et la défaillance de certaines entreprises.
232. Par ailleurs, pour l'année 2019, il était prévu d'élaborer deux (02) schémas simplifiés de gestion des déchets solides, d'organiser des journées de salubrité et de renforcer les capacités des acteurs en charge de la gestion des déchets. Le bilan en fin d'année fait état de l'élaboration de schémas simplifiés de gestion de déchets solides des villes de Tenkodogo et de Toussiana, la tenue de 102 journées de salubrité dans toutes les régions, la sensibilisation de 711 personnes aux effets néfastes des sachets plastiques et l'élimination de 03 décharges sauvages dans la région des Hauts-Bassins. En outre, 187,37 km de plantations d'alignement ont été réalisés sur une prévision de 150 km.

233. Les principales contributions des collectivités territoriales portent sur la réalisation de nouveaux forages et d'AEPS et la réhabilitation de forages et d'AEPS ainsi que la réalisation et la réhabilitation de latrines familiales et institutionnelles.

#### II.2.5.2. Effet attendu (PNDES) : EA 2.5.2 L'accès aux services énergétiques de qualité et l'efficacité énergétique sont garantis

234. Même si dans l'ensemble, aucun des indicateurs d'effet n'a atteint son niveau ciblé, des progrès notables ont été enregistrés en matière d'électrification urbaine, et de contribution des énergies renouvelables dans la production totale d'électricité (**Tableau 58**).

**Tableau 58** : Situation des indicateurs de l'EA2.5.2

Indicateur	Réf. 2015	Réal. 2016	Réal.2 017	Réal.2 018	Cible 2019	Réal.2 019	Cible 2020
Taux de couverture électrique national	33,32	33,55	35,58	38,56	52,3	38,68	80
Taux d'électrification national	18,83	20,07	20,62	21,44	40	22,79	45
Taux d'électrification urbain	59,88	66,46	65,84	68,69	70	68,83	75
Taux d'électrification rural	3,06	3,20	3,24	3,16	12,6	5,06	19
Part des énergies renouvelables dans la production totale	6,4	14,33	12,53	16,87	25	18,36	30

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD PASP

235. L'analyse des profils et niveaux d'exécution des produits attendus inscrits dans les **Tableau 59** et **Tableau 60** permettent de comprendre les différences entre les rythmes d'évolution des indicateurs d'effets vers leur cible. En effet, si le niveau d'exécution des produits liés à l'efficacité énergétique (**Tableau 60**) est important, il reste que pour ce qui concerne les projets d'électrification rurale et urbaine, mis à part les deux premiers projets du **Tableau 59**, d'envergure modeste, le rythme d'exécution des projets d'électrification est assez lent à l'image du projet d'électrification des zones périurbaines (PEPU) de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso, entamé en 2015/16 et qui n'est pas encore achevé.

**Tableau 59 :** Produits attendus relatifs à l'effet attendu 2.5.2

Indicateur	Réal. 2018	Cible 2019	Réal. 2019	Réal. 2016-2019
<b>Electrification</b>				
Travaux d'électrification du lot de 40 localités dans le cadre du Programme d'électrification de 229 localités rurales		100 %	100%	100%
Travaux d'électrification de huit (08) localités par l'ABER sur financement de la Taxe de développement de l'électrification (TDE)		100 %	100%	100%
Exécution du projet d'électrification rurale décentralisée de 45 localités des provinces de Ziro et du Gourma (ERD-ZIGO) par l'ABER			82%	82%
Exécution du projet d'électrification rurale décentralisée par système solaire photovoltaïque de 41 localités sur financement BID			81%	81%
Exécution du Projet d'électrification des zones péri-urbaines (PEPU) de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso dont :				
- Longueur de réseau moyenne tension (MT) souterrains installé en km			176,03	
- Longueur de réseau moyenne tension (MT) aérien installé en km			102,6	
- Longueur de réseau de réseaux basse tension (BT) installé en km			574	
- Nombre de postes de distribution MT/BT sur poteaux installés			79	
- Nombre de postes de distribution MT/BT en cabine installés			129	
- Nombre de branchements au réseau réalisé			367	
- Nombre de particuliers non branché au réseau de la SONABEL appuyés pour l'installation de systèmes solaires photovoltaïque			489	

**Source :** À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD PASP

**Tableau 60 :** Produits attendus relatifs à l'effet attendu 2.5.2

Indicateur	Réal. 2018	Cible 2019	Réal. 2019	Réal. 2016-19
<b>Efficacité énergétique et énergies renouvelables</b>				
Nombre de lampadaires à diodes électroluminescentes (LED) installés dans 25 villes et environnants	1500	9000	9 000	10 500
Nombre de lampadaires LED installés à Ouaga et Bobo dont :		4500	4 500	
- Nombre de lampadaires LED installés à Ouaga		3000	3 000	
- Nombre de lampadaires LED installés à Bobo		1500	1 500	
- Nombre de lampes LED acquises et installées au profit de 500 000 ménages raccordés au réseau de la SONABEL			915 695	915 695
Taux d'exécution du projet d'installation de films réfléchissants dans les bâtiments publics			0%	
Taux d'exécution du projet d'installation de films réfléchissants dans les bâtiments publics			0%	
Nombre de plants de Jatropha mis en terre dans le cadre du Projet Jatropha Curas		1 000 000	1 000 000	1 000 000
Installation de 450 kits solaires pour les écoles et CSPS dans le cadre du projet d'électrification de 175 localités rurales		450	450	835

Indicateur	Réal. 2018	Cible 2019	Réal. 2019	Réal. 2016-19
Installation de 150 chauffe-eaux solaires pour les CSDS dans le cadre du projet d'électrification de 175 localités rurales		150	150	150
Nombre de lampes solaires acquises en vue d'une distribution en 2020 au profit de 400 écoles primaires publiques en zone rurale hors réseau national interconnecté		8 000	8 000	8 000
Nombre de jeunes sensibilisés et formés aux métiers des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique		5 000	5 120	10 120

**Source :** À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD PASP

### II.2.5.3. Effet attendu 2.5.3 : la croissance urbaine est planifiée et maîtrisée

236. L'effet attendu 2.5.3 se réalise essentiellement par le biais du programme budgétaire « planification et aménagements urbains » du ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. Au cours de l'année 2019, si globalement il n'y a pas eu d'évolution notable des indicateurs de cet effet attendu 2.5.3 (**Tableau 61**), il faut cependant relever le dépassement de la cible de l'indicateur sur le linéaire de voies aménagées qui, pour 236 km à atteindre, est à 363,7 km.

**Tableau 61 :** Situation des indicateurs de l'effet 2.5.3

Indicateur de produits	Réal 2017	Réal 2018	Cible 2019	Réal. 2019
Nombre de villes disposant de SDDEP opérationnels	0	0	12	0
Nombre de villes disposant de SDGDU opérationnels	0	0	25	0
Nombre de villes disposant de SDAU	12	12	42	12
Linéaire de voies primaires et secondaires aménagées (cumul)	-	254,5	236	363,7
Linéaire de caniveaux réalisé	3,75	0,36	43,775	16,76
Nombre de zones d'habitat spontané restructurés en milieu urbain	0	0	1	0

**Source :** À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD EEA.

237. La situation d'exécution des 05 produits planifiés en 2019 en vue de la concrétisation de l'effet attendu 2.5.3 se présente comme suit.
238. En ce qui concerne **l'élaboration des SDDEP des 47 villes**, dont 12 prévus pour 2019 pour porter à 14 le nombre de villes disposant de SDDEP, à la fin de l'année 2019, aucune des 12 villes ne disposent de SDDEP, soit un taux de réalisation physique et financière de 0% expliqué par la lenteur dans la délivrance des Avis de non objection (ANO). Néanmoins, le processus de recrutement des bureaux d'études est en cours.
239. Relativement à l'élaboration de SDGDU dont 25 étaient prévus en 2019, aucun document n'a été élaboré en fin 2019 pour absence de financement. Quant à l'élaboration de 37 SDAU des communes urbaines, il était programmé de faire passer le nombre de 12 à 47 en 2019. Au bilan, aucun autre SDAU n'a pu être adopté en Conseil de Ministres. Mais comme résultats, on enregistre la finalisation et la transmission au Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil de Ministres pour être introduits en Conseil de Ministres pour adoption les Schémas Directeurs d'Aménagement et d'Urbanisme de 10 villes (Koupéla, Pouytenga, Pô, Bittou, Niangologo, Orodara, Boussé, Yako, Bogandé et Pama). En plus du

SDAGO en cours de transmission en Conseil de Ministres pour adoption, 05 autres SDAU des villes de Réo, Tougan, Boromo, Houndé et Batié sont en cours de reprise après le rejet des rapports provisoires pour insuffisance de résultats.

240. S'agissant de la réalisation des travaux de voies primaires et secondaires aménagées, la performance est appréciable avec l'achèvement de 109,2 km de travaux et l'exécution en cours de 14,4 km. Sur la période 2016-2019, le cumul des aménagements de voies secondaires dans les différentes communes est de 378,1 km dont 363,7 km achevés et 14,4 km en voie d'achèvement.
241. En ce qui concerne la **réalisation de 43,775 km de linéaire de caniveaux**, à la fin de l'année 2019, le linéaire total de caniveaux réalisés est de 16,76 km dont un collecteur de 1,8 km réalisé à Ouaga 2000, 4,51km dont 3,6 km de caniveaux et l'aménagement d'un exutoire de 0,91km à Bobo-Dioulasso, 7,4km à la section n°24 de Saaba, 3,05km à Tenkodogo. Le taux d'exécution physique est de 38,3%.
242. Sur la période 2016-2019, ce sont 52,07 km de linéaire de caniveaux qui sont réalisés sur une prévision de 142 km, soit un taux d'exécution physique cumulé de 36,7%.
243. Relativement à la **proportion des populations urbaines vivant en zone non lotie** (17,2% en 2019), l'expérience de restructuration du site pilote de Tengandogo à Ouagadougou, à la suite des scénarii retenus dans l'étude sur la résorption de l'habitat spontané dans les 13 capitales régionales et à Pouytenga, peine à démarrer en raison de la réticence des populations. Au 31 décembre 2019, cet aménagement n'a pas démarré.
244. Les défis majeurs restent l'adoption des SDAU déjà élaborés et l'élaboration des autres instruments de planification urbaine (SDAU, SDGDU, SDDEP, etc.) ainsi que l'accélération des travaux d'assainissement pluvial.
245. Les principales difficultés ayant entravé la réalisation des produits du sous-effet sont l'insuffisance des crédits budgétaires et la faiblesse de la capacité technique des entreprises attributaires, le refus des populations affectées et indemnisées, mais qui refusent de libérer le site des projets.

#### **II.2.5.4. Effet attendu 2.5.4 : l'accès à des logements décents et aux bâtiments publics est assuré pour tous**

246. L'effet attendu 2.5.4 est mesuré à partir de 03 indicateurs dont les évolutions en 2018 et 2019 sont indiquées dans le **Tableau 62** ci-dessous et au regard de leur niveau ciblé en 2019. Il s'agit : (i) du nombre de ménages ayant accès à un logement décent ; (ii) de la proportion de la population urbaine vivant en zone non lotie ; (iii) du nombre de ménages assistés dans l'auto-construction.

**Tableau 62** : Situation des indicateurs d'accès à des logements décents et aux bâtiments publics

Indicateur de produits	Réal. 2018	Cible 2018	Réal. 2019
Nombre de ménages ayant accès à un logement décent	8650	25000	9691
Proportion de la population urbaine vivant en zone non lotie (%)	17,2	14	17,2
Nombre de ménages assistés dans l'auto-construction	100	4000	100

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD ITCH

247. Cet effet attendu est décliné dans l'effet « les besoins en logements décents des populations sont satisfaits » de la politique sectorielle, infrastructures de transport, de communication et d'habitat et porté par le programme budgétaire « Accès aux logements décents ».
248. L'état de réalisation des produits attendus dans le programme accès aux logements décents, en 2019 se présente comme suit.
249. Au titre de la construction de 40 000 logements sociaux et économiques, les défis restent encore énormes malgré de bonnes perspectives en cours. En effet, la situation d'exécution de la tranche 2019 se présente comme suit : 973 logements construits dont 123 à Ouagadougou (Bassinko), 700 à Tenkodogo, 100 à Banfora, 68 à Ziniaré et 50 à Koudougou.
250. Au cours de la période 2016 à 2019, ce sont 5 119 logements sociaux et économiques qui ont été construits.
251. Concernant l'assistance à l'auto-construction, au 31 décembre 2019, aucune action n'a pu être menée en dehors de la sensibilisation des populations des zones vulnérables à la création des coopératives d'habitat. De 2016 à 2019, seulement 100 ménages ont pu bénéficier d'un appui technique à l'auto-construction.
252. Les principales difficultés plombant l'avancement des actions de ce sous-effet sont entre autres : (i) la faiblesse de l'assiette foncière ; (ii) la faiblesse des financements pour l'acquisition, l'aménagement et la viabilisation des sites de construction des logements ainsi que la faible capacité technique et financière des entreprises.

#### **II.2.5.5. Synthèse et enseignements de l'objectif stratégique : « améliorer le cadre de vie, l'accès à l'eau, à l'assainissement et aux services énergétiques de qualité »**

253. *Le bilan global de la mise en œuvre de l'objectif stratégique 2.5 du PNDES assez satisfaisants. En effet, sur les 19 indicateurs d'effets programmés, 10 ont atteint leurs cibles et trois n'ont pas pu être calculés.*
254. *Aussi, concernant l'effet attendu EA 2.5.1, relatif à l'accès de tous à un cadre de vie décent, à l'eau et à l'assainissement, avec un taux d'accès à l'eau potable de 75,4% en 2019, la cible de porter ce taux à 74,6% a été atteinte et une nouvelle politique tarifaire de l'eau en milieu rural et semi-urbain ainsi qu'un nouveau mécanisme de gestion de l'approvisionnement en eau potable dans ces deux milieux ont été introduits par voie réglementaire. De même, avec 141 ha de superficie cumulée d'espace vert reboisée dans les communes, l'ambition de porter à 135 ha cette superficie cumulée a été amplement réalisée en 2019.*

255. *En matière d'assainissement des eaux usées et excréta, les taux d'équipement des écoles et des centres de santé en latrines ont été portés à 74% et 89% contre des cibles annuelles 2019 respectives de 74,8% et 84,7%. En revanche, le taux national de latrines (23,6%) s'est situé en deçà de la cible annuelle qui était de 24,1%. De même, environ 27,22% des communes disposent d'un système fonctionnel de gestion des déchets solides pour un objectif de 28%.*
256. *Aussi, avec des taux d'exécution inférieurs à 50%, le rythme de conduite des grands projets d'assainissement tels que ceux de la construction de 50 km de réseau d'assainissement collectif dans la ville de Bobo-Dioulasso et à Ouagadougou, de la construction des 7 stations de traitement de boue de vidange (STBV) et de la station d'épuration (STEP) de Bobo phase II doivent être accrus.*
257. *En matière d'accès aux services énergétiques de qualité et de garantie de l'efficacité énergétique, malgré les efforts de mise en place des infrastructures de production et de distribution, le taux d'électrification nationale de couverture électrique nationale a été de 38,7% pour une cible de 52,3%, tandis que le taux d'électrification nationale a lui été porté de 21,4% en 2018 à 22,8% en 2019 contre une cible annuelle fixée à 40%.*
258. *En revanche, si le rythme d'exécution des projets y relatifs n'a pas encore permis d'atteindre les objectifs de couverture et d'accès des populations à l'électricité, ce qui commande d'accélérer l'exécution desdits projets, les niveaux de réalisations des produits relatifs à l'efficacité énergétique ont été dans l'ensemble conformes aux cibles : les projets d'installation de lampadaires à diodes électroluminescentes (LED) pour l'éclairage public dans les villes, au profit de 500 000 ménages raccordés au réseau de la SONABEL, les projets de kits solaires pour les écoles et les CSPS, de lampadaires solaires au profit des écoles en zone rurale, etc.*
259. *De même, les progrès ont été moins importants que souhaités en ce qui concerne la planification et la maîtrise de la croissance urbaine (EA 2.5.3) et l'accès à des logements décentes et aux bâtiments publics (EA 2.5.4.).*
260. *En effet, en plus des retards observés dans l'élaboration et l'adoption des instruments de planification urbains que sont les SDDEP, les SDGDU et les SDAU et la mise en œuvre des opérations d'aménagements urbains, le niveau des produits livrés en matière de logements décentes a été nettement plus faible qu'attendu.*
261. *Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des activités se rapportent aux mouvements d'humeur constatés dans certains départements ministériels, à l'insuffisance de crédits budgétaires, à la réticence de certaines populations face aux opérations d'aménagement, la faiblesse des ressources pour l'acquisition et la faible capacité technique et financière de certaines entreprises et promoteurs immobiliers.*
262. *Pour une meilleure performance dans la mise en œuvre de cet objectif stratégique du PNDES, les défis immédiats à relever portent sur l'accélération du processus de résorption de l'habitat spontané, l'opérationnalisation du Bureau d'assistance à l'auto construction, la dotation des structures de ressources financières conséquentes pour la réalisation des*

*investissements structurants, une meilleure sélection des prestataires (entreprise et bureau d'études) pour la réalisation des activités.*

### II.3. Axe 3 : Dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois

263. Afin d'impulser la transformation structurelle attendue sur cet axe de planification, le PNDES poursuit la réalisation de 05 objectifs stratégiques, à savoir : (i) développer durablement un secteur agro-sylvo-pastoral, faunique et halieutique productif et résilient, davantage orienté vers le marché et basé sur les principes de développement durable ; (ii) développer un secteur industriel et artisanal compétitif, à forte valeur ajoutée et créateur d'emplois décents ; (iii) promouvoir le commerce et l'expansion des industries de services à forte valeur ajoutée et créatrices d'emplois décents ; (iv) développer des infrastructures de qualité et résilientes, pour favoriser la transformation structurelle de l'économie et (v) ; inverser la tendance de la dégradation de l'environnement et l'assurance durable de la gestion des ressources naturelles et environnementales.

#### II.3.1. Objectif Stratégique 3.1 : développer un secteur agro-sylvo-pastoral, faunique et halieutique productif et résilient, davantage orienté vers le marché

264. L'objectif stratégique 3.1 se met en œuvre à travers les deux effets attendus ci-après : (i) le secteur primaire contribue à la sécurité alimentaire, à l'emploi décent, à l'approvisionnement de l'agro-industrie nationale et est respectueux des principes de développement durable et (ii) la résilience des ménages agro-sylvo-pastoraux, fauniques et halieutiques aux risques est renforcée.

##### II.3.1.1. Effet attendu 3.1.1 : le secteur primaire contribue à la sécurité alimentaire, à l'emploi décent, à l'approvisionnement de l'agro-industrie nationale et est respectueux des principes de développement durable

265. La réalisation de l'EA 3.1.1 se met en œuvre à travers les actions de la politique sectorielle agro-sylvo-pastorale regroupée dans les domaines que sont notamment, l'amélioration des productions végétale et animale, la commercialisation des produits agricoles et l'approvisionnement de l'agro-industrie, la sécurisation foncière et la création d'emplois décents dans le secteur agro-sylvo-pastoral.
266. Ainsi, en matière d'*amélioration de la production végétale*, les effets attendus de l'action publique devraient contribuer à faire passer le taux de couverture des besoins céréaliers de 96% en 2015 à 140% en 2019 et la part des productions irriguées dans la production agricole totale à 22% en 2019 contre 15% en 2015. En fin 2019, le taux de couverture des besoins céréaliers n'a été que de 100% alors que la part des cultures irriguées dans la production agricole totale a, quant à elle, reculé pour s'établir à 10,52%.
267. Ces résultats mitigés des effets de l'action s'expliquent par les facteurs immédiats tels que les niveaux des différentes productions agricoles et par les facteurs structurels tels que ceux liés aux équipements et infrastructures agricoles, aux intrants agricoles et à l'encadrement agricole.
268. La raison du retrait du niveau du taux de couverture des besoins céréaliers par rapport à sa cible est le repli de la production céréalière (4 939 640 tonnes), de 4,65% par rapport à son niveau de la campagne 2018/2019, occasionné par l'installation tardive des pluies, les poches de sécheresses, le déplacement des populations de certaines zones de production du fait de

la crise sécuritaire. Ces risques ont réduit les effets attendus de la bonne exécution de certains investissements, notamment hydro-agricoles et équipements agricoles.

269. Le **Tableau 63** ci-dessous fournit les statistiques sur les produits livrés en 2019 en termes d'équipements et d'intrants agricoles, d'aménagements hydro-agricoles pour l'irrigation au regard des cibles de chaque type de produit attendu. Il apparaît que les cibles 2019 de produits attendus relatifs à la fourniture des producteurs en engrais minéraux sont quasiment atteintes. Par contre celles relatives aux équipements de traction animale, au traitement des superficies face aux nuisibles ne le sont pas pour des raisons de mobilisation des ressources financières.
270. Cela étant, si les cibles annuelles d'aménagements agricoles sont toutes atteintes, il demeure vrai, en revanche, que le produit attendu, « Aménager 35 000 ha de bas-fonds », n'a été exécuté qu'à hauteur de 50,52% au cours de la période 2016-2019 et que de nombreux autres chantiers d'aménagements agricoles tardent à voir le jour à l'image du projet d'aménagement de 1 812 ha à Sono-kouri dans la Kossi et du projet d'aménagement de 2 000 ha à Dangoumana dans le Sourou pour lesquels les processus de mobilisation des ressources ont été bouclés en fin 2019.

**Tableau 63** : Produits attendus relatifs aux intrants et équipements agricoles

Indicateur	Réal. 2018	Cible 2019	Réal. 2019	Réal. 2016-2019
<b>Intrants et équipements agricoles</b>				
Quantité d'engrais minéraux mise à disposition des producteurs (en tonne)	15 021,39	35 151,00	35 148,9	72 384,29
- Dont nombre de producteurs bénéficiaires des engrais			91 788	
- Dont proportion de femmes parmi les bénéficiaires des engrais			30%	
Quantité de semences améliorées mise à disposition des producteurs (en tonne)	7 165,00	4 339,00	5 615,00	24 187,00
- Dont nombre de producteurs bénéficiaires de semences améliorées			164 116	
- Dont proportion de femmes parmi les bénéficiaires de semences améliorées			42%	
Nombre d'équipements de traction animale de production mis à la disposition des producteurs à prix subventionné	15 566	29 439	20 748	63 686
Taux des superficies traitées contre les fléaux et autres nuisibles	79,10%	100,0%	72,0%	75,94%
<b>Aménagements hydro-agricoles et autres équipements</b>				
Superficies de périmètres maraichers et périmètres irrigués aménagés (ha)	1 639,50	1 684,00	1 733,4	7 264,40
Superficies de bas-fonds aménagés (ha)	4 050,40	3 480,00	4 039,10	17 683,10
Nombre de motopompes mises à la disposition des producteurs à prix subventionné	644,00	59,00	206	965,00
<b>Encadrement agricole</b>				

Indicateur	Réal. 2018	Cible 2019	Réal. 2019	Réal. 2016-2019
Nombre d'acteurs sensibilisés sur les techniques améliorées de cueillette, de stockage, de conservation, de conditionnement et de transformation de PFNL	4 709,00	4 500,00	13 597,00	22 048
Proportion des régions disposant d'un centre de formation professionnelle ASPHF (en %)	61,5	100,0	61,5	
Nombre d'acteurs formés sur les techniques et les normes de transformation des produits agricoles	189,00	180,00	376,00	697

**Source :** A partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD PASP

271. Outre le rythme assez lent d'exécution des projets d'aménagement agricole, les progrès engrangés en 2019 dans la conduite des projets visant à relever le défi structurel d'accès des producteurs aux intrants et équipements agricoles requis pour l'intensification de la production, se doivent d'être consolidés afin d'opérationnaliser lesdits projets en 2020. Il s'agit du projet de création d'une Centrale d'approvisionnement des intrants et matériels agricoles (CAIMA), prévue désormais pour être créée sous la forme associative et dont les textes portant sa création et son fonctionnement attendent d'être adoptés en Conseil des ministres. Il s'agit aussi du projet de création de l'unité de montage des tracteurs, avec l'entreprise TROPIC AGRO INDUSTRIE sélectionnée pour sa réalisation en mode PPP et dont les travaux de construction de l'unité ont débuté. Enfin, il s'agit du projet d'unité de production d'engrais minéraux à base de phosphate naturel, dont le site du projet restructuré a été identifié à Koupela et dont les travaux de construction ont commencé et le mélangeur est en cours d'acquisition.
272. Pour ce qui est de la **production animale et halieutique**, en 2019, les effets générés par l'action publique qui s'apprécient principalement à travers le taux de couverture des besoins alimentaires du cheptel, le taux de couverture vaccinale contre la maladie de Newcastle et la quantité de poissons produite, se présentent comme suit dans le **Tableau 64**.

**Tableau 64 :** Situation des indicateurs d'effet sur la production animale et halieutique

Indicateur	Réf. 2015	Réal. 2016	Réal. 2017	Réal. 2018	Cible 2019	Réal. 2019
Taux de couverture des besoins alimentaires du cheptel (%)	69,0	61,0	62,0	115,0	77,0	95,0
Taux de couverture vaccinale contre la maladie de Newcastle (%)	40,0	50,0	51,79	52,78	66,0	53,7
Quantité de poissons produite (tonne)	20 000	22 070	25 580	27 700	28 000	28 365

**Source :** À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD PASP

273. Mis à part le taux de couverture vaccinale contre la maladie de Newcastle de 53,7% contre une cible de 66% en 2019, les deux autres cibles des indicateurs d'effets ont été nettement atteintes et ce, en dépit de la faible pluviométrie enregistrée au cours de la campagne agricole 2019/2020 et le difficile contexte sécuritaire dans certaines zones pastorales du pays. Cela dit, si deux des résultats d'effets ont été atteints, il reste que dans l'ensemble, les cibles de réalisations des extrants liés à **l'alimentation des animaux et des poissons et à la vaccination ne sont guère atteintes**. Le **Tableau 65** ci-dessous fournit la situation de mise en

œuvre de certains produits attendus, regroupés dans les deux catégories d'extrants ciblant respectivement la production animale et la production halieutique. La performance atteinte en matière de vaccination contre la maladie de Newcastle résulte du renforcement des services de proximité, notamment les services vétérinaires privés, de l'amélioration des équipements de conservation des vaccins, de l'exécution et le suivi de la campagne de vaccination et la poursuite des actions de sensibilisation sur les avantages sanitaires et économiques de la vaccination contre la MNC.

**Tableau 65 :** Situation des indicateurs d'effet sur la production animale et halieutique

Indicateur	Réal. 2018	Cible 2019	Réal. 2019	Réal. 2016-2019
<b>Produits attendus relatifs à la production animale</b>				
Quantité de SPAI subventionnés mis à la disposition des producteurs (tonnes)	54 477	22 000	9 474	128 521
Quantité totale de semences fourragères subventionnées (en tonnes)	106,00	23,00	179,54	5 769,54
Nombre de producteurs formés	28 107	1 136	10 893	89 229
Nombre d'équipements mis à la disposition des producteurs	2 840	1 000	5 880	11 470
Nombre de volaille vaccinée contre la maladie de Newcastle	25 081 696	31 814 120	26 284 051	93 436 243
Taux de vaccination des bovins contre la PPCB en %	25,86	30	12,64	
Taux de vaccination contre la PPR en %	0,90	65	24,18	
<b>Produits attendus relatifs à la production halieutique</b>				
Quantité d'aliment pour poisson subventionné (tonne)	120	27	38,5	158,5
Cumul des étangs mis en place	370	350	370	1236
Quantité d'alevins produits en milliers	7 203	12 000	11 500	32 878

**Source :** À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD PASP

274. Outre ces deux catégories d'extrants, en vue d'améliorer durablement la santé animale et la santé publique vétérinaire, l'état de réalisation des deux investissements structurants retenus en la matière, à savoir, la création de la Centrale d'achat de médicaments vétérinaires (CAMVET) et la mise en place d'une unité de production de vaccins pour animaux au Laboratoire national d'élevage de Ouagadougou se présente comme suit en fin 2019 : (i) pour ce qui est de la CAMVET, l'actualisation des études de faisabilité grâce aux ressources du PADEL-B et du PDPS et ; (ii) l'élaboration des termes de références pour les études de faisabilité pour ce qui est de l'unité de production de vaccins.
275. En matière d'**exploitation durable des forêts et de la faune** qui participe également à l'accroissement de la production animale et végétale, en raison de l'insécurité dans les zones de chasse, aucune nouvelle Zone villageoise d'intérêt cynégétique (ZOVIC) n'a été créée. Aussi, la quantité cumulée de viande sauvage produite au cours de la période 2016-2018 s'élève à 241,61 tonnes et le nombre cumulé de ZOVIC est maintenu à 104 pour une cible de 90 en 2019.
276. Enfin, en matière de sécurisation foncière qui permet la création et l'exploitation de fermes modernes, l'objectif de porter de 4,9% en 2015 à 40% en 2019, la proportion des actes fonciers délivrés sur les demandes d'actes est en passe d'être réalisée puisqu'en fin 2019,

cette proportion a été de 38,4% (7.622 actes de sécurisation foncière rurale (APFR) aux populations sur plus de 20.000 demandes au 31 décembre 2019).

277. Ce résultat d'effet résulte de l'établissement progressif des Services fonciers ruraux (SFR) et autres organes ou instances de gestion des actes fonciers qui demeurent tout de même, en deçà des nombres attendus (**Tableau 66**). La non-atteinte des cibles des différents produits attendus s'explique par l'absence des structures locales de gestion foncière (SFR, CFV et CCFV) dans environ 45% des communes, la lenteur dans le traitement des dossiers de demandes d'actes fonciers par ces services et les bureaux domaniaux.
278. Aussi, afin de rendre plus performante et accessible la sécurisation foncière à toute la population, la réforme « Mettre en place l'Agence nationale des terres rurales (ANTR) » n'est toujours pas effective même si des avancées sur le plan règlementaire sont notées traduites par l'élaboration de la forme juridique et les textes constitutifs de l'agence et leur validation par un Comité interministériel (CIM). La principale difficulté demeure la clarification du portage institutionnel de cet investissement entre le Ministère de l'agriculture et des aménagements hydroagricoles (MAAH) et le Ministère en charge de l'économie et des finances (MINEFID).

**Tableau 66** : Situation d'exécution des produits liés à la sécurisation foncière

Indicateur	Réal. 2018	Cible 2019	Réal. 2019	Réal. 2016-2019
SFR	35	147	20	194
Actes de possession foncière	1 283	10 000	1 725	5 743
Commissions foncières villageoises (CFV)	444	1 500	643	3 779
Commissions de conciliation foncière villageoise (CCFV)	443	1 500	654	

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD PASP

279. Dans le domaine de la **commercialisation des produits ASPHF et d'approvisionnement de l'agro-industrie**, les effets engendrés par la politique publique sont résumés par le biais des indicateurs inscrits dans le **Tableau 67** ci-dessous qui révèle que malgré les progrès, aucun des indicateurs à savoir, le taux d'accroissement de l'approvisionnement de l'agro-industrie enregistré et le taux de commercialisation, n'a atteint sa cible en 2019.

**Tableau 67** : Situation des indicateurs d'effet sur la commercialisation des produits agricoles

Indicateur	Réf. 2015	Réal. 2016	Réal. 2017	Réal. 2018	Cible 2019	Réal. 2019
Taux de commercialisation des produits agricoles (y compris les cultures de rente)	25,0%	27,0%	23,0%	27,0%	28	25,48
Taux d'accroissement de l'approvisionnement de l'agro-industrie	ND	ND	ND	ND	35%	22,30%

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD PASP

280. Les cibles des indicateurs d'effets n'ont pas été atteintes en raison du niveau d'exécution encore améliorable de la plupart des produits attendus visant l'amélioration de la commercialisation des produits agricoles et/ou le renforcement de l'approvisionnement de l'agro-industrie. Le **Tableau 68** fournit la situation d'exécution desdits produits dans le temps et au regard des cibles 2019.

**Tableau 68** : Situation d'exécution des produits liés à la transformation des produits ASPHF

Indicateur	Réal. 2018	Cible 2019	Réal. 2019	Réal. 2016-2019
Nombre d'unités de transformation des produits agricoles créées	7	3	1	20
Nombre d'acteurs formés aux techniques et aux normes de transformation des produits agricoles	189	180	376	697
Nombre de magasins de stockage communautaire construits	119	71	20	231
Nombre de magasins de stockage construits	8	110	131	286
Nombre de comptoirs d'achats ou autres infrastructures marchandes similaires mis en place	1	5	4	5
Nombre d'équipements de transformation mis à la disposition des acteurs à prix subventionnés	23	12	30	
Quantité de viande exportée en tonnes	924	1 500	6 495	7 829,482
Quantité de miel exportée en kg	210 301	447 984	306 925	667 226
Quantité de lait transformé en milliers de litres	4 111,338	5 087,3	822,8	10 467,911

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD PASP

281. Outre la nécessité d'améliorer le niveau d'exécution des produits attendus inscrits dans le **Tableau 68**, pour l'amélioration de la commercialisation des produits ASPHF et de l'approvisionnement des agro-industries, il importe d'accélérer d'une part, la construction d'un laboratoire d'analyses des produits agroalimentaires dont les travaux sont en arrêt ; l'infrastructure étant critique pour le contrôle de la qualité des produits indispensables pour apprivoiser les marchés extérieurs. D'autre part, il importe de finaliser et de mettre en service l'abattoir moderne de Kaya qui permettrait d'augmenter la quantité de viande exportée.
282. Les efforts en matière d'*accroissement de la production dans le secteur primaire* devraient se traduire par un renforcement de l'emploi décent. Aussi, les profils des indicateurs d'emploi décent comme la productivité de l'emploi du secteur primaire et le nombre d'emplois créés dans le secteur primaire devraient se trouver améliorés. Le **Tableau 69** montre qu'au terme de l'année 2019, la productivité de l'emploi du secteur primaire qui fut de 394 350 FCFA, sans atteindre sa cible de 475 000 FCFA est en progrès par rapport à son niveau de référence de 2015. En revanche, le nombre d'emplois créés dans le secteur primaire qui croit régulièrement depuis 2016, s'est élevé en 2019 à 120 294 pour une cible fixée à 80 000.

**Tableau 69** : Situation des indicateurs d'effets sur la contribution du secteur primaire à l'emploi décent

Indicateur	Réf. 2015	Réal. 2016	Réal. 2017	Réal. 2018	Cible 2019	Réal. 2019
Productivité de l'emploi du secteur primaire (en milliers FCFA)	357,0	373,90	394,40	ND	475,0	394,35
Nombre d'emplois créés dans le secteur primaire	39 000	38 837	39 673	110 000	80 000	120 294

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD PASP

283. Au cours de l'année 2019, la contribution des collectivités territoriales à l'amélioration de la productivité du secteur ASPHF s'est traduite essentiellement par : (i) la construction de 44 magasins de stockage de SPAI sur une prévision de 60 magasins; (ii) la réalisation de 63

parcs à vaccination pour une cible de 93; (iii) la réalisation de 75 forages pastoraux sur 115 forages programmés ainsi que la réhabilitation de 4 forages pastoraux sur 4 prévus; (iv) la réalisation de 7 boulis pastoraux sur une cible de 10, et (v) la création de 3 zones de pâturage sur 4 prévues. Au total, ces interventions sont évaluées à 3,1 milliards FCFA en 2019 contre 1,8 milliard FCFA en 2018.

### II.3.1.2. Effet attendu 3.1.2 : la résilience des ménages agro-sylvo-pastoraux, halieutiques et fauniques aux risques est renforcée

284. La **résilience des ménages agro-sylvo-pastoraux, halieutiques et fauniques** (ASPHF) aux risques s'apprécie au moyen des indicateurs d'effets que sont la proportion des ménages agricoles non résilients structurels et celle des ménages vulnérables structurels. Les données du **Tableau 70**, montrent que les performances sont en deçà des cibles.

**Tableau 70** : Situation des indicateurs d'effets relatifs au renforcement de la résilience

Indicateur	Réf. 2015	Réal. 2016	Réal. 2017	Réal. 2018	Cible 2019	Réal. 2019
Proportion des ménages agricoles non résilients	49,2% (2010)	45,80%	42,60%	-	25,00%	-
Proportion des ménages vulnérables structurels	10% (2010)	22,60%	55,00%	29,40%	5,00%	-

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD PASP

285. Même si le profil des deux indicateurs d'effets est très contrasté, avec une forte augmentation de la proportion des ménages vulnérables structurels, le contexte de la crise alimentaire de 2018 et le grand nombre des personnes déplacées internes occasionnés par les attaques terroristes ont conduit l'Etat et ses partenaires à accroître ou à renforcer la résilience des populations vulnérables. Le **Tableau 71** permet de constater en général un bon niveau d'exécution des livrables au regard de leur cible.

**Tableau 71** : Produits attendus relatifs au renforcement de la résilience des ménages agricoles

Indicateur	Réal. 2018	Cible 2019	Réal. 2019	Réal. 2016- 2019
Nombre de boutiques-témoins ouvertes pour la vente des vivres à prix social	250	250	200	450
Effectif des ménages vulnérables ayant bénéficié de Cash for work (HIMO 1)	35 077	-	53 606	234 573
Effectif des ménages vulnérables ayant bénéficié de Cash/Food inconditionnel	228 345	-	177 653	492 975
Proportion des ménages vulnérables touchés par les interventions d'appui à la production	68,5%	62,6%	>100%	
Niveau effectif du SNS	16 799,68	50 000,00	79 737,15	79 737,15
Quantité de céréales achetée pour stocks de sécurité alimentaire et d'intervention (SI)	54 156	25 000	20 995	112 022
Montant exécuté du Plan et de soutien aux populations vulnérables à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition (PRSPV-2019) en milliards FCFA	65,04	30,24	22,76	104 ,47

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD PASP

### **II.3.1.3. Synthèse et enseignements portant sur le développement d'un secteur agro-sylvo-pastoral, faunique et halieutique productif et résilient, davantage orienté vers le marché**

286. *Les principaux résultats d'effet de l'action publique visant à rendre plus productif et résilient le secteur agro-sylvo-pastoral, halieutique et faunique et davantage orienté vers le marché, se présentent comme suit en 2019. Pour une cible annuelle de 28 000 tonnes, la production de poisson a été portée à 28 952 tonnes contre 27 700 tonnes en 2018. Le taux de couverture des besoins alimentaires du cheptel a été de 95%, dépassant largement la cible annuelle de 75%. En outre, la protection des animaux contre certaines maladies s'est améliorée comme en atteste l'évolution du taux de vaccination contre la MNC qui a été porté à 53,7%, contre 52,78% en 2018. L'effet le plus important de l'action dans ce secteur se rapporte sans doute à la création d'emplois dans le secteur primaire qui s'élève à 120 294 emplois salariés en 2019 pour une cible de 80 000.*
287. *Toutefois, des défis sont à relever en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, de développement des productions irriguées et de sécurisation foncière. En effet, le taux de couverture des besoins céréaliers estimé à 100%, restes-en deçà de la cible de 140%, aussi la part de la production irriguée dans la production céréalière est en net recul (10% en 2019 contre 10,52% en 2018 pour une cible de 22% en 2019). Enfin dans le domaine de la sécurisation foncière, la proportion des actes fonciers délivrés sur les demandes d'actes est de 38,40% pour une cible de 40%.*
288. *Cette performance en deçà des attentes en matière de production végétale s'explique entre autres par l'installation tardive des pluies, la situation sécuritaire difficile dans certaines zones et par le faible rythme de réalisation des aménagements et la lenteur constatée dans la délivrance des APFR.*

### **II.3.2. Objectif stratégique 3.2 : développer un secteur industriel et artisanal compétitif, à forte valeur ajoutée et créateur d'emplois décents**

289. La recherche du développement d'un secteur industriel et artisanal compétitif, à forte valeur ajoutée et créateur d'emplois décents, se conduit à travers la mise en œuvre des trois (03) effets attendus que sont: (i) la dynamisation du secteur de l'industrie et de l'artisanat en matière de création de richesses, d'emplois et d'exportations ; (ii) l'amélioration de la contribution des industries culturelles, touristiques et sportives à l'économie et (iii) l'accroissement de l'impact du secteur minier sur le reste de l'économie.

#### **II.3.2.1. II.3.2.1 Effet attendu 3.2.1 : le secteur de l'industrie et de l'artisanat est davantage dynamique en matière de création de richesses, d'emplois et d'exportations**

290. La dynamisation du secteur de l'industrie et de l'artisanat en vue de la création de valeur ajoutée, d'emplois, de l'augmentation des exportations est portée par la politique sectorielle « Transformations industrielles et artisanales ». Comme indiqué dans le **Tableau 72** ci-après des indicateurs d'effets attendus des politiques d'industrialisation et d'artisanat, des progrès

ont été enregistrés en termes d'accroissement de la valeur ajoutée industrielle, puisque l'indicateur d'effet y associé est en adéquation avec sa cible 2019.

**Tableau 72 :** Indicateurs de l'effet attendu 3.2.1

Indicateur	Réf. 2015	Réal. 2016	Réal. 2017	Réal. 2018	Cible 2019	Réal. 2019
Part du secteur secondaire dans le PIB	20,1	20,80	21,40	19,7	21,5	20,53
Part de l'industrie manufacturière dans le PIB (%)	6,6	6,60	5,60	4,02	8	4,11
Taux de transformation des produits agricoles (%)	12				17	ND
Nombre moyen d'emplois formels créés dans le secteur secondaire par an	2200				2800	ND
Taux d'accroissement de la productivité moyenne de l'artisanat (%)	ND				15	ND

**Source :** À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD TIA

291. Si pour les autres indicateurs de l'EA 3.2.1, les données manquent pour apprécier leur évolution dans le temps et en rapport avec leur cible 2019, plusieurs investissements et réformes ont été engagés qui entretiennent l'espoir d'une dynamisation de l'industrie manufacturière et de l'artisanat (**Tableau 73**).

**Tableau 73 :** Produits attendus relatifs au renforcement de la résilience des ménages agricoles

Indicateur de produit	Cible 2019	Réal. 2019	Situation d'exécution
Construction de l'usine d'égrainage de coton biologique à Koudougou	100%	100%	100%
Projet A STAR TEXTILE Burkina Faso à Ouaga, Koudougou et Bobo			Création de la société A STAR TEXTILE Burkina et mise en place de son conseil d'administration, ainsi que la finalisation des processus de mobilisation des sites et des ressources financières pour le projet
Installation d'un pôle industriel textile à Bobo-Dioulasso (en remplacement de la filature classique)	10%	10%	Études de faisabilité finalisées
l'implantation de l'usine de filature de coton à Koudougou	10	10	Concertations en cours avec le partenaire japonais Marubeni sur le modèle économique du projet
Réouverture de Faso Fani		13%	Réalisation de l'étude et diligence relative au montage financier bouclé
Relance de la filière cotonnière		Effectif	Subvention de 28,452 milliards accordée pour la réduction des prix de cession intrants, augmentation des prix plancher d'achat et apurement des impayés
Implantation de trois (03) sites de traitement de la tomate à Ouahigouya, Gourcy et Yako	Lancement de l'initiative	Effectif (100%)	Lancement effectif, Site identifié, trois opérateurs indiens consultés

Indicateur de produit	Cible 2019	Réal. 2019	Situation d'exécution
Aménagement des superficies aménagées des deux zones industrielles (Ouaga et Bobo)	505 ha	434 ha	Kossodo achevé et Do en cours avec un taux d'exécution de 62% phase 1 et 90% phase 2
Restructuration des entreprises en difficulté	5	2	Réalisation de 7 pré-diagnostics sur 8 demandes reçues, réalisation de 3 diagnostics stratégiques et suivi de la mise en œuvre des plans de restructuration de 13 entreprises.
Nombre de promoteurs d'entreprise admis en incubation	25	52	

**Source :** À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD TIA

292. Certes, des efforts s'intensifient pour faire de la transformation du coton une réalité avec les multiples initiatives mais leur aboutissement reste un défi véritable. En outre, l'achèvement des infrastructures de soutien à l'industrie (zone industrielle, zone économique spéciale) demeure un impératif. La relance des entreprises en difficulté et le démarrage des processus de renforcement dans la transformation d'autres produits locaux devraient renforcer la contribution des industries manufacturières dans le tissu industriel.
293. En matière de *promotion de l'artisanat*, des réalisations de l'année 2019 se sont inscrites dans le sens de l'accroissement de la productivité de l'artisanat, la structuration du secteur et l'accès au marché des produits artisanaux. A ce titre, la situation des actions menées se présente comme suit (**Tableau 74**).

**Tableau 74 :** Situation d'exécution des actions menées pour la promotion de l'artisanat

Actions menées	Situation d'exécution en 2019
Construction du Village artisanal de Bobo-Dioulasso	Travaux en cours et l'installation de 21 artisans dans les ateliers du premier bloc déjà construit sur le site
Opérationnalisation du Village artisanal de Kaya	Sélection de 22 artisans et leur intégration dans le Village artisanal de Kaya (VAK) en octobre 2019
Mise en place d'un Centre national d'appui à la transformation artisanale du coton (CNATAC)	Signature d'une convention de financement entre le Burkina Faso et la Coopération italienne en mars 2019 pour le renforcement des compétences techniques et entrepreneuriales des artisans burkinabè
Amélioration du cadre réglementaire et législatif	Définition d'un projet de statut juridique des villages artisanaux et la validation en décembre 2019 de quatre (4) projets de textes d'application du code de l'artisanat de l'UEMOA
Organisation de fora	Tenue effective de la 2ème édition du Salon régional de l'artisanat (SARA) du 20 au 24 novembre 2019 à Kaya

**Source :** À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD TIA

294. La mobilisation des ressources financières reste la principale difficulté pour achever les investissements prioritaires notamment le VAB et le CNATAC qui se mettent en place lentement.

### **II.3.2.2. Effet attendu 3.2.2 : la contribution des industries culturelles, touristiques et sportives à l'économie est améliorée**

295. L'ambition à travers cet effet est de faire de la culture, du tourisme et du sport des domaines clés du développement socioéconomique national à travers notamment l'amélioration de leur contribution à la création de valeur ajoutée et à l'emploi. A ce titre, pour l'année 2019, il s'agissait de porter (i) la part de l'industrie touristique dans le PIB à 6% ; (ii) la part des industries culturelles dans le PIB à 4,5% ; (iii) le taux d'accroissement des emplois culturels et touristiques à 5,9% ; (iv) de réaliser un taux d'accroissement de la part de l'industrie sportive dans le PIB de 7% et (v) de réaliser 8 centres de sports et de loisirs de proximité. Malgré l'absence de données permettant d'apprécier la contribution du secteur à la formation du PIB, les actions conduites au niveau sectoriel soutiennent le fait que la contribution des trois industries au PIB s'est inscrite dans une tendance favorable.
296. En effet, concernant la *promotion de l'entrepreneuriat culturel et touristique*, le dynamisme du secteur peut être appréhendé à travers quelques indicateurs sectoriels notamment la progression annuelle des entreprises culturelles et celles des entreprises touristiques formelles qui s'établissent respectivement à 34,1% et 9,8% en 2019 pour des cibles de 20% et 4,7%, la progression des arrivées et celles des nuitées dans les établissements touristiques et hôteliers (ETH) respectivement de 5,9% et 2% pour des cibles de 3% et 3% en 2019.
297. Ces performances sont soutenues par la réalisation de produits attendus dont les livrables les plus importants sont résumés dans le Tableau 75 ci-dessous. Si dans l'ensemble, les niveaux d'exécution des différents produits attendus sont en retrait par rapport aux niveaux ciblés en 2019, il reste que les contraintes financières et sécuritaires n'ont pas permis d'enregistrer des progrès en matière de réalisation des projets d'investissements tels que le programme de renforcement de l'attractivité touristique des Ruines de Loropéni, les projets d'aménagements écotouristiques de la mare d'Oursi et des falaises du Gobnangou, le Projet de réhabilitation, construction des campements, relais et réceptifs touristiques, le Programme de renforcement de l'attractivité touristique de la zone de l'ouest (PRAT-ZO) et le Projet de réalisation d'un parc d'attraction à Ouagadougou.
298. En revanche, les efforts de mise en œuvre de la Stratégie de valorisation des arts et de la culture dans le système éducatif, d'appui à la production cinématographique et audiovisuelle, à la formation et sensibilisation des acteurs privés dans les domaines clés de leurs métiers sont appréciables.

**Tableau 75** : Quelques produits réalisés en matière de promotion de l’entrepreneuriat culturel et touristique

Indicateur	Réal. 2018	Cible 2019	Réal. 2019	Réal. 2016-19
Nombre d'entreprises culturelles et touristiques soutenues financièrement par le FDCT*	66	95	69	174
Nombre de classes des établissements pilotes enseignant des modules culturels et artistiques *	132	176	176	308
Nombre de formateurs des écoles primaires et secondaires outillés en matière de culture et d'art*	44	200	277	598
Taux d'exécution de la tranche 2019 du projet d'aménagement écotouristique de la mare d'Oursi et des falaises du Gobnangou	0%	100%	0%	5%
Taux d'exécution de la tranche 2019 du Projet de réhabilitation, construction des campements, relais et réceptifs touristiques	0%	100%	0%	50%
Taux d'exécution du PTA du Programme de renforcement de l'attractivité touristique des Ruines de Loropéni*	0	100	0%	20%
Nombre d'entrepreneurs sensibilisés à la réglementation et aux opportunités d'affaires dans les domaines des arts	77	55	21	98
Nombre de productions cinématographiques et audiovisuelles soutenues	43	15	56	81
Nombre d'acteurs de cinéma et de l'audiovisuel formés	64	63	69	133
Nombre d'entreprises touristiques régularisées	na	100	40	40
Nombre d'entrepreneurs touristiques outillés sur les mécanismes de financement des institutions financières	86	30	105	187

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD CSL

299. En matière de *sauvegarde du patrimoine culturel et de promotion de la consommation des biens culturels et touristiques* burkinabè, les interventions ont contribué à améliorer la fréquentation des infrastructures culturelles de 3,4% pour une cible de 20% en 2019, à porter la proportion de biens culturels protégés de 18,7% en 2018 à 29,1% en 2019 (pour une cible de 21,5%). Outre l'inscription des sites de la métallurgie ancienne du fer sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, les niveaux de réalisation des principaux produits en lien avec ces performances sont consignés dans le tableau ci-dessous (**Tableau 76**).

**Tableau 76** : Quelques produits réalisés en matière de sauvegarde du patrimoine culturel et touristique

Indicateur	Réal. 2018	Cible 2019	Réal. 2019	Réal. 2016-19
Nombre de salles de cinéma construites ou réhabilitées	2		1	6
Nombre de biens inscrits dans les registres d'inventaire des musées	16800	16000	22307	55 156
Nombre de sites inscrits sur la liste du patrimoine national	0	75	75	89
Nombre de visiteurs aux expositions muséales	19211	19800	54486	116334
Nombre de jeunes sensibilisés à la pratique du tourisme interne	765	600	1260	2142

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD CSL

300. **En matière de sport et de loisir**, les produits réalisés (**Tableau 77**) sont au-dessus des cibles à l'exception des centres de sport et de loisir de proximité ou aucun centre n'a vu le jour pour faute de moyens financiers et des infrastructures modernes ou on dénombre 6 infrastructures construites sur les 7 prévues en 2019.

**Tableau 77** : Quelques produits réalisés dans les domaines des sports et des loisirs

Indicateurs	Réal. 2018	Cible 2019	Réal. 2019	Réal. 2016-19
Nombre de centres de sport et de loisir de proximité*	1	8	0	2
Nombre d'infrastructures modernes construites *	10	7	6	20
Nombre de structures éducatives dotées en matériels de sports et de loisir	40	55	126	166
Nombre de sessions de formation technique au profit des acteurs du sport	60	35	57	117
Nombre de sessions de formation technique au profit des acteurs des loisirs	1	2	3	4
Nombre de pratiquants de sport pour tous				

**Source** : A partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD CSL

\*produit relevant de la MRSIS

301. Malgré les performances enregistrées, les domaines de la culture, du tourisme et du sport ont été éprouvés par l'insuffisance des ressources affectées à la réalisation des investissements et les mouvements d'humeur enregistrés dans l'administration publique au cours de l'année 2019. Aussi, le contexte sécuritaire du pays marqué par les attaques terroristes n'a pas été sans effet particulièrement sur le tourisme interne et réceptif.
302. La contribution des collectivités territoriales à l'atteinte de cet effet attendu s'est traduite par la réalisation d'investissements d'appui au développement des industries culturelles, touristiques, sportives et de loisirs pour un montant de 511,16 millions FCFA en 2019 contre 233,5 millions FCFA en 2018. Il s'agit de l'aménagement de 05 terrains de sport dont 4 dans la région du Centre-Ouest et un dans la région du Sahel, de l'aménagement de 04 sites touristiques sur 5 programmés, la construction de 10 établissements touristiques d'hébergement sur 15 prévus.

### II.3.2.3. Effet attendu 3.2.3 : l'impact du secteur minier sur le reste de l'économie est accru

303. L'expansion de l'activité minière a contribué au renforcement de l'économie nationale à travers la création de richesses et d'emplois comme l'illustre l'évolution des indicateurs d'effets PNDES inscrits dans le tableau ci-après (**Tableau 78**).

**Tableau 78** : Indicateurs de l'effet attendu 3.2.3

Indicateur	Réf. 2015	Réal. 2016	Réal. 2017	Réal. 2018	Cible 2019	Réal. 2019
Part des industries extractives dans le PIB	7,9	8,30	8,60	10,6	9,5	13,13
Proportion des achats locaux dans les consommations alimentaires des industries minières	<14			ND	23	ND
Montant moyen des investissements locaux réalisés par l'industrie minière (en milliards FCFA)	2,00			ND	4,5	ND
Nombre d'emplois directs et indirects créés par le secteur minier	<10000			43606	18000	51631

**Source** : A partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD TIA

304. La bonne tenue de l'activité d'extraction s'est traduite par un accroissement des retombées minières dans le budget de l'état, l'amélioration des recettes d'exportation en dépit d'une contraction de la production minière contrebalancée par l'embellie des cours de l'or comme le met en évidence le tableau ci-après (**Tableau 79**).

**Tableau 79** : Situation des produits attendus relatifs au développement minier

Indicateur	Réal. 2016	Réal. 2017	Réal. 2018	Réal. 2019	Réal. 2016 -2020
Production industrielle d'or (en tonnes)	38,5	46,4	52,6	50,30	187,8
Production de zinc (en tonnes)	155679,99	176760,97	165100,00	211243,80	708784,77
Montant des recettes minières au budget de l'Etat (en milliards FCFA)	189,98	226,03	252,06	256,38	924,45
Recettes d'exportation des produits miniers (en milliards de FCFA)	1023	1308	1540	1372,218	5243,218
Nombre de mines industrielles	10 mines (9 d'or et 1 de zinc)	12 mines (11 d'or et 1 de zinc)	13 mines (12 d'or et 1 de zinc)	16 mines (15d'or et une de zinc)	16 mines (15d'or et une de zinc)

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD TIA

305. Cette performance est le fruit de l'action gouvernementale impulsée par la politique sectorielle « Transformation industrielle et artisanale » à travers l'amélioration du cadre institutionnel et réglementaire en matière de mines et carrières, l'opérationnalisation du Fonds minier de développement local (FMDL) avec un montant de 29,8 milliards de F CFA répartis aux 352 communes et aux 13 régions, le développement de la recherche des substances stratégiques et énergétiques et l'amélioration du suivi-contrôle des activités et

des infrastructures des mines ainsi que la promotion minière. Le **Tableau 80** donne les actions et réalisations majeures pour le développement du secteur minier en 2019.

**Tableau 80** : Actions et réalisations majeures pour le développement minier

Actions dans le domaine des mines	Cible 2019	Réal. 2019	Réalisations majeures
Mise en place d'une sidérurgie pour la transformation de manganèse	Réaliser l'étude de faisabilité	5%	Finalisation des Tdrs de recrutement du consultant en cours
Elaboration de la stratégie nationale de développement et de promotion de la fourniture locale de biens et services miniers	100%	10,00%	Mise en place du groupe de travail et production du rapport de cadrage
Le contrôle de permis de recherche et d'exploitation	100%	80%	10 permis semi-mécanisés suivis et contrôlés, 11 mines contrôlées et 92 permis de recherche visités et 12 mines industrielles inspectées
Mener les actions de lutte contre la fraude	100%	80%	41 détenteurs d'agrément contrôlés, 17 comptoirs illégaux démantelés et 10 sorties de sensibilisation réalisées.
Elaboration et adoption du code pétrolier	100%	10%	Avis à manifestation pour le recrutement du consultant élaboré
La production de cartes géologiques	100%	80%	La disponibilité de 3 cartes à l'échelle 1/50 000 et /ou 1/100 000, la couverture du degré de carré de Pô à 100% et 40% pour celui de Tenkodogo, la poursuite des travaux de cartographie à l'échelle 1/50 000 avec la finalisation des feuillets de Boussouma et Ouangolodougou et le processus en cours pour les autres localités
Adopter les textes d'application du code minier	100% (4 textes)	100% (4 textes)	Adoption de 4 textes d'application du code portant à 28 sur 35 le nombre total de textes à adopter

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD TIA

306. Les défis majeurs restent la mise en œuvre des interventions du Fonds minier de développement local (FMDL) comme le respect des textes par les sociétés minières pour le versement de 1% de leur chiffre d'affaire, le renforcement de la gouvernance dans le secteur à travers la poursuite du suivi-contrôle efficace des activités et infrastructures des mines et des carrières, la concrétisation des projets miniers dans le contexte sécuritaire difficile et l'achèvement des réformes engagées (code minier, stratégie sur le contenu local, etc.).

#### II.3.2.4. Synthèse et enseignements pour le développement d'un secteur industriel et artisanal compétitif, à forte valeur ajoutée et créateur d'emplois décents

307. *En matière de développement industriel et artisanal, le progrès le plus net en termes d'effets de l'action publique se rapporte à l'accroissement de la part de la valeur ajoutée de l'industrie dans le PIB qui a été porté à 20,53% en 2019 contre 19,7% en 2018 pour une cible fixée à 21,5%. Cette performance s'explique par l'accroissement de la part dans la valeur ajoutée des industries extractives dans le PIB qui fut de 13,13% en 2019 pour une cible 2018 établie à 9,5%.*
308. *Par contre, malgré l'achèvement de l'usine d'égrenage de coton Biologique à Koudougou et les efforts déployés pour soutenir les entreprises en difficulté et poursuivre les travaux d'aménagement des zones industrielles notamment celle de Bobo-Dioulasso, la part de l'industrie manufacturière dans le PIB n'est ressortie en 2019 qu'à 4,11% contre 4,02% en 2018, loin de la cible de 8% visée.*
309. *Les autres acquis engrangés au cours de l'année écoulée en matière de développement du secteur industriel et artisanal se situent au niveau des produits livrés. Ainsi, concernant l'artisanat, les acquis de l'action publique ont trait à l'opérationnalisation du Village artisanal de Kaya, à la validation en décembre 2019 de quatre (4) projets de textes d'application du code de l'artisanat de l'UEMOA, à la poursuite des travaux de réalisation du Village Artisanal de Bobo-Dioulasso et du CNATAC ainsi que la définition d'un projet de statut juridique des villages artisanaux du Burkina Faso.*
310. *Dans le domaine des industries culturelles et touristiques, l'exécution des projets de développement d'infrastructures dans ce secteur a été fortement impactée par la situation sécuritaire et le manque de ressources même si les taux de croissance annuelle des nombres d'entreprises culturelles et touristiques formelles se sont établis à 34,1% et 9,8% en 2019 pour des cibles de 20% et 4,7%.*
311. *Le renforcement des capacités du Fonds de développement culturel et touristique (FDCT) s'est poursuivi avec le financement de 69 entreprises culturelles et touristiques.*
312. *En matière de sports et loisirs, les acquis majeurs sont la construction de 6 infrastructures modernes de sports et la dotation de 126 structures éducatives en matériels de sport et loisirs.*
313. *Les principaux défis à relever pour le développement du secteur industriel et artisanal résident dans la concrétisation des investissements structurants dont : (i) l'opérationnalisation des zones industrielles, la réalisation des unités industrielles de transformation du coton (complexe intégré de transformation du coton à Ouagadougou), de la tomate ainsi que l'achèvement des travaux du Village artisanal de Bobo-Dioulasso ainsi que le CNATAC, etc.*

#### II.3.3. Objectif stratégique 3.3 : promouvoir le commerce et l'expansion des industries de services à forte valeur ajoutée et créatrices d'emplois décents

314. La promotion du commerce et l'expansion des industries de services se concrétisent à travers la mise en œuvre de deux (02) effets attendus définis dans le PNDES, à savoir : (i) le secteur

tertiaire se formalise, est davantage dynamique et créateur d'emplois décents et (ii) la mise en marché des produits nationaux est renforcée.

### II.3.3.1. Effet attendu 3.3.1 : le secteur tertiaire se formalise et est davantage dynamique et créateur d'emplois décents

315. Les actions entreprises en vue de la formalisation d'un secteur tertiaire dynamique et créateur d'emplois décents participent à l'atteinte des objectifs fixés dans le PNDES et traduits dans la Politique sectorielle « Commerce et services marchands ». Pour la mise en œuvre de cet effet attendu, huit (08) indicateurs d'effets ont été définis. Le profil de ces indicateurs d'effets est résumé dans le **Tableau 81** ci-dessous.

**Tableau 81** : Évolution des indicateurs d'effet PNDES 3.3.1

Intitulé de l'indicateur	Valeur de référence	Réalizations				Cible	Cible
		2016	2017	2018	2019	2019	2020
Proportion des entreprises utilisant des ordinateurs	7,9% (2009)	ND	ND	ND	ND	27,5	35%
Proportion des entreprises utilisant internet	4,1% (2009)	ND	ND	ND	ND	14	18%
Nombre moyen d'emplois formels créés dans les services tertiaires marchands par an (milliers FCFA)	12 100	ND	ND	ND	ND	20 000	20 000
Contribution des postes et télécommunications au PIB	2,4%	2,9%	3,1%	3%	2,5%	4%	4%
Part du secteur informel dans la valeur ajoutée du secteur tertiaire	20,7%	24,5%	20,3%	20,4%	17,22%	16,5%	15%
Taux de croissance de la valeur ajoutée des services marchands	6,9%	6,6%	5,2%	8,1%	7,27%	8%	9,0%
Taux de crédit à l'économie	29%	28,4%	32,9%	33,1%	34,45%	35%	35%
Taux élargi de bancarisation <sup>4</sup>	30,1%	40,1%	44%	42,28%	ND	35%	35%

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD CSM

316. L'analyse des indicateurs montre des résultats satisfaisants. En effet, le niveau de formalisation de notre économie s'est amélioré en 2019 passant à 17,22% comparativement à 2018 où la part du secteur informel dans la valeur ajoutée du secteur tertiaire s'était établie à 20,4%. Il en est de même du taux de crédit à l'économie qui s'est établi à 34,45%. Quant au taux élargi de bancarisation, même si la réalisation 2019 n'est pas encore connue, le niveau atteint en 2018 (42,28%) dépasse largement la cible de 2019 (35%).
317. Les actions entreprises afin d'améliorer le profil des indicateurs d'effets ci-dessus ont conduit à des évolutions de natures variées des indicateurs des produits attendus programmés qu'il s'agisse de réformes ou d'investissements. Ces indicateurs de produits attendus sont résumés dans le **Tableau 82** ci-après regroupés dans les domaines du transport, de la mobilité urbaine et de la sécurité routière, des services financiers, des services de télécommunications.

<sup>4</sup> La réalisation 2019 du taux élargi de bancarisation n'est pas encore disponible

**Tableau 82 :** Indicateurs de produits dans le domaine du transport, de la mobilité urbaine et de la sécurité routière, des services financiers et de télécommunications

Indicateur	Réal. 2018	Cible 2019	Réal. 2019	Réal. 2016-19	Observations
<b>Transport, mobilité urbaine et sécurité routière</b>					
Nombre de permis de conduire produits	42 677	116 000	124 434	167 111	
Nombre de cartes grises produites		408 000	126 966	126 966	
Pourcentage de véhicules poids lourds importés	72,39	100	89,84	89,84	690 véhicules poids lourds importés sur une cible de 768
Nombre de bus acquis	60	50	65	125	
<b>Services financiers</b>					
Rendre fonctionnelles les instances de la Caisse des dépôts et consignations (CDC)		100%	100%		Instances en place. Reste fonctionnement de certains services
La banque pour le financement des PMI/PME est créée		100%	75%		Mutation en cours du FBDES en fonds d'investissement stratégique à capitaux publics est en cours
<b>Services de télécommunication et de communication</b>					
La bande passante internationale par abonné (en bit/ seconde/habitant) est accrue	2,49	0,75	2,57	2,57	
Nombre de chaînes de télévisions nationales émettant en mode TNT	19	18	22	22	

**Source :** À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD CSM

318. Toutefois, certaines difficultés ont freiné la réalisation de certains investissements. Il s'agit de la non application du Règlement 14, de la non-prise en compte de cinq directions régionales dans la délivrance des titres de transport, des retards accusés dans la livraison des modules de cartes grises dont la validation partielle est intervenue le 24 mai 2019, des retards accusés dans la réalisation des aménagements, le câblage et équipement des directions régionales, les questions sécuritaires dont l'effet se ressent par la baisse du trafic des passagers et la pose de la fibre optique.
319. Outre la mise en œuvre des investissements structurants, d'autres produits ont eu un impact positif pour l'atteinte des cibles des indicateurs d'effets précédemment définis. Ces produits sont consignés dans le tableau ci-contre (**Tableau 83**).

**Tableau 83** : Autres indicateurs de produit d'effet PNDES 3.3.1

Indicateur	Réal. 2018	Cible 2019	Réal. 2019	Réal. 2016-2019	Observations
Nombre de véhicules lourds de transport de marchandises contrôlés	191 206	170 000	168 513	662 557	Mise en œuvre difficile du Règlement 14
Nombre de ralentisseurs hors norme détruits	213	60	60	273	
Nombre d'instances auxquelles le Burkina Faso a participé	4	4	4	16	
Nombre de centres d'information bordeless animés	2	2	2		Dakola et Niangoloko
Nombre de fréquences supplémentaires de vol desservant le Burkina Faso	6	2	5		
Nombre d'agences connectées au réseau informatique de La Poste BF	102	10	10	112	
Nombre de services en ligne offerts par La Poste BF	5	2	6		

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD CSM

### II.3.3.2. Effet attendu 3.3.2 : la mise en marché des produits nationaux est renforcée

320. Le renforcement de la mise en marché des produits nationaux se conduit à travers la mise en œuvre des trois sous-effets sectoriels suivants de la politique sectorielle « Commerce et services marchands », à savoir, la diversification des produits d'exportation, la valorisation des produits locaux et l'organisation d'une concurrence saine. Les progrès enregistrés dans l'atteinte des cibles de l'effet attendu 3.3.2 sont présentés dans le tableau ci-après (**Tableau 84**).

**Tableau 84** : Indicateurs de l'effet attendu 3.2.3

Indicateur	Réf. 2015	Réal. 2016	Réal. 2017	Réal. 2018	Cible 2019	Réal. 2019	Cible 2020
Part des produits alimentaires de consommation dans les importations de biens	10,1%	10%	9,33%	10,7%	7%	9,2%	6%
Part des deux premiers produits d'exportation dans le total des exportations (or et coton)	85%	78,2%	81,2%	80,4%	63%	80%	65%
Part des produits manufacturés dans les exportations de biens (WDI)	10,6% (2014)	11,75%	8,8%	7,4%	15%	7,2%	20%
Quantité de viande exportée (tonnes)	88	2 566	2 642				2 000

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD CSM

321. L'analyse du **Tableau 84** montre qu'au cours de l'année 2019, les niveaux atteints par les indicateurs sont en général, appréciables. En effet, la part des produits alimentaires, bien qu'en baisse par rapport à 2018 (10,7%) a surclassé la cible 2019 (7%) de 2,2 points de pourcentage. Il en est de même de la part des deux premiers produits d'exportation (or, coton) dans le total des exportations qui est passée de 80,4% en 2018 à 80% en 2019.
322. Les réalisations qui sous-tendent l'évolution de ces indicateurs vers l'atteinte des cibles du PNDES sont inscrites dans le tableau ci-dessous (**Tableau 85**). Ce tableau met en évidence

des niveaux d'exécution globalement appréciables des produits attendus, qu'il s'agisse des produits entrant dans le cadre du renforcement de l'appui aux exportateurs, au développement de la filière karité, des services du e-commerce, ou encore à la promotion de la qualité des produits et à la consommation des produits locaux.

**Tableau 85 :** Investissements structurants et réformes stratégiques relatifs au renforcement de la mise en marché des produits nationaux

Intitulé de l'indicateur du produit	Réalisation 2018	Cible 2019	Réalisation 2019	Réalisation cumulée 2016-2019	Commentaire
<b>Le fonds d'appui aux exportations (FAPEX) est opérationnalisé</b>					
Existence du FAPEX	Oui	Oui	Oui	Oui	
<b>Le Projet d'appui au développement intégré du beurre de karité pour une autonomisation économique des femmes est mis en œuvre</b>					
Existence des textes de création du programme	Oui	Oui	Oui	Oui	
Nombre d'entreprises du domaine du beurre de karité dirigées par des femmes bénéficiant de l'appui du projet		90	180	180	
<b>Les services du e-commerce sont développés</b>					
Proportion des entreprises qui achètent en ligne	1	2	ND		La principale activité a consisté à la mise en place d'un cadre de concertation sur le commerce électronique à travers l'élaboration d'un Projet d'arrêté
<b>Une centrale d'achat des produits de grande consommation est mise en place</b>					
Existence de la centrale d'achat	Non	Oui	Non		Les projets de statut et de règlement intérieur de la centrale d'achat sont élaborés et transmis. La forme juridique de la centrale (société d'économie mixte) et les potentiels actionnaires identifiés
<b>La promotion de la consommation des produits locaux est renforcée</b>					
Coût des achats publics des produits locaux (en milliards FCFA)	194,191	150	201,495	395,686	
<b>La qualité des produits locaux mis sur le marché est améliorée</b>					
Nombre de produits certifiés NBF	6	6	7		

**Source :** À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD CSM

323. Ces progrès ont été rendus possibles, d'une part, grâce à la promotion de la consommation des produits locaux impactée par l'application de l'arrêté portant consommation desdits produits et d'autre part, par l'accroissement de l'exportation des nouveaux produits que sont l'anacarde et le sésame.
324. Toutefois, les résultats enregistrés dans le cadre du renforcement de la mise en marché des produits nationaux auraient été meilleurs si certaines difficultés n'avaient pas émaillé leur

mise en œuvre notamment le non-fonctionnement du Comité national AGOA et la relecture de la stratégie nationale AGOA qui ne répond plus aux besoins ; la faible allocation des ressources du FAPEX qui n'a pas permis l'accompagnement d'un nombre suffisant d'exportateurs ; l'inexistence de prescriptions techniques standards (pause-café, déjeuners et cocktails) dans les commandes publiques et la lourdeur des procédures administratives et la fluctuation des prix des produits alimentaires locaux au cours de l'année.

325. Au cours de l'année 2019, les collectivités territoriales ont réalisé des investissements à hauteur de 3 743 319 083 FCFA comme l'illustre le **Tableau 86** ci-dessous.

**Tableau 86** : Réalisations des collectivités pour la promotion du commerce et l'expansion des industries de services

Indicateur	Réal. 2019	Cible 2019
Construction de boutiques de rue	363	509
Construction de marchés de bétail	07	11
Réalisation des aires d'abattage	2	
Réhabilitation des aires d'abattage	2	
Construction de marchés	05	
Réhabilitation de marchés	1	
Construction de gares routières	1	1

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 des CRD

### II.3.3.3. Synthèse et enseignements portant sur la promotion du commerce et l'expansion des industries de services à forte valeur ajoutée et créatrices d'emplois décents

326. *Dans la quête de la promotion du commerce et l'expansion des industries de services à forte valeur ajoutée dans le but de créer des emplois décents, les principaux acquis enregistrés en 2019 en termes d'effets de l'action publique se rapportent au renforcement de la formalisation de l'économie avec une part de l'informel dans la valeur ajoutée du secteur tertiaire qui est ressortie à 17,2% en 2019 contre une cible de 15% en 2018. De même, avec un taux de crédit à l'économie de 34,45% contre 33,1% en 2018 et une cible de 35% en 2020, l'accès aux services financiers modernes s'est accru et ce d'autant que le taux élargi de bancarisation a été de 42,28% en 2018 pour une cible de 35% en 2020.*
327. *Les progrès notables ont également été enregistrés au niveau de l'amélioration des services de transport grâce notamment à l'opérationnalisation du programme de renouvellement du parc automobile qui a permis l'importation de 690 véhicules de transport, poids lourd ainsi qu'au projet de sécurisation des titres de transport qui a permis l'émission de 167 111 permis de conduire et 126 966 cartes grises sécurisés. Les services de communication ont été améliorés avec le passage des émissions de 22 chaînes de télévision en mode TNT.*
328. *Un résultat d'effet important du PNDES a aussi été enregistré en diversification des exportations du pays puisque la part des deux premiers produits d'exportation dans le total des exportations est passé de 80,4% en 2018 à 80% en 2019. Les efforts de promotion de la consommation des produits locaux par l'opérationnalisation du mot d'ordre « consommons burkinabè » ont conduit à l'amélioration de la mise en marché des produits locaux, toute chose qui a induit un léger recul de la part des produits alimentaires de consommation dans*

*les exportations de biens de 10,1% en 2015 à 9,2% en 2019. La régulation du commerce s'est nettement améliorée avec le renforcement des opérations de contrôle des prix et de la qualité, de la diffusion de l'information commerciale et de la lutte contre la fraude menée par la Brigade mobile de contrôle et de la répression de la fraude (BMCRF).*

329. *Des défis subsistent qu'il faut relever. Il s'agit notamment de la transformation des produits locaux, l'opérationnalisation de la bourse du commerce et de la centrale d'achat des produits de grande consommation, du renforcement de la certification des produits nationaux et la prospection de nouveaux marchés pour les produits burkinabè.*

#### **II.3.4. Objectif stratégique 3.4 : développer des infrastructures de qualité et résilientes pour favoriser la transformation structurelle de l'économie**

330. Le développement des infrastructures de qualité est un facteur de la transformation de l'économie. A ce titre, les actions portées par les politiques de développement des infrastructures visent à générer les changements qualitatifs suivants : (i) le renforcement des capacités de mobilisation et de gestion intégrée des ressources en eau, (ii) l'amélioration de la qualité, de la fiabilité et de l'accessibilité des infrastructures pour faciliter la transformation structurelle de l'économie et (iii) l'accroissement de la contribution des pôles de croissance et de compétitivité (agropoles, technopoles, ZES) à l'économie.

##### **II.3.4.1. II.3.4.1 Effet attendu 3.4.1 : les capacités de mobilisation et la gestion intégrée des ressources en eau sont renforcées**

331. En matière de mobilisation et de gestion intégrée des ressources en eau, les actions conduites depuis 2016 ont conduit aux résultats d'effets inscrits dans le tableau ci-dessous, où, mis à part, le taux de recouvrement de la Contribution financière de l'eau (CFE) qui se révèle être alignée sur sa cible annuelle 2019, tous les autres indicateurs d'effet se situent en retrait par rapport à leur cible.
332. La principale difficulté rencontrée dans la mise en œuvre de l'effet attendu 3.4.1 est relative à la situation sécuritaire dans certaines zones. La contrainte budgétaire a également affecté le niveau d'exécution des travaux avec 39,60 milliards FCFA du budget exécuté sur la période 2016-2019, soit un taux d'exécution financière de 57,4%.

**Tableau 87** : Situation des indicateurs de l'effet attendu 3.4.1

Indicateur	Réf. 2015	Réal. 2016	Réal. 2017	Réal. 2018	Cible 2019	Réal. 2019
Nombre cumulé de nouveaux barrages réalisés	2	5	11	11	17	11
Nombre cumulé de barrages réhabilités	2	6	11	22	37	26
Pourcentage des retenues d'eau de surface avec protection des berges	13	15	16	17	19	18
Proportion des agences de l'eau disposant d'un SDAGE	40%	40%	40%	40%	60%	40%
Taux de recouvrement de la CFE	100,0%	147,0%	126,0%	86,29%	100,0%	106,69%

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD PASP

Les réalisations qui sous-tendent l'évolution de ces indicateurs d'effets vers l'atteinte des cibles sont inscrites dans les tableaux ci-dessous (**Tableau 88** et **Tableau 89**) qui présentent la situation des principaux produits achevés ou en cours de réalisation en 2019.

**Tableau 88** : Situation des produits de l'effet attendu 3.4.1

Produits/investissements structurants	Cible 2019	Réal. 2019	Réal. 2016-2019
27 nouveaux barrages réalisés	6	0	9 (33,33%)
56 barrages réhabilités	15	4	24 (42,%)
Réaliser des études de construction/réhabilitation de barrages	Réaliser 50% de 19 études de construction /réhabilitation	Les 19 études de construction /réhabilitation sont exécutées à 60%	
Construire le barrage hydro-agricole et hydro-électrique de Bassiéri	Achever les études	Études disponibles	
Réaliser des aménagements hydro-agricoles à Banwaly dans la province du Houet	Achever les études	Études disponibles	
Construire le barrage hydro-agricole et électrique de Ouessa Phase 1	Achever les études	Études disponibles	
Construire le barrage de la Bougouriba Phase 1	Poursuivre les études	Les études sont en phase de finalisation et le taux d'exécution est estimé à 80%.	

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD Production agro-sylvo-pastorale/EEA

**Tableau 89** : Situation des produits de l'effet attendu 3.4.1 (suite)

Produits / investissements structurants	Réal. 2019
Achever la construction du barrage de Samandeni (PDIS I)	Les travaux de construction du barrage de Samendéni ont été réceptionnés le 29 octobre 2019 et son inauguration est intervenue le 30 novembre 2019. La construction du bâtiment devant abriter la centrale hydro-électrique est achevée et le montage des équipements hydromécanique est en cours.
Construire le barrage de Bambakari /Tin-Akoff 2e phase	Les activités réalisées sont relatives aux travaux d'injection dans les fondations du barrage, aux travaux de terrassement de la tranchée d'ancrage et à la construction de la digue et ses protections. L'ensemble de ces travaux est exécuté à un taux de 27,78%. Avec la situation sécuritaire difficile, les travaux sont à l'arrêt.
Restaurer, protéger et valoriser le lac Bam	Les travaux ont atteint un taux d'exécution de 98%. Toutefois, en raison de la situation sécuritaire difficile, les travaux n'ont pratiquement pas évolué depuis le début de l'année 2019.
Restaurer, protéger et valoriser le lac Dem	Les études sont achevées et le rapport d'avant-projet détaillé (APD) est disponible.
Evaluer et valoriser le barrage souterrain de Naré	Les études sont terminées et les livrables disponibles. Aussi, les travaux de réhabilitation des infrastructures connexes du barrage et d'aménagement de 5 ha de périmètres irrigués (système goutte à goutte) sont achevés.
Elaborer le SDAGE de l'Agence de l'Eau du Nakanbé	L'avant-projet de SDAGE a été validé le 17 janvier 2019.
Elaborer les SDAGE des Agences de l'Eau du Gourma et du Liptako	Les études socio-économique, hydraulique minière et industrielle et les états des lieux de l'environnement et de l'hydraulique pastorale et des ressources halieutiques ont été validées. L'étude sur l'état des lieux de l'Assainissement et celles relatives aux autres usages de l'eau et à la physiographie sont respectivement à la phase de pré-validation et à l'étape de collecte de données.

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD Production agro-sylvo-pastorale/EEA

333. Par ailleurs, la contribution des collectivités territoriales en matière de renforcement des capacités en ressources en eau s'est matérialisée essentiellement par la réhabilitation de 02 barrages dans les régions du Centre-Ouest et du Sud-Ouest.

#### **II.3.4.2. Effet attendu 3.4.2 : la qualité, la fiabilité et l'accessibilité aux infrastructures sont améliorées pour faciliter la transformation structurelle de l'économie**

334. La réalisation de cet effet attendu passe par les interventions dans les domaines des infrastructures routières et ferroviaires, de l'énergie et des télécommunications.
335. S'agissant du *développement et de l'accessibilité des infrastructures routières, exécutés dans le cadre du programme budgétaire « infrastructures routières »* du ministère des Infrastructures, les résultats d'effet enregistrés en 2019 sont consignés dans le tableau ci-après (**Tableau 90**).

**Tableau 90:** Profil des indicateurs du désenclavement interne et externe en infrastructures routières

Indicateur	Réf.	Réalisation				Cible.
	2015	2016	2017	2018	2019	2019
Proportion de routes bitumées en %	24	24,5	24,5	25,61	26,72	26,1
Proportion de pistes rurales aménagées en %	27	27,9	30,43	32,6	33,11	36
Proportion de routes du réseau classé en bon état en %	82	84	84	86	86	88

**Source :** À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD ITCH

336. Ces résultats ont été rendus possibles grâce à la poursuite des travaux de bitumage de nouvelles routes, au renforcement et à la réhabilitation de routes bitumées, à l'entretien courant et périodique ainsi que l'aménagement de pistes rurales, même si les cibles n'ont pas été atteintes comme le présente le tableau ci-après (**Tableau 91**).

**Tableau 91 :** Profil des indicateurs des principaux produits des infrastructures routières

Indicateurs de Produits	Réal. 2018	Cible 2019	Réal. 2019	Cumul 2016-2020
Linéaire total de routes en travaux de bitumage/renforcement/entretien périodique (km)	331	643	427	771,54
Linéaire total de pistes rurales aménagées (km)	490,29	552,95	198,33	1 928,33
Entretien courant du réseau classé et des pistes rurales (km)				18 463
Entretien périodique de routes en terre du réseau classé (km)				887,63
Nombre de véhicules poids lourd de transport de marchandises contrôlées	191 206	170 000	168 513	662 557

**Source :** À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD ITCH

337. Comme indiqué dans le tableau ci-dessous (**Tableau 92**), plusieurs chantiers routiers ont été engagés avec des niveaux de réalisation divers.

**Tableau 92 :** Projets d'infrastructures routières

Projets d'infrastructures routières	CIBLES 2019	RÉALISATIONS 2019
<b>148 km de nouvelles routes achevés dont</b>		
L'achèvement des 36 km restants de la route Dédougou-Tougan (91 km)		100%
La réalisation de 56 km de la route Didyr-Toma-Tougan (84 km)		
L'achèvement de la route Koukoussi-Yargo (16 km)		
La réalisation de 40 km de la route Manga-Zabré (79 km)		
<b>712,52 km de nouvelles routes en travaux</b>		
28 km restants de la Route Didyr-Toma-Tougan (84,00 km)	100%	75,81%
La route Kongoussi-Djibo (80 km)	100%	74%
39 km restants de la route Manga-Zabré (79 km)	100%	53,17%
Route Kantchari-Diapaga-Frontière du Bénin (145 km)	30%	20,15%
Guiba et Garango (72 km)		
Fada – Bogandé (129 km)	5%	5,00%
Koundougou – Solenzo (75km)	5%	5,00%
Sapaga-Kalwartenga (22 km)	5%	5,96%
Tougan – Lanfièra- N'di (63 km)	5%	5,00%
Dori-Gorom-Gorom, (55 km)	5%	5,00%
Voie d'accès au musée de Manega	100%	85,00%

**Source :** À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD ITCH

338. La non-atteinte des cibles s'explique par la situation sécuritaire difficile affectant la réalisation de certains chantiers de construction des routes avec des risques de surcoûts notés sur les chantiers de routes tels que les routes Kongoussi-Djibo et Kantchari-Diapaga-Tansarga-Frontière du Bénin. Aussi, la faiblesse des capacités des entreprises attributaires des travaux de chantiers de certaines routes affecte également les avancées vers l'atteinte des résultats d'effet. C'est le cas des chantiers de construction des routes Didyr-Toma-Tougan et Manga-Zabré.
339. De plus, des actions appréciables ont été enregistrées en matière de réalisation des études de travaux de bitumage dont 2 portant sur un linéaire de 421,04 km ont été achevées et quatre (04) autres, d'un linéaire de 539 Km sont en cours de réalisation avec des taux de réalisation compris entre 5% et 60% comme indiqué dans le tableau ci-après (**Tableau 93**).

**Tableau 93** : Situation des études routières au 31 décembre 2019

	Cible 2019	Réalisation 2019
<b>Linéaire des études achevées (421 km)</b>		
Routes régionales (RR32) (Tibga – Emb RN04 – Diabo – Comin Yanga) et (RR06) (Comin Yanga - Ouargaye (Emb RN17) (96 km)	100%	100%
Route nationale (RN 20) Ouéssa – Léo et la route nationale (RN25) (Nebou-Pô- Zabré-Bittou) en passant par la route nationale N° 26 (325,04km).	100%	100%
<b>Linéaire des Etudes en cours (539 km)</b>		
Route nationale (RN) 26 Cinkansé (Embr. RN16) - Sangha - Soudougui - Diabiga - Embr. RN19 (82 km)	20%	5%
RN19 Diapaga-Namounou-Arli-Tendangou-Frontière du Togo (205 km)	30%	15%
RN15 Ouahigouya-Kongoussi-Kaya-Boulsa (252 km)	50%	60%
Autoroute Yamoussokro-Ouagadougou section Bobo-Banfora-Frontière Côte d'Ivoire	20%	20%

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD ITCH

340. S'agissant de l'aménagement des voiries urbaines, les progrès se consolident avec l'achèvement de 117,6 km de routes et 151,01 km en cours de réalisation en 2019 dont le taux d'exécution est compris entre 5% et 97,4% comme l'illustre le tableau ci-dessous.

**Tableau 94** : Projets d'infrastructures des voiries urbaines

Projets d'infrastructures	Cible 2019	Réalisation 2019
<b>117,6km de voiries urbaines achevées dont</b>		
Les voiries dans le cadre des festivités du 11 décembre 2018 à Manga, Pô, Kombissiri		
La voirie à Saaba : Embr. RN4 – RD152 (2,5km)		
Les voies d'accès à l'inssa à Bobo-Dioulasso (4,3 km);		
La voirie allant de Sondogo à Boassa (5,2 km)		
Les voiries dans la région du Centre-Est (Tenkodogo, Koupela, Ouargaye) dans le cadre du 11-Décembre 2019 (47 km)		
Les rues 30.161 et 30.260 dans la commune de Ouagadougou (1,60 km)		
Les voiries dans la ville de Koudougou (9 km)		
<b>151,01 km en cours de réalisation</b>		
L'interconnexion RN03-RN04 (4,4 km)	100%	78,00%
Les voiries en pavés à Tenkodogo (5,16 km)	100%	53,17%
La rocade sud-est du boulevard des Tansoba à Ouagadougou (6,9	ND	18,00%

Projets d'infrastructures	Cible 2019	Réalisation 2019
Km) communément appelé "circulaire"		
Les voiries en pavés dans la ville de Ouagadougou, Rue DAPOYA (2,7 km)	100%	90,00%
L'aval du dalot sur le boulevard circulaire (face à Marina Market) au quartier Patte d'Oie à Ouagadougou (1,65 km)	100%	97,4%
Le boulevard périphérique de la ville de Ouagadougou (125 km)	ND	6,0%
Les voiries en pavés à Kongoussi et à Djibo (5,4 km)	0%	5,0%
<b>Les études de bitumage de voiries achevées ou en cours d'achèvement</b>		
Les travaux de construction du bouclage de la circulaire (entre le rond-point de Kossodo et l'échangeur du nord) : études achevées		
Les voiries à Tenkodogo, Ouargaye, Koupela dans le cadre des festivités du 11-Décembre 2019 : études achevées		
Les voiries à Banfora, Sindou, Niangoloko dans le cadre des festivités du 11-Décembre 2020 : études en cours		
<b>Les études/travaux de bitumage en instance de démarrage</b>		
Notification de démarrage des travaux de la RN 14 tronçon Sakoiné - Koudougou (42 km) à l'entreprise		
Achèvement des études des travaux du tronçon Bobo-Orodara-Frontière du Mali de la route communautaire CU2a (130 km)		
Achèvement des études des travaux de construction du tronçon Bobo-Banfora-frontière de Côte d'Ivoire de la route communautaire CU7b (155 km)		

**Source** : A partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD CSM ITCH

341. S'agissant du *développement des infrastructures ferroviaires*, les avancées les plus significatives concernent le projet d'interconnexion Burkina-Ghana avec le démarrage des études de faisabilité exécuté à hauteur de 50% au 31 décembre 2019 et la sélection de 4 entreprises à la suite de la procédure de pré-qualification sur 12 pour la suite du processus. En revanche, les travaux de réhabilitation de la ligne n'ont pas pu démarrer malgré la ratification de la convention de concession révisée par décret n°2019-0304/PRES/PM/MAEC/MTMUSR du 15 avril 2019. Quant aux autres liaisons, notamment le Niger et le Mali, elles continuent de faire l'objet de plaidoyer pour le financement.
342. Dans le domaine de l'énergie, la puissance nationale raccordée au réseau est en constante augmentation comme indiqué dans le tableau ci-après (**Tableau 95**).

**Tableau 95** : Puissance d'énergie raccordée au réseau

Indicateurs	Réf 2015	Réalisation				Cible 2019
		2016	2017	2018	2019	
<b>Puissance installée (MW)</b>	300	321	324,6	359,55	410	650

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD TIA

343. Cet accroissement a été renforcé par la construction de nouvelles centrales en 2019 et l'importation de 1 024,87 Gw/h d'énergie électrique dans le cadre des projets d'interconnexion (**Tableau 96**).

**Tableau 96** : Importation d'énergie et construction de centrale

Indicateur	Réal. 2019
<b>Importation d'énergie</b>	
Projets d'interconnexion avec le Ghana	519 947 GW/h
Projets d'interconnexion avec la Côte d'Ivoire	228 345 GW/h
<b>Construction de nouvelles centrales</b>	
Centrale thermique exploitée par la société AGGREKO	50 MW
Centrale thermique de Fada N'Gourma	7,5 MW (en attente de mise en œuvre)

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD TIA

344. D'autres projets en cours d'exécution sont à des niveaux d'exécution divers comme indiqué dans le tableau ci-dessous (**Tableau 97**).

**Tableau 97** : Projets de construction de centrales en cours d'exécution

Projet dans le domaine de l'énergie	Cible 2019	Réal. 2019	Réal. 2016-19
L'extension de 33 à 50 MWc de la centrale solaire photovoltaïque de Zagtouli	ND	5% (sécurisation du site par des bornes)	DAO lancé par la BEI pour le recrutement d'un consultant pour appuyer la SONABEL dans l'élaboration des DAO et la contractualisation
Construction des centrales solaires photovoltaïques à Kaya (10 MWc) et à Koudougou (20 MWc)	ND	25,50%	Contrats signés et démarrage des travaux prévu en 2020
Construction de la centrale Solaire photovoltaïque de Zina (26 MWc)	ND		Documents contractuels approuvés et signés et accord trouvé sur le tarif de l'achat d'énergie
Construction de centrale de 14 MWc à Kodéni extensible à 50 MWc avec la KfW	ND	5%	DAO lancé par la KfW pour le recrutement d'un consultant pour appuyer la SONABEL dans l'élaboration des DAO et la contractualisation.
(projet de construction de six (06) centrales solaires photovoltaïques au Burkina Faso pour une puissance cumulée de 176MWc)		Travaux en cours	Contrats PPP finalisés et signés en avril 2019. Obtention de baux amphithéotiques par 3 promoteurs Pose de la première pierre de la centrale de Pâ effective le 01 février 2020
Construction d'une centrale thermique à biomasse-déchets de 10 MW à Ouagadougou		0%	En recherche de financement
Construction de la centrale hydroélectrique Bagré aval		0%	Etude en cours pour proposer des alternatives techniques et assurer éventuellement son financement
Réaliser une centrale solaire photovoltaïque à vocation régionale d'une puissance de 150 MWc au Burkina Faso (WAPP)	Réaliser l'étude de faisabilité	100%	Etude réalisée
Construction des mini-centrales hydroélectriques à Folonzo, Bontioli et Gongourou	Réaliser l'étude de faisabilité	95%	Rapports provisoires disponibles et validation prévue en 2020

Projet dans le domaine de l'énergie	Cible 2019	Réal. 2019	Réal. 2016-19
Construire une centrale thermique Ouaga Sud-Est de 150MW	Etudes de faisabilité	ND	Accord du Gouvernement en date du 30 avril 2019 pour le recrutement de partenaires privés pour la réalisation et l'exploitation d'une centrale
Créer une interconnexion de 330 kV Nigeria - Niger- Bénin- Burkina (Dorsale Nord)	ND	En instance de démarrage	DAO validés par les sociétés et le WAPP et transmis aux PTF pour requérir leur avis de non objection. Projets d'accord de services de transport et de contrat d'achat d'énergie (PASTCAE) validés par les sociétés nationales d'électricité et le WAPP. Recrutement de l'UGP en cours
Construire une ligne d'interconnexion de 225kV Han (Ghana)-Bobo-Sikasso-Bamako	Etudes de faisabilité et EIE		Études de faisabilité achevées et études d'impact environnemental exécutées à 80%

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD TIA

345. Plusieurs projets de renforcement de la production électrique peinent à démarrer, notamment les projets de construction d'une centrale thermique à biomasse-déchets de 10 MW à Ouagadougou, de la centrale hydroélectrique Bagré aval en recherche de financement auxquels s'ajoutent les projets de construction de centrale solaire qui doivent s'accélérer.
346. En termes de renforcement des réseaux de haute tension, les efforts de coopération se poursuivront en 2020 avec le lancement des travaux de la ligne 330 kV de l'interconnexion entre le Nigéria, le Niger, le Burkina Faso et le Bénin (Dorsal Nord) afin d'importer 150 MW à l'horizon 2022 du Nigéria.
347. Pour ce qui est du développement des infrastructures de télécommunications, les efforts fournis en 2019 ont renforcé les progrès enregistrés en matière d'amélioration de la connectivité comme indiqué ci-après (**Tableau 98**).

**Tableau 98** : Profil des indicateurs de performance du domaine des TIC

Indicateur	Réf. 2015	Réalisation				Cible. 2019
		2016	2017	2018	2019	
Débit Internet international en Gbps	12	12	16	39,3	44,3	50
Taux de pénétration de l'Internet en %	6	20	24	29,18	30,41	ND

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD ITCH

348. Ces résultats ont été rendus possibles grâce à la mise en œuvre de 5 produits planifiés dans le cadre du programme budgétaire «Télécom/TIC» du MDENP à savoir: (i) l'interconnexion des provinces en fibre optique; (ii) l'extension et le renforcement du RESINA ; (iii) l'effectivité du point d'échange Internet ; (iv) la réalisation du point d'atterrissage virtuel et (v) la fonctionnalité des réseaux d'accès Internet 3G dont le profil des indicateurs, satisfaisant dans l'ensemble, se présente comme suit (**Tableau 99**):

**Tableau 99:** Indicateur de développement des infrastructures de télécommunications

Indicateur	Réf.	Réalisation				Cible.	Cumul
	2015	2016	2017	2018	2019	2019	2016-2019
Linéaire de la fibre optique déployé				1 940	861,8	2 247	3 408,8
Le débit du PAV (Gbps)		5	5	5	5	10	5
Le débit de connectivité de l'administration (Mbps)		210		1 550	1 700		1 490
Le débit du trafic interne (Mbps)		600		2 150	8 000		7 400
Nombre de localités couvertes par la 3G				128	128	75	
Nombre de localités couvertes par la 4G					2		2

**Source :** À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD ITCH

349. Cependant, la situation sécuritaire difficile a entraîné un réajustement de l'itinéraire initial de déploiement de la fibre optique ayant rallongé les délais de livraison des fibres déployées et des charges supplémentaires pour faire face à cette donne.
350. Par ailleurs, 174 avis de faisabilité et 08 avis de conformité environnementale ont été délivrés en lien avec la mise en œuvre de projets du secteur ITCH en 2019, portant ainsi le cumul respectivement à 190 et 15 avis entre 2016 et 2019.
351. Pour ce qui concerne l'appui des collectivités territoriales, les efforts à l'atteinte de l'effet attendu ont concerné plus le domaine des infrastructures routières avec la réalisation de 8 km de route bitumée, l'aménagement de 110,8 km de pistes rurales, la réhabilitation de 6 km de pistes rurales, la construction de 29 sur 32 ouvrages de franchissement (dalots) et l'acquisition d'un engin lourd. Le montant total de ces réalisations s'élève à 6,4 milliards FCFA.

#### **II.3.4.3. Effet attendu 3.4.3 : la contribution des pôles de croissance et de compétitivité (agropoles, technopoles, ZES) à l'économie est accrue**

352. La politique menée dans le cadre de l'effet attendu 3.4.3 vise à terme notamment : (i) à porter la part des pôles de croissance et de compétitivité dans le PIB à 3% et (ii) à créer par le biais des pôles de croissance et de compétitivité au moins 45 000 emplois locaux dans les régions. Pour l'atteinte de ces cibles, 03 produits sont en cours de mis en œuvre à savoir, la mise en place du Pôle de croissance du Sahel (PCS), du Pôle de croissance écotouristique de l'Est (PCEE) et la création des pôles de croissance de Samendéni et du Sourou dont la situation d'exécution se présente comme suit.
353. Concernant la mise en place du PCS, les acquis enregistrés ont trait : (i) au recrutement effectif d'un consultant pour la formulation du document du PCS, (ii) à l'organisation d'une 1ère mission d'information et de formulation du document du PCS à Dori du 26 au 28 août 2019 et (iii) à la tenue d'un atelier régional d'examen et de validation des projets de documents du PCS du 15 au 17 décembre 2019 à Dori. Toutes ces activités ont permis, avec l'appui du Consultant, de disposer d'un document cadre et d'un document de démarrage du PCS.
354. A propos du Pôle de croissance écotouristique de l'Est, son étude de préfaisabilité a été conduite et le rapport de l'étude a été validé en atelier tenu le 19 décembre 2019.

355. Pour ce qui est des agropoles de Sourou et de Samendéni, l'étude de préfaisabilité a été réalisée. En outre, le document de cadrage pour la préparation des deux agropoles, les principales conclusions de l'étude de préfaisabilité, le dispositif institutionnel de préparation des deux agropoles ont été adoptés en Conseil des Ministres du 23 octobre 2019.
356. Outre ces acquis enregistrés dans la mise en place de 03 nouveaux pôles de croissance, l'opérationnalisation du Pôle de croissance de Bagré a induit les résultats suivants : (i) l'achèvement et la réception provisoire de 2 200 hectares de terres aménagées au profit des Personnes affectées par le projet (PAP) et les agro-investisseurs, (ii) l'indemnisation de 5 381 personnes affectées par les projets d'aménagements hydroagricoles avec 771 parcelles d'habitation aménagées et attribuées aux PAP déplacées physiques à hauteur de 5 milliards de F CFA. Tous ces efforts ont permis la création d'au moins 27 330 emplois.
357. En plus des actions ci-dessus menées au cours de l'année 2019, le budget de l'Etat a permis de financer l'étude de formulation du projet d'appui à la promotion des pôles de croissance et des systèmes productifs régionaux au Burkina Faso. Le projet a été soumis au Comité national de validation des études de faisabilité et des documents des projets (CNV-EFDP) qui a donné un avis de conformité.
358. Cependant, la mise en place de ces pôles rencontre des délais, d'où le défi majeur d'accélérer leur mise en place pour atteindre les résultats escomptés.

#### II.3.4.4. Synthèse et enseignements relatifs au développement des infrastructures de qualité et résilientes pour favoriser la transformation structurelle de l'économie

359. *Quel que soit le domaine en matière de développement des infrastructures, les acquis notables ont été enregistrés en 2019.*
360. *Ainsi, pour la **mobilisation des ressources en eau**, exceptée la dotation des agences de l'eau en SDAGE où l'objectif de doter 60% des agences de cet instrument en 2018 n'est pas atteint en 2019, les résultats d'effet de la politique en la matière sont tous en phase avec les cibles qu'il s'agisse du taux de recouvrement de la Contribution financière en matière d'eau (CFE) qui est de 106,69% en 2019 pour une cible fixée à 100%, du nombre total de barrages réhabilités qui est a été de 4 en 2019 portant à 26, le nombre cumulé de barrages réhabilités pour une cible de 17 en 2020 ou encore du nombre de nouveaux barrages construits qui fut maintenu comme en 2018 à 11 pour une cible de 18 en 2020.*
361. ***En matière d'infrastructures routières**, malgré le contexte sécuritaire et les difficultés opérationnelles de certaines entreprises, la proportion de routes bitumées est passée de 25,61% en 2018 à 26,72% en 2019 pour une cible de 26,10% et la proportion des pistes rurales aménagées à 33,11% en 2019 contre 32,6% en 2018 pour une cible de 36,5% en 2019, la longueur totale de routes en travaux de bitumage ou de renforcement est de 860,52 km dont 148 km ont été achevées. Pour ce qui est des pistes rurales, 198,33 km de pistes rurales ont été réalisés en 2019. Par ailleurs, des avancées significatives en matière d'aménagements de voiries urbaines sont à relever avec l'achèvement d'un linéaire de 117,6 km et 151,01 km en cours de réalisation en 2019.*

362. *Concernant les infrastructures ferroviaires, les acquis notables concernent le démarrage effectif de l'étude de faisabilité du projet de liaison d'interconnexion ferroviaire Burkina Faso-Ghana avec un niveau d'exécution de 50% et la sélection de 4 investisseurs potentiels pour la réalisation de l'infrastructure.*
363. *Dans le domaine de l'énergie, la puissance installée enregistre un accroissement, passant de 359,5 MW en 2018 à 410 MW en 2019, de même que la part des énergies renouvelables dans la production totale qui a été portée à 18,36% contre 16,87% en 2018. La mise en service de la centrale thermique d'Agrecco de 50 MW et la production des centrales solaires en activité associée à l'accroissement de l'énergie importé du Ghana et de la Côte d'Ivoire expliquent ces performances. Cependant, la réalisation de plusieurs projets de centrales solaires dont le processus de contractualisation est achevé devrait s'accélérer pour soutenir la production déjà existante.*
364. *En matière d'amélioration de l'accès à Internet, les résultats sont plus tangibles et concernent l'amélioration de la connectivité traduite par une amélioration de la capacité de la bande passante en 2019 dont le débit a atteint 44,3 Gbps contre 39,3 Gbps en 2018 et le taux de pénétration à l'internet estimé à 30,41% en 2019 contre 29,18% en 2018. Ces progrès ont été possibles grâce aux efforts de maillage du territoire en fibre optique dont 861,8km déployés grâce aux efforts conjugués de l'administration publique et des opérateurs de téléphonie.*
365. *En matière de développement des infrastructures, les défis à relever se rapportent à la sécurisation de certains chantiers situés dans les zones à défi sécuritaire, à l'accélération des travaux des projets d'infrastructure routière en général, de production et de distribution d'électricité ainsi que les projets de développement de l'infrastructure numérique. De même, il s'avère urgent de rénover le cadre réglementaire, institutionnel et régulateur du secteur de l'énergie en mettant en œuvre rapidement, notamment, les réformes identifiées par les études de faisabilité du second compact du MCA.*

### **II.3.5. Objectif stratégique 3.5 : inverser la tendance de la dégradation de l'environnement et assurer durablement la gestion des ressources naturelles et environnementales**

366. L'objectif stratégique 3.5 se met en œuvre à travers la réalisation des deux effets attendus ci-après, à savoir : (i) l'environnement et les ressources naturelles sont gérés durablement et (ii) les capacités d'atténuation et d'adaptation aux effets néfastes du changement climatique sont renforcées dans une optique de transition vers l'économie verte.

#### **II.3.5.1. Effet attendu 3.5.1 : l'environnement et les ressources naturelles sont gérés durablement**

367. Dans le domaine de la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles, les actions entreprises ont permis de hisser deux parmi les trois indicateurs d'effet, pour lesquels les données sont disponibles, à la hauteur de leur cible annuelle 2019. Comme l'indique le **Tableau 100** ci-dessous, il s'agit de la proportion des aires de protection faunique sous aménagement qui a été portée à 75% et des superficies des terres dégradées des zones protégées récupérées qui ont atteint 35 522,3 hectares en 2019.

**Tableau 100 :** Situation des indicateurs de l'effet attendu 3.5.1

Indicateur d'effet	Valeur de référence (2015)	Réalisation				Cible 2019
		2016	2017	2018	2019	
Proportion des espaces de conservation sous aménagement	25%	ND	ND	ND	ND	30%
Proportion des aires de protection faunique sous aménagement	40%	ND	75%	75%	75%	65%
Superficiers des terres dégradées des zones protégées récupérées (hectares)	10 500	19 028	24 974	32 539,35	35 522,26	20 000

**Source :** À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD PASP

368. Ces résultats satisfaisants ont été rendus possibles grâce aux progrès enregistrés dans la livraison des principaux produits relatifs aux plants et aux espaces de conservation consignés dans le **Tableau 101** malgré la non-atteinte des cibles visées. Cependant, si les différents produits avaient atteint leur cible de réalisation, l'effet aurait été plus relevé.

**Tableau 101 :** Situation des produits de l'effet attendu 3.5.1

Indicateurs du produit	Réalizations		Cible 2019	Réalisation 2016-2019
	2018	2019		
Nombre de plants produits	8 791 186	9 145 022	11 000 000	41 643 201
Nombre de plants mis en terre	4 187 604	4 527 678	10 500 000	18 382 458
Nombre de CT appuyées pour la création de nouveaux espaces de conservation	38	18	40	119
Nombre de PAG élaboré	15	02	10	41

**Source :** À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD PASP

369. La contribution des collectivités territoriales à la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles a consisté essentiellement au reboisement de 108,3 ha de terre, au désensablement de trois retenues d'eau, à la réalisation d'une pépinière communale, à la délimitation de cinq forêts et à la création de six forêts communales, pour un montant total de 209,7 millions FCFA en 2019.

### **II.3.5.2. Effet attendu 3.5.2 : les capacités d'atténuation et d'adaptation aux effets néfastes du changement climatique sont renforcées dans une optique de transition vers l'économie verte**

370. Pour le suivi de la mise en œuvre de cet effet attendu, deux indicateurs d'effets ont été retenus. Le niveau atteint par ces indicateurs en 2019 au regard de leur cible ainsi que leur niveau anticipé pour 2020 et 2021 figurent dans le **Tableau 102** ci-dessous.

**Tableau 102** : Situation des indicateurs de l'effet 3.5.2

Indicateur de produits	Cible 2019	Réal. 2019	Cible 2020	Cible 2021
Proportion de politiques sectorielles, de PRD et de PCD intégrant les principes et les problématiques émergentes de développement durable (%)	40	36	50	60
Nombre de villages en transformation en éco villages	13	13	43	60

**Source** : À partir du rapport annuel de performance 2019 du CSD EEA

371. La situation de l'exécution des produits entrant dans le cadre de la mise en œuvre de l'effet attendu 3.5.2 se présente comme suit par produit.
372. Pour ce qui est de l'accréditation des entités nationales au Fonds vert climat, il ressort l'envoi des lettres de nomination du FIE et de désignation d'un point focal chargé du suivi du processus d'accréditation au secrétariat du Fonds vert climat, l'établissement d'un cadre d'échanges entre l'Autorité nationale désignée du fonds vert climat(AND/FVC), le FIE et le SP/CNDD, l'approbation du Readness Program à hauteur de 221 millions F CFA avec Global Green Growth Institute (GGGI) comme entité d'exécution et la désignation de Coris Bank International comme entité privée, candidate à l'accréditation.
373. Concernant la **définition de 13 cibles régionales de la Neutralité en matière de dégradation des terres** (NDT), au 31 décembre 2019, 13 cibles régionales ont été définies dont les rapports sont en cours d'élaboration. Un module de formation a été élaboré pour la prise en compte de la NDT dans les Plans locaux de développement (PLD). Enfin, des sessions de renforcement de capacités ont été réalisées ainsi que la conception et la mise en œuvre de projets transformatifs de gestion durable des terres. Les taux cumulés d'exécution physique et financière de ce produit sont respectivement de 60% et de 50,3%.
374. Enfin, en ce qui concerne, la **prise en compte de l'environnement et le développement durable dans les référentiels de planification**, au cours de l'année écoulée, un guide d'intégration des thématiques « environnement et développement durable » dans les PLD et un plan de formation des acteurs ont été validés. A cela s'ajoutent des thématiques en lien avec le développement durable. Les taux cumulés d'exécution physique et financière de ce produit sont respectivement de 90% et de 67%.

### II.3.5.3. Synthèse et enseignements portant sur l'inversion de la tendance de la dégradation de l'environnement et la promotion durable de la gestion des ressources naturelles et environnementales

375. *En matière d'amélioration de la gestion de l'environnement et la promotion du développement durable, en dépit de l'indisponibilité des données relatives aux niveaux atteints par les indicateurs d'effet, des résultats appréciables ont été atteints en termes de produits ou de services livrés notamment dans les domaines de la gestion durable des ressources naturelles et de l'atténuation et l'adaptation aux effets néfastes du changement climatique.*
376. *Ainsi, 35 522,26 ha de terres dégradées des zones protégées ont été récupérés de 2015 à 2019 pour une cible de 20 000 ha. En 2019, 9 145 022 de plants ont été produits pour une cible*

*de 11 000 000 et la proportion des aires de protection faunique sous aménagement a été portée à 75% pour une cible de 65%.*

377. *Le défi de l'accélération de la création des écovillages demeure à relever.*

#### **II.4. Bref aperçu du processus de la transformation de l'économie au Burkina Faso**

396. Le PNDES s'était fixé l'objectif global de transformer en profondeur la structure de l'économie. Cette transformation est déclenchée par quatre processus interdépendants, à savoir : (i) l'accroissement de la productivité du secteur primaire ; (ii) l'émergence d'une économie moderne basée sur l'industrie et les services modernes dont les parts de valeur ajoutées dans le PIB s'accroissent ; (iii) l'amélioration de l'urbanisation et (iv) ; l'accélération de la transition démographique.

378. Après 4 années de mise en œuvre du PNDES, la situation de la transformation de l'économie burkinabè est illustrée par la figure ci-dessous (**Figure 1**).

379. Ainsi, la situation des transformations attendues au niveau du secteur primaire se présente comme suit. Le recul attendu de la part de la valeur ajoutée de ce secteur dans le PIB est déjà au rendez-vous. Cette part est passée de 30,30% en 2015 à 27% en 2019 pour une cible 2020 fixée à 28%. En revanche, bien qu'en hausse sensible, la productivité des emplois du secteur primaire est encore de 394 500 FCFA en 2019 contre 357 000 FCFA en 2015 et une cible fixée en la matière à 535 000 FCFA. De même, le taux de commercialisation des produits agricoles est passé de 25% en 2015 à 27% en 2019, sans atteindre les 37,5% attendus en 2020.

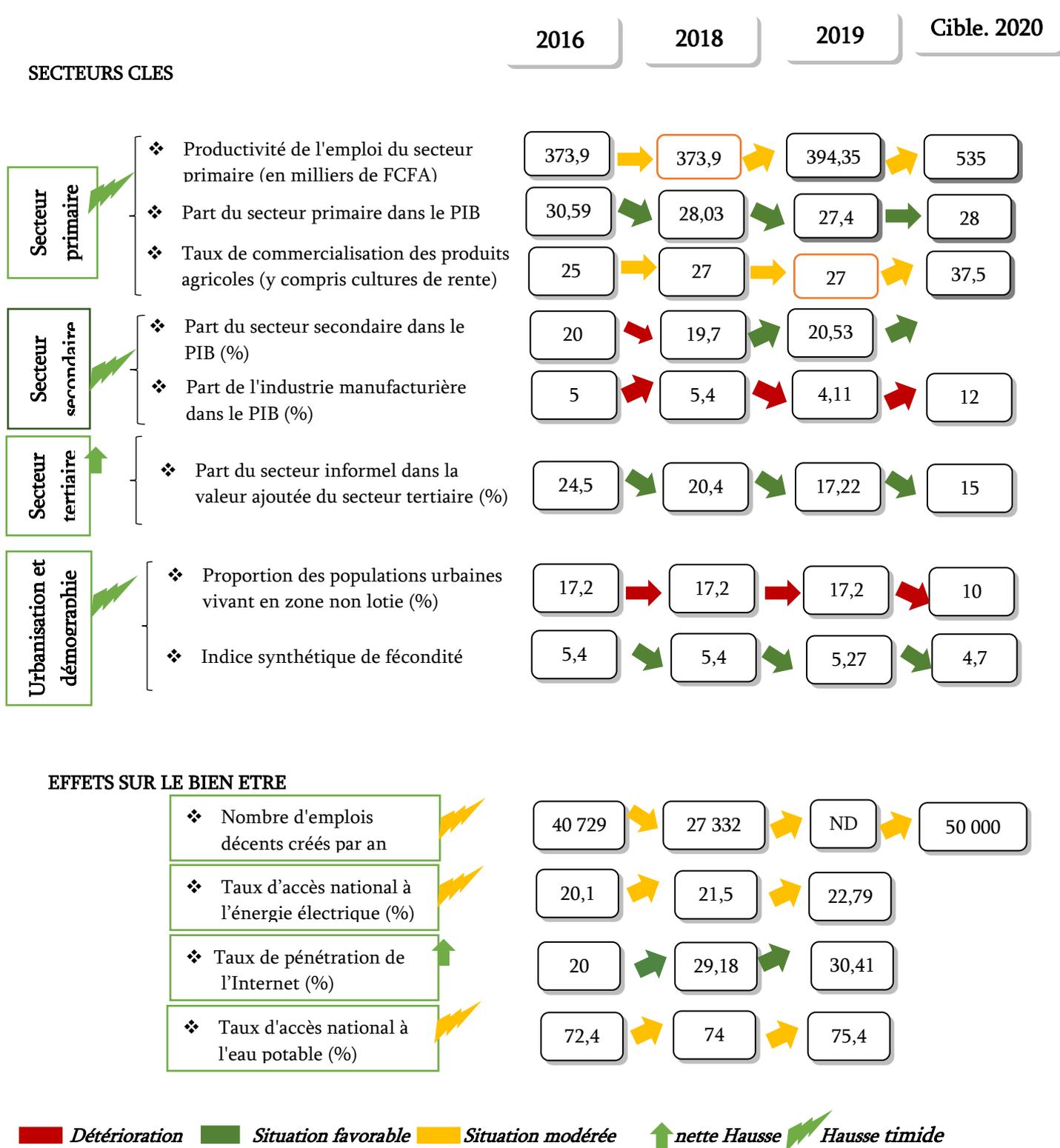
380. Les efforts d'aménagement de superficies agricoles à exploiter sous maîtrise d'eau et l'exploitation desdites superficies s'avèrent importants à réaliser. Il en est de même des grands projets visant l'amélioration de productivité du secteur primaire tels que les projets l'unité de montage de tracteurs, de l'unité d'engrais phosphate, de centrale d'achat des intrants, de mise à l'échelle du nouveau modèle d'exploitation de ferme agricoles, ou encore, les projets de réalisation des abattoirs moderne et d'unité de production de vaccins pour animaux.

381. S'agissant de la modernisation de l'économie afin d'accroître les parts de l'industrie et des services modernes dans le PIB, l'objectif de porter la part du secteur secondaire, dans l'ensemble dans le PIB à 24% en 2020 est en bonne voie de l'être. En effet, en raison du dynamisme de l'industrie extractive moderne, cette part est passée de 19,7% en 2018 à 20,5% en 2019. La part de la valeur ajoutée de l'industrie extractive dans le PIB a été portée à 13,13% en 2019 pour une cible 2018 de 9,5% tandis que l'activité de manufacture, à peine contribué pour 5% dans la formation pour une cible attendue en 2020 de 12%.

382. L'entrée en production des industries telles que l'usine d'égrenage de coton en vue à Tenkodogo, les trois unités intégrées de transformation du coton en collaboration avec le Groupe A star textile, la réouverture de Faso Fani ainsi que les unités industrielles de transformation de produits de l'élevage (abattoirs de Kaya, Ouahigouya, Pouytenga et unités de transformation de lait) devraient permettre de réaliser la cible d'accroissement de la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière.

383. Pour ce qui est du secteur des services, la situation de ses indicateurs de transformation se présente comme suit. La baisse notable et attendu de la part de l'activité informelle dans la valeur ajoutée du secteur tertiaire de 20,7% en 2015 à 17,2% en 2019 pour une cible de 15% en 2020 et de 18,5 en 2018. En revanche, la part des exportations de biens manufacturés dans les exportations totales de biens, après une hausse sensible, de 10,6% en 2015 à 11,7% en 2016, a reculé à nouveau pour s'établir à 7,2% en 2019 pour une cible de 15% certainement à cause du grand dynamisme des exportations de minerais. Le secteur tertiaire a connu un approfondissement de l'industrie de la finance qui découle de l'apparition dans son paysage d'institutions de financement telles que la Banque agricole, Wendkouni Bank, la Caisse des dépôts et consignations, le Programme Burkina Start Up, etc. et le Programme d'appui à l'autonomisation économique des jeunes et des femmes (PAE/JF).
384. Relativement à l'urbanisation et à la transition démographique, si les données manquent pour apprécier sur une base actuelle, les acquis les quotients de mortalité, de dépendance économique et même la proportion de populations urbaines vivant en zone non lotie, elles révèlent en revanche un léger recul de l'indice synthétique de fécondité qui s'établit à 5,27 enfants par femme en 2019 contre 5,4 en 2015.
385. Renforcer l'efficacité de la politique de la gratuité des soins en faveur des enfants de moins de 5 ans et des femmes enceintes et opérationnaliser la politique de gratuité d'accès des femmes aux produits et service de contraception s'avèrent indispensable pour engranger rapidement des progrès sur le sentier de la transition démographique. De même, il s'avère indispensable d'adopter et d'appliquer les instruments de planification urbaine, de mettre en œuvre les projets d'aménagements urbains et de la réalisation de logements sociaux et économiques au profit des citoyens.
386. En somme, la transformation de l'économie est en marche, même si de nombreux défis demeurent à relever.

Figure 1: Principaux indicateurs de la transformation de l'économie Burkinabè



Source : SP/PNDES

## II.5. Indicateurs des objectifs de développement durable

387. Malgré les nombreuses difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du PNDES, des progrès ont été enregistrés dans la marche du Burkina Faso vers l'atteinte des ODD au cours de ces quatre dernières années. Ci-après est résumée, la situation des ODD qui connaissent les progrès les plus nets.
388. Au niveau de l'ODD 2, « Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable », les actions engagées en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire ont permis de maintenir la tendance vers l'élimination de la faim et aussi l'accès à une alimentation suffisante. En effet, la couverture des besoins céréaliers est assurée à plus de 100%. En 2016, sur 100 ménages on dénombrait 47 ménages vivant en situation d'insécurité alimentaire structurelle. En 2018, cette proportion était de 29%.
389. Concernant l'ODD 3, « Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge », des avancées lentes ont été notées dans la réduction de la mortalité intra-hospitalière et la Séroprévalence de l'infection à VIH. La prévalence du VIH est passée de 1,3% en 2016 à 0,8% en 2018.
390. Pour ce qui est de l'ODD 4, « Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie », des résultats probants ont été atteints en matière de scolarisation, de parité dans l'éducation primaire, post primaire et secondaire. En 2019, l'indice de parité à l'admission au post-primaire est de 1,1 et dans les autres cycles (primaire et secondaire) la parité filles/garçons continue de s'améliorer.
391. Des avancées significatives ont aussi été enregistrées au niveau de l'ODD 6 « Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau ». En effet, l'accès à l'eau potable s'est amélioré de 3 points entre 2016 (72,4%) et 2019 (75,4%) grâce à la construction et la réhabilitation de nombreux forages et systèmes d'adduction d'eau potable. En revanche, au niveau de l'assainissement des eaux usées et excréta, seulement 24% de Burkinabè y ont accès (19,8% en 2016).
392. Des progrès ont également été enregistrés dans le domaine de l'électrification et des énergies renouvelables qui concerne l'ODD 7 « Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables, modernes et abordables ». En effet, la mise en œuvre de différents projets d'électrification a permis d'augmenter de 5 points la couverture électrique nationale (38,68% en 2019 et de faire passer la part des énergies renouvelables dans la production totale de 9,4% en 2015 à 18,36% en 2019).
393. Enfin, concernant l'ODD 9, « Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation », des acquis notables ont également été réalisés. Il s'agit du bitumage ou du renforcement de plus de 689 km de routes et de l'aménagement de 33% des pistes rurales en 2019 contre seulement 27% en 2015.
394. L'annexe 3 fournit un résumé plus exhaustif des indicateurs de suivi des cibles retenues au Burkina Faso pour le suivi de la mise en œuvre des ODD.

### III. DISPOSITIONS DE MISE EN ŒUVRE, DU SUIVI ET D'ÉVALUATION DU PNDES EN 2019

#### III.1. Fonctionnement des organes et instance du dispositif

395. En 2019, tous les organes du dispositif de suivi et d'évaluation du PNDES ont efficacement fonctionné et les instances se sont régulièrement tenues.
396. La session ordinaire du Comité technique national du PNDES (CTN/PNDES) s'est tenu le 29 avril 2019 sous la Présidence de Monsieur le Secrétaire général de la Primature, Président du CTN/PNDES. Quant au Comité national de pilotage du PNDES (CNP/PNDES) il s'est réuni le 27 mai 2019 sous la présidence de son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement. Le décalage des dates de tenues de ces deux instances s'explique par le remaniement du Gouvernement intervenu en fin janvier 2019.
397. En amont des sessions du CTN/PNDES et du CNP/PNDES, les Cadres sectoriels de dialogue (CSD) ainsi que les Cadres régionaux de dialogue (CRD) se sont régulièrement réunis et ont tous tenu leurs sessions annuelles et à mi-parcours d'examen des rapports sectoriels et régionaux de performance du PNDES.
398. Le fonctionnement des groupes thématiques s'est amélioré au cours de l'année 2019. En effet, les groupes thématiques de 12 Cadres sectoriels de dialogue sont fonctionnels. Les CSD en retard sont : « Gouvernance administrative et locale », « Défense et sécurité » et le CSD/ITCH. Il est à noter que le CSD/ITCH ne dispose toujours pas de chef de file.
399. Dans l'ensemble, le dialogue au sein des CSD s'est amélioré avec la présidence effective des sessions des CSD assurée par des ministres présidents et/ou vice-présidents de ces cadres.
400. Le **Tableau 103** présente l'état de fonctionnement des cadres sectoriels de dialogue en 2019.
401. Au niveau régional, l'ensemble des Cadres régionaux de dialogue (CRD) ont tenu leurs revues annuelles 2019 et leurs revues à mi-parcours 2019.

**Tableau 103:** État du fonctionnement des CSD

CSD	Date revue	Présidence	OSC	PTF	GT
Gouvernance administrative et locale	25/02/2020	1	1	1	0
Défense et sécurité	27/02/2020	1	1	1	0
Gouvernance économique	27/02/2020	1	1	1	1
Justice-droits humains	02/03/2020	1	1	1	1
Education et formation	25/02/2020	1	1	1	1
Environnement, eau et assainissement	27/02/2020	1	1	1	1
Recherche et innovation	25/02/2020	1	1	1	1
Santé	02/03/2020	1	1	1	1
Travail, emploi et protection sociale	25/02/2020	1	1	1	1
Commerce et service marchand	06/03/2020	1	1	1	0
Culture sport et loisirs	24/02/2020	1	1	1	1
Infrastructures de transport, communication et habitat	02/03/2020	1	1	0	1
Production agro-sylvo-pastoral	06/03/2020	1	1	1	1
Transformations industrielles et artisanales	02/03/2020	1	1	0	1

**Source :** SP PNDES

NB : Présidence (1, si la session est présidée par un ministre, 0 sinon). OSC (1 en cas de participation des OSC à la Session du CSD, 0 sinon). PTF (1 si les PTF sont représentés au niveau Ambassadeur, 0 sinon). GT (1 si les Groupes thématiques fonctionnent, 0 sinon).

### III.2. Financement du PNDES

402. Au cours des quatre (04) années de mise en œuvre du PNDES (2016-2019), la situation du financement se présente comme suit

#### III.2.1. Situation du financement du PNDES

403. Les ressources propres mobilisées et les décaissements d'appui des partenaires s'élèvent à 2 150,16 milliards FCFA en 2019 contre 1 900,88 milliards FCFA en 2018, soit un accroissement de 13,1%. Cette progression est tributaire principalement de la hausse des ressources propres (+17,4%), les décaissements des partenaires ayant enregistré un repli (-8,7%) du fait de la baisse prononcée des appuis projets (-39,4%).
404. La bonne orientation des ressources propres enregistrée en 2019, passant de 1 530,77 milliards FCFA à 1 797,69 milliards FCFA en 2018 est soutenue par une nette amélioration des recettes non fiscales (+82,9%) et une progression continue des recettes fiscales (+8,9%). Le taux de pression fiscale est ressorti à 17,8% en 2019 contre 17,3% en 2018.
405. Le montant cumulé du financement sur ressources propres au cours des 4 années de mise œuvre du PNDES s'élève à 5 939,69 milliards FCFA, représentant 60,5% des prévisions de financement sur ressources propres (9 822,3 milliards FCFA).

**Tableau 104** : Composition du financement du PNDES entre 2016 et 2019

Année Rubriques	2016		2017		2018		Taux (%)	2019		
	Prév	Réal	Prév	Réal	Prév	Réal		Prév <sup>5</sup>	Réal	Taux (%)
Ressources propres	1 286,90	1200,4	1 438,27	1410,83	1 473,7	1530,77	103,90	1 828,30	1797,69	98,33
Recettes courantes	1284,00	1191,70	1434,51	1 389,27	1473,7	1530,77	103,90	1 828,3	1797,69	98,33
Recettes fiscales	1 127,40	1 075,40	1 315,50	1 238,24	1 314,0	1354,25	103,10	1 526,00	1474,86	96,65
Recettes non fiscales	156,6	116,3	119,02	151,03	159,8	176,51	110,50	302,3	322,83	106,79
Recettes en capital	0	0	3,75	21,56	0	0	0	0	0	
Prêts nets	-2,9	-8,7			-3	-10,09	336,60	-9,2	-23,8	258,70
Ressources extérieures		372,77		322,3	465,71	360,04	77,30	507,9	328,67	64,71
Appuis budgétaires		163,35	124,99	77,89	157,05	134,88	85,90	205,9	192,18	93,34
Dons		81,2		74,35	118,05	92,7	78,50	99,2	88,38	89,09
Prêts		82,15		3,54	39	42,18	108,20	106,7	103,8	97,28
Appuis projets		209,42	388,05	244,41	308,66	225,15	72,90	302	136,49	45,20
Dons		108,6		124,45	174,22	122,39	70,30	171,3	45,89	26,79
Prêts		100,82		120,15	134,44	102,77	76,40	130,7	90,6	69,32
Total des ressources		<b>1581,87</b>		<b>1733,13</b>	<b>1942,51</b>	<b>1900,88</b>	<b>97,90</b>	<b>2345,40</b>	<b>2150,16</b>	<b>91,68</b>

Source : DGTCP

### III.2.2. Situation de la mobilisation des ressources des partenaires privés et institutionnels

406. En 2019, le montant total de conventions de financement signées s'élève à 993,7 milliards de F.CFA. Ces conventions ont été signées avec les partenaires bilatéraux et multilatéraux ainsi qu'avec les ONG et les partenaires privés dans le cadre du partenariat public-privé (PPP).
407. Sur le montant total des conventions signées, 46,48% ont été mobilisées auprès des partenaires multilatéraux. Les parts des autres partenaires sont respectivement de 30,13% pour les bilatéraux, 14,18% pour les PPP et 9,22% pour les ONG.
408. Sur les 04 premières années de mise en œuvre du PNDES, le montant cumulé du financement sur ressources extérieures s'élève à 4 013,6 milliards de FCFA, ce qui représente 48,05% des annonces des partenaires lors de la conférence de Paris sur le financement du PNDES. Comparé au besoin de financement du PNDES d'un montant de 5 570,2 milliards de FCFA, le montant total cumulé des conventions de financement atteint 72,05%.
409. Au cours de cette année 2019, 108 conventions de financement ont été signées, portant à 368, le nombre total de conventions signées entre 2016 et 2019.

<sup>5</sup> [1] Loi de finance rectificative

**Tableau 105:** Récapitulatif des conventions signées de 2016 à 2019 (en milliards FCFA)

Type de coopération	Conventions 2016			Conventions 2017			Conventions 2018			Conventions 2019		
	Prêts	Dons	Total	Prêts	Dons	Total	Prêts	Dons	Total	Prêts	Dons	Total
Bilatérale	36,3	163,7	200	74,68	167,9	242,54	93,27	193	286,25	92,87	206,31	299,18
Multilatérale	352,6	229,8	582,4	493	208,1	701,06	358	318,4	676,31	315,82	145,74	461,56
PPP	15,32	-	15,32	9,59	-	9,59	181,1	-	181,07	140,80		140,80
ONG	-	69,01	69,01	-	23,55	23,55	-	32,47	32,47		91,53	91,53
Total	<b>404,2</b>	<b>462,5</b>	<b>866,8</b>	<b>577,3</b>	<b>399,5</b>	<b>976,74</b>	<b>632,3</b>	<b>543,8</b>	<b>1 176,1</b>	<b>549,49</b>	<b>443,58</b>	<b>993,07</b>

Source : MINEFID/DGCOOP, avril 2020

410. Le montant du financement sur ressources extérieures décaissé s'élève en 2019 à 328,67 milliards FCFA contre 360,04 milliards FCFA en 2018. A fin 2019, le montant cumulé des décaissements des ressources extérieures pour le financement du Plan s'établit à 1 383,78 milliards FCFA. Ce montant se compose d'appuis projets à hauteur de 815,47 milliards FCFA (58,9%) et d'appuis budgétaires de 568,3 milliards FCFA (41,1%).
411. Au titre du PPP, 6 contrats portant tous sur le secteur de l'énergie ont été signés en 2019 pour un montant total de 140,8 milliards de FCFA. Ces contrats sont : (i) le Projet de centrale solaire photovoltaïque de 36 MWc à Kalzi (28,8 milliards de FCFA), (ii) le Projet de centrale solaire photovoltaïque de 24 MWc à Zano (19,2 milliards de FCFA), (iii) le Projet de centrale solaire photovoltaïque de 18 MWc à Dédougou (14,4 milliards de FCFA), (iv) le Projet de centrale solaire photovoltaïque de 30 MWc sur le site de Pâ (24 milliards de FCFA), (v) le Projet de centrale solaire photovoltaïque de 38 MWc à Kodéni (30,4 milliards de FCFA) et (vi) le Projet de centrale solaire photovoltaïque de 30 MWc à Ouagadougou (24 milliards de FCFA).
412. Sur la période 2016-2019, au total 9 contrats ont été signés dans le cadre du PPP pour un montant total de 346,78 milliards de FCFA. Ces contrats concernent les secteurs de l'énergie (6 contrats pour un montant de 140,8 milliards de FCFA), des transports (2 contrats pour un montant de 24,91 milliards de FCFA) et des infrastructures routières (1 contrat pour un montant de 181,07 milliards de FCFA).

### III.3. Analyse de l'efficacité de la coopération au développement

413. L'efficacité de la coopération au développement est appréciée par le niveau de décaissement et d'exécution des appuis projets et des appuis budgétaires mobilisés. En fin décembre 2019, sur un total de 922,5 milliards FCFA d'appuis prévus dans les 14 CSD, 397,54 milliards FCFA ont été décaissés (données disponibles pour 13 CSD) et 441,7 milliards FCFA ont été dépensés (données disponibles pour 12 CSD).
414. Le **Tableau 106** donne pour l'ensemble des 14 CSD, le niveau de décaissement et d'exécution des ressources des projets et programmes en 2019.
415. Une analyse suivant les CSD révèle que le taux d'exécution est compris entre 27,34% pour les 18 projets du CSD- ITCH et 99,07% pour les 6 projets du CSD TEPS. En plus de ces deux extrêmes, quatre CSD ont enregistré en 2019 des taux d'exécution de leurs projets et programmes au-dessus de 75%. Il s'agit des CSD CSM (76,2%), DS (92,18%), RI (97,71%) et

du CSD CSL (99%). Cinq (05) CSD ont exécuté leur portefeuille de projets et programmes à des taux compris entre 50% et 75%. Il s'agit des CSD : (i) EF, avec 10 projets pour un taux d'exécution de 52,56% ; (ii) GE pour lequel les 14 projets ont été exécutés à hauteur de 58%, (iii) TIA avec 10 projets pour un niveau d'exécution de 65,68%, (iv) PASP avec 49 projets exécutés à 50,54% et (v) JDH un projet exécuté à 51,79%. Les autres CSD (au nombre de trois), ont un taux d'exécution inférieur à 50% (EEA, Santé et ITCH).

416. S'agissant du taux de décaissement, les valeurs varient entre 38,49% pour le CSD ITCH à 100% pour les CSD CSL et JDH. Trois (03) CSD en plus des CSD CSL et JDH dont les données sont disponibles ont un taux de décaissement supérieur à 75%. Il s'agit des CSD CSM (75,84%), DS (91,10%), et du CSD TEPS (99,17%). Cinq (05) CSD ont un taux de décaissement compris entre 50% et 75% : CSD GAL, GE, EEA, EF et TIA.

**Tableau 106** : Décaissement et exécution des ressources des projets et programmes en 2019

Intitulé du CSD (1)	Nombre de projets / programmes analysés (2)	Programmation révisée (Millions FCFA) (3)	Dépenses (Millions FCFA) (4)	Décaissement (Millions FCFA) (5)	Taux D'exécution (6)	Taux de décaissement (7)
CSD- GAL	6	28 453,81	ND	15 701,23		55,18%
CSD-GE	14	254 232,04	147 420,54	150 505,84	58,00%	59,20%
CSD-DS	3	6 686,09	5 614,81	6 091,13	92,18%	91,10%
CSD-JDH	1	296,14	153,38	296,14	51,79%	100,00%
CSD-EF	10	50 750,16	26 672,55	34 308,15	52,56%	67,60%
CSD-EEA	20	81 606,90	33 692,60	52 073,10	41,29%	63,81%
CSD-RI	3	2 274,12	2 222,01	ND	97,71%	
CSD-Santé	11	144 037,45	58 345,17	59 348,48	40,51 <sup>6</sup>	41,20 <sup>7</sup>
CSD-TEPS	6	12 593,28	12 476,34	12 488,19	99,07%	99,17%
CSD-CSM	6	11 146,90	6 442,43	8 453,98	76,20%	75,84%
CSD-CSL	2	700,00	690,00	700,00	99%	100%
CSD-ITCH	18	98 824,83	27018,71 <sup>8</sup>	38 037,46	27,34%	38,49%
CSD- PASP	49	202 922,46	102 553,28	ND	50,54%	
CSD- TIA	10	27 976,34	18 375,13	19 537,05	65,68%	69,83%
<b>Total</b>	<b>159</b>	<b>922 500,52</b>	<b>441 676,95</b>	<b>397 540,75</b>		

**Source** : SP PNDES

417. En somme, en matière de coopération au développement en 2019, il apparaît que les niveaux de décaissement et d'exécution des ressources des projets et programmes reste dans l'ensemble moyen. La performance moyenne enregistrée, s'explique à la fois par les délais de mise à disposition des fonds de contrepartie, mais surtout par la complexité des procédures de gestion de certains projets à financements extérieurs, les délais de traitement des demandes d'ANO et des dépenses par certains PTF ainsi que des difficultés de terrain

<sup>6</sup> Calculé sur la base des données brutes fournies par le CSD dans les colonnes (3) et (4)

<sup>7</sup> Calculé sur la base des données brutes fournies par le CSD dans les colonnes (3) et (5)

<sup>8</sup> Calculé sur la base des données brutes fournies par le CSD dans les colonnes (3) et (6)

telles que les défaillances des prestataires de services et la montée de l'insécurité sur les sites de certains chantiers.

#### IV. PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2020 DE LA MISE EN ŒUVRE DU PNDES

##### IV.1. Perspectives 2020-2021 de l'Axe 1 : Réformer les institutions et moderniser l'administration

##### IV.1.1. Objectif stratégique 1.1 : promouvoir la bonne gouvernance politique et administrative

418. Les perspectives d'actions de la période 2020-2021 en matière de promotion de la bonne gouvernance politique et administrative se présentent comme suit par effet attendu.

###### IV.1.1.1. EA 1.1.1. La démocratie, les droits humains, la justice et la paix sont renforcés

- L'organisation des rencontres de concertations avec les groupes parlementaires ;
- La poursuite du suivi du processus de rédaction et d'adoption des projets de lois ;
- Le renforcement des compétences des cadres de l'Administration en logistique et en techniques de rédaction des avant-projets de loi.
- L'achèvement des travaux de construction des TGI et MAC en cours de réalisation ainsi que leur équipement ;
- La poursuite des campagnes de sensibilisation et d'information sur l'existence du fonds d'assistance judiciaire auprès des acteurs locaux ;
- La mise en œuvre du plan d'action 2020-2022 de l'Education aux droits humains (EDH) ;
- L'élaboration du rapport à mi-parcours sur la mise en œuvre des recommandations du 3ème cycle de l'EPU ;
- La conception d'une base de données sur les conflits communautaires.
- 

###### IV.1.1.2. Effet attendu 1.1.2 : la sécurité et la protection civile sont renforcées

- L'adoption et la mise en œuvre de la politique de sécurité nationale ;
- La poursuite de la construction des nouveaux services de sécurité non achevés en 2019 ;
- La construction de nouveaux services de sécurité ;
- La poursuite de la réhabilitation des services de sécurités non achevés ;
- L'acquittions de matériel opérationnel au profit du secteur ;
- Le recrutement et la formation de nouveaux agents au profit du secteur ;
- L'adoption de la stratégie de lutte contre le terrorisme ;
- La mise en place du plan de l'Organisation des secours d'urgence (ORSEC) de la région du Centre ;
- La poursuite de la construction des infrastructures au profit de sapeurs-pompiers ;
- La mise en œuvre effective de la carte d'identité CEDEAO ;
- La poursuite de la mise en œuvre du projet PSV ;
- La poursuite de la mise œuvre du projet IRAPOL.

#### **IV.1.1.3. Effet attendu 1.1.3. La défense est renforcée**

419. L'année 2020 sera consacrée à la poursuite de la mise en œuvre de la loi de programmation militaire quinquennale 2018-2022 à travers les réalisations d'infrastructures et l'acquisition d'équipements stratégiques.

#### **IV.1.1.4. Effet attendu 1.1.4. L'accès à l'information juste est assuré pour tous**

- L'opérationnalisation de la chaîne de télévision « RTB Info » ;
- L'ouverture de la direction régionale des Editions Sidwaya du Nord à Ouahigouya en 2020 ;
- Le renforcement de la visibilité des actions du Gouvernement ;
- La poursuite des subventions versées à la presse privée.

#### **IV.1.1.5. Effet attendu 1.1.5. Les coopérations régionale et internationale sont améliorées**

- La poursuite de la participation du Burkina Faso aux actions de paix et de sécurité ;
- Le renforcement de la protection des réfugiés ;
- La poursuite de la mise en œuvre des engagements communautaires ;
- L'adoption de la stratégie nationale de l'intégration africaine ;
- La réalisation de l'étude de faisabilité relative à la création d'un fonds d'investissement des Burkinabè de l'Extérieur.

#### **IV.1.1.6. Effet attendu 1.1.6. L'administration publique est efficace et efficiente**

- L'opérationnalisation d'une phase pilote de la composition en ligne ;
- La poursuite de l'élaboration des textes d'application de la loi 081/2015 ;
- La validation de la stratégie nationale de valorisation de l'expertise publique ;
- La mise à jour de la plateforme d'enregistrement et de traitement des plaintes des usagers de l'administration publique ;
- L'application du système intégré de gestion de l'identifiant électronique de la personne et l'enregistrement des actes d'état civil.

#### **IV.1.1.7. Effet attendu 1.1.7. Le système de redevabilité est développé à tous les niveaux**

- L'organisation d'une enquête nationale sur le respect des principes de bonne gouvernance au Burkina Faso ;
- La production du rapport annuel sur le respect des principes de bonne gouvernance ;
- L'organisation d'une campagne de communication sur le deuxième plan d'actions PGO 2019-2021.

#### **IV.1.2. Objectif stratégique 1.2 : promouvoir la bonne gouvernance économique**

##### **IV.1.2.1. Effet attendu 1.2.1 : La planification, la gestion et le financement du développement sont efficaces**

- Poursuivre la recherche de financement pour la formulation et la mise en œuvre de la seconde phase du projet "Migration pour le développement de l'Afrique"(MIDA-Burkina) ;
- Renforcer la gouvernance du patrimoine de l'Etat ;
- Traiter et analyser les données issues du Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) ;
- Réaliser l'enquête post-censitaire et élaborer les plans de rapports d'analyse thématique ;
- Disséminer les résultats de l'EHCVM ;
- Poursuivre la vulgarisation des textes d'application de la loi sur le pilotage de l'économie ;
- Assurer la surveillance multilatérale et le suivi des projets PER-PCD ;
- Poursuivre l'interconnexion des systèmes d'informations de la DGD à ceux des pays voisins ;
- Mettre en œuvre les réformes permettant de maîtriser les effectifs de la fonction publique ;
- Mettre en place le système intégré de gestion des finances publiques ;
- Poursuivre le basculement de la gestion des opérateurs (EPE, SE, CT) en mode budget-programme ;
- Elaborer une stratégie de la commande publique en zone d'insécurité ;
- Réaliser l'inventaire géo référencé des immeubles bâtis et non bâtis ;
- Réaliser l'audit indépendant global des marchés publics, gestion 2018 et 2019 ;
- Poursuivre la mise en œuvre de la facture normalisée au niveau du réel simplifié d'imposition.

##### **IV.1.2.2. EA 1.2.2 : L'environnement des affaires est plus incitatif et le secteur privé renforcé dans ses capacités d'initiative et de gestion**

- Diffuser le nouveau code des investissements ;
- Adopter les textes d'application de la loi portant commercialisation de l'or et des autres substances ;
- Construire et opérationnaliser le port sec multimodal de Ouagadougou ;
- Poursuivre la délivrance des cartes professionnelles aux artistes plasticiens.

#### **IV.1.3. Objectif stratégique 1.3 : Renforcer la décentralisation et promouvoir la bonne gouvernance locale**

##### **IV.1.3.1. Effet attendu 1.3.1. L'efficacité de la décentralisation et de la gouvernance locale est améliorée**

- Mettre en place des commissions de conciliation villageoise et commissions foncières villageoises ;

- Poursuivre l'élaboration de la loi de programmation financière de la décentralisation ;
- Concevoir le logiciel de gestion des effectifs des CT ;
- Poursuivre l'élaboration d'un guide sur l'obligation redditionnelle ;
- Relire la loi portant CGCT.
- Poursuivre la mise en œuvre du Programme d'urgence du Sahel (PUS) ;
- Poursuivre la mise en œuvre du Programme d'appui au développement des économies locales (PADEL) ;
- Poursuivre l'accompagnement technique et financier des CT ;
- Accompagner l'élaboration des Schémas régionaux d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDT) à travers un appui technique et financier.

## **IV.2. Perspectives 2020-2021 pour l'Axe 2 : Développer le capital humain**

### **IV.2.1. Objectif stratégique 2.1 : promouvoir la santé des populations et accélérer la transition démographique**

420. En matière de promotion de la santé et d'accélération de la transition démographique, l'année 2020 devra être consacrée à la mise en œuvre du Plan de préparation et de riposte à l'épidémie du COVID 19 au Burkina Faso à la poursuite des chantiers de construction de bâtiments de centres de santé des différents ordres et à la normalisation des centres de santé qui ne sont pas affectés par les réaménagements budgétaires. Outre, la gestion de cette épidémie et la poursuite de certains des chantiers de construction, la mise en œuvre de certaines réformes se poursuivra.
421. En matière de réformes stratégiques, les principales actions à conduire demeurent: (i) la poursuite de la mise en œuvre de la gratuité des soins et l'amélioration de sa gestion; (ii) la poursuite de l'opérationnalisation de la fonction publique hospitalière; (iii) le renforcement du système national de pharmacovigilance des produits de santé; (iv) l'accréditation des formations sanitaires publiques et privées pour la mise en œuvre de l'assurance maladie universelle ; (v) le développement de la pharmacie hospitalière et (vii) la poursuite du recrutement et de la formation du personnel de santé.
422. En ce qui concerne l'amélioration de l'état nutritionnel de la population, en particulier des femmes et des enfants, il s'agira notamment : (i) de poursuivre la prise en charge des cas de malnutrition aiguë à travers les 13 régions ; (ii) de renforcer la gestion du Stock national de la sécurité alimentaire (SNS) et du Stock d'intervention (SI) et (iii) de conduire des interventions adaptées et ciblées en vue de réduire la vulnérabilité des populations dans les zones structurellement déficitaires.
423. Dans le cadre du processus d'accélération de la transition démographique pour déclencher le dividende démographique, la principale action à entreprendre concerne la poursuite de l'application effective de la gratuité de la planification familiale.
424. Dans le cadre de la lutte contre la pandémie du COVID-19, les perspectives pour 2020 pourraient être le renforcement des capacités de surveillance des points d'entrée,

d'investigations des cas, de suivi des contacts, de collecte des échantillons, de diagnostic de laboratoire et de prise en charge des cas de COVID-19. Il s'agira aussi de renforcer l'approvisionnement en intrants et médicaments, de promouvoir des mesures de prévention et de contrôle de l'infection dans les structures sanitaires et dans la communauté, d'assurer une communication efficace sur les risques, d'assurer la motivation des équipes, de promouvoir la recherche en matière de COVID-19 et de renforcer la coordination pour la préparation et la riposte à l'épidémie de COVID-19.

#### **IV.2.2. Objectif stratégique 2.2 : accroître l'offre et améliorer la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation, en adéquation avec les besoins de l'économie**

425. *En matière d'amélioration de l'accès de tous à une éducation et à une formation de qualité pour la période 2020-2021*, il s'agira de poursuivre les chantiers de construction suivants : (i) construction de 381 salles de classe pour la résorption des classes sous paillote ; (ii) de 32 salles de classe pour le préscolaire ; (iii) de 45 salles de classe pour la normalisation des écoles primaires ; (iv) de 169 salles de classe pour les CEG dont 30 pour l'érection de CEG en lycées et (v) de 10 CPAF.
426. L'accent sera mis sur l'achèvement des infrastructures en cours de réalisation tout en renforçant la mobilisation des ressources auprès des partenaires en vue de réunir les financements nécessaires à la réalisation de nouvelles infrastructures.
427. Par ailleurs, il est attendu pour 2020 : (i) l'achèvement des quatre lycées scientifiques (Dédougou, Kaya, Bobo-Dioulasso et Ouagadougou), du lycée professionnel de Ouagadougou, des deux collèges d'enseignement technique de Sindou et Gourcy et du lycée technique de Tougan ; (ii) le recrutement de 20 professeurs (10 CAPET et 10 CAET) et 42 encadreurs de l'EFTP et (iii) l'achèvement et l'équipement des centres de formation professionnelle de Bagré et de Pô.
428. Il s'agira aussi de renforcer le pilotage de la formation professionnelle, de généraliser la stratégie de la formation professionnelle à travers les UMF, la subvention et l'octroi des bourses de formation au profit des jeunes et des femmes.
429. Au niveau des réformes stratégiques, l'opérationnalisation de l'ANFP et de l'APOSE, l'organisation des états généraux de la formation professionnelle constituent des grands chantiers pour la période 2020-2022.

##### **IV.2.2.1. EA 2.2.3 : l'accès à un enseignement supérieur de qualité adapté aux besoins de la transformation structurelle de l'économie est assuré**

430. En termes de perspectives 2020-2022 au MESRSI, il s'agira d'achever les infrastructures en cours de réalisation, de poursuivre celles en cours de démarrage et d'élaborer le plan d'actions du dispositif de suivi des sortants de l'enseignement et réaliser des études afin de renseigner les indicateurs du PNDES.

#### IV.2.3. Objectif stratégique 2.3 : promouvoir la recherche et l'innovation au service de la transformation structurelle de l'économie

431. En matière de recherche et d'innovation, il s'agira d'œuvrer à renforcer, la production scientifique, la valorisation des résultats de recherche et d'innovation et à promouvoir l'adoption des produits de la recherche et de l'innovation.

#### IV.2.4. Objectif stratégique 2.4 : promouvoir l'emploi décent et la protection sociale pour tous, particulièrement pour les jeunes et les femmes

432. Pour la période 2020-2022, les actions seront orientées vers la réalisation des effets et produits retenus, à l'issue du processus de rationalisation du cadre logique de la politique entrepris par le SP-PNDES au cours de l'année 2019.
433. En vue de garantir l'emploi décent et la protection sociale pour tous, les perspectives 2020-2022 portent sur la mise en œuvre des actions suivantes par domaine :
434. En ce qui concerne le **renforcement du cadre juridique et institutionnel du travail décent**, les actions à poursuivre sont : (i) la relecture de la loi 028/2008 /AN portant Code du travail ; (ii) la construction de l'inspection du travail de Ouagadougou ; (iii) la relecture de la loi 015-2006/AN du 11 mai 2006 portant régime de sécurité sociale applicable aux travailleurs salariés et assimilés au Burkina Faso et ses textes d'application ; (iv) la réinsertion socioéconomique des travailleurs déflatés et retraités et (v) le renforcement du contrôle de l'application des textes d'application du Code du travail par les entreprises.
435. Au titre de la **promotion du dialogue social**, il faudra poursuivre la mise en œuvre des actions suivantes : (i) la réfection et l'extension des bourses régionales de travail de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, la construction de onze (11) bourses de travail dans les autres chefs-lieux de régions ; (ii) la réfection et l'extension des inspections du travail dans chaque région (Direction régionale du travail et de la protection sociale) et (iii) l'organisation des rencontres gouvernement/syndicats et celle gouvernement/patronat.
436. Pour ce qui est de **l'amélioration de l'intermédiation sur le marché du travail**, il s'agira de diffuser 10 000 offres d'emplois et de réaliser une enquête nationale sur la main d'œuvre au Burkina Faso, de renforcer l'enregistrement des demandeurs d'emploi dans toutes les régions et de réaliser l'étude sur les créneaux porteurs.
437. Toujours en matière de promotion du travail décent, il s'agira de renforcer les prestations du FONA-DR, notamment le financement de 150 projets des travailleurs (45 femmes) déflatés et retraités, la sensibilisation d'environ 1000 travailleurs déflatés et retraités par an et la formation de 350 travailleurs déflatés et retraités.
438. La **prise en compte de l'emploi dans les politiques sectorielles** et les plans locaux de développement sera également promue avec la mise en place des Cellules d'appui et de suivi de l'emploi (CASE) et la formation de leurs membres sur la prise en compte de l'emploi dans les plans et politiques.
439. Concernant la **promotion de l'auto-emploi**, l'accent sera mis sur : (i) le renforcement des capacités d'intervention des fonds de financement et l'allègement des conditions d'accès ; (ii) l'assainissement du portefeuille des fonds nationaux de financement à travers la

radiation des créances irrécouvrables ; (iii) la promotion des projets et programmes d'insertion professionnelle et (iv) la mise en œuvre du Fonds Khalifa pour le financement des micro-projets des jeunes.

440. Pour ce qui est de la **garantie de l'accès à tous à l'assurance sociale**, en œuvre en 2020, il s'agira : (i) de faire bénéficier l'assurance sociale à 100% des travailleurs victimes de risques professionnels par la CNSS et 100% des travailleurs victimes de risques professionnels par la CARFO; (ii) d'élaborer les textes de base pour la mise en place du fonds national de garantie en faveur des mutuelles ; (iii) de sensibiliser 1780 travailleurs de l'économie informelle à l'assurance volontaire ; (iv) d'octroyer des bourses scolaires à 500 orphelins et orphelins des pensionnés de la CARFO et à 500 orphelins et orphelins des pensionnés de la CNSS.
441. Quant à la **garantie d'un environnement de travail sécurisé à tous les travailleurs**, il s'agira de la formation/sensibilisation de 1 500 personnes (H/F) en matière de sécurité et santé au travail, la formation de 50 inspecteurs et contrôleurs du travail en sécurité et santé au travail. 2020 connaîtra également la tenue de 2 sessions du CTNCSST, la visite de 20 lieux de travail et le contrôle de 20 établissements en SST.
442. En matière de **réduction des inégalités sociales, de genre et de promotion de la femme comme acteur dynamique du développement**, les perspectives pour la période 2020-2021 se présentent ainsi qu'il suit :
443. Concernant le **renforcement de la protection et la promotion de l'enfant**, il s'agira de : (i) faire évoluer la proportion d'enfants vulnérables identifiés pris en charge à 70% ; (ii) réduire le nombre d'enfants en situation de rue à 5000 ; (iii) réduire le taux de prévalence des enfants de 5 à 17 ans impliqués dans les activités économiques à 25% ; et (iv) d'accélérer la mise en œuvre du « Projet de Prise en charge intégrée des Orphelins et autres enfants vulnérables (PECI-OEV) ».
444. Pour le compte du **renforcement de la protection et la promotion de la famille**, les principales attentes visent à réduire le nombre de cas de conflits familiaux enregistrés à 2100 et à faire évoluer le nombre de familles vulnérables bénéficiaires d'AGR.
445. Au titre de la **protection et la promotion des personnes handicapées**, les perspectives consistent à : (i) faire évoluer la proportion des personnes handicapées bénéficiaires d'une prise en charge intégrée (homme/femme) à 50% ; (ii) faire évoluer la proportion des personnes handicapées actives occupées (homme/femme) à 50% et (iii) accélérer la mise en œuvre du « projet d'appui à la formation professionnelle, à l'emploi et à l'entrepreneuriat des personnes handicapées au Burkina Faso ».
446. Les mécanismes de solidarité seront renforcés à travers l'amélioration de la proportion des personnes marginalisées identifiées insérées (homme/femme) à 75%.
447. En outre, la gestion des catastrophes et crises humanitaires sera améliorée en travaillant à relever le taux de ménages victimes bénéficiaires d'actions de relèvement/ réhabilitation à 70% et à réduire le délai moyen de réaction aux urgences à 48H.

448. De même, l'autonomisation socio-économique et politique de la femme sera promue à travers l'évolution de la proportion des femmes propriétaires d'entreprises formelles à 50%, la réduction du nombre de femmes victimes de violences enregistrées à 50% et l'accélération de la mise en œuvre du « programme intégré d'autonomisation de la femme au Burkina Faso (PIAF-BF) ».
449. L'institutionnalisation du genre, de l'égalité et l'équité entre les sexes seront également promue en faisant évoluer la proportion de cellules ministérielles/institutionnelles pour la promotion du genre fonctionnelle à 100%.

#### **IV.2.5. Objectif stratégique 2.5 : améliorer le cadre de vie, l'accès à l'eau, à l'assainissement et aux services énergétiques de qualité**

450. Les perspectives pour 2020-2021 sont de réaliser les produits suivants en vue de l'accès des populations à l'eau potable et à l'assainissement et d'améliorer le cadre de vie.
451. Pour satisfaire durablement les besoins en eau potable et en assainissement des populations, et leur assurer un cadre de vie décent :
- Réaliser 293 AEP/PEA ;
  - Réhabiliter 35 AEP ;
  - Réaliser 3 515 forages neufs ;
  - Réhabiliter 1 453 forages ;
  - Construire 13 AEP multi-villages Réaliser 66 353 latrines familiales dont 46 711 latrines familiales en milieu rural et 20 143 en milieu urbain ;
  - Réaliser 1 167 blocs de latrines institutionnelles et publiques ;
  - Collecter 2 700 tonnes de déchets domestiques ;
  - Porter à 46,15% la proportion des chefs-lieux de régions disposant d'infrastructures opérationnelles de traitement et de valorisation des déchets plastiques.

#### **IV.3. Perspectives de l'Axe 3 : Dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois**

452. Les perspectives 2020-2021 d'actions au titre de l'axe 3 se présentent comme suit par objectif stratégique et par effet attendu.

##### **IV.3.1. Objectif stratégique 3.1 : développer un secteur agro-sylvo-pastoral, faunique et halieutique productif et résilient, davantage orienté vers le marché**

###### **IV.3.1.1. Effet attendu 3.1.1 : le secteur primaire contribue à la sécurité alimentaire, à l'emploi décent, à l'approvisionnement de l'agro-industrie nationale et est respectueux des principes de développement durable**

- L'opérationnalisation de la Centrale d'approvisionnement des intrants et matériels agricoles (CAIMA) ;
- L'ouverture de l'unité de montage des tracteurs ;
- L'achèvement et la mise en service de l'unité de production d'engrais minéraux à base de phosphate naturel ;

- La création de la Centrale d'achat de médicaments vétérinaires (CAMVET) ;
- La création d'une unité de production de vaccins pour animaux au Laboratoire national d'élevage de Ouagadougou ;
- La poursuite de la création des services fonciers ruraux ;
- L'intensification des aménagements hydroagricoles ;
- L'opérationnalisation de l'assurance agricole et du fonds de développement agricole.

**IV.3.1.2. Effet attendu 3.1.2 : la résilience des ménages agro-sylvo-pastoraux, fauniques et halieutiques aux risques est renforcée**

- La constitution des niveaux effectifs du stock national de sécurité (tonne) et du stock d'intervention (tonne) ;
- L'élaboration et la mise en œuvre diligente du plan de réponse et de soutien aux populations vulnérables à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition (PRSPV-2019) au regard du défi humanitaire ;
- L'achèvement du processus de mise en place d'un mécanisme de gestion des risques agricoles et alimentaires.

**IV.3.2. Objectif stratégique 3.2 : développer un secteur industriel et artisanal compétitif, à forte valeur ajoutée et créateur d'emplois décents**

**IV.3.2.1. Effet attendu 3.2.1 : le secteur de l'industrie et de l'artisanat est davantage dynamique en matière de création de richesses, d'emplois et d'exportations**

- La création et l'aménagement de deux (02) zones industrielles à Ouaga et Bobo-Dioulasso ;
- La Poursuite de la restructuration des entreprises en Difficultés (PRED) ;
- La mise en œuvre de 10 projets et programmes de développement industriel ;
- La réouverture de l'ex-usine Faso Fani ;
- Le démarrage du projet de construction de l'unité pilote de transformation de l'anacarde ;
- La réalisation des unités industrielles de transformation de coton (A Star Textile et usine d'égrenage de coton de Tenkodogo) et des produits vivriers ;
- La sécurisation et la délimitation du foncier pour l'aménagement des zones industrielles dans les 13 régions ;
- L'aménagement d'une zone industrielle de 100 hectares à Samendéni ;
- La poursuite de travaux du VAB et le lancement officiel du Projet de mise en place d'un Centre national d'appui à la transformation artisanale du coton (CNATAC).

**IV.3.2.2. Effet attendu 3.2.2 : la contribution des industries culturelles, touristiques et sportives à l'économie est améliorée**

- L'appui financier à 256 projets culturels et touristiques dont 138 pour la culture et 118 pour le tourisme dans le cadre du programme de renforcement des capacités du FDCT ;
- La poursuite de la mise en œuvre du Programme de renforcement touristique des ruines de Loropeni ;
- La réalisation des aménagements écotouristiques de la mare d'Oursi et des falaises du Gobnangou ;
- La construction des campements relais et réceptifs touristiques de Kompienga, Gorom-Gorom, Oursi, Djomga, Sindou, Karfiguela, Laongo et l'acquisition de groupes électrogènes ;
- La construction des infrastructures du Parc d'attraction du Musée national ;
- La construction de 08 CSP et de 12 infrastructures de sports et loisirs.

**IV.3.2.3. Effet attendu 3.2.3 : l'impact du secteur minier sur le reste de l'économie est accru**

- La poursuite des actions d'amélioration de la gouvernance minière ;
- Le renforcement de la recherche géologique à travers la production de cartes géologiques ;
- Le démarrage des actions portées par les différents fonds miniers ;
- La mise en exploitation de nouvelles mines d'or ;
- La poursuite du processus d'amélioration du cadre réglementaire.

**IV.3.3. Objectif stratégique 3.3 : promouvoir le commerce et l'expansion des industries de services à forte valeur ajoutée et créatrices d'emplois décents**

**IV.3.3.1. Effet attendu 3.3.1 : le secteur tertiaire se formalise et est davantage dynamique et créateur d'emplois décents**

- La délivrance de 660 000 titres de transports modernes et sécurisés ;
- Le renforcement du parc de bus (50 nouveaux bus) ;
- L'amélioration de la connexion internet haut débit par la réalisation du point d'atterrissage virtuel et des infrastructures large bande ;
- L'accroissement des chaînes de télévision émettant en mode TNT par la réalisation de deux nouveaux multiplex payants ;
- La poursuite de la mise en œuvre du projet d'appui à l'inclusion financière par l'accompagnement des SFD dans la digitalisation financière.

**IV.3.3.2. Effet attendu 3.3.2 : la mise en marché des produits nationaux est renforcée**

- Le développement de sept (7) filières porteuses ;
- Le renforcement du fonds d'appui aux exportations ;

- La mise en place de la centrale d'achat des produits de grande consommation ;
- Le développement des services du e-commerce ;
- La poursuite de la mise en œuvre du projet d'appui au développement intégré du beurre de karité pour une autonomisation économique des femmes ;
- Le renforcement de la promotion de la consommation des produits locaux ;
- L'amélioration de la qualité de six produits locaux par leur labellisation NBF.

#### **IV.3.4. Objectif stratégique 3.4 : développer des infrastructures de qualité et résilientes, pour favoriser la transformation structurelle de l'économie**

##### **IV.3.4.1. Effet attendu 3.4.1 : les capacités de mobilisation et la gestion intégrée des ressources en eau sont renforcées**

- L'achèvement des nouveaux barrages en cours de réalisation ;
- L'achèvement des études de faisabilité et d'exécution du barrage de la Bougouriba ;
- La finalisation des études APD de réalisation/réhabilitation de 19 barrages ;
- Le lancement des études de réalisation/réhabilitation de 37 barrages ;
- L'achèvement et la réception des travaux de réalisation de 10 nouveaux barrages ;
- L'achèvement et la réception des travaux de réhabilitation de 05 nouveaux barrages ;
- L'achèvement et la réception des travaux d'installation de la centrale hydroélectrique de Samendéni ;
- La poursuite de l'élaboration des SDAGE du Gourma et du Liptako ;
- L'élaboration du Programme Pluri annuel d'Intervention (PPI) du Nakanbè ;
- L'adoption, la diffusion et la vulgarisation du SDAGE du Nakanbè ;
- L'amélioration et la poursuite du recouvrement de la CFE.

##### **IV.3.4.2. Effet attendu 3.4.2 : la qualité, la fiabilité et l'accessibilité aux infrastructures sont améliorées pour faciliter la transformation structurelle de l'économie**

- Le démarrage du bitumage de 602,56 km de routes dont les axes Ouahigouya-Djibo (110 km), Tougan - Ouahigouya (94 km), Sakoinsé – Koudougou (42 km), Gounghin - Fada N'Gourma - Piéga - Frontière du Niger (218 km) et Ouagadougou – Kongoussi (110 km) ;
- L'achèvement des routes Dydir Toma, Manga Zabré ainsi que les travaux de voiries ;
- L'entretien courant de 15 728 km du réseau routier classé et de pistes rurales ;
- L'entretien périodique de 806 km de routes du réseau classé ;
- L'aménagement de 1 808,05 km de pistes rurales ;
- La construction d'ouvrages hydraulique tels que ceux de Kyon, de Zecco et de Kayao ;

- L'achèvement des études de faisabilité et le démarrage des travaux du projet d'interconnexion Burkina-Ghana ;
- Le démarrage de travaux de réhabilitation de la voie ferrée Abidjan Ouagadougou

➤ **En matière de TIC**

- Le déploiement de 532 km de fibre optique ;
- L'augmentation de la capacité Internet de l'Administration à 600 mégabits par l'installation de stations satellitaires et le raccordement de 42 provinces sur les 45 au RESINA ;
- La finalisation de l'interconnexion de 300 bâtiments administratifs ;
- La mise en place de solution énergétique et d'abris techniques des sites O3b et 31 sites pylônes du batch 1 ;
- La réalisation de l'aménagement de 30 sites pylônes.

➤ **En matière d'infrastructures énergétiques**

- La mise en service de la centrale thermique de Fada ;
- L'achèvement et la mise en service de la centrale thermique de Kossodo ;
- La poursuite et l'achèvement des projets de réalisation de centrales solaires photovoltaïques (Pâ, Koudougou, Kaya, Kodéni, etc.) ;
- La poursuite des réformes dans le secteur pour la concrétisation du second compact MCC sur l'énergie ;
- La finalisation des études de faisabilité de certains projets (extension de la centrale solaire de Zagtoui à 50 mwc, réalisation de centrale solaire avec le WAPP, etc.) ;
- La poursuite du processus de renforcement des interconnexions électriques.

**IV.3.4.3. Effet attendu 3.4.3 : la contribution des pôles de croissance et de compétitivité (agropôles, technopôles, ZES) à l'économie est accrue**

- La vulgarisation de la stratégie nationale de promotion des pôles de croissance ;
- La mise en place du pôle de croissance du sahel ;
- La réalisation des études de formulation des agropoles du Sourou et de Samandeni ;
- La mise en œuvre du projet d'appui à la promotion des pôles de croissance et des systèmes productifs régionaux en vue d'accélérer la construction des différents pôles.

**IV.3.5. Objectif stratégique 3.5 : inverser la tendance de la dégradation de l'environnement et assurer durablement la gestion des ressources naturelles et environnementales**

**IV.3.5.1. Effet attendu 3.5.1 : l'environnement et les ressources naturelles sont gérés durablement**

- Le lancement du processus de rédaction de 15 PAG avec l'adoption de 06 pour l'année 2020 ;
- L'appui des collectivités territoriales à la création de soixante et trois (63) espaces de conservation ;
- La récupération de 10 000 ha de terres dégradées ;
- La mise en place du cadre juridique et technique du cadastre forestier en vue de finaliser le processus d'immatriculation des forêts classées de l'Etat ;
- La construction de dix (10) postes de contrôle forestiers, dix (10) postes forestiers ;
- La mise en terre de 10 500 000 plants et l'accroissement du taux de survie de plus de 50%.

**IV.3.5.2. Effet attendu 3.5.2 : les capacités d'atténuation et d'adaptation aux effets néfastes du changement climatique sont renforcées dans une optique de transition vers l'économie verte**

- L'augmentation à 60 du nombre de villages en transformation en éco villages ;
- L'adoption de la stratégie nationale REDD+ ;
- La finalisation de neuf (9) documents de projets de réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- L'élaboration et l'adoption de sept (7) textes de lois et d'application en matière d'économie verte.

## CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

---

453. La mise en œuvre du PNDES au cours de l'année 2019 s'est faite dans un environnement hostile marqué par la persistance des attaques terroristes, des conflits communautaires et des agitations sur le front social. Ce contexte difficile, couplé à la mauvaise campagne agricole 2019-2020, ont eu des répercussions sur la croissance économique du pays. Ainsi, le taux de croissance économique du PIB réel est ressorti à 5,7% en 2019 contre 6,8% en 2018, réduisant à 6,2%, le taux de croissance annuelle moyen enregistré depuis le début de la mise en œuvre du PNDES, en 2016.
454. Malgré cette situation nationale défavorable, plusieurs avancées majeures ont été obtenues dans la mise en œuvre du PNDES au cours de l'année 2019.
455. Ainsi, la conduite de l'action publique par le gouvernement en 2019, a permis d'enregistrer des résultats favorables qui se présentent comme suit par axe stratégique du PNDES.
456. En matière de réforme des institutions et de modernisation de l'administration (axe 1), les principaux résultats obtenus ont concerné notamment la relecture du code électoral qui permet la participation des burkinabè de l'extérieur aux scrutins électoraux, les révisions du code pénal et du code de procédure pénal renforçant ainsi l'intégration des droits humains dans la gestion des affaires pénales, de la loi portant organisation judiciaire, l'élaboration d'une politique de sécurité nationale, le renforcement des capacités opérationnelles des forces de défense et de sécurité à travers l'augmentation des effectifs, l'acquisition d'équipements performants et la construction et/ou l'achèvement des constructions de CPD et BT de gendarmerie. Concernant la diversification des instruments de financement de l'économie, la Banque pour le financement de l'agriculture et la Caisse de dépôts et consignations, ont été opérationnalisées.
457. Dans le domaine du développement du capital humain (axe 2), les efforts du gouvernement, ont permis la poursuite de la politique de gratuité des soins au profit des femmes enceintes et des enfants de moins de 5 ans, ce qui permet de lever la barrière économique et financière à l'accès aux soins de qualité en offrant au total 14 856 837 actes de soins gratuits pour un coût global de 26 098 515 666 F CFA. En plus de la gratuité des soins, les autres acquis ont concerné l'opérationnalisation du CORUS qui améliore le service de santé dans sa capacité à faire face aux urgences sanitaire, l'accroissement du personnel médical et paramédical et l'adoption de la gratuité des produits et services de la planification familiale pour les femmes.
458. Au niveau de l'éducation, les efforts d'amélioration de l'offre et de la qualité de l'enseignement ont été poursuivis avec l'achèvement des constructions démarrées en 2018 et l'accroissement des effectifs du personnel enseignant au profit du MENAPLN avec l'organisation effective des différents concours de recrutement programmés. Pour l'enseignement supérieur, les avancées ont concerné l'achèvement d'un certain nombre d'investissements structurants tels que les bâtiments de l'UFR/ST de l'Université Ouaga II, le bâtiment pédagogique en R+2 de Nazi Boni de Bobo-Dioulasso ainsi que l'équipement de cités universitaires des deux universités.

459. Concernant l'accessibilité des populations Burkinabè à l'eau potable, les réalisations du gouvernement ont permis de porter le taux d'accès à l'eau potable à 75,4% en 2019 contre 74 % en 2018. Ces réalisations sont entre autres, les constructions et les réhabilitations de systèmes d'Adductions d'eau potable simplifiés (AEPS), de points d'eau autonomes, de nouveaux forages équipés, de Pompes à motricité humaine (PMH).
460. Dans le domaine de la dynamisation des secteurs porteurs pour l'économie et les emplois (axe 3), les avancées enregistrées en 2019 portent notamment sur l'augmentation de la production halieutique, avec 28 952 tonnes de poissons en 2019, contre 27 700 tonnes en 2018, l'amélioration du taux de couverture céréalier, l'amélioration du taux de couverture des besoins alimentaires du cheptel (95% pour une cible de 75%). S'agissant des investissements dans les transports et les infrastructures routières, on note l'opérationnalisation du programme de renouvellement du parc automobile, la sécurisation des titres de transport, la réalisation de pistes rurales, de voiries urbaines et le bitumage de nouvelles routes ainsi que la poursuite et le démarrage de la construction de nouvelles voies, dans le but d'améliorer l'approvisionnement de notre pays.
461. En matière de développement de nos capacités énergétiques, la puissance installée enregistre un accroissement, passant de 359,5 MW en 2018 à 410 MW en 2019 et la part des énergies renouvelables dans la production totale a été portée à 18,36% contre 16,87% en 2018.
462. Concernant l'amélioration des services d'accès à Internet, les avancées constatées sont entre autres, l'amélioration de la capacité de la bande passante en 2019 de 44,3 Gbps contre 39,3 Gbps en 2018 et du taux de pénétration à l'internet estimé à 30,41% en 2019 contre 29,18% en 2018. Ces bons résultats résultent du maillage du territoire en fibre optique dont 861,8km ont été déployés avec la mutualisation des efforts de l'administration publique et des opérateurs de téléphonie.
463. Malgré ces acquis énumérés ci-dessus, de nombreuses difficultés ont entravé la mise en œuvre du PNDES en 2019. Il s'agit essentiellement :
- Des mouvements sociaux intervenus dans l'administration publique ;
  - Du retard dans la mise en place du budget national ;
  - De la lourdeur et/ou lenteur des procédures de passation des marchés publics dans le cadre de l'exécution de certains projets financés sur ressources extérieures ;
  - Des régulations budgétaires amenant les structures à revoir leurs programmations initiales ;
  - Des longs délais d'obtention des avis de non-objection et de décaissement de ressources de certains PTF ;
  - Du non-respect des délais contractuels par les entreprises adjudicateurs ;
  - De la faible priorisation des actions à conduire par les acteurs de mise en œuvre ;
  - De l'inaccessibilité de certains sites due à l'insécurité ;
  - De la faiblesse des montants alloués au suivi-évaluation au niveau des secrétariats techniques des CSD&CRD et du SP-PNDES ;

- De la faiblesse des capacités techniques de certaines MOD pour exécuter les projets à eux confiés.

464. Aussi, afin de mitiger ces difficultés ci-dessus présentées, il est impérieux de mettre en œuvre les recommandations suivantes :

- Poursuivre les efforts d'élargissement de l'assiette fiscale ;
- Renforcer la gouvernance, notamment en matière de lutte contre la corruption, l'évasion fiscale et les flux financiers illicites et améliorer l'efficacité de la dépense publique ;
- Accélérer le transfert des ressources financières aux collectivités territoriales (Régions et communes) qui ne devrait pas être subordonné à l'adoption au préalable de la loi de programmation financière ;
- Poursuivre les efforts d'amélioration du climat des affaires (en levant les goulots d'étranglement dans les domaines à fort potentiel de résultats) afin d'inverser la tendance du classement Doing business du Burkina Faso ;
- Poursuivre les efforts d'amélioration de la sécurité, notamment la coordination des interventions des FDS et le renforcement des droits humains au cours des opérations ;
- Accélérer la mise en place des bases de la transformation de l'économie, notamment, les pôles de croissance et de compétitivité, les industries, les infrastructures du numérique, l'énergie, etc.
- Sauvegarder les ressources budgétaires destinées à l'achèvement des investissements et réformes livrables dans les différents secteurs, notamment sociaux pour l'année 2020 pour plus de résultats dans la mise en œuvre du PNDES ;
- Poursuivre les efforts d'apaisement du climat social ;
- Renforcer la résilience du pays, à tous les niveaux, pour le préparer à répondre davantage efficacement aux défis globaux tels que la pandémie de la COVID 19 : renforcer le système sanitaire, développer les TIC et l'accès à l'énergie pour permettre le télétravail, étendre la sécurité sociale à davantage de travailleurs ;
- Trouver une solution appropriée pour le traitement diligent de la dette intérieure ;
- Concrétiser rapidement les mesures de relance de l'économie en réponse à la crise liée à la COVID 19 ;
- Renforcer continuellement les capacités des acteurs sur les outils de suivi et d'évaluation du PNDES et des politiques sectorielles ;
- Poursuivre les efforts de dynamisation des Cadres sectoriels et régionaux de dialogues et du SP/PNDES, notamment l'amélioration des périmètres et le renforcement du dialogue au niveau des CSD et l'opérationnalisation des groupes thématiques au niveau des CRD tout en assurant la disponibilité des ressources financières pour leur fonctionnement
- Mieux identifier les réformes stratégiques et les investissements structurants à retenir dans la MRSIS ;

- Accélérer la mise en œuvre des projets de développement de l'EFTP en vue de soutenir le développement des capacités des entreprises et inverser la tendance baissière de la proportion des effectifs de l'EFTP ;
- Apporter un appui à la formation professionnelle, à l'emploi et à l'entrepreneuriat des personnes handicapées au Burkina Faso ;
- Améliorer le financement de la production statistique en vue d'alimenter le dispositif en données nécessaires au suivi des effets et impacts des politiques publiques ;
- Accroître le financement des projets de transformation des produits locaux ;
- Opérationnaliser la bourse du commerce et la centrale d'achat des produits de grande consommation, et renforcer la certification des produits nationaux ;
- Renforcer les capacités techniques des MOD ainsi que celles des acteurs ;
- À l'endroit des PTF, réduire les délais pour l'obtention des avis de non-objection.

## Annexe

### Annexe 1 : Cadre de mesure de la performance globale de la mise en œuvre du PNDES

Impacts/Effets	Indicateurs	Sources	Structures	Valeurs de référence 2015	Cibles		Réalizations			
					2018	2020	2016	2017	2018	2019
Impacts attendus : l'émergence d'une économie moderne basée sur un secteur primaire évolutif, plus compétitif et des industries de transformation et de services de plus en plus dynamiques, permettant de réaliser un taux de croissance économique annuel moyen de 7,7%, de créer au moins 50 000 emplois décents par an, de faire baisser l'incidence de la pauvreté à moins de 35% et de ramener la croissance démographique	Incidence de la pauvreté	Enquête ménage	INSD	40%	38%	<35%				
	Incidence de la pauvreté en milieu rural	Enquête ménage	INSD	48%	44%	<38%				
	Profondeur de la pauvreté	Enquête ménage	INSD	3%	3%	2%				
	Taux de croissance économique	IAP, comptes nationaux	DGEP, INSD	4%	8%	8%	5,9%	6,3%	6,8%	5,7%
	Part de l'industrie manufacturière dans le PIB	IAP, comptes nationaux	DGEP, INSD	7%	8%	12%	6%	5,9%	5,4%	4,1%

Impacts/Effets	Indicateurs	Sources	Structures	Valeurs de référence 2015	Cibles		Réalizations				
					2018	2020	2016	2017	2018	2019	
annuelle à 2,7% en 2020											
<b>EFFETS ATTENDUS</b>											
EA 1.1.1 : la démocratie, les droits humains, la justice et la paix sont renforcés	Qualité globale des institutions nationales (CPIA)	Rapport CPIA	Banque mondiale	3,6 (2015)	4,5	4,8	3,6	3,60	3,60	ND	
	Taux de mise en œuvre des recommandations de l'EPU	Rapport concerné	MJDHPC	35%	15%	45%	75%	95%	11%	27,17%	
	Rayon moyen d'accès à un tribunal de grande instance	Rapport concerné	MJDHPC	60,3 km	58 km	54 km	59 km	59 km	59 km	59 km	
	Temps moyen de traitement d'une affaire civile	Rapport concerné	MJDHPC	2 mois 21 jours	2 mois	1 mois 15 jours	2 mois 7 jours	2 mois	1 mois 21 jours	ND	
	Temps moyen de traitement d'une affaire commerciale	Rapport concerné	MJDHPC	7 mois 3 jours	5 mois	3 mois	6 mois 27 jours	6 mois 20 jours	7 mois 2 jours	ND	
EA 1.1.2 : la sécurité et la protection civile sont renforcées	Taux de couverture des régions en plan ORSEC	Rapport concerné	MATDC	53%	78%	100%	92%	85%	85%	ND	
	Taux de maillage du territoire national en services de	Rapport concerné	Msécu	57%	64%	75%	60%	61%	65,81%	68,38%	

Impacts/Effets	Indicateurs	Sources	Structures	Valeurs de référence 2015	Cibles		Réalizations				
					2018	2020	2016	2017	2018	2019	
	sécurité opérationnels										
	Ratio agent de sécurité sur population (norme 1 pour 400 habitants)	Rapport concerné	Msécu	1 pour 948 habitants	1 pour 930 habitants	1 pour 643 habitants	1 pour 800 habitants	1 pour 758 hbts	1 pour 729 hbts	1 pour 690	
EA 1.1.3 : la défense est renforcée	Taux de réalisation des exercices terrains	Rapport concerné	MDNAC	50%	70%	80%	40%		100%	100%	
EA 1.1.4 : l'accès à l'information juste est assuré pour tous	Taux de couverture du territoire par la télévision nationale	Rapport concerné	MCRP	53%	75%	100%	45%	70%	96%	98%	
	Taux de couverture du territoire par la radio nationale	Rapport concerné	MCRP	48%	64%	80%	76%	83,8%	95,8%	95,8%	
	Taux de couverture du territoire national par la presse écrite publique	Rapport concerné	MCRP	51%	65%	95%	51%	51%	72%	75%	
EA 1.1.5 : les coopérations régionale et internationale sont améliorées	Volume des envois de fonds de la diaspora en proportion du PIB	Rapport concerné	MINEFID, MIABE					4%	ND	ND	
	Taux d'évolution annuelle du volume de l'APD	Rapport sur la coopération au développement	MINEFID	1,1% (moyenne 2010-2014)	2%	3%		4,10%	30,7	ND	

Impacts/Effets	Indicateurs	Sources	Structures	Valeurs de référence 2015	Cibles		Réalizations			
					2018	2020	2016	2017	2018	2019
EA 1.1.6 : l'organisation et les méthodes de travail de l'administration publique sont mises à niveau et modernisées	Niveau de satisfaction des usagers/clients	Enquête usagers	MFPTPS	ND	50%	75%	ND	ND	58,6%	ND
	Taux d'OSC suivis		MATDC	20%	50%	100%			22%	35,80%
EA 1.1.7 : le système de recevabilité est développé à tous les niveaux	IBO	rapport international Budget Partnership (IBP)	IBP	43/100	50/100	55/100		24/100	ND	ND
	IPC	Rapport Transparency international	Transparency international	38/100	42/100	60/100	42/100	42/100	41/00	ND
	Indice Ibrahim pour la gouvernance en Afrique	Rapport Fondation Mo Ibrahim	Fondation Mo Ibrahim	52,2/100	58/100	65/100	51,8/100	53/100	57/100	ND
EA 1.2.1 : la planification, la gestion et le financement du développement sont efficaces	Proportion des référentiels de planification / programmation validés par la CNPD	Rapport concerné	MINEFID	0%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	Taux de pression fiscale	Rapport concerné	MINEFID	14%	20%	21%	17%	17%	17,3%	17,8%
	Taux d'absorption des ressources	Rapport concerné	MINEFID	59% (2014)	100%	100%		92%	98,31%	90,78%
	Taux de prévisibilité de l'aide	Rapport sur la coopération au développement (RCD)	MINEFID	ND	60%	80%	67%	63%	67%	89%

Impacts/Effets	Indicateurs	Sources	Structures	Valeurs de référence 2015	Cibles		Réalizations			
					2018	2020	2016	2017	2018	2019
	Proportion des PTF appliquant la division du travail	RCD	MINEFID	ND	65%	90%	31%	31%	31%	ND
EA 1.2.2 : l'environnement des affaires est plus incitatif et le secteur privé, renforcé dans ses capacités d'initiative et de gestion	Classement Doing Business	Rapport Doing Business	Banque mondiale	143e sur 189	137e	130e	146 sur 189	148 sur 190	151 sur 190	ND
EA 1.3.1 : l'efficacité de la décentralisation et de la gouvernance locale est améliorée	Part du budget de l'État transférée aux collectivités territoriales	Rapport concerné	MINEFID	5%	10%	15%	3%	4,6%	4,51%	9,21%
	Nombre de centres d'état civil secondaires	Rapport concerné	MATDC	987	1500	5000	987		1107	
EA 1.3.2 : Les économies locales sont dynamiques et les disparités locales sont réduites à travers un aménagement du territoire efficace	Proportion des référentiels sectoriels et locaux intégrant les recommandations du SNADDT			0%	100%	100%				
	Taux de réalisation des effets attendus des PLD									
EA 2.1.1 : l'accès aux services de	Taux de mortalité maternelle pour 100 000	EDS, RGPH	INSD	330	290	242	ND	ND	ND	ND

Impacts/Effets	Indicateurs	Sources	Structures	Valeurs de référence 2015	Cibles		Réalizations				
					2018	2020	2016	2017	2018	2019	
santé de qualité est garanti à tous	naissances vivantes										
	Quotient de mortalité infanto-juvénile pour 1000 naissances vivantes	EDS	INSD	81,6	69	54,7	ND	ND	ND	ND	
	Taux de létalité du paludisme grave chez les enfants de moins de 5 ans	EDS, annuaire statistique	INSD, MS	1%	1%	< 1%	2%	1%	1,5%	1,20%	
	Taux de mortalité intra hospitalière (pour 1000) (CHU, CHR, HD)	Annuaire statistique	MS	63,1	57	< 50	56.4%	52.2%	62%	ND	
	Proportion des DMEG n'ayant pas connu de rupture de stock des médicaments traceurs	Annuaire statistique	MS	89%	90%	≥ 95%	28%	24%	44,34%	ND	
	Taux de mortalité intra hospitalière maternelle pour 1000 parturientes	EDS, annuaire statistique	INSD, MS	103,4	97	75,8	134,6	120,9	119,6	ND	
	Taux de prévalence du VIH	Rapport concerné	SP/CNLS-ISI	1%	1%	1%	1%	1%	0,80%	ND	

Impacts/Effets	Indicateurs	Sources	Structures	Valeurs de référence 2015	Cibles		Réalizations			
					2018	2020	2016	2017	2018	2019
EA 2.1.2 : l'état nutritionnel de la population, en particulier des femmes et des enfants, est amélioré	Proportion de malnutrition aiguë sévère pris en charge par rapport au nombre de cas attendus	Enquête Standardized Monitoring and Assessment of Relief and Transition(SMART), annuaire statistique	MS	80%	90%	95%	58%	77%	85,5%	41%
	Pourcentage d'enfants avec un retard de croissance parmi les enfants de moins de 5 ans	Enquête SMART, annuaire statistique	MS	30%	25%	15%	27%	21%	25%	ND
EA 2.1.3 : le processus d'accélération de la transition démographique pour déclencher le dividende démographique est réellement mis en mouvement	Couple-année protection en pourcentage	Annuaire statistique	MS	20%	27%	33%	25%	27%	32%	ND
	Taux de dépendance économique	Enquête ménage	INSD	140% (2009)	90%	83%	ND	ND	ND	ND
EA 2.2.1 : l'accès à tous à une éducation de qualité est amélioré	Taux brut de scolarisation au préscolaire	Annuaire statistique	MENAPLN	4%	6%	8%	3%	4%	4,12%	5,20%
	Taux d'achèvement au primaire	Annuaire statistique	MENAPLN	59%	69%	76%	58%	60%	62,99%	61,71%
	taux d'achèvement au post-primaire	Annuaire statistique	MENAPLN	24%	35%	38%	24%	33%	40,31%	38,64%

Impacts/Effets	Indicateurs	Sources	Structures	Valeurs de référence 2015	Cibles		Réalizations			
					2018	2020	2016	2017	2018	2019
	Indice de parité du TBA au primaire	Annuaire statistique	MENAPLN	95%	100%	100%	96%	96%	0,96	0,96
	Indice de parité du TBA au post-primaire	Annuaire statistique	MENAPLN	105%	100%	100%	105%	106%	1,12	1,1
	Indice de parité du TBA au secondaire	Annuaire statistique	MENAPLN	0.66	1	1	0,70	0,70	0,75	0,87
	Nombre de classes sous paillotes	Annuaire statistique	MENAPLN	4353	2913	0%	3848	3094	2489	2385
EA 2.2.2 : la disponibilité et l'employabilité des ressources humaines sont améliorées	Taux d'accroissement annuel des effectifs de l'EFTP	Rapport concerné	MENAPLN	3%	10%	16%	3%	3%	2,23%	13,70%
	Proportion des effectifs de la formation technique et professionnelle dans l'effectif total des formés	Rapport concerné	MJPEJ	3,1%	10%	15%	2,8%	2,6%	2,2%	2,4%
	Taux d'alphabétisation de la population en âge de travailler (18 ans et plus)	Enquête ménage	INSD	30%	32%	35%	ND	ND	ND	ND
EA 2.2.3 : l'accès à un enseignement supérieur de	Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants	Annuaire statistique	MESRSI	611	715	829	513	554	600	655

Impacts/Effets	Indicateurs	Sources	Structures	Valeurs de référence 2015	Cibles		Réalizations			
					2018	2020	2016	2017	2018	2019
qualité adapté aux besoins de transformation structurelle de l'économie est assuré	Proportion d'étudiants ayant achevé un cycle	Annuaire statistique	MESRSI	28%	45%	60%	28%	47%	59,70%	53,70%
EA 2.3.1 : la recherche et l'innovation sont davantage au service de la transformation structurelle de l'économie	Nombre de technologies générées au profit de la production (fiches techniques)	Annuaire statistique	MESRSI	300	450	600	520	769	972	623
EA 2.4.1 : l'emploi décent et la protection sociale sont garantis à tous	Taux d'insertion professionnelle des jeunes via le SPE	Rapport concerné	MJPEJ				ND	ND	ND	ND
	Taux d'insertion professionnelle des femmes via le SPE	Rapport concerné	MJPEJ				ND	ND	ND	ND
	Part de l'emploi privé formel dans le total de l'emploi	Rapport concerné	MJPEJ	6,6% (2014)	10%	15%	ND	ND	ND	ND
	Taux de chômage	EMC	INSD	6,6% (2014)	5%	3%	ND	ND	ND	ND
	Pourcentage de la prévalence des enfants de 5 à 17 ans impliqués dans les activités économiques	Enquête	MFSNF, INSD	41% (2008)	30%	25%	ND	ND	ND	ND

Impacts/Effets	Indicateurs	Sources	Structures	Valeurs de référence 2015	Cibles		Réalizations			
					2018	2020	2016	2017	2018	2019
	Proportion des travailleurs affiliés à la CNSS et à la CARFO	Rapport concerné	MFPTPS	ND	75%	100%	8%	9%	8,72%	ND
	Nombre d'accidents de travail pour 1 million de travailleurs	Annuaire statistique	MFPTPS	6 063,85(2014)	4 500	3 031	299387%	2722	ND	ND
EA 2.4.2 : les inégalités sociales et de genre sont réduites et la femme est promue comme acteur dynamique du développement	Proportion d'enfants vulnérables identifiés pris en charge	Annuaire statistique	MFSNF	45%	57%	70%		60%	77,36%	82,15%
	Proportion des femmes propriétaires d'entreprises (formelles) parmi les entrepreneurs	Annuaire statistique	MFSNF	21%	30%	50%	19,72%	21%	18,68%	20,26%
EA 2.5.1 : l'accès de tous à un cadre de vie décent, à l'eau et à l'assainissement de qualité est garanti	Taux d'accès à l'eau potable	Rapport concerné	MEA	71%	77%	79%	72%	73%	74%	75,40%
	Taux d'accès à l'assainissement	Rapport concerné	MEA	18%	27%	34%	20%	22%	22,6%	23,6%
	Pourcentage de communes dotées d'un système fonctionnel de gestion des déchets solides	Rapport concerné	MEEVCC	13%	20%	25%	17%	22%	23,14%	27,22%
EA 2.5.2 : l'accès aux services	Taux de couverture	Rapport concerné	ME	33%	52%	80%	34%	36,08 %	38,56%	38,68%

Impacts/Effets	Indicateurs	Sources	Structures	Valeurs de référence 2015	Cibles		Réalizations				
					2018	2020	2016	2017	2018	2019	
énergétiques de qualité et l'efficacité énergétique sont garantis	électrique national										
	Taux d'électrification national	Rapport concerné	ME	19%	30%	45%	20%	20,62%	21,34%	22,79%	
	Taux d'électrification national urbain	Rapport concerné	ME	60%	69%	75%	66%	66%	69%	68,83%	
	Taux d'électrification national rural	Rapport concerné	ME	3%	13%	19%	3%	3%	3%	5,06%	
	Part des énergies renouvelables dans la production totale	Rapport concerné	ME	1%	19%	30%	14%	13%	14%	18,36%	
EA 2.5.3 : la croissance urbaine planifiée est maîtrisée	Nombre de villes disposant de SDDEP et de SDGDU opérationnels	Rapport concerné	MUH	2	25	47	2	2	2	2	
	Nombre de villes disposant de SDAU opérationnel	Rapport concerné	MUH	12	25	37	12	12	12	12	
EA 2.5.4 : l'accès à des logements décents et aux bâtiments publics est assuré pour tous	Proportion des populations urbaines vivant en zone non lotie	Rapport concerné	MUH	17,2% (2014)	14%	10%	ND	ND	ND	ND	
	Nombre de ménages ayant accès à un logement décent	Rapport concerné	MUH	4 572	19 500	35 000	0	5771	8650	9 623	

Impacts/Effets	Indicateurs	Sources	Structures	Valeurs de référence 2015	Cibles		Réalizations			
					2018	2020	2016	2017	2018	2019
	Nombre de ménages assistés dans l'auto-construction	Rapport concerné	MUH	100	3 000	5 000	100	100	100	100
EA 3.1.1 : le secteur primaire contribue à la sécurité alimentaire, à l'emploi décent, à l'approvisionnement de l'agro-industrie nationale et est respectueux des principes de développement durable	Part des productions irriguées dans la production agricole totale	EPA,rapport concerné	MAAH	15%	20%	25%	20%	17%	11%	10%
	Taux de couverture des besoins céréaliers	EPA,rapport concerné	MAAH	96%	120%	140%	102%	88%	109%	100%
	Taux de couverture vaccinale contre la maladie de Newcastle	Rapport concerné	MRAH	40%	60%	70%	50%	51,79%	52,78%	53,7%
	Quantité de poissons produite (en tonne)	Rapport concerné	MRAH	20 000	26 000	30 000	22070	25580	27700	28635
EA 3.1.2 : la résilience des ménages agrosylvo-pastoraux, fauniques et halieutiques aux risques est renforcée	Proportion des ménages agricoles non résilients	Rapport concerné	MAAH	49,2% (2010)	35%	25%	46%	43%	ND	ND
EA 3.2.1 : Le secteur de l'industrie et de l'artisanat est dynamique en	Part du secteur secondaire dans le PIB	Note technique du budget-éco	MINEFID	20%	21%	22%	20%	18,4%	19,7%	20,53%
	Part de l'industrie manufacturière dans le PIB	Note technique du budget-éco	MINEFID	7%	8%	12%	5%	5,9%	5,4%	4,11%

Impacts/Effets	Indicateurs	Sources	Structures	Valeurs de référence 2015	Cibles		Réalizations			
					2018	2020	2016	2017	2018	2019
matière de création de richesses, d'emplois et d'exportations	Nombre moyen d'emplois formels créés dans le secteur secondaire par an	Enquête, rapport concerné	INSD, MCIA	2 200	2800	3600	ND	ND	ND	ND
EA 3.2.2 : la contribution des industries culturelles, touristique et sportive à l'économie est améliorée	Nombre de centres de sport et de loisirs de proximité réalisés	Rapport concerné	MSL	0	10	26		1	1	ND
EA 3.2.3 : l'impact du secteur minier sur le reste de l'économie est accru	Part des industries extractives dans le PIB	Note technique du budget-éco	MINEFID	8%	9%	10%	8%	8,6%	10,6%	13,13%
	Montant moyen des investissements locaux réalisés par industrie minière	Rapport concerné	MMC	< 2 milliards FCFA	3,5 milliards FCFA	5 milliards FCFA	ND	ND	ND	ND
	Nombre d'emplois directs et indirects créés par le secteur minier	Rapport concerné	MMC	<10 000	15 000	20000	6 696	9 189	10 350	51631
EA 3.3.1 : le secteur tertiaire se formalise et est davantage dynamique et créateur d'emplois décents	Contribution des postes et télécommunications au PIB	Note technique du budget-éco	MINEFID	2%	3%	4%	2,9%	3%	3%	2,5%
	Part du secteur informel dans la	Annuaire statistique	MINEFID	21%	19%	15%	24,5%	20,3%	20,4%	17,22%

Impacts/Effets	Indicateurs	Sources	Structures	Valeurs de référence 2015	Cibles		Réalizations				
					2018	2020	2016	2017	2018	2019	
	valeur ajoutée du secteur tertiaire										
	Taux de croissance de la valeur ajoutée des services marchands	Note technique du budget-éco	MINEFID	7%	9%	9%	6,6%	5%	8,1%	7,27%	
	Nombre moyen d'emplois formels créés dans les services tertiaires marchands par an (milliers)	Rapport concerné, enquête	MCIA, INSD	12100	15000	20000	ND	ND	ND	ND	
	Taux de crédit à l'économie	Annuaire statistique	MINEFID	29%	32%	35%	28,4%	33%	33,1%	34,45%	
	Taux élargi de bancarisation	Rapport concerné	BCEAO	30%	32%	35%	39,05%	39,94%	41,29%	ND	
EA 3.3.2 : la mise en marché des produits nationaux est renforcée	Part des produits alimentaires de consommation dans les importations de biens	Rapport sur la situation économique et financière	MINEFID	10%	8%	6%	10%	9%	10,7%	9,2%	
	Part des produits manufacturés dans les exportations de biens (WDI)	Rapport sur la situation économique et financière	MINEFID	10,6% (2014)	15%	20%	12%	9%	7,4%	7,2%	
	Quantité de viande exportée	Rapport concerné	MRAH	88 tonnes	1 000 tonnes	2 000 tonnes	2566 tonnes	2642 tonnes	924 tonnes	6495 tonnes	

Impacts/Effets	Indicateurs	Sources	Structures	Valeurs de référence 2015	Cibles		Réalizations			
					2018	2020	2016	2017	2018	2019
%EA 3.4.1 : les capacités de mobilisation et la gestion intégrée des ressources en eau sont renforcées	Nombre cumulé de nouveaux barrages réalisés	Rapport concerné	MEA	2	8	14	5	11	11	11
	Nombre cumulé de nouveaux barrages réhabilités	Rapport concerné	MEA	2	10	18	4	11	22	26
	Pourcentage des retenues d'eau de surface avec protection des berges	Rapport concerné	MEA	13%	19%	25%	15%	16%	17 %	18%
	Proportion des agences de l'eau disposant d'un SDAGE	Rapport concerné	MEA	40%	60%	100%	40%	40%	40%	40%
	Taux de recouvrement de la CFE	Rapport concerné	MEA	100%	100%	100%	147%	126%	86,29 %	106,69%
	EA 3.4.2 : la qualité, la fiabilité et l'accessibilité des infrastructures sont améliorées pour faciliter la transformation structurelle de l'économie	Proportion de routes bitumées	Rapport concerné	MI	24%	30%	42%	25%	24,5%	25,61%
Proportion de pistes rurales aménagées		Rapport concerné	MI	27%	37%	43%	27,90%	30,43%	32,60%	33,11%
Puissance installée (en Mégawatts)		Rapport concerné	ME	300	650	1000	321	324,6	359,54	410
Coût du kWh d'électricité des hautes tensions (FCFA)		Rapport concerné	ME	75 FCFA	55 FCFA	50 FCFA	75 FCFA	75 FCFA	75 FCFA	75 FCFA
Débit internet national		Rapport concerné	MDENP	40 Gbps	50 Gbps	100 Gbps	40 Gbps	40 Gbps	39,3 Gbps	44,3 Gbps

Impacts/Effets	Indicateurs	Sources	Structures	Valeurs de référence 2015	Cibles		Réalizations			
					2018	2020	2016	2017	2018	2019
	Proportion de personnes ayant utilisé Internet (tous lieux de connexion confondus) au cours des 12 derniers mois	Rapport concerné	MDENP	6%	9%	15%	6%	24%	ND	ND
EA 3.4.3 : la contribution des pôles de croissance et de compétitivité (agropoles, technopoles, ZES) à l'économie est accrue	Effectifs cumulés des emplois locaux créés par les pôles de croissance et de compétitivité dans les régions	Rapport d'étude	INSD	ND	15 000	45 000	24 000	25 000	ND	ND
EA 3.5.1 : l'environnement et les ressources naturelles sont gérés durablement	Superficies des terres dégradées des zones protégées récupérées (hectares)	Rapport concerné	MEEVCC	10500 ha	17000	25000	19028	24974 ha	32539,35	35522,26
EA 3.5.2 : les capacités d'atténuation et d'adaptation aux effets néfastes du changement climatique sont renforcées dans une optique de transition vers l'économie verte	Proportion de politiques sectorielles, de PRD et de PCD intégrant les principes et les problématiques émergentes de développement durable	Annuaire statistique	MEEVCC	17%	35%	50%	26%	28%	31,7%	36%

## Annexe 2 : Bilan 2019 des matrices régionales des réformes stratégiques et des investissements structurants

Réformes stratégiques / Investissements structurants	Indicateurs	Total		Total	
		Bilan 2019	physique	Bilan financier 2019 (en millions de FCFA)	
				Prévu	Réalisé
Rendre fonctionnel les services publics locaux	Nombre de services publics locaux fonctionnels	62	59	873,44	549,78
Construire des centres d'état civil	Nombre de centres d'état civil construits	125	101	208,23	165,74
Construire des bâtiments administratifs des mairies	Nombre de bâtiments administratifs des mairies construits	93	72	1 921,21	1 552,65
Construire des bâtiments administratifs des conseils régionaux	Nombre de bâtiments administratifs des conseils régionaux construits	2	1	421,75	403,11
Equiper des bâtiments administratifs des conseils régionaux	Nombre de bâtiments administratifs des conseils régionaux équipés	2	1	18,00	17,93
Equiper les bâtiments administratifs des mairies	Nombre de bâtiments administratifs des mairies équipés	613	524	1 432,41	1 325,64
Réhabiliter les bâtiments administratifs des mairies	Nombre de bâtiments administratifs des mairies réhabilités	68	57	1 769,08	1 801,13
Elaborer un schéma communal d'aménager du territoire	Nombre de schémas communaux aménagés du territoire	0	0	0,00	0,00
Actualiser le PRD	Nombre de PRD actualisés	1	1	11,00	4,50
Actualiser le PCD	Nombre de PCD actualisés	33	20	130,87	116,99
<b>Total Axe1</b>				<b>6 785,99</b>	<b>5 937,46</b>
Construire de nouveaux CSPS	Nombre de nouveaux CSPS construits	17	12	1 096,48	914,86
Normaliser des CSPS	Nombre de CSPS normalisés	5	5	210,94	190,38
Construire des logements pour agents de santé (CSPS)	Nombre de logements de CSPS construits	34	30	586,11	430,25
Réhabiliter des CSPS	Nombre de CSPS réhabilités	56	36	130,48	113,98
Réhabiliter des logements de CSPS	Nombre de logements de CSPS réhabilités	5	4	36,24	27,80
Acquérir des ambulances	Nombre d'ambulances acquises	3	3	182,00	173,03
Construire des maternités	Nombre de maternités construites	51	42	1 145,99	976,04
Réhabiliter des maternités	Nombre de maternités réhabilitées	11	9	72,74	65,10
Electrifier des maternités	Nombre de maternités électrifiées	7	7	11,11	10,86
Construire des dépôts MEG	Nombre de dépôts MEG construits	17	11	107,95	71,16
Construire des dispensaires	Nombre de dispensaires construits	14	9	658,86	504,71
Réhabiliter des dispensaires	Nombre de dispensaires réhabilités	11	8	79,78	69,55
Construire des incinérateurs	Nombre d'incinérateurs acquis	16	11	28,95	23,23

Réformes stratégiques / Investissements structurants	Indicateurs	Total		Total	
		Bilan physique		Bilan financier 2019 (en millions de FCFA)	
		Bilan 2019		Prévu	Réalisé
Acquérir des kits médicaux au profit des centres de santé	Nombre de kits médicaux acquis au profit des centres de santé	218	212	179,60	172,01
Acquérir des matériels bio médicaux au profit des centres de santé	Nombre de matériels bio médicaux acquis au profit des centres de santé	457	430	589,50	546,51
Construire des écoles	Nombre d'écoles construites	32	27	784,43	711,44
Normaliser des écoles	nombre d'écoles normalisées	27	21	458,39	425,10
Réhabiliter des écoles	Nombre d'écoles réhabilitées	82	54	379,43	241,26
Acquérir des tables bancs au profit des écoles	Nombre de tables bancs acquis au profit des écoles	13946	12286	641,90	555,73
Acquérir des mobiliers de bureau au profit des écoles	Nombre de mobilier de bureau acquis au profit des écoles	2379	1989	375,78	320,10
Construire des salles de classes	Nombre de salles de classes construites	531	380	5 463,52	4 653,83
Réhabiliter des salles de classes	Nombre de salles de classes réhabilitées	80	64	291,66	209,90
Construire des CEG	Nombre de CEG construits	37	27	962,41	751,33
Réhabiliter des CEG	Nombre de CEG réhabilités	1	1	4,95	4,55
Construire des lycées	Nombre de lycées construits	1	0	0,00	0,00
Réhabiliter des lycées	Nombre de lycées réhabilités	1	1	1,90	1,90
Construire des complexes scolaires	Nombre de complexe scolaire construits	14	12	422,73	391,20
Réhabiliter des complexes scolaires	Nombre de complexes scolaires réhabilités	0	0	0,00	0,00
Construire des logements enseignants	Nombre de logements enseignants construits	3	1	5,20	5,20
Réhabiliter des logements enseignants	Nombre de logements enseignants réhabilités	22	22	22,43	22,27
Octroyer des bourses scolaires	Nombre de bourses scolaires octroyées	603	603	191,30	147,49
Octroyer des fournitures scolaires aux écoles	Nombre d'écoles/CEB ayant bénéficié de fournitures scolaires	774	767	1 851,44	1 767,60
Mettre en place des cantines scolaires	Nombre des cantines scolaires mises en place	742	737	4 628,15	4 493,23
Construire des latrines institutionnelles	Nombre de latrines institutionnelles construites	55	54	335,40	326,30
Réhabiliter des latrines institutionnelles dans les écoles	Nombre de latrines institutionnelles réhabilitées dans les écoles	30	21	210,33	190,15
Construire des forages institutionnels dans les écoles	Nombre de forages institutionnels construits dans les écoles	47	43	328,30	265,10
Réhabiliter des forages institutionnels dans les écoles	Nombre de forages institutionnels réhabilités dans les écoles	12	12	26,38	26,34
Réaliser des forages institutionnels	Nombre de forages institutionnels construits	3	3	29,36	27,76

Réformes stratégiques / Investissements structurants	Indicateurs	Total		Total	
		Bilan 2019	physique	Bilan financier 2019 (en millions de FCFA)	
				Prévu	Réalisé
Construire des CPAF	Nombre de CPAF construits	11	6	79,03	69,43
Réhabiliter des CPAF	Nombre de CPAF réhabilités	0	0	0,00	0,00
Construire des CEBNF	Nombre de CEBNF construits	1	1	0,00	0,00
Réhabiliter des CEBNF	Nombre de CEBNF réhabilités	0	0	0,00	0,00
Construire des CAR	Nombre de CAR construits	0	0	0,00	0,00
Réhabiliter des CAR	Nombre de CAR réhabilités	0	0	0,00	0,00
Réaliser des forages	Nombre de forages réalisés	288	199	2 544,20	2 184,41
Réhabiliter des forages	Nombre de forages réhabilités	211	162	573,04	394,36
Réaliser des AEPS/PEA	Nombre d'AEPS/PEA réalisées	7	5	70,77	62,30
Réhabiliter des AEPS/PEA	Nombre d'AEPS/PEA réhabilitées	15	11	188,12	98,63
Réaliser des PEA	Nombre de PEA réalisées	3	2	41,82	31,28
Réhabiliter des PEA	Nombre de PEA réhabilitées	0	0	0,00	0,00
Réaliser les extensions d'AEPS/PEA	Nombre d'extensions d'AEPS/PEA réalisées	3	3	3,00	2,95
Réhabiliter les extensions de PEA	Nombre d'extensions de PEA réhabilitées	0	0	0,00	0,00
Construire des latrines publiques	Nombre de latrines publiques construites	984	974	429,72	327,61
Réhabiliter des latrines publiques	Nombre de latrines publiques réhabilitées	0	0	0,00	0,00
Construire des latrines familiales	Nombre de latrines familiales construites	2870	1941	403,99	359,41
Réhabiliter des latrines familiales	Nombre de latrines familiales réhabilitées	571	571	60,29	53,54
Réaliser des caniveaux	Longueur (km) de caniveaux réalisés	1,265	0,565	166,95	134,35
Construire des bacs à ordures	Nombre de bacs à ordures construits	33	33	3,10	3,03
Acquérir des véhicules de collecte des déchets	Nombre de véhicules de collecte des déchets acquis	0	0	0,00	0,00
Construire des centres d'enfouissement des déchets	Nombre de centres d'enfouissement des déchets construits	0	0	0,00	0,00
Construire des centres de collecte, de traitement et de valorisation des ordures	Nombre de centres de collecte, de traitement et de valorisation des ordures construits	2	2	15,00	13,01
Reboiser des espaces verts	Superficie (ha) d'espaces verts reboisés	0	0	0,00	0,00
Réhabiliter des PTFM	Nombre de PTFM réhabilitées	0	0	0,00	0,00
Créer de nouvelles zones loties	Nombre de nouvelles zones loties créées	0	0	0,00	0,00
Créer de nouvelles parcelles	Nombre de nouvelles parcelles créées	0	0	0,00	0,00
<b>Total Axe2</b>				<b>27 111,13</b>	<b>27 111,13</b>

Réformes stratégiques / Investissements structurants	Indicateurs	Total		Total	
		Bilan physique		Bilan financier 2019 (en millions de FCFA)	
		Bilan 2019		Prévu	Réalisé
Construire un magasin de stockage des SPAI	Nombre de magasin de stockage des SPAI créés	60	44	2 805,00	2 002,44
Construire des parcs à vaccination	Nombre de parc à vaccination créés	93	63	585,48	383,89
Réaliser un boulis pastoral	Nombre de boulis pastoral réalisés	10	7	249,26	188,20
Réaliser des forages pastoraux	Nombre de forages pastoraux réalisés	115	75	776,17	479,04
Aménager des aires de séchage	Nombre d'aire de séchage créés	0	0	0,00	0,00
Construire des centres de collecte de lait	Nombre de centre de collecte de lait construits	0	0	0,00	0,00
Réaliser des forages pastoraux	Nombre de forage pastoral réhabilité	4	4	4,20	3,34
Créer de zone de pâturage	Nombre de zone de pâturage créés	4	3	43,97	23,93
Aménager des terrains de sport	Nombre de terrains de sport aménagés	5	5	44,33	44,02
Aménager des sites touristiques	Nombre de sites touristiques aménagés	5	4	120,67	93,42
Construire des établissements touristiques d'hébergement	Nombre d'établissements touristiques et d'hébergement créés	15	10	418,17	354,49
Réhabiliter les musées	Nombre de musées réalisés/réhabilités	0	0	19,44	19,23
Construire des marchés à bétail	Nombre de marchés à bétail réhabilités	5	3	385,55	381,22
Réaliser des aires d'abattage	Nombre d'aires d'abattage réalisés	2	2	18,37	17,37
Réhabiliter des aires d'abattage	Nombre d'aires d'abattage réhabilités	3	2	27,83	10,90
Construire des marchés à bétail	Nombre de marchés à bétail construits	6	4	329,73	203,62
Construire des marchés	Nombre de marchés construits	10	5	343,72	142,01
Réhabiliter des marchés	Nombre de marchés réhabilités	1	1	0,00	0,00
Construire des boutiques de rue	Nombre de boutiques de rue construites	509	363	1 502,38	1 026,87
Construire des gares routières	Nombre de gares routières construites	1	1	0,00	0,00
Réhabiliter les gares routières	Nombre de gares routières réhabilitées	0	0	5 799,05	1 961,33
Protéger les berges des points d'eau	Nombre de berges des points d'eau protégés	0	0	0,00	0,00
Réhabiliter des barrages	Nombre de barrages réhabilités	2	2	12,50	11,48
Réaliser des barrages	Nombre de barrages réalisés	0	0	0,00	0,00
Réhabiliter des pistes rurales	Longueur de pistes rurales réalisées(en km)	1	0	570,55	525,85
Aménagement des pistes rurales	Longueur de pistes rurales aménagées (en km)	101,5	110,8	1 236,02	780,88
Réhabiliter des pistes rurales	Longueur de pistes rurales réhabilitées (en km)	8	6	241,16	207,61
Bitumer des routes	Longueur de routes bitumées(en km)	10	8	7 112,46	4 091,79

Réformes stratégiques / Investissements structurants	Indicateurs	Total		Total	
		Bilan 2019	physique	Bilan financier 2019 (en millions de FCFA)	
				Prévu	Réalisé
Acquérir des engins lourds	Nombre d'engins lourds acquis	2	1	75,52	75,50
Réaliser des ouvrages de franchissement (Ponts, dalots.)	Nombre de (ponts, radiers,...) réalisés	32	29	1 025,54	717,66
Réaliser des reboisements	Superficie (ha) reboisée	108,3	108,3	130,99	124,43
Réaliser des haies vives	Longueur (km) de haies vives réalisées	0	0	0,00	0,00
Désensabler les retenus d'eau	Nombre de retenues d'eau désensablées	6	3	249,87	34,91
Créer des pépinières communales	Nombre de pépinières communales créées	2	1	0,00	0,00
Créer des bosquets	Nombre de bosquets créés	0	0	0,00	0,00
Délimiter les forêts	Superficie (ha) de forêts délimitées	5	5	22,24	18,90
Créer des forêts communales	Nombre de forêts communales créées	7	6	54,61	31,48
<b>Total Axe3</b>				<b>24 204,76</b>	<b>13 955,81</b>
<b>Total général</b>				<b>58 101,88</b>	<b>43 454,84</b>

### Annexe 3 : Indicateurs nationaux ODD

	Indicateurs nationaux	Référence	2016	2017	2018	2019
<b>ODD2 – Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable</b>						
Cible 2.1	Proportion de ménages vivant en situation d'insécurité alimentaire structurelle		47,4%	54,5%	29,4%	ND
Cible 2.1	Taux de couverture des besoins céréaliers	111%	102%	87%	109%	100%
Cible 2.2	Prévalence de la malnutrition aigüe chez les enfants de moins de 5 ans	10,4%	7,6%	8,6%		
<b>ODD 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge</b>						
Cible 3.1	Taux de mortalité intra-hospitalière pour 1 000 parturientes	135	134,6	120,9	119,6	ND
Cible 3.1	Taux d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié pour 1000	83,4%	80,9%	82,9%	85,5%	ND
Cible 3.2	Taux de mortalité infanto juvénile	82% (2015)	82%	82%	82%	ND
Cible 3.3	Pourcentage de femmes enceintes infectées par le VIH qui reçoivent un traitement complet PTME	82,9%	91,0%	110,4%	96,3%	ND
Cible 3.3	Séroprévalence de l'infection à VIH	1,3%	1,2%	1,3%	0,8%	ND
Cible 3.3	Taux de notification des nouveaux cas de tuberculose toutes formes et rechutes pour 100 000 habitants	30,3	29,8	28,5	29,5	ND
Cible 3.3	Incidence du paludisme pour 1 000 habitants	449	514	606		ND
Cible 3.3	CPN1	84,8%	80,3%	80,8%		
Cible 3.3	CPN4	34,1%	34,5%	37,8%	39,5%	21,5
<b>ODD4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie</b>						
Cible 4.1	Taux brut de scolarisation dans le préscolaire	3,9%	3,0%	4,0%	4,12%	5,20%
Cible 4.1	Taux d'achèvement au primaire	58,5%	58,0%	60,0%	62,99%	61,71%
Cible 4.1	Taux d'achèvement au post-primaire	24,2%	24,0%	33,0%	40,31%	38,64%
Cible 4.4	Proportion des effectifs de l'Enseignement et de la formation technique et professionnelle (EFTP)	14,6%	12,2%	11,0%	9,3%	ND
Cible 4.4	Taux d'accroissement annuel des effectifs de l'EFTP	6,2	0,1	-0,2	-4,6	13,7
Cible 4.5	Indice de parité du taux brut d'admission au primaire	0,95	0,96	0,96	0,96	0,96
Cible 4.5	Indice de parité du taux brut d'admission au post primaire	1,05	1,05	1,06	1,12	1,1
Cible 4.5	Indice de parité du taux brut d'admission au secondaire	0,66	0,7	0,71	0,75	0,87
<b>ODD 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles</b>						
Cible 5.2	Nombre de conflits/violences conjugaux	212	677	1327		
Cible 5.5	Proportion des sièges occupés par les femmes au parlement national	10,0%	11,8%	11,8%	13,38%	14,17%

	<b>Indicateurs nationaux</b>	<b>Référence</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
Cible 5.5	Proportion des femmes conseillères municipales		12,7%	12,7%	12,7%	12,7%
Cible 5.5	Proportion des femmes propriétaires d'entreprise parmi les entrepreneurs	21,0%	19,7%	18%	18,68%	18,68%
<b>ODD 6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau</b>						
Cible 6.1	Taux d'accès à l'eau potable	71,0%	72,4%	73,4%	74,0%	75,40%
Cible 6.2	Taux national d'accès à l'assainissement	18,00 %	19,8%	21,6%	22,6%	24,10%
Cible 6.5	Nombre de nouveaux barrages réalisés	2	3	6	0	0
Cible 6.5	Proportion des retenues d'eau de surface avec protection des berges	13,0%	15,0%	16,0%	17,0%	18%
Cible 6.5	Proportion d'agences de l'eau disposant d'un Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SDAGE)	40,0%	40,0%	40,0%	40,0%	40,0%
<b>ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables, modernes et abordables</b>						
Cible 7.1	Taux d'électrification nationale	18,8%	20,1%	20,6%	21,34%	22,79%
Cible 7.1	Taux de couverture électrique nationale	33,3%	33,6%	36,1%	35,94%	38,68%
Cible 7.1	Proportion des énergies renouvelables dans la production totale	9,4%	14,3%	12,6%	14%	18,36%
<b>ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</b>						
Cible 8.2	Taux de croissance du PIB par personne occupée		0,2%	8,8%		
Cible 8.5	Taux de chômage	4% (2015)	4,0%	4,0%	4,0%	
Cible 8.5	Taux d'emploi	80% (2015)	80,0%	80,0%	80,0%	
Cible 8.5	Proportion des personnes handicapées actives occupées	2,3% (2015)	2,3%	2,3%	2,3%	
Cible 8.5	Existence de textes garantissant les droits du travail (liberté d'association et droit de négociation collective)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Cible 8.5	Proportion des travailleurs immatriculés à un régime de sécurité sociale		0,0836	0,0872		
Cible 8.6	Taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans	4,7% (2015)	4,7%	4,7%	4,7%	
<b>ODD.9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation</b>						
Cible 9.1	Linéaire de routes renforcées et/ou réhabilitées	144 km	144 km	297 km	261km	427km
Cible 9.1	Proportion de pistes rurales aménagées	27,0%	29,0%	30,4%	32,6%	33,11%
Cible 9.1	Linéaire de routes entretenues	1 755 km	5 727 km	2 263 km	5 481 km	
Cible 9.1	Linéaire de route bitumée en milieu urbain	49 km			217,31 km	
<b>ODD10 - Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein</b>						
Cible 10.2	Proportion de personnes vivant avec un revenu de plus de 50 % inférieur au revenu moyen	18,5% (2014)	18,5%	18,5%	18,5%	
Cible 10.4	Indice de GINI	35,5 % (2014)	35,5 %	35,5 %	35,5 %	
Cible 10.7	Existence d'une stratégie nationale de migration au BF	Non	Non	Oui	Oui	Oui

	Indicateurs nationaux	Référence	2016	2017	2018	2019
<b>ODD 11- les Villes et les établissements humains ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables</b>						
Cible 11.1	Proportion de la population urbaine vivant en zone non lotie	17,2% (2014)	17,2%	17,2%	17,2%	
Cible 11.6	Proportion de villes disposant d'un Schéma directeur de gestion des déchets urbains (SDGDU) opérationnel	4,08%	4,08%	4,08%	4,08%	
<b>ODD 12 – Instauration des modes de consommation et de production durables</b>						
Cible 12.2	Superficie de terre dégradée récupérée dans les écosystèmes forestiers	10 191 ha			18 799,439 ha	
Cible 12.2	Nombre de villages en transformation en éco-villages	0	-	-	5	13
Cible 12.2	Nombre des avis de faisabilité environnementale émis	59		233		
<b>ODD 13- Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques et leurs répercussions</b>						
Cible 13.1	Existence d'un système d'alerte précoce				Oui	
Cible 15.9	Évolution de la proportion de politiques sectorielles, de plans régionaux et communaux de développement intégrant les thématiques environnementales émergentes	17%			30,7%	36%
<b>ODD 16- Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes</b>						
Cible 16.4	Nombre d'armes saisies	1817		988		
Cible 16.4	Nombre d'infractions par arme à feu	2258		1013		
Cible 16.6	Indice Ibrahim pour la gouvernance en Afrique	52,2/100	51,8/100	53/100	57/100	ND
Cible 16.6	Qualité globale des institutions nationales (CPIA)	3,6	3,6	3,6	3,6	ND
Cible 16.6	Rayon moyen d'accès à un tribunal de grande instance (TGI)	60,30 km	59km	59,00 km	59km	59km
Cible 16.6	Proportion de justiciables éligibles assistés		44%	100%		
Cible 16.6	Taux de mise en œuvre des recommandations de l'EPU pour chaque cycle d'évaluation		75%	95%	11%	27,17%
Cible 16.a	Proportion de rencontres auxquelles le Burkina Faso a pris part dans le cadre du processus de maintien de la paix et de la sécurité internationale			90%	100%	91%
Cible 16.a	Proportion des théâtres d'opérations de maintien de la paix, de prévention et de gestion des conflits sur lesquels le Burkina Faso est présent			12	8	6
Cible 16.a	Proportion de personnes bénéficiant du statut de réfugié au Burkina Faso				85%	ND
Cible 16.a	Proportion d'accords ratifiés par le Burkina Faso en matière de paix et de sécurité		85%	85%	85%	

## Table des matières

<i>LISTE DES TABLEAUX</i> .....	<i>ii</i>
<i>LISTE DES ANNEXES</i> .....	<i>v</i>
<i>SIGLES ET ABREVIATIONS</i> .....	<i>vi</i>
<i>RESUME</i> .....	<i>xiii</i>
<i>INTRODUCTION</i> .....	<i>1</i>
<i>I. EVOLUTION DE L'ECONOMIE BURKINABE EN 2019</i> .....	<i>3</i>
<i>II. PERFORMANCE 2019 DE LA MISE EN ŒUVRE DU PNDES PAR AXE</i> .....	<i>5</i>
<b>II.1. Axe 1 : Réformer les institutions et moderniser l'administration</b> .....	<b>5</b>
II.1.1. Objectif stratégique 1.1 : promouvoir la bonne gouvernance politique et administrative.....	5
II.1.1.1. Effet attendu 1.1.1 : la démocratie, les droits humains, la justice et la paix sont renforcés.....	5
II.1.1.2. Effet attendu 1.1.2 : la sécurité et la protection civile sont renforcées.....	10
II.1.1.3. Effet attendu 1.1.3 : la défense est renforcée.....	14
II.1.1.4. Effet attendu 1.1.4 : l'accès à l'information juste est assuré pour tous.....	15
II.1.1.5. Effet attendu 1.1.5 : les coopérations régionale et internationale sont améliorées.....	16
II.1.1.6. Effet attendu 1.1.6 : l'administration publique est efficace et efficiente.....	17
II.1.1.7. Effet attendu 1.1.7 : le système de redevabilité est développé à tous les niveaux.....	19
II.1.1.8. Synthèse et enseignements de la promotion de la bonne gouvernance politique et administrative	20
II.1.2. Objectif stratégique 1.2 : promouvoir la bonne gouvernance économique.....	21
II.1.2.1. Effet attendu 1.2.1 : la planification, la gestion et le financement du développement sont efficaces	21
II.1.2.2. Effet attendu 1.2.2 : l'environnement des affaires est plus incitatif et le secteur privé renforcé dans ses capacités d'initiative et de gestion.....	26
II.1.2.3. Synthèse et enseignement de la promotion de la bonne gouvernance économique.....	28
II.1.3. Objectif stratégique 1.3 : renforcer la décentralisation et promouvoir la bonne gouvernance locale	29
II.1.3.1. Effet attendu 1.3.1 : l'efficacité de la décentralisation et de la gouvernance locale est améliorée	29
II.1.3.2. Effet attendu 1.3.2 : les économies locales sont dynamisées et les disparités régionales sont réduites, notamment à travers un aménagement du territoire efficace.....	30
II.1.3.3. Synthèse et enseignements du renforcement de la décentralisation et la promotion de la bonne gouvernance locale.....	34
<b>II.2. Axe 2 : Développer le capital humain</b> .....	<b>35</b>
II.2.1. Objectif stratégique 2.1 : promouvoir la santé des populations et accélérer la transition démographique.....	35
II.2.1.1. Effet attendu 2.1.1 : l'accès aux services de santé de qualité est garanti à tous.....	35
II.2.1.2. Effet attendu 2.1.2 : l'état nutritionnel de la population, en particulier des femmes et des enfants, est amélioré.....	42
II.2.1.3. Effet attendu 2.1.3 : le processus d'accélération de la transition démographique pour déclencher le dividende démographique est réellement mis en mouvement.....	43
II.2.1.4. Synthèse de la performance de l'objectif stratégique : promouvoir la santé des populations et accélérer la transition démographique.....	44
II.2.2. Objectif stratégique 2.2 : accroître l'offre et améliorer la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation, en adéquation avec les besoins de l'économie.....	44
II.2.2.1. Effet attendu 2.2.1 : l'accès de tous à une éducation de qualité est amélioré.....	45

II.2.2.2.	Effet attendu 2.2.3 : l'accès à un enseignement supérieur de qualité adapté aux besoins de la transformation structurelle de l'économie est assuré.....	52
II.2.2.3.	Synthèse de la performance de l'objectif stratégique, accroître l'offre et améliorer la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation, en adéquation avec les besoins de l'économie	54
II.2.3.	Objectif stratégique 2.3 : promouvoir la recherche et l'innovation au service de la transformation structurelle de l'économie .....	55
II.2.3.1.	Effet attendu 2.3.1 : la recherche et l'innovation sont davantage au service de la transformation structurelle de l'économie .....	55
II.2.3.2.	Enseignement et synthèse en matière de promotion de la recherche et l'innovation .....	58
II.2.4.	Objectif stratégique 2.4 : promouvoir l'emploi décent et la protection sociale pour tous, particulièrement pour les jeunes et les femmes.....	59
II.2.4.1.	Effet attendu 2.4.1 : l'emploi décent et la protection sociale sont garantis à tous.....	59
II.2.4.2.	Effet attendu 2.4.2 : les inégalités sociales et de genre sont réduites et la femme est promue comme acteur dynamique du développement.....	64
II.2.4.3.	Synthèse et enseignements en matière de promotion de l'emploi décent et la protection sociale pour tous, particulièrement pour les jeunes et les femmes » .....	66
II.2.5.	Objectif stratégique 2.5 : améliorer le cadre de vie, l'accès à l'eau, à l'assainissement et aux services énergétiques de qualité.....	66
II.2.5.1.	Effet attendu 2.5.1 : l'accès de tous à un cadre de vie décent, à l'eau et à l'assainissement de qualité est garanti .....	67
II.2.5.2.	Effet attendu (PNDES) : EA 2.5.2 L'accès aux services énergétiques de qualité et l'efficacité énergétique sont garantis .....	72
II.2.5.3.	Effet attendu 2.5.3 : la croissance urbaine est planifiée et maîtrisée .....	74
II.2.5.4.	Effet attendu 2.5.4 : l'accès à des logements décents et aux bâtiments publics est assuré pour tous	75
II.2.5.5.	Synthèse et enseignements de l'objectif stratégique : « améliorer le cadre de vie, l'accès à l'eau, à l'assainissement et aux services énergétiques de qualité » .....	76
<b>II.3.</b>	<b>Axe 3 : Dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois.....</b>	<b>79</b>
II.3.1.	Objectif Stratégique 3.1 : développer un secteur agro-sylvo-pastoral, faunique et halieutique productif et résilient, davantage orienté vers le marché .....	79
II.3.1.1.	Effet attendu 3.1.1 : le secteur primaire contribue à la sécurité alimentaire, à l'emploi décent, à l'approvisionnement de l'agro-industrie nationale et est respectueux des principes de développement durable	79
II.3.1.2.	Effet attendu 3.1.2 : la résilience des ménages agro-sylvo-pastoraux, halieutiques et fauniques aux risques est renforcée .....	85
II.3.1.3.	Synthèse et enseignements portant sur le développement d'un secteur agro-sylvo-pastoral, faunique et halieutique productif et résilient, davantage orienté vers le marché .....	86
II.3.2.	Objectif stratégique 3.2 : développer un secteur industriel et artisanal compétitif, à forte valeur ajoutée et créateur d'emplois décents .....	86
II.3.2.1.	II.3.2.1 Effet attendu 3.2.1 : le secteur de l'industrie et de l'artisanat est davantage dynamique en matière de création de richesses, d'emplois et d'exportations .....	86
II.3.2.2.	Effet attendu 3.2.2 : la contribution des industries culturelles, touristiques et sportives à l'économie est améliorée .....	89
II.3.2.3.	Effet attendu 3.2.3 : l'impact du secteur minier sur le reste de l'économie est accru .....	92
II.3.2.4.	Synthèse et enseignements pour le développement d'un secteur industriel et artisanal compétitif, à forte valeur ajoutée et créateur d'emplois décents .....	94
II.3.3.	Objectif stratégique 3.3 : promouvoir le commerce et l'expansion des industries de services à forte valeur ajoutée et créatrices d'emplois décents.....	94
II.3.3.1.	Effet attendu 3.3.1 : le secteur tertiaire se formalise et est davantage dynamique et créateur d'emplois décents .....	95
II.3.3.2.	Effet attendu 3.3.2 : la mise en marché des produits nationaux est renforcée .....	97

II.3.3.3.	Synthèse et enseignements portant sur la promotion du commerce et l'expansion des industries de services à forte valeur ajoutée et créatrices d'emplois décents .....	99
II.3.4.	Objectif stratégique 3.4 : développer des infrastructures de qualité et résilientes pour favoriser la transformation structurelle de l'économie .....	100
II.3.4.1.	II.3.4.1 Effet attendu 3.4.1 : les capacités de mobilisation et la gestion intégrée des ressources en eau sont renforcées.....	100
II.3.4.2.	Effet attendu 3.4.2 : la qualité, la fiabilité et l'accessibilité aux infrastructures sont améliorées pour faciliter la transformation structurelle de l'économie.....	102
II.3.4.3.	Effet attendu 3.4.3 : la contribution des pôles de croissance et de compétitivité (agropoles, technopoles, ZES) à l'économie est accrue .....	108
II.3.4.4.	Synthèse et enseignements relatifs au développement des infrastructures de qualité et résilientes pour favoriser la transformation structurelle de l'économie .....	109
II.3.5.	Objectif stratégique 3.5 : inverser la tendance de la dégradation de l'environnement et assurer durablement la gestion des ressources naturelles et environnementales .....	110
II.3.5.1.	Effet attendu 3.5.1 : l'environnement et les ressources naturelles sont gérés durablement ..	110
II.3.5.2.	Effet attendu 3.5.2 : les capacités d'atténuation et d'adaptation aux effets néfastes du changement climatique sont renforcées dans une optique de transition vers l'économie verte .....	111
II.3.5.3.	Synthèse et enseignements portant sur l'inversion de la tendance de la dégradation de l'environnement et la promotion durable de la gestion des ressources naturelles et environnementales	112
<b>II.4.</b>	<b>Bref aperçu du processus de la transformation de l'économie au Burkina Faso.....</b>	<b>113</b>
<b>II.5.</b>	<b>Indicateurs des objectifs de développement durable .....</b>	<b>116</b>
<b>III.</b>	<b><i>DISPOSITIONS DE MISE EN ŒUVRE, DU SUIVI ET D'ÉVALUATION DU PNDES EN 2019.....</i></b>	<b>117</b>
<b>III.1.</b>	<b>Fonctionnement des organes et instance du dispositif .....</b>	<b>117</b>
<b>III.2.</b>	<b>Financement du PNDES.....</b>	<b>118</b>
III.2.1.	Situation du financement du PNDES.....	118
III.2.2.	Situation de la mobilisation des ressources des partenaires privés et institutionnels.....	119
<b>III.3.</b>	<b>Analyse de l'efficacité de la coopération au développement .....</b>	<b>120</b>
<b>IV.</b>	<b><i>PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2020 DE LA MISE EN ŒUVRE DU PNDES....</i></b>	<b>123</b>
<b>IV.1.</b>	<b>Perspectives 2020-2021 de l'Axe 1 : Réformer les institutions et moderniser l'administration .....</b>	<b>123</b>
IV.1.1.	Objectif stratégique 1.1 : promouvoir la bonne gouvernance politique et administrative .....	123
IV.1.1.1.	EA 1.1.1. La démocratie, les droits humains, la justice et la paix sont renforcés .....	123
IV.1.1.2.	Effet attendu 1.1.2 : la sécurité et la protection civile sont renforcées.....	123
IV.1.1.3.	Effet attendu 1.1.3. La défense est renforcée .....	124
IV.1.1.4.	Effet attendu 1.1.4. L'accès à l'information juste est assuré pour tous .....	124
IV.1.1.5.	Effet attendu 1.1.5. Les coopérations régionale et internationale sont améliorées .....	124
IV.1.1.6.	Effet attendu 1.1.6. L'administration publique est efficace et efficiente .....	124
IV.1.1.7.	Effet attendu 1.1.7. Le système de redevabilité est développé à tous les niveaux .....	124
IV.1.2.	Objectif stratégique 1.2 : promouvoir la bonne gouvernance économique.....	125
IV.1.2.1.	Effet attendu 1.2.1 : La planification, la gestion et le financement du développement sont efficaces	125
IV.1.2.2.	EA 1.2.2 : L'environnement des affaires est plus incitatif et le secteur privé renforcé dans ses capacités d'initiative et de gestion.....	125
IV.1.3.	Objectif stratégique 1.3 : Renforcer la décentralisation et promouvoir la bonne gouvernance locale	125

IV.1.3.1. Effet attendu 1.3.1. L'efficacité de la décentralisation et de la gouvernance locale est améliorée  
125

**IV.2. Perspectives 2020-2021 pour l'Axe 2 : Développer le capital humain.....126**

IV.2.1. Objectif stratégique 2.1 : promouvoir la santé des populations et accélérer la transition démographique..... 126

IV.2.2. Objectif stratégique 2.2 : accroître l'offre et améliorer la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation, en adéquation avec les besoins de l'économie ..... 127

IV.2.2.1. EA 2.2.3 : l'accès à un enseignement supérieur de qualité adapté aux besoins de la transformation structurelle de l'économie est assuré ..... 127

IV.2.3. Objectif stratégique 2.3 : promouvoir la recherche et l'innovation au service de la transformation structurelle de l'économie ..... 128

IV.2.4. Objectif stratégique 2.4 : promouvoir l'emploi décent et la protection sociale pour tous, particulièrement pour les jeunes et les femmes..... 128

IV.2.5. Objectif stratégique 2.5 : améliorer le cadre de vie, l'accès à l'eau, à l'assainissement et aux services énergétiques de qualité..... 130

**IV.3. Perspectives de l'Axe 3 : Dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois  
130**

IV.3.1. Objectif stratégique 3.1 : développer un secteur agro-sylvo-pastoral, faunique et halieutique productif et résilient, davantage orienté vers le marché ..... 130

IV.3.1.1. Effet attendu 3.1.1 : le secteur primaire contribue à la sécurité alimentaire, à l'emploi décent, à l'approvisionnement de l'agro-industrie nationale et est respectueux des principes de développement durable 130

IV.3.1.2. Effet attendu 3.1.2 : la résilience des ménages agro-sylvo-pastoraux, fauniques et halieutiques aux risques est renforcée ..... 131

IV.3.2. Objectif stratégique 3.2 : développer un secteur industriel et artisanal compétitif, à forte valeur ajoutée et créateur d'emplois décents ..... 131

IV.3.2.1. Effet attendu 3.2.1 : le secteur de l'industrie et de l'artisanat est davantage dynamique en matière de création de richesses, d'emplois et d'exportations ..... 131

IV.3.2.2. Effet attendu 3.2.2 : la contribution des industries culturelles, touristiques et sportives à l'économie est améliorée ..... 132

IV.3.2.3. Effet attendu 3.2.3 : l'impact du secteur minier sur le reste de l'économie est accru ..... 132

IV.3.3. Objectif stratégique 3.3 : promouvoir le commerce et l'expansion des industries de services à forte valeur ajoutée et créatrices d'emplois décents..... 132

IV.3.3.1. Effet attendu 3.3.1 : le secteur tertiaire se formalise et est davantage dynamique et créateur d'emplois décents ..... 132

IV.3.3.2. Effet attendu 3.3.2 : la mise en marché des produits nationaux est renforcée ..... 132

IV.3.4. Objectif stratégique 3.4 : développer des infrastructures de qualité et résilientes, pour favoriser la transformation structurelle de l'économie ..... 133

IV.3.4.1. Effet attendu 3.4.1 : les capacités de mobilisation et la gestion intégrée des ressources en eau sont renforcées ..... 133

IV.3.4.2. Effet attendu 3.4.2 : la qualité, la fiabilité et l'accessibilité aux infrastructures sont améliorées pour faciliter la transformation structurelle de l'économie..... 133

IV.3.4.3. Effet attendu 3.4.3 : la contribution des pôles de croissance et de compétitivité (agropôles, technopôles, ZES) à l'économie est accrue ..... 134

IV.3.5. Objectif stratégique 3.5 : inverser la tendance de la dégradation de l'environnement et assurer durablement la gestion des ressources naturelles et environnementales ..... 134

IV.3.5.1. Effet attendu 3.5.1 : l'environnement et les ressources naturelles sont gérés durablement .. 135

IV.3.5.2. Effet attendu 3.5.2 : les capacités d'atténuation et d'adaptation aux effets néfastes du changement climatique sont renforcées dans une optique de transition vers l'économie verte ..... 135

**CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS..... 136**

<i>Annexe</i> .....	<i>i</i>
<i>Annexe 1 : Cadre de mesure de la performance globale de la mise en œuvre du PNDES</i> .....	<i>i</i>
<i>Annexe 2 : Bilan 2019 des matrices régionales des réformes stratégiques et des investissements structurants</i> .....	<i>xvii</i>
<i>Annexe 3 : Indicateurs nationaux ODD</i> .....	<i>xxii</i>
<i>Table des matières</i> .....	<i>xxvi</i>